



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA
DEMOGRAPHIE

ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE ANNUELLE
SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES ET DU SUIVI
DE LA PAUVRETE EN 2005



EA/QUIBB 2005

Avril 2005

PREAMBULE

Le présent document est une analyse des résultats de la première édition de **l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages (EA – QUIBB)**.

Les informations ont été collectées par une équipe de soixante Cinq (65) enquêteurs et treize (13) contrôleurs. Trois cadres de la direction des statistiques générales ont assuré la supervision de la collecte.

La saisie et la vérification des données a été assurée par quatre agent de saisie. Un expert de la banque mondiale a appuyé l'équipe technique dans la tabulation.

L'analyse des résultats de cette importante opération a porté sur huit (8) thèmes et a été effectuée par des cadres de l'institut et d'autres structures de l'administration publique ainsi que suit:

Avant propos

Bamory OUATTARA et Jean Baptiste OUEDRAOGO

Introduction

Maxime BONKOUNGOU et Jean Baptiste OUEDRAOGO

Chapitre 0 : Aperçu méthodologique

Michel KONE

Chapitre 1 : Caractéristiques de la population

Mathias SANOU

Chapitre 2 : Caractéristiques des ménages

Mathias SANOU

Chapitre 3 : Education

Bakari TRAORE

Chapitre 4 : Santé, nutrition et mortalité infanto – juvénile

François ILBOUDO, Paul TIENDREBEOGO et Jeremy KAFANDO

Chapitre 5 : Logement et assainissement

Maxime BONKOUNGOU et Jean Baptiste OUEDRAOGO

Chapitre 6 : Accès aux services sociaux de base

Michel KONE et Dansané OUEDRAOGO

Chapitre 7 : Population active et activités économiques

Tiral SIDI, Namaro YAGO et Aboudrahyme SAVADOGO

Chapitre 8 : Avoirs des ménages

Lucien BELEMKOABGA

Conclusion générale

Maxime BONKOUNGOU et Michel KONE

AVANT PROPOS

La réalisation de l'enquête annuelle pour le suivi des conditions de vie des ménages s'inscrit dans la perspective d'une meilleure connaissance de la pauvreté au Burkina Faso, pour appréhender notamment ses manifestations. Elle vise à fournir des données utiles à l'affinement de l'analyse au sein des différents groupes sectoriels et thématiques du dispositif institutionnel de suivi de la mise œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Elle permettra in fine à l'ensemble des acteurs de la revue du CSLP d'obtenir des éléments pour apprécier les tendances d'évolution de la pauvreté au Burkina Faso.

La première enquête réalisée dans cette perspective par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) s'est déroulée au cours de la période août - septembre 2005 et a consisté en une application des techniques du Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB), à l'instar de la démarche adoptée en 2003 pour l'Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages (EBCVM). Ce choix a permis d'améliorer la maîtrise des outils techniques utilisés et d'assurer la comparabilité de l'information statistique.

Le présent rapport d'analyse des résultats de la première enquête annuelle se veut un document de base pour impulser la réflexion sur l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers les informations qu'il fournit sur l'évolution des indicateurs sociaux et sur la perception de la pauvreté par les populations elles-mêmes, à l'horizon annuel. Ce faisant, il met à la disposition des principaux intervenants de la revue annuelle du CSLP une base minimale pour l'appréciation des progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté.

La mise en œuvre de cette opération a été le fruit d'une collaboration avec plusieurs partenaires et institutions.

C'est donc l'occasion d'adresser mes sincères remerciements et ceux de mes collaborateurs à tous les partenaires techniques et financiers, ainsi qu'à toutes les institutions qui ont toujours apporté leur appui à l'INSD pour la réalisation des différentes opérations, notamment dans le cadre des différentes enquêtes sur les conditions de vie des ménages, la réalisation du profil de pauvreté au Burkina Faso et la présente opération.

Il sied également de mentionner la contribution appréciable de plusieurs structures de l'Administration centrale et déconcentrée dans la bonne conduite de cette investigation, et de saluer encore une fois la disponibilité des populations enquêtées.

L'Institut national de la statistique et de la démographie accueillera bien volontiers toutes les remarques, critiques et suggestions que viendraient à être formulées pour améliorer la qualité des travaux futurs et reste disponible pour apporter toutes les informations complémentaires ou spécifiques dans la limite de celles contenues dans la base de données.

Le Directeur général

Bamory OUATTARA

SIGLES ET ACRONYMES

BIT : Bureau International du Travail
CNSS : Caisse National de Sécurité Sociale
CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPS : Centre de Santé et de Promotion sociale
DRED : Direction Régionale de l'Economie et du Développement
DSG : Direction des statistiques générales
EBCVM : Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages
FAO : Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population
IFU : Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et Associations
INSD : Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONG: Organisation Non Gouvernementale
ONEA : Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PIB : Produit Intérieur Brut
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE : Pays Pauvres Très Endettés
QUIBB : Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base sur le Bien-être
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UP : Unité primaire
US : Unité secondaire
US AID: Agence de Développement des Etats Unis d'Amérique
TB : taux brut
ZD : Zone de Dénombrement
TBA : Taux brut d'activité
TNA : Taux net d'activité

TABLE DES MATIERES

<i>PREAMBULE</i>	2
<i>AVANT PROPOS</i>	3
<i>SIGLES ET ACRONYMES</i>	4
<i>CHAPITRE 0 Aperçu METHODOLOGIQUE</i>	14
0.1 Plan de sondage	14
0.1.1 Structure de l'échantillon et bases de sondage.....	14
0.1.2 Tirage de l'échantillon	15
0.2 Organisation de la collecte des données sur le terrain	15
0.2.1 Cadre organisationnel de l'enquête	15
0.2.1 Déroulement des opérations.	16
0.3 Traitement informatique des données	18
0.3.1 Cadre organisationnel du traitement de l'enquête.....	18
0.3.2 Vérification.....	18
0.3.3 Apurement.....	18
0.4 Analyse des résultats	18
0.4.1 Cadre organisationnel de l'analyse des données	18
0.4.2 Déroulement de l'analyse.....	18
0.5 principaux concepts et définitions retenus dans l'EA/QUIBB 2005.....	19
0.5.1 Ménage et chef de ménage (CM)	19
0.5.2 Les groupes socio-économiques.....	19
0.5.3 Eau et assainissement	20
0.5.4 Emploi	20
0.5.5 Education et instruction.....	21
0.5.6 Santé et nutrition	21
<i>RESUME</i>	23
<i>CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION</i>	29
1.1 Caractéristiques démographiques.....	29
1.1.1 Structure par âge et sexe de la population.....	29
1.1.1.1 Population totale.....	29
1.1.1.2 Milieu de résidence	31
1.1.1.3 Régions administratives	32
1.1.2 Etat matrimonial	34
1.1.2.1 Etat matrimonial de la population selon le sexe et le milieu de résidence.....	34
1.1.2.2 Etat matrimonial de la population selon le sexe et la région.....	35
1.2 Caractéristiques socio-économiques.....	35
1.2.1 Alphabétisation.....	35
1.2.2 Niveau d'instruction	37
<i>Chapitre II: CARACTERISTIQUES DES MENAGES</i>	40
2.1 Répartition spatiale des ménages	40
2.1.1 Milieu de résidence	40
2.1.2 Régions administratives	41
2.2 Caractéristiques des chefs de ménages.....	41
2.2.1 Caractéristiques démographiques des chefs de ménage.....	41
2.2.1.1 Structure par âge et sexe des chefs de ménage.....	41
2.2.1.2 Etat matrimonial du chef de ménage.....	43
2.2.2 Caractéristiques socio - culturelles des Chefs de ménage.....	45
2.2.2.1 Alphabétisation des chefs de ménage.....	45
2.2.2.2 Niveau d'instruction du chef de ménage.....	47

2.2.2.3	Handicap des chefs de ménage.....	48
2.2.3	Groupe socio-économique des chefs de ménage.....	50
2.2.4.	Taille des ménages	52
2.2.4.1	Taille moyenne des ménages selon le sexe et le milieu de résidence	52
2.2.4.2	Taille moyenne des ménages selon la région.	53
2.2.4.3	Taille moyenne des ménages selon le sexe et le GSE du chef de ménage.....	54
2.2.4.4	Taille moyenne des ménages selon le niveau d’instruction du chef de ménage	55
2.2.4.5	Taille moyenne des ménages selon l’état matrimonial du chef de ménage	55
CHAPITRE III: <i>EDUCATION</i>		57
3.1	Alphabétisation.....	57
3.1.1	Analyse spatiale et temporelle.....	58
3.1.2	Alphabétisation selon le genre et le milieu de résidence	58
3.1.3	Alphabétisation selon la région et le GSE.....	58
3.2	Scolarisation au primaire.....	59
3.2.1	Scolarisation selon le genre et le milieu de résidence	59
3.2.2	Scolarisation selon la région et le GSE	59
3.3	Scolarisation au secondaire	60
3.3.1	Scolarisation secondaire selon le genre et le milieu de résidence.....	60
3.3.2	Scolarisation selon la région et le GSE	60
3.4	Scolarisation au supérieur	61
3.5	Accès à la scolarisation et (in) satisfaction.	61
3.5.1	Accès à la scolarisation	61
3.5.2	Satisfaction et raisons de satisfaction de l’école	62
3.5.3	Fréquentation et abandon scolaire.....	62
CHAPITRE IV : <i>SANTE ET NUTRITION</i>		64
4.1	Morbidité au sein de la population.....	64
4.1.1	Taux de morbidité générale.....	64
4.1.1.1	Le taux de morbidité selon le milieu de résidence	64
4.1.1.2	Le taux de morbidité selon le sexe	65
4.1.1.3	Le taux de morbidité selon la région.....	65
4.1.1.4	Le taux de morbidité selon l’âge	66
4.1.1.5	Le taux de morbidité selon le groupe socio économique	66
4.1.2	La fréquentation des formations sanitaires formelles et non formelles	67
4.1.2.1	Le taux de consultation des formations sanitaires formelles et non formelles.....	67
4.1.2.2	Le taux de consultation selon le milieu de résidence	67
4.1.2.3	Le taux de consultation selon la région.....	68
4.1.2.4	Le taux de consultation selon le sexe	69
4.1.2.5	Le taux de consultation selon les groupes socio économiques	69
4.1.2.6	Le taux de consultation selon l’âge	70
4.1.3	Consultation médicales par types de praticiens consultés.....	71
4.1.3.1	Consultation médicales par types de praticiens consultés selon le milieu de résidence.....	71
4.1.3.2.	Consultation médicales par types de praticiens consultés selon la région	72
4.1.3.3	Consultation médicales par types de praticiens consultés selon le GSE.....	72
4.1.4	Les raisons de non consultation médicales	73
4.1.4.1	Les raisons de non consultation médicales par milieu de résidence	73
4.1.4.2	Les raisons de non consultation médicales par région	74
4.1.4.3.	Les raisons de non consultation médicales par groupe socio économique	74
4.1.4.4	Les raisons de non - consultation médicales par sexe.....	75

4.1.4.5 Les raisons de non consultation médicales par type de maladie/blessure.....	75
4.2 Etat nutritionnel des enfants de moins de cinq ans.	77
4.2.1 Insuffisance pondérale des enfants de moins de cinq ans	77
4.2.2 Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans	77
4.2.3 L'émaciation des enfants de moins de cinq ans	78
CHAPITRE V : <i>Logement ET assainissement</i>	79
5.1 Habitat et logement	79
5.1.1 Zone de résidence du ménage	79
5.1.2 Statut d'occupation du logement.....	80
5.1.2.1 Analyse par rapport à l'ensemble des ménages	81
5.1.2.2 Analyse par rapport au milieu de résidence	81
5.1.2.3 Analyse par rapport à la région de résidence	81
5.1.2.4 Analyse par rapport à la taille des ménages	83
5.1.2.5 Analyse par rapport aux groupes socio-économiques.....	84
5.1.2.6 Analyse par rapport au sexe du chef de ménage	84
5.1.3 Type de bâtiment du logement principal.....	85
5.1.3.1. Analyse selon le GSE du chef de ménage.....	86
5.1.4 Nature des matériaux du logement.....	87
5.1.4.1 Matériaux du toit	87
5.1.4.2 Matériaux des murs	91
5.2 Logement, environnement et assainissement	96
5.2.1. Lieu d'aisance du ménage	96
5.2.1.1 Ensemble du pays.....	96
5.2.1.2 Milieu de résidence	97
5.2.1.3 Région administrative	97
5.2.2 Mode d'évacuation des ordures ménagères	97
5.2.2.1 Ensemble du pays.....	98
5.2.2.2 Milieu de résidence	98
5.2.2.3 Région administrative	98
5.2.2.4 Groupe socio-économique du chef de ménage	98
5.3 Eau, combustibles, énergie.....	99
5.3.1 Source d'approvisionnement en eau	99
5.3.1.1 Ensemble du pays.....	99
5.3.1.2 Milieu de résidence	100
5.3.1.3 Région administrative	100
5.3.1.4 Groupe socio-économique du chef de ménage	102
5.3.2 Combustible utilisé pour la cuisine	103
5.3.2.1 Ensemble du pays.....	103
5.3.2.2 Milieu de résidence	103
5.3.2.3 Région administrative	104
5.3.2.4 Taille du ménage	104
5.3.2.5 Groupe socio-économique du chef de ménage	104
5.3.3 Mode d'éclairage.....	105
5.3.3.1 Ensemble du pays.....	105
5.3.3.2 Milieu de résidence	105
5.3.3.3 Région administrative	105
5.3.3.4 Groupe socio-économique du chef de ménage	106
5.3.4 Possession du téléphone	106
5.3.4.1 Ensemble du pays.....	106
5.3.4.2 Région administrative	106

5.3.4.3 Groupe socio-économique.....	107
CHAPITRE VI : ACCES AUX SERVICES DE BASE	108
6.1 Acces a l'eau potable.....	108
6.1.1 Milieu de résidence.	108
6.1.2 Groupes socio-économique.	109
6.2 Acces aux services de sante.	110
6.2.1 Accès à la santé dans les régions.....	110
6.2.2 Groupe socio-économique.....	111
6.3 Acces a l'école primaire.....	111
6.3.1 Milieu de résidence.	111
6.3.2 Région de résidence.	111
6.3.3 Groupe socio-économique.....	112
6.4 Acces aux etablissements secondaires	112
6.4.1 Région de résidence	113
6.4.2 Groupe socio-économique.....	113
6.5 Acces a un marche alimentaire.....	113
6.5.1 Région de résidence	114
6.6 Acces aux transports publics	114
CHAPITRE : VII Population active et activités économiques	115
7.1 Caractéristiques et évolution de la population active	115
7.1.1 Population en âge de travailler	115
7.1.2 Population active	116
7.1.2.1 Structure par âge et sexe de la population active	116
7.1.2.2 Composition de la population active	119
7.1.3 Niveau d'activité de la population active	119
7.1.3.1 Taux brut d'activité	119
7.1.3.2 Taux net d'activité.....	120
7.2 ANALYSE DES COMPOSANTES DE LA POPULATION ACTIVE.....	121
7.2.1 Caractéristiques de la population active occupée.....	121
7.2.1.1. Structure par sexe et par âge	121
7.2.1.2 Niveau d'instruction de la population active.....	122
7.2.1.3 .Grands secteurs d'activités (primaire, secondaire, tertiaire)	123
7.2.1.4 Branche d'activités.....	123
7.2.1.5 Catégories socio professionnelles (sexe).....	124
7.2.1.7 Précarité de l'emploi et droit à la retraite	125
7.2.1.8 Analyse régionale des caractéristiques de l'emploi principal	126
7.2.2 Population active au chômage	126
7.2.2.1 Caractéristiques démographiques des chômeurs.....	127
7.2.2.1.1 Structure par âge et par sexe	127
7.2.2.1.2 Structure selon le niveau d'instruction.....	127
7.2.2.1.3 Milieu et région de résidence	128
7.2.2.1.4 Structure selon la situation matrimoniale.....	128
7.2.2.1.5 Raison de chômage des chômeurs ayant déjà travaillé	129
7.2.2.1.6 Caractéristiques socio démographiques des chômeurs en quête d'un premier emploi	129
7.2.2.2 Taux de chômage des chefs de ménage	130
7.2.2.2.1 Structure spatiale du chômage des chefs de ménage.....	130
7.2.2.2.2 Structure du taux de chômage des chefs de ménages par d'âge.....	130
7.3 CARACTERISRIQUE DE LA POPULATION ECONOMIQUEMENT A CHARGE	131

7.3.1 Composition de la population à charge	131
7.3.2 Structure de la population à charge suivant le genre.....	132
7.4 Activité économique des ménages	133
7.4.1 Activités agricoles	133
7.4.2 Activités d'élevage	134
<i>CHAPITRE VIII : LES AVOIRS DES MENAGES</i>	136
8.1 Type d'occupation du logement	136
8.2. Possession de terres	137
8.3. Possession de certains biens	137
8.4. Possession d'équipements ménagers.....	138
8.5. Perception de la situation économique du ménage et de la communauté.	139
8.5.1 Perception de la situation économique du ménage	139
8.5.2 Perception de la situation économique de la communauté.....	139
8.6. satisfaction des besoins alimentaires.....	140
8.7. Personne qui contribue le plus au revenu du ménage	140

LISTES DES TABLEAUX

Tableau 0: Répartition de la population selon le milieu de résidence et le sexe	29
Tableau 1: Répartition de la population par groupe d'âges et par sexe	30
Tableau 2: Structure de la population par groupes d'âges et par sexe	30
Tableau 3: Taux et rythme d'urbanisation selon les différentes sources d'enquête	31
Tableau 4: Répartition de la population selon sexe et le milieu de résidence	31
Tableau 5 : répartition de la population selon sexe et la région	32
Tableau 6 : structure de la population par sexe et par région	33
Tableau 10 : Répartition de la population selon l'état matrimonial et la région (en %)	35
Tableau 11 : Répartition de la population selon la situation dans l'alphabétisation et le sexe (%)	35
Tableau 19 : Effectif des ménages par source d'enquête	40
Tableau 20 : Répartition des ménages suivant la région et le sexe du CM	41
Tableau 21 : Répartition des chefs de ménage selon le milieu résidence et le sexe	41
Tableau 22: Répartition des chefs de ménage selon la région et le sexe	42
Tableau 23 : Répartition (en %) des CM suivant l'âge et le sexe	43
Tableau 24 : Age moyen du CM selon le milieu de résidence et le sexe	43
Tableau 25 : Répartition des chefs de ménage selon l'état matrimonial	44
Tableau 26 : Répartition des CM suivant l'état matrimonial, le milieu de résidence et le sexe	44
Tableau 27 : Répartition des CM suivant l'état matrimonial et la région	45
Tableau 28 : Répartition des chefs de ménage selon la situation dans l'alphabétisation	45
Tableau 29 : Répartition des chefs de ménage selon le milieu de résidence et la situation dans l'alphabétisation (%)	46
Tableau 30 : Répartition des chefs de ménage par région et la situation dans l'alphabétisation	46
Tableau 31 : Répartition des CM suivant le niveau d'instruction et le sexe (en %)	47
Tableau 32 : Répartition des CM suivant le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe (en %)	47
Tableau 33 : Répartition des CM suivant le niveau d'instruction et la région (en %)	48
Tableau 34 : Répartition des chefs de ménage suivant la nature du handicap et le sexe (en %)	48
Tableau 35 : Répartition des chefs de ménage handicapés suivant la nature du handicap et le sexe (%)	49
Tableau 36 : Répartition des chefs de ménage handicapés suivant la nature du handicap et le milieu de résidence (en %)	49
Tableau 37 : Répartition des chefs de ménage suivant la nature du handicap et la région (en %)	50
Tableau 38 : Répartition des chefs de ménage suivant groupe socio-économique et le sexe (%)	50
Tableau 39 : Répartition des chefs de ménage suivant GSE et le milieu de résidence (en %)	51
Tableau 40 : Répartition des chefs de ménage suivant le GSE et la région (en %)	52
Tableau 41 : Répartition des ménages selon la taille	53
Tableau 42 : Taille moyenne des ménages selon le sexe du CM et le milieu de résidence	53
Tableau 43 : Taille moyenne des ménages selon le sexe du CM et la région	54
Tableau 44 : Taille moyenne des ménages selon le GSE du CM et le sexe	54
Tableau 45 : Taille moyenne des ménages selon le GSE du CM et le milieu de résidence	55
Tableau 46 : Taille moyenne des ménages selon le niveau d'instruction et le sexe du CM	55
Tableau 47 : Taille moyenne des ménages selon l'état matrimonial et le sexe du CM	55

Tableau 48 : Evolution des taux d'alphabétisation selon le genre et le milieu de résidence (15 ans et plus)	57
Tableau 49 : Tableau des taux bruts de scolarisation au primaire	59
Tableau 50 : Tableau des taux bruts de scolarisation au secondaire.....	60
Tableau 51 : Tableau des taux bruts de scolarisation au supérieur.....	61
Tableau 52 : Répartition (en %) des consultations médicales au cours des dernières semaines par type de praticien consulté	72
Tableau 53 : Répartition (%) des consultations médicales au cours des dernières semaines par type de praticien consulté	73
Tableau 54 : Répartition des ménages (en %) selon la zone de résidence et le milieu de résidence.....	79
Tableau 55 : Répartition des ménages (en %) selon la zone de résidence et la région de résidence.....	79
Tableau 56 : Répartition des ménages (en %) selon la zone de résidence et le groupe socio-économique du chef de ménage.....	80
Tableau 57 : Situation comparée 2005/2003 du statut d'occupation pour l'ensemble des ménages (en %)	81
Tableau 58 : Situation comparée 2005/2003 du statut d'occupation selon le milieu de résidence des ménages (en %)	81
Tableau 59 : Situation comparée 2005/2003 du statut d'occupation selon la région administrative de résidence des ménages (en %).....	83
Tableau 60 : Situation comparée 2005/2003 du statut d'occupation selon la taille du ménage (en %).....	84
Tableau 61 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation et le GSE en 2005	84
Tableau 62 : Situation comparée 2005/2003 du statut d'occupation selon le sexe du chef de ménage (%)	84
Tableau 63 : Répartition (en%) des ménages selon le type de bâtiment du logement principal et le milieu de résidence en 2005	85
Tableau 64 : Répartition (en%) des ménages selon le type de bâtiment du logement principal et la région de résidence en 2005.....	86
Tableau 65 : Répartition (en%) des ménages selon le type de bâtiment du logement principal et le GSE du chef de ménage	86
Tableau 66 : Répartition en % des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le toit en 2003 et 2005.....	87
Tableau 67 : Répartition des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le toit et selon le milieu de résidence en 2003 et 2005 (%)	87
Tableau 68 : Répartition des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le toit et selon la région administrative de résidence en 2003 et 2005 (%)	89
Tableau 69 : Répartition des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le toi et selon la taille du ménage en 2003 et 2005 (%)	90
Tableau 70 : Répartition en % des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le toit et selon le GSE en 2005	90
Tableau 71 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le toit et selon le sexe du chef de ménage 2003 et 2005.....	90
Tableau 72 : Répartition des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le mur en 2003 et 2005 (%).....	91
Tableau 73 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le mur et le milieu de résidence en 2003 et 2005	91

Tableau 74 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le mur et la région administrative de résidence en 2003 et 2005.....	93
Tableau 75 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le mur et la taille du ménage en 2003 et 2005.....	94
Tableau 76 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le mur et selon le GSE en 2005.....	94
Tableau 77 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le mur et selon le sexe du chef de ménage en 2003 et 2005	95
Tableau 78 : Taux brut d'activité de la population active.....	120
Tableau 79 : Taux net d'activité de la population active	121
Tableau 80 : Répartition en pourcentage de la population active occupée selon le niveau..	123
Tableau 81 : Répartition en pourcentage de la population active occupée par branches d'activités	124
Tableau 82 : répartition en pourcentage des actives occupées selon le genre et le milieu de résidence.....	125
Tableau 83 : structure en % des emplois occupés par régions.....	126
Tableau 84 : Situation matrimoniale et chômage en milieu urbain.....	128
Tableau 85 : Structure d'âge des deux types de chômeurs.....	129
Tableau 86 : Taux de chômage (en %) des chefs de ménage selon l'âge et le sexe	131
Tableau 87 : structure de la population économiquement à charge.....	132
Tableau 88 : structure de la population à charge suivant le genre	133
Tableau 89 : Niveau d'activité agricole des ménages	134

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution du taux de morbidité générale de 1994 à 2005.....	64
Graphique 2: Evolution du taux de morbidité par sexe	65
Graphique 3: Morbidité par région en 2003 et 2005.....	66
Graphique 4: Courbes des taux de morbidité par groupes d'âge en 2003 et 2005	66
Graphique 5: Morbidité selon les groupes socio économiques en 2005	67
Graphique 6: Evolution du taux de consultation selon le milieu de 1994 à 2005	68
Graphique 7: Consultation des formations sanitaires par région	68
Graphique 8: Evolution du taux de consultation des formations sanitaires par sexe	69
Graphique 9: Taux de consultation selon le GSE	70
Graphique 10: Evolution du taux consultation selon les groupes d'âge en 2003 et 2005.....	70
Graphique 11: Répartition des consultations selon le type de praticien en 2005	71
Graphique 12: Répartition des consultations par type de praticien en 1998, 2003 et 2005 ...	71
Graphique 13: Raisons de non consultations médicales selon le milieu	73
Graphique 14: Raisons de non consultations médicales par région	74
Graphique 15: Raisons de non consultations par GSE.....	75
Graphique 16: Raisons de non consultations par sexe	75
Graphique 17: Raisons de non consultations selon le type de maladie/blessure	76
Graphique 18 : Répartition des ménages selon le type de toilettes utilisé	96
Graphique 19 : Proportion des ménages qui utilisent la nature comme lieu d'aisance par région	97
Graphique 20: Répartition en % des ménages selon la qualité de l'eau de boisson.....	99
Graphique 21 : Répartition en % des ménages selon la source de l'eau de boisson	100
Graphique 22 : Proportion de ménages ayant accès à l'eau potable en 2003 et 2005.....	101
Graphique 23 : Proportion de ménages utilisant l'eau des barrages, rivières et lacs comme eau de boisson par région en 2005	102
Graphique 24 : Répartition des ménages selon la source d'énergie utilisée pour la cuisine	103
Graphique 25 : Répartition des ménages selon le mode d'éclairage utilisé	105
Graphique 26 : Proportion de ménages possédant le téléphone par région	106
Graphique 27 : Proportion de ménages possédant le téléphone par groupe socioéconomique	107
Graphique 28 : Evolution des indicateurs d'accès à l'eau.....	109
Graphique 29 : Indicateurs d'accès à l'eau par région administrative	109
Graphique 30 : Evolution de la proportion des ménages ayant accès à un centre de santé à moins de 30mn entre 2003 et 2005.....	110
Graphique 31 : Evolution de la proportion des ménages ayant accès à une école primaire à moins de 30mn entre 2003 et 2005 par région.....	112
Graphique 32 : Evolution de la proportion des ménages ayant accès à un établissement secondaire à moins de 30mn par région	113
Graphique 33 : Evolution de la proportion des ménages ayant accès à un marché de produits alimentaires à moins de 30mn entre 2003 et 2005 par région.....	114
Graphique 34 : Pyramide des âges de la population en âge de travailler.	116
Graphique 35 : Pyramide des âges de la population active	118
Graphique 36: Pyramide des âges de la population active occupée	122
Graphique 37 : Répartition de la population active occupée par secteur d'activité.....	123
Graphique 38 : Taux de chômage (en %) en fonction de la tranche d'âge	127

CHAPITRE 0 APERÇU METHODOLOGIQUE

0.1 PLAN DE SONDAGE

0.1.1 Structure de l'échantillon et bases de sondage

La structure générale de l'échantillon de l'enquête annuelle sur le questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être est similaire à celle des enquêtes prioritaires déjà réalisées par l'INSD. C'est une enquête par sondage à deux degrés :

Au Premier degré : l'unité primaire (UP) de sondage est la zone de dénombrement (ZD) issue du Recensement général de la population et de l'habitation de 1996 (RGPH 1996).

A ce niveau, la base de sondage est constituée de l'ensemble des zones de dénombrements (ZD) du RGPH effectué en 1996.

Au deuxième degré : l'unité secondaire (US) de sondage est le ménage.

La base de sondage est constituée de la liste des ménages établie lors de l'opération de ratissage ou énumération de chacune des unités primaires échantillons, juste avant la collecte des données.

Taille de l'échantillon

Pour déterminer la taille, on considère les 13 régions dont chacune est constituée éventuellement d'une partie urbaine (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et les autres villes au nombre de vingt-six (26)) et d'une partie rurale. Ensuite, partant d'une taille initiale voulue (500 ménages environ) par classe d'intérêt (groupes socio-économiques, régions), on aboutit en tenant compte des contraintes (notamment financières) à un échantillon représentatif de huit mille cinq cents (8500) ménages répartis dans quatre cent vingt cinq (425) zones de dénombrement. Le tableau ci – dessous résume la structure de l'échantillon.

Répartition de l'échantillon suivant les régions

Région	Nombre de Z.D échantillonnées		Nombre de ménages échantillonnés	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Hauts-Bassins	26	24	520	480
Cascades	5	8	100	160
Boucle du Mouhoun	6	38	120	760
Sahel	2	28	40	560
Est	3	28	60	560
Sud-Ouest	1	25	20	500
Centre-Nord	4	27	80	540
Centre-Ouest	8	24	160	480
Plateau central	0	19	0	380
Centre	63	6	1260	120
Centre-Sud	0	16	0	320
Nord	6	27	120	540
Centre-Est	6	25	120	500
Total	130	295	2600	5900

0.1.2 Tirage de l'échantillon

La procédure de tirage de l'échantillon est la suivante :

Le tirage au premier degré est effectué avec probabilité proportionnelle à la taille de chaque unité primaire prise dans sa région. Ainsi, 425 unités primaires ont été tirées à ce niveau.

Au second degré, Le contrôleur procède au tirage aléatoire de 24 ménages à probabilité égale dans chaque zone de dénombrement suivant la méthode de tirage systématique. Le questionnaire est administré à 20 ménages, tandis que les 4 autres constituent les ménages de remplacement.

Le tirage des unités secondaires est réalisé sur le terrain après énumération des ménages dans chaque zone de dénombrement échantillon.

0.2 ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DONNEES SUR LE TERRAIN

0.2.1 Cadre organisationnel de l'enquête

Pour la réalisation de l'enquête, il a été mis en place au niveau central une équipe technique qui a mené toute la réflexion de base et amendé les supports de collecte en occurrence le questionnaire unifié des indicateurs de base du bien - être (QUIBB). L'équipe a organisé le recrutement et animé la formation des agents contrôleurs et agents enquêteurs.

A l'issue de la formation, treize (13) équipes ont été constituées et envoyées sur le terrain pour la collecte des données. Chaque équipe a travaillé en étroite collaboration avec la Direction régionale de l'économie et du développement (DRED) sur le territoire couverte par celle – ci dans l'exécution de ses missions habituelles.

Ayant établi un plan prévisionnel et détaillé de ses déplacements à l'intérieur de la région, chaque équipe en déplacement laisse ses coordonnées à la DRED, de même qu'elle les communique au responsable de terrain, de manière à être facilement joignable.

Les équipes de terrain maintiennent un contact régulier avec le Bureau central de l'enquête pour tout problème d'ordre matériel, financier et technique. A ce niveau, les moyens de télécommunication que sont les cellulaires ont été très utilisés.

La collecte des données sur le terrain a essentiellement utilisé deux (02) types de questionnaires :

- la fiche d'énumération servant à identifier les ménages ;
- le Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB-BF 2005).

Le questionnaire ménage est le support principal de l'enquête dans lequel est consigné l'ensemble des informations recueillies. Il est organisé en sections qui sont décrites ainsi qu'il suit :

Section A : Informations sur l'entretien ;

Section B : Caractéristiques des membres du ménage ;

Section C : Éducation ;

Section D : Santé ;

Section E : Emploi ;

Section F : Avoirs du ménage ;

Section G : Logement et confort ;

Section I : Caractéristiques des enfants de moins de 5 ans

Pour les besoins de suivi des indicateurs sur la mortalité infanto – juvénile, un module complémentaire a été conçu et intégré au questionnaire. Ce module correspond à la Section H du questionnaire.

Le manuel de l'agent enquêteur, mis à la disposition de celui-ci, contient les définitions des concepts et les instructions qui le guident dans l'entretien et le remplissage correct du questionnaire.

Le manuel du contrôleur décrit les différentes tâches assignées à ce dernier.

0.2.1 Déroulement des opérations.

♦ *Formations des agents*

L'enquête pilote dont le but essentiel est de tester l'ensemble du dispositif de collecte et de traitement s'est déroulée du 29 avril au 10 mai 2005. Elle a également permis la formation des futurs contrôleurs.

La formation des agents enquêteurs pour l'enquête proprement dite s'est déroulée en deux phases.

La première a eu lieu du 1er au 19 mars 2005 et a permis de faire un test pour retenir les meilleurs participants au nombre de soixante cinq.

La deuxième apparue nécessaire du fait des besoins de renforcement des équipes sur le terrain, s'est déroulée du 29 avril au 9 mai 2005 et 65 enquêteurs ont été retenus.

♦ *Personnel de l'enquête*

La bonne exécution de l'enquête s'est appuyée sur la disponibilité d'un personnel à la hauteur du travail composé de :

Superviseurs : Ce sont les membres de l'équipe technique de l'enquête. Ils sont chargés d'organiser et de coordonner l'ensemble des activités de l'enquête. Les missions réalisées par ces derniers ont permis de pallier nombre de difficultés techniques et matérielles.

Contrôleurs : Ils ont la responsabilité de suivre et d'appuyer le travail des agents enquêteurs. Ils rendent compte aux superviseurs des différentes difficultés rencontrées sur le terrain et de l'état d'avancement de l'opération de collecte.

Agents enquêteurs : Ils sont chargés de la collecte des informations sur le terrain. Ils font des comptes rendus de leur travail aux contrôleurs qui en retour leur font des observations sur leur travail.

Cartographes : Ils appuient les contrôleurs et les enquêteurs dans l'identification des zones de dénombrement.

Agents de scannage : Ils sont chargés de la saisie par lecture optique. Le scannage s'est effectué parallèlement à la collecte. Ces agents ont été sous le contrôle et la supervision de contrôleurs de saisie et de superviseurs de saisie.

Chauffeurs : ils facilitent le déplacement des équipes de collecte et des superviseurs.

Avant le travail de terrain, les enquêteurs et les contrôleurs sont d'abord formés. A la suite de ces formations, des tests sont organisés pour retenir les meilleurs de ces derniers afin de constituer les équipes d'enquête.

♦ *Matériel d'enquête*

La réalisation de cette série d'enquêtes nécessite pour chaque année le matériel suivant :

- les fournitures nécessaires pour la formation des contrôleurs et des agents enquêteurs (rames de papier, critères, gommes, bics, crayons, bloc note, etc.)
- les fournitures nécessaires pour la collecte de l'information (bics, critères, gommes, chemises à sangle, sacs, torches etc.)
- le matériel nécessaire pour le déplacement du personnel d'enquête (véhicules tout terrain pour les superviseurs et les équipes d'enquêteurs, mobylettes pour les enquêteurs).

♦ *Collecte des données*

La phase de collecte a commencé le 15 août 2005 pour s'achever le 15 octobre 2005 soit une durée de 2 mois.

Pour la collecte, treize équipes ont été mises en place pour assurer le travail. Chaque équipe était constituée d'un contrôleur (responsable de l'équipe), de cinq enquêteurs (chargé de collecter l'information) et d'un chauffeur (qui assure le déplacement de l'équipe).

La répartition des équipes au niveau national, a tenu compte des 13 régions administratives dans lesquelles on affecte au moins une équipe.

Durant la collecte, les équipes ayant terminé la collecte dans leurs zones ont été déployées vers d'autres zones pour porter appui à celles qui sont en retard.

♦ *Difficultés rencontrées*

L'un des gros problèmes rencontrés dans la phase de terrain est celui des véhicules : la mise en disponibilité par la location s'est avérée de prime à bord inefficace. La vétusté de certains véhicules a entraîné un ralentissement du rythme de la collecte. Le deuxième gros problème

de cette enquête ayant contribué au ralentissement de la collecte est la paie des agents. Certains contrôleurs ont été obligés de se rendre à Ouagadougou pour résoudre ce problème.

Les autres difficultés rencontrées se réfèrent essentiellement au terrain : problème de logement, manque d'interprètes et absence de sensibilisation dans certaines localités.

Malgré les dispositions administratives prises par les autorités pour informer la population de l'enquête, certains ménages ne sont pas toujours disposés à recevoir les équipes de collecte.

0.3 TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNÉES

0.3.1 Cadre organisationnel du traitement de l'enquête

Les données sont saisies par lecture optique (scannage) des questionnaires sur des micro – ordinateurs de l'INSD. La saisie s'effectue concomitamment avec la collecte, ce qui permet à l'équipe de traitement d'attirer immédiatement l'attention des équipes sur les erreurs de remplissage constatées. En plus de sa célérité, la lecture par scanner est plus directe et évite la double saisie, et l'intégrité des données est davantage conservée.

0.3.2 Vérification

Elle consiste en un contrôle d'exhaustivité des questionnaires saisis et des variables ensuite. En plus de la première vérification qui a lieu sur le terrain, on repasse systématiquement un programme de validation des questionnaires qui, dans des rares cas sont renvoyés aux équipes de terrain pour correction.

0.3.3 Apurement

Cet exercice est une succession de procédures qui permet d'établir les cohérences à l'intérieur d'une section, voire d'une section à l'autre. Un contrôle à priori sur des variables à partir des règles et spécifications lors de la saisie a été réalisé et a permis de corriger des erreurs dans l'analyse. Le travail d'apurement s'est également poursuivi lors de la phase d'analyse.

0.4 ANALYSE DES RESULTATS

0.4.1 Cadre organisationnel de l'analyse des données

Les données disponibles sont ensuite analysées. Les termes de référence pour l'analyse des résultats de l'enquête ont été rédigés à l'endroit des analystes et un groupe retenu pour prendre en charge l'activité. Le groupe d'analystes a procédé à l'organisation du travail par :

- ◆ la répartition et l'attribution des thèmes d'analyse à ses membres ;
- ◆ des rencontres pour faire le point sur l'état d'avancement des travaux et éventuellement des difficultés rencontrées dans l'analyse ;
- ◆ L'établissement d'un échéancier au dépôt du draft des travaux.

0.4.2 Déroulement de l'analyse

Une fois les thèmes spécifiés et un plan d'analyse disponible, les analystes par groupe se sont répartis les thèmes selon leur domaine de compétence ou d'intérêt.

De prime abord, chacun des analystes a pu disposer d'un lot de tableaux pour entamer l'analyse thématique qui lui est confiée. Les équipes ont ensuite commencé l'analyse des données et des rencontres régulières permettaient de faire le point sur l'avancement des travaux. Cependant, au regard des multiples sollicitations auxquelles étaient soumises les analystes, le souci de la recherche de célérité a amené ceux-ci à travailler en atelier pour se consacrer entièrement à l'analyse.

0.5 PRINCIPAUX CONCEPTS ET DEFINITIONS RETENUS DANS L'EA/QUIBB 2005

Cette liste ne retiendra que les concepts et définitions transversaux ou généraux. Ceux spécifiques à chaque thème en seront directement rattachés.

Les notes de bas de page sont utilisées lorsque cela est opportun.

0.5.1 Ménage et chef de ménage (CM)

Le ménage est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage (CM).

0.5.2 Les groupes socio-économiques

Le groupe socio-économique se définit par rapport à l'activité principale du chef de ménage. Dans la présente étude, les groupes suivants ont été retenus :

- *Salariés du public* : salariés du service public ou parapublic ;
- *Salariés du privé structuré* : salariés du secteur privé structuré ;
- *Indépendants ou employeurs non agricoles* : travailleurs à son propre compte ou est employeur dans un secteur d'activité non agricole ;
- *Aides familiaux bénévoles et apprentis* : aides familiaux bénévoles ou apprentis ;
- *Agriculteurs de coton* : cultivateurs de coton ;
- *Autres agriculteurs* : cultivateurs de tout produit autre que le coton ;
- *Chefs de ménage inactifs* : inactifs (retraités, rentiers ou inactifs) ;
- *Salariés du privé non structuré* : salariés du secteur privé non structuré (informel et inorganisé) ;
- *Chômeurs* : chômeurs.

0.5.3 Eau et assainissement

- *L'accès à l'eau* est défini pour les ménages qui ont une source d'approvisionnement à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.
- *La source d'approvisionnement en eau potable* s'applique aux ménages buvant l'eau provenant de robinets ou de puits protégés

0.5.4 Emploi

La population d'un pays se décompose en plusieurs catégories du point de vue de l'emploi. Elle est composée de personnes en âge de travailler et de personnes n'ayant pas l'âge de travailler. On a les décompositions suivantes :

Population totale = Population active + Population inactive

Population active = Population active occupée + Population au chômage.

La population en âge de travailler est constituée des personnes des deux sexes ayant un âge compris entre 15 et 64 ans. Les personnes exerçant des activités économiques et dont l'âge n'est pas comprise dans cette fourchette ne sont pas considérées.

La population active représente l'offre de travail présente sur le marché du travail dans un pays donné. Elle regroupe l'ensemble des personnes résidentes, en âge de travailler (de 15 à 64 ans), déclarant exercer ou chercher à exercer une activité professionnelle rémunérée. Elle inclut deux composantes: la population active occupée, c'est-à-dire les personnes qui ont effectivement un emploi, et les chômeurs.

La population inactive est composée de toutes les personnes qui ne sont ni employées ni à la recherche d'un emploi. La population inactive est composée des élèves et étudiants, des personnes au foyer et des autres inactifs.

La population économiquement à charge est constituée des personnes inactives (élèves/étudiants, personnes au foyer) et des personnes n'étant pas en âge de travailler.

Les chômeurs représentent l'ensemble des personnes en âge de travailler sans emploi, disponibles pour travailler et qui sont effectivement à la recherche d'un emploi, si l'on considère la définition au sens strict du Bureau International du Travail. Toutefois, dans un pays comme le Burkina Faso, où les modes de recherche de l'emploi relèvent surtout de démarches informelles (recommandations de parents ou de proches), en appliquant cette définition, le phénomène de chômage peut être sous estimé. On adoptera aussi une autre définition plus souple qui permet de capter les chômeurs dits découragés. Il s'agit de l'ensemble des personnes qui sont sans emploi et qui sont disponibles à en occuper si elles en trouvaient.

Le sous-emploi concerne les personnes qui ont travaillé au cours des sept jours qui ont précédé l'enquête et qui sont prêts à prendre un travail supplémentaire.

Le taux brut d'activité (TBA) est le rapport entre la population active et la population résidente totale.

Le taux net d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler (15 à 64 ans).

0.5.5 Education et instruction

Le taux d'alphabétisation est le pourcentage des individus âgés de 15 ans et plus qui savent lire et écrire dans une langue quelconque

Les estimations pour l'école primaire se rapportent aux enfants âgés de 7 à 12 ans.

L'accès à l'école primaire est défini pour les enfants vivant dans des ménages situés à moins de 30 minutes d'une école primaire quel que soit le mode de transport utilisé ;

Le taux de fréquentation (taux net de scolarisation) au primaire est le rapport du nombre d'enfants âgés de 7 à 12 ans fréquentant l'école primaire au moment de l'enquête sur le nombre total d'enfants de 7 à 12 ans ;

Le taux brut de scolarisation au primaire est le rapport (en pourcentage) du nombre d'enfants (tout âge confondu) fréquentant l'école primaire au moment de l'enquête sur le nombre d'enfants âgés de 7 à 12 ans ;

La satisfaction par rapport à l'école primaire concerne les enfants actuellement à l'école primaire et qui n'ont cité aucun problème.

Les estimations pour l'école secondaire se rapportent aux enfants âgés de 13 à 19 ans.

L'accès au secondaire est défini pour les enfants vivant dans des ménages situés à moins de 30 minutes d'une école secondaire quel que soit le mode de transport utilisé ;

Le taux de fréquentation (taux net de scolarisation) au secondaire est le rapport du nombre d'enfants âgés de 13 à 19 ans fréquentant l'école secondaire au moment de l'enquête sur le nombre total d'enfants de 13 à 19 ans ;

Le taux brut de scolarisation au secondaire est le rapport (en pourcentage) du nombre d'enfants (tout âge confondu) fréquentant l'école secondaire au moment de l'enquête sur le nombre d'enfants âgés de 13 à 19 ans.

Les estimations pour l'enseignement supérieur se rapportent aux personnes âgées de 20 à 24 ans.

Le taux brut de scolarisation au supérieur est le rapport (en pourcentage) du nombre de personnes (tout âge confondu) fréquentant l'enseignement supérieur au moment de l'enquête sur le nombre de personnes âgées de 20 à 24 ans.

0.5.6 Santé et nutrition

L'accès à la santé est défini pour les personnes vivant dans des ménages disposant d'un établissement de santé à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.

Les besoins en santé concernent les personnes qui ont été malades ou blessées au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête.

L'utilisation des soins de santé concerne les personnes qui ont consulté le personnel de santé au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête que ce soit pour raison de maladie ou pas.

La satisfaction par rapport aux soins de santé concernant les soins de santé concerne les personnes qui ont consulté le personnel de santé au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête et qui n'ont cité aucun problème.

Le retard de croissance concerne des enfants trop petits en taille par rapport à leur âge. Leur taille-pour-âge se situe à plus de deux écarts type en dessous du standard taille-pour-âge de la population de référence du National Center of Health Statistics (NCHS).

L'émaciation concerne des enfants trop maigres par rapport à leur taille. Leur poids-pour-taille se situe à plus de deux écarts type en dessous du standard poids-pour-taille de la population de référence du NCHS.

L'insuffisance pondérale concerne des enfants trop maigres par rapport à leur âge. Leur poids-pour-âge se situe à plus de deux écarts type en dessous du standard poids-pour-âge de la population de référence du NCHS.

RESUME

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

L'enquête QUIBB 2005 estime la population à environ 11 849 520 habitants dont 51,1% de sexe féminin contre 48,9% d'hommes. Le rapport de masculinité se situe donc à 96 hommes pour 100 femmes.

Cette population est essentiellement jeune en témoigne la proportion de 45,3% d'individus de moins de 15 ans. L'âge moyen de la population est estimé à 21,8 ans et 50% de cette population a au plus 16 ans. La charge sociale des personnes potentiellement actives est élevée puisque le rapport de dépendance se situe à 96%.

Les régions administratives les plus peuplées sont celles de la Boucle du Mouhoun (10,2%), des Hauts Bassins (10,2%) et du Centre (9,3%). Les moins peuplées sont celles des Cascades (3,5%), du Sud – Ouest (5,1%) et du Centre – Sud (5,6%).

Concernant l'état matrimonial, les résultats de l'enquête révèlent que 36,3% de la population de plus de 12 ans est célibataire. Plus de la moitié de la population (57,5%) vivent en union libre. Les monogames constituent 35,1% de la population en âge de se marier tandis que les polygames représentent 22,4%. Quant aux célibataires, ils sont environ 36,3% de ladite population.

Le taux d'alphabétisation de la population de 10 ans et plus se situe à 25,7% soit une hausse par rapport à 2003 (21,8%). Par rapport aux normes internationales (population de 15 ans et plus), ce taux se situe à 23,6%. L'analphabétisme touche beaucoup plus les femmes que les hommes. Le milieu rural est également défavorisé par rapport au milieu urbain en matière d'alphabétisation (16,9% contre 61,7%).

A l'exception des régions du Centre et des Hauts Bassins (sans doute à cause du fait qu'elles hébergent les deux plus grandes villes du pays), la proportion des individus n'ayant aucun niveau d'instruction dans les différentes régions atteint 70%. Ce manque d'instruction est surtout prononcé dans la population vivant dans un ménage de chef agriculteur.

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

A l'instar des populations, les ménages burkinabè sont essentiellement ruraux (79%). Ils se répartissent inégalement suivant les régions administratives. Ainsi, les régions du Centre, des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun concentrent les plus grands nombres de ménages (respectivement 11,5%, 11,3% et 10%).

Les résultats de l'enquête montrent que les chefs de ménages sont majoritairement de sexe masculin (89,4% contre 10,6% de femmes). Cette discrimination au niveau national apparaît également dans l'ensemble des régions administratives et dans les milieux de résidence.

En moyenne, les femmes chefs de ménages sont âgées de 48,1 ans. Chez les hommes, l'âge moyen se situe à 44,8 ans et reste important en milieu rural (45,1 ans) qu'en milieu urbain (41,6 ans).

Dans l'ensemble, les chefs de ménages sont essentiellement monogames (59%) ou polygames (27,8%). Suivant le genre, il apparaît une différenciation puisque l'état matrimonial dominant « veuve (51,8%) ». Au niveau des hommes, les monogames sont majoritaires (64,6%).

La situation de l'alphabétisation est meilleure au niveau des chefs de ménages Hommes comparativement aux femmes. En effet, 25,7% de ces derniers âgés de plus de 10 ans sont alphabétisés. Chez les femmes, cette proportion est de 16,8%. Au niveau des régions

administratives, c'est le Centre qui a le taux le plus élevé (58,3%). Dans les autres régions, le taux d'alphabétisation est en dessous de 30%.

Les données de l'enquête montrent que les chefs de ménages sont dans l'ensemble aptes physiquement. En effet, seulement 4% de ces derniers souffrent d'un handicap (moteur, manchot, visuel etc.).

L'agriculture reste l'activité prédominante des chefs de ménages. En effet, 72% de ceux – ci exercent dans cette activité. Les chefs de ménage salariés (public, privé et secteur informel) représentent 8,6%.

EDUCATION

Le taux d'alphabétisation est de 23,6% et connaît une disparité entre milieu de résidence et genre. En effet, 59% de la population urbaine est alphabétisée contre 14,5% dans les campagnes. Suivant le genre, 16,6% des femmes sont alphabétisées contre pratiquement le double chez les hommes.

Au niveau des régions administratives, seules celles renfermant les grands centres urbains (Ouagadougou, Bobo Dioulasso et Koudougou) ont un niveau d'alphabétisation supérieur à la moyenne nationale (respectivement 61,6%, 29% et 23,3%).

Lorsqu'on s'intéresse aux groupes socio – économiques, il apparaît que les agriculteurs et les aides familiaux sont les moins alphabétisés avec des taux d'alphabétisation en deçà de 18%. Chez les salariés du public et du privé, le taux d'alphabétisation est supérieur à 75%.

Le taux brut de scolarisation au primaire est de 55,5% avec une discrimination en faveur des garçons (60,4% contre 50,1% pour les femmes). Les régions du Centre, des Hauts Bassins, du Centre – Ouest et du Nord sont les mieux nanties avec des taux de scolarisation au primaire de plus de 60%.

Le taux brut de scolarisation au secondaire est faible et se situe à 19%. A ce niveau également, la discrimination suivant le genre existe même si elle est moindre. Les écarts entre les deux sexes sont de l'ordre de 3 points. Dans les villes, le taux brut de scolarisation au secondaire est 7 fois supérieur à celui des campagnes. Les meilleurs taux de scolarisation au secondaire apparaissent dans les régions qui détenaient les taux de scolarisation au primaire les plus élevés.

La scolarisation au supérieur est exclusivement urbaine et concerne essentiellement les deux grandes villes du pays. Toutefois, ce taux demeure faible et se situe à 3,8%. Les taux en milieu urbain sont trois fois supérieurs à ceux du niveau national avec notamment 18,3% dans le Centre et 2% dans les Hauts Bassins.

SANTE ET NUTRITION¹

Le taux de morbidité est de 10,9% soit pratiquement le double de celui de 2003. Le niveau de cet indicateur est surtout le fait du milieu rural. Suivant le genre, l'on observe un niveau légèrement plus élevé chez les femmes (11,2% contre 10,6% chez les hommes).

Au niveau des régions administratives, le taux le plus faible est observé dans le Plateau central (5,8%) et les plus élevés sont constatés dans le Sud – Ouest (14,5%) et le Centre (14,1%).

¹ Les indicateurs sur la morbidité ont la spécificité qu'il faut avoir à l'esprit. Les pauvres ont tendance à sous déclarer leur état de santé.

La catégorie socio – professionnelle la plus touchée est celle des salariés du secteur informel (19,2%). Les agriculteurs de cotons sont les moins touchés avec un taux de morbidité de 9% qui est en dessous de la moyenne nationale. Dans tous les cas, la proportion de malades au sein de la population est importante quelque soit la catégorie socio – professionnelle considérée.

Le taux de consultation est plus élevé dans le milieu urbain que dans le rural. Au niveau des régions administratives, le taux le plus élevé est constaté dans le Centre – Ouest suivi du Centre, des Cascades et du Nord.

Suivant le genre, il apparaît que les femmes consultent beaucoup plus les centres de santé par rapport aux hommes. Tous sexes confondus, l'on note que ce sont les salariés (formel ou informel) qui ont le taux de consultation le plus élevé.

Lorsque la décision de consultation est prise, les populations se dirigent prioritairement vers les CSPS. Les CHR et CHN sont surtout utilisés en milieu urbain (Centre et Hauts Bassins) tandis que les ruraux se dirigent essentiellement vers les marabouts et les guérisseurs et ce surtout dans les régions du Sahel, de l'Est, des Cascades et du Sud – ouest.

Lorsque les populations refusent de se faire consultés, la principale raison avancée est l'absence de besoins de soins suivie du coût estimé élevé des soins. L'absence de besoin de soins est surtout évoquée dans les régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Dans le Centre – Ouest, le Plateau central, le Centre – est et le Centre – sud c'est surtout le coût des prestation qui démotive les populations à se faire consulter.

De façon générales, les principaux maux qui incitent les populations à se faire consulter sont les accidents et les problèmes de peaux.

Concernant la nutrition des enfants, il apparaît que l'insuffisance pondérale touche 46,1% de ceux – ci. Cette situation est beaucoup plus prononcée dans le milieu rural et dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et du Nord.

Le retard de croissance touche 51,3% des enfants dont 54% dans les campagnes et 34,6% dans les villes. Les régions du Sahel et de la Boucle du Mouhoun sont encore les plus affectées.

S'agissant de l'émaciation, l'on note que le quart des enfants sont touchés dont 18,8 en milieu rural et 15,9% en milieu urbain. Le Sahel, le Centre – Nord et le Nord occupent les premières places en terme de proportion d'enfant victimes de l'émaciation.

Pour chacun des trois indicateurs, l'on note que les enfants les plus touchés sont ceux issus de ménage dont le chef est agriculteurs.

LOGEMENT ET ASSAINISSEMENT

Dans l'ensemble, seulement 23,8% des ménages résident en zone lotie. Cette proportion assez faible est concentrée surtout dans le Centre et les Hauts Bassins. En effet, à l'exception de ces deux régions, dans les autres la proportion de ménages vivant dans les zones loties est inférieure à 30%. De plus, cette zone de résidence est surtout l'apanage des ménages dont le chef est salarié. La discrimination suivant le sexe est à l'avantage des femmes puisque la proportion de ménage dirigés par des femmes et vivant dans une zone lotie est de 34,1% contre 22,6% pour les hommes.

Ces logements sont essentiellement de type traditionnel (46,3%) ou des maisons simples (39,9%). Les toits sont majoritairement tôles métalliques (45,7%) et les murs sont faits à base de terre ou de briques en terre (80,6%).

Dans l'ensemble et quelque soit la zone de résidence, les ménages sont en général propriétaires de leur logement (85,4%). Ce constat est valable quelque soit le milieu ou la région administrative de résidence des ménages. Ce constat est valable également au niveau des catégories socio – professionnelle excepté celle des salariés du public ou du privé informel.

Le lieu d'aisance le plus utilisé dans le pays est la nature (63,5%). Ce taux est surtout le fait du milieu rural. En effet, dans ce dernier milieu, 78,4% des ménages utilisent la nature comme lieu d'aisance. Dans les villes, les populations recourent majoritairement aux latrines ordinaires (69,8%).

Pour l'évacuation des ordures, 22,9% des ménages préfèrent constituer des tas d'immondices ou jeter les ordures à l'intérieur des habitations. Cependant dans les villes, une proportion considérable de ménages (37,6%) utilise les poubelles comme mode d'évacuation des ordures. La Boucle du Mouhoun et le Sahel sont les principales régions privilégiant les tas d'immondices comme mode d'évacuation des ordures.

Pour l'approvisionnement en eau, 74% des ménages ont accès à l'eau potable. L'eau courante distribuée par l'ONEA profite à 23,8% des ménages principalement à travers les fontaines publiques. Dans les villes, cette proportion est estimée à 80,8%.

Le bois à brûler reste le combustible le plus utilisé dans le pays (90,7%). Lorsqu'il est utilisé, c'est seulement dans 12,2% que sa consommation se fait via un foyer amélioré. Malgré les campagnes de sensibilisation, le gaz reste très peu utilisé (4,8% des ménages).

Pour l'éclairage des ménages, le pétrole est de loin le plus utilisé surtout dans le milieu rural (73,3%). L'électricité produite et distribuée par la SONABEL est surtout utilisée en milieu urbain (55,9% des ménages urbains).

ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

L'accès à un service social est défini pour les ménages qui mettent moins de trente minutes pour se bénéficier de ce service.

Pour l'ensemble du pays, presque neuf dixième des ménages ont accès à une source d'eau quelle que soit la qualité de cette dernière. Pour l'eau potable, la proportion de ménages ayant accès est de 74%.

Dans le milieu rural, la proportion de ménages ayant accès à l'eau se situe à 86,3% contre 98,2% dans les villes.

Dans les régions administratives, subsiste une parfaite discrimination en matière d'accès à l'eau potable. La Boucle du Mouhoun par exemple à un taux d'accès de 55,3% nettement en dessous de la moyenne nationale alors que 98% des ménages du Centre mettent moins de trente minutes pour s'approvisionner en eau potable.

En dehors des régions du Centre, des Hauts Bassins et des Cascades où au moins trois ménages sur cinq ont accès à un centre de santé, moins de 40% des ménages des autres régions y ont accès. Dans l'ensemble des régions des régions (excepté le Centre – est, le Nord et la Boucle du Mouhoun), la situation de l'accès à la santé s'est améliorée par rapport à 2003.

L'accès à l'école primaire se situe à 65,9% et s'est amélioré par rapport à 2003 de 3,6%. Dans des régions comme le Centre – nord (40,9%), le Centre – est (46%) et le Sahel (46,7%), la situation de l'accès à l'école primaire la plus proche est critique par rapport aux autres

régions. Pour l'école secondaire, moins de 20% des ménages arrivent à s'y rendre à moins d'une demi heure.

Dans l'ensemble, 55,4% des ménages ont accès à un marché de produits alimentaires et 38,2% au transport public. Toutefois, une discrimination prononcée apparaît lorsque l'on s'intéresse aux milieux de résidence. En effet, dans les villes, 80% des ménages mettent moins de trente minutes pour accéder à un marché de produits alimentaires contre 48,6% dans les campagnes.

POPULATION ACTIVE ET ACTIVITES ECONOMIQUES

La population en âge de travailler représente 51,8% de la population totale dont 46,2% d'homme et 53,8% de femmes. Cette population est très jeune car les personnes de plus de quarante cinq ans ne représentent que 13,3% de celle – ci. Cette population est composée de personnes actives (89,1%) et de personnes inactives (10,9%).

La population active comprend 51,7% de femmes et 48,3% d'hommes. Elle est très jeune (49,8% des actifs ont moins de 30 ans.) aussi bien dans les villes que dans les campagnes.

Dans les régions, l'on note des proportions beaucoup plus importantes d'actifs que d'actives dans les Hauts Bassins, la Boucle du Mouhoun, le Sahel et le Centre. Mais dans l'ensemble des régions, il apparaît que la majorité des personnes actives est sans niveau d'instruction.

Cette population active est constituée essentiellement de personnes occupées (96%). La proportion de personnes en chômage est donc de 4% avec une disparité suivant le milieu de résidence. En effet, le taux de chômage se situe à 1,1% dans les campagnes et à 18,2% dans les villes.

Les régions du Centre et de la Boucle du Mouhoun ont les taux de chômage les plus élevés avec respectivement 18,8% et 9,6%. Dans le Centre, 47,9% des chômeurs sont en quête de leur premier emploi.

Au niveau national, le taux brut d'activité est de 45,5% contre un taux net de 89,1%. La population active occupée réside à 85,6% dans le milieu rural et est essentiellement non instruite (80%).

Les personnes occupées exercent majoritairement dans le secteur primaire (84,4%). Le secteur tertiaire quant à lui mobilise 12,5% de la population active occupée et le secteur secondaire 3,1%.

Les résultats de l'enquête montrent que seulement 3,2% déclarent avoir droit à la retraite. Cette situation est surtout marquée au niveau des travailleurs du secteur primaire (0,2% ont droit à une retraite).

Le chômage dans le pays frappe surtout les jeunes et a un visage féminin (26,3% contre 12,3% de chômeurs).

Le taux de dépendance représentant le nombre moyen de personnes à charge d'un actif occupé est de 1,3. Cette situation est liée à l'extrême jeunesse de la population car en effet 81,7% de la population économiquement à charge à moins de 15 ans.

Contrairement aux ménages ruraux, les ménages urbains s'adonnent moins à l'activité agricole. En effet, le taux d'occupation agricole des ménages urbains est de 28,8% contre 96% dans les campagnes. L'activité d'élevage est également beaucoup plus pratiquée dans les campagnes. Mais dans l'ensemble, 67,6% des ménages sont éleveurs (dispose au moins d'un animal). Naturellement, la région du Sahel se dégage comme la principale zone d'élevage (90,5% des ménages sont éleveurs).

AVOIRS DES MENAGES

Au Burkina Faso, la majorité des ménages sont propriétaire de leur logement. Les locataires résident essentiellement dans les villes (36%). Les chefs de ménage de sexe masculin sont majoritairement propriétaire du logement par rapport aux femmes (87% contre 72%).

Parmi les biens possédés par les ménages, l'on peut citer la terre dont 21% des ménages ont ressenti une augmentation dans leur superficie par rapport à 2004. Toutefois, la proportion de ménages disposant de terres est en baisse par rapport à 2003.

Dans les villes, 60% des ménages disposent de mobylette et 72,4% de bicyclette. Dans les campagnes, l'on note que 85,1% des ménages ruraux possèdent une bicyclette au moins.

Même si l'agriculture est demeurée l'activité principale dans le pays entre 2003 et 2005, la proportion de ménages disposant de charrue/ charrette a connu une baisse. Dans les régions où l'indicateur a connu une augmentation, la valeur maximale est de 63% (Plateau Central).

La radio est majoritairement utilisée par les ménages dans les Cascades (89% des ménages) et la télévision par ceux résidant dans le Centre (45% des ménages). La proportion de ménages disposant de télévision dans cette dernière région est en hausse par rapport à 2003 (31%).

CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

Cette section porte sur le profil de la population burkinabé. Il s'agit d'analyser cette population, en mettant en exergue les changements survenus dans l'espace et le temps, concernant les paramètres démographiques et socio-économiques que sont l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le niveau d'instruction et GSE. L'analyse spatiale se fera au niveau national, selon le milieu de résidence (urbain/rural) et selon la région administrative.

1.1 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Les caractéristiques démographiques sont décrites ici à travers la structure par âge et sexe, ainsi que l'état matrimonial. Les indicateurs utilisés sont le rapport de masculinité, l'âge médian et le rapport de dépendance. D'un point de vue spatial, l'analyse se fait au niveau du milieu de résidence (urbain/rural) et des régions administratives.

1.1.1 Structure par âge et sexe de la population

1.1.1.1 Population totale

L'enquête QUIBB de 2005 estime la population à environ 11 849 520 habitants. Cette population s'est accrue de 4,1% par rapport aux estimations faites lors de l'EBCVM 2003. Dans sa composition, la population comprend légèrement plus de femmes que d'hommes, soit 51,1% contre 48,9%. Le rapport de masculinité² est de 96 hommes pour 100 femmes. Il faut souligner que la tendance généralement observée est de 52% en ce qui concerne la proportion de femmes dans la population.

Tableau 0: Répartition de la population selon le milieu de résidence et le sexe

Sexe		Milieu de résidence		Total
		Rural	Urbain	
Homme	%	48,7	50	48,9
Femme	%	51,3	50,0	51,1
Ensemble	%	100	100	100

La population du Burkina Faso est essentiellement jeune. En effet, l'enquête révèle que 45,3% de la population a moins de 15 ans alors que seulement 3,6% à 65ans et plus. Par ailleurs l'âge moyen de la population est estimé à 21,8 ans alors que 50% de la population a au plus 16 (âge médian). L'importance numérique des jeunes et des personnes âgées détermine au Burkina Faso un rapport de dépendance³ de 96%, indicateur qui traduit la charge sociale que ces derniers représentent pour les personnes potentiellement actives (qui représentent 51% de la population).

² Rapport de masculinité : c'est le rapport de la population masculine à la population féminine. Il mesure le déséquilibre de population entre les sexes.

³ Rapport de dépendance des âges : c'est le rapport de la population de 0-14 ans et 65 ans et plus, à la population de 15-64 ans. Il mesure la charge potentielle supplémentaire de la population productrice de biens et services

Tableau 1: Répartition de la population par groupe d'âges et par sexe

Groupe d'âge	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
0-4 ans	20,1	19,1	19,6
5-9	13,9	12,4	13,1
10-14	13,7	11,6	12,7
15-19	10,8	10,3	10,6
20-24	7,2	9,4	8,3
25-29	6,4	8,2	7,3
30-34	5,4	6,3	5,9
35-39	4,7	5,1	4,9
40-44	4,0	4,2	4,1
45-49	2,9	3,5	3,2
50-54	2,7	2,9	2,8
55-59	2,2	2,1	2,1
60-64	1,9	1,8	1,8
65 et +	4,0	3,2	3,6
Total	100	100	100

On remarque une prédominance des hommes entre 0 et 19 ans qui s'inverse à partir de 20 ans au profit des femmes jusqu'à 54 ans. Ce déficit d'hommes entre 20 et 54 ans s'explique généralement par la forte émigration masculine que connaît le pays. A partir de 55 ans les proportions d'hommes tendent à nouveau à être plus importante que celles des femmes.

Tableau 2: Structure de la population par groupes d'âges et par sexe

Groupe d'âge	Sexe		Total
	Homme	Femme	
0-4 ans	50,2	49,8	100
5-9	51,8	48,2	100
10-14	53,0	47,0	100
15-19	50,1	49,9	100
20-24	42,2	57,8	100
25-29	42,8	57,2	100
30-34	45,1	54,9	100
35-39	46,8	53,2	100
40-44	47,7	52,3	100
45-49	44,8	55,2	100
50-54	47,3	52,7	100
55-59	50,6	49,4	100
60-64	49,8	50,2	100
65 et +	54,6	45,4	100
Total	48,9	51,1	100

1.1.1.2 Milieu de résidence

Le milieu urbain concerne les villes telles que définies au dernier recensement général de la population⁴ et se compose de 18 localités classées en deux groupes : le groupe de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et celui des "Autres villes" composé des 16 autres localités. Depuis lors, le nombre de localités retenues comme villes n'a pas changé.

La population burkinabé se répartit, selon le milieu de résidence, comme suit : 2 047 477 personnes en milieu urbain et 9 802 043 en milieu rural soit respectivement 17,3% et 82,7% du total. Le taux d'urbanisation (proportion de la population urbaine) se situe donc à 17,3%. Ce taux est légèrement inférieur à celui observé en 2003 et qui étaient de 18,2%. Cet écart pourrait être imputable aux erreurs de sondage. De fait, on note un accroissement continu de la population urbaine depuis 1985.

Tableau 3: Taux et rythme d'urbanisation selon les différentes sources d'enquête

Opération	Recensement 1985	EP 1994	EP 1998	EBCVM 2003	QUIBB 2005
Taux d'urbanisation	12,7	16,2	16,6	18,2	17,3
Rythme d'urbanisation		21,6%	2,4%	8,8%	-5,2%
Rythme annuel d'urbanisation		2,2%	0,5%	1,5%	-1,7%

En milieu urbain on note une parité homme - femme avec un rapport de masculinité égale à 1. Par contre, le rapport de masculinité est de 95 hommes pour 100 femmes en milieu rural. Ces légers déficits masculins (en milieu rural) se justifient essentiellement par l'exode rural d'un plus grand nombre de migrants masculins vers les centres urbains et de l'émigration des jeunes gens vers les pays étrangers.

Tableau 4: Répartition de la population selon sexe et le milieu de résidence

Sexe		Milieu de résidence		
		Rural	Urbain	Total
Homme	%	48,7	50,0	48,9
Femme	%	51,3	50,0	51,1
Ensemble	%	100	100	100

En milieu urbain, la population est relativement plus âgée qu'en milieu rural. L'âge moyen est de 21 ans milieu rural contre 23 ans en milieu urbain. En ce qui concerne la structure par âge et par sexe, en milieu rural celle-ci se rapproche beaucoup de celle de l'ensemble du pays à cause de son poids démographique. C'est-à-dire, une supériorité numérique masculine entre 0 et 19 ans, puis à 55 ans et plus. La structure est tout à fait différente en milieu urbain. C'est surtout aux âges actifs que l'on observe une supériorité numérique masculine précisément entre 25 et 59 ans. C'est la conséquence d'une immigration masculine plus importante que

⁴ Au recensement général de la population du Burkina Faso de 1985, le critère de la taille de la population n'a pas été privilégié dans la définition d'une agglomération urbaine. Ce sont plutôt les critères de modernisation qui ont été déterminants : présence d'un minimum d'infrastructures socio-économiques et administratives telles que les services administratifs, les écoles, les dispensaires ou maternités, les réseaux de distribution d'eau potable et d'électricité. En application de ces dispositions, 18 localités dont la taille de la population était supérieure à 10.000 habitants ont été classées comme urbaines.

l'immigration féminine dans les centres urbains du Burkina Faso. Cette immigration est alimentée par l'exode rural et/ou les migrations venant de l'étranger.

1.1.1.3 Régions administratives

Les régions administratives les plus peuplées sont celles de la Boucle du Mouhoun (10,2%), des Hauts Bassins (10,2%) et Centre (9,3%), tandis que celles les moins peuplées sont les cascades (3,5%), le sud Ouest (5,1%) et le Centre Sud (5,6%). Les autres régions représentent des proportions variant entre 6% et 8% de la population totale.

Tableau 5 : répartition de la population selon sexe et la région

Région	Sexe		Total
	Homme	Femme	
Hauts Bassins	10,6	9,8	10,2
Boucle du Mouhoun	10,5	9,8	10,2
Sahel	6,7	5,8	6,3
Est	9,2	8,5	8,8
Sud Ouest	5,1	5,2	5,1
Centre Nord	8,2	9,3	8,8
Centre Ouest	8,0	9,0	8,5
Plateau central	7,1	7,7	7,4
Nord	8,5	9,1	8,8
Centre est	7,7	7,5	7,6
Centre	9,5	9,1	9,3
Cascades	3,6	3,4	3,5
Centre sud	5,4	5,7	5,6
Total	100	100	100

La structure par sexe montre généralement un certain déséquilibre en faveur des femmes. Ce déséquilibre est relativement accentué dans des régions comme le Centre Nord et le Centre Ouest avec une proportion de femmes autour de 54 %. Toutefois, dans certaines régions comme le Sahel, on observe une situation inverse avec 47,4% de femmes contre 52,6% d'hommes. Dans les Hauts Bassins et la Boucle du Mouhoun, la tendance est à la parité.

Tableau 6 : structure de la population par sexe et par région

Région	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Hauts Bassins	50,7	49,3	100
Boucle du Mouhoun	50,6	49,4	100
Sahel	52,6	47,4	100
Est	50,8	49,2	100
Sud Ouest	48,1	51,9	100
Centre Nord	45,5	54,5	100
Centre Ouest	46,1	53,9	100
Plateau central	47,1	52,9	100
Nord	47,3	52,7	100
Centre est	49,7	50,3	100
Centre	49,8	50,2	100
Cascades	50,0	50,0	100
Centre sud	47,2	52,8	100
Total	48,9	51,1	100

Du point de vue de la structure par âge, la région du Centre apparaît comme celle ayant la population la moins jeune. L'âge médian est de 21 ans et la moyenne d'âge de 24 ans alors que ces indicateurs sont respectivement entre 17 et 18 ans et entre 19 et 23 ans dans les autres régions. Dans les régions comme l'Est, le Centre Nord, le Centre Ouest, le Plateau Central et le Nord, la moitié de la population a même moins de 15 ans.

Tableau 7: âge moyen et médian par région

Région	Effectif population	% population	Age médian	Age moyen
Hauts Bassins	1 207 331	10,2	18	22,0
Boucle du Mouhoun	1 203 002	10,2	17	21,7
Sahel	740 793	6,3	17	21,5
Est	1 046 545	8,8	15	19,7
Sud Ouest	608 982	5,1	16	22,3
Centre Nord	1 037 087	8,8	15	21,3
Centre Ouest	1 007 804	8,5	15	21,8
Plateau central	878 602	7,4	15	21,7
Nord	1 043 300	8,8	15	21,1
Centre est	901 914	7,6	16	22,4
Centre	1 102 452	9,3	21	23,9
Cascades	414 123	3,5	16	20,5
Centre sud	657 757	5,6	16	22,7
Total	11 849 693	100	16	21,7

1.1.2 Etat matrimonial

La nuptialité est une variable déterminante au niveau de la fécondité et par suite l'accroissement de la population. Au Burkina Faso, les normes qui régissent la formation des unions varient d'un groupe ethnique à l'autre. Les diversités culturelles, économiques et structurelles dans une société déterminent les variations de l'âge auquel débute la formation des unions. Dans le cadre de la présente enquête, l'étude de l'état matrimonial concerne la population de 12 ans et plus. Ainsi, plus de la moitié des personnes concernées, soit 57,5% vivent en union. Les monogames constituent 35,1% de la population en âge de se marier tandis que les polygames représentent 22,4%. Quant aux célibataires, ils sont environ 36,3% de ladite population.

Tableau 8 : Répartition de la population selon l'état matrimonial et le sexe (%)

Etat matrimonial	Sexe		Total
	Homme	Femme	
Célibataire	47,2	26,4	36,3
Marié (monogame)	36,1	34,3	35,1
Marié (polygame)	14,6	29,4	22,4
Divorcé/Séparé	0,6	1,0	0,8
Veuf or veuve	1,0	8,3	4,8
union libre	0,6	0,7	0,7
Total	100	100	100

En s'intéressant à la répartition des hommes et des femmes selon leur état matrimoniale, on remarque que 63,7% des femmes interrogées étaient en union contre 50,7% pour les hommes. De plus le veuvage est essentiellement féminin avec une incidence de 8,3% alors que chez les hommes, il n'est que de 1%. Chez ces derniers, il apparaît surtout une forte proportion de célibataires, soit 47,2 % contre 36,3% chez les femmes.

1.1.2.1 Etat matrimonial de la population selon le sexe et le milieu de résidence

Par rapport au milieu de résidence, c'est essentiellement la pratique de la polygamie qui diffère. En effet, elle est plus récurrente en milieu rural avec 26% de personnes vivant en unions polygames contre seulement 7,7% en milieu urbain. Par ailleurs, le phénomène des mariages précoces généralement observé en milieu rural, fait que la proportion de célibataires dans ce milieu est relativement plus faible (33,1%) que celle observée en milieu urbain (48,9%).

Tableau 9 : Répartition de la population selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)

Etat matrimonial	Milieu de résidence		Total
	Rural	Urbain	
Célibataire	33,1	48,9	36,3
Marié (monogame)	35,1	35,1	35,1
Marié (polygame)	26,0	7,7	22,4
Divorcé/Séparé	0,7	1,0	0,8
Veuf or veuve	4,8	4,9	4,8
union libre	0,2	2,4	0,7
Total	100	100	100

1.1.2.2 Etat matrimonial de la population selon le sexe et la région

Selon la région de résidence, le Centre se démarque avec 50,5% de célibataires et très peu de polygamie (8,0%). Dans les autres régions, la proportion de personnes vivant en unions polygames se situe à des niveaux oscillant entre 13% au Sahel et 30% au Nord et Plateau Central.

Tableau 10 : Répartition de la population selon l'état matrimonial et la région (en %)

Etat matrimonial	Région													Ensemble
	Hauts Bassins	Boucle du Mouhoun	Sahel	Est	Sud Ouest	Centre Nord	Centre Ouest	Plateau central	Nord	Centre est	Centre	Cascades	Centre sud	
Célibataire	38,1	33,9	29,1	35,5	31,4	32,6	36,7	39,1	32,5	35,8	50,5	29,2	33,8	36,3
Marié (monogame)	38,0	41,9	52,9	37,5	35,4	29,5	24,8	26,9	31,5	37,6	33,6	40,1	30,3	35,1
Marié (polygame)	17,7	18,6	13,0	22,2	23,8	32,3	31,9	29,9	30,3	18,9	8,0	26,4	27,5	22,4
Divorcé or Separé	,9	,4	1,3	,6	1,9	,4	,6	,6	,4	1,1	,8	,7	1,2	,8
Veuf or veuve	4,7	4,2	3,7	4,0	6,8	4,4	5,7	3,5	4,7	6,5	4,3	3,4	7,2	4,8
union libre	,7%	1,0		,2	,7	,6	,2		,5	,1	2,8	,2		,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100,0

1.2 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Les principales caractéristiques socio-culturelles étudiées sont relatives à l'alphabétisation et à l'éducation. Elles sont analysées selon le genre, le groupe socio-économique du chef de ménage et la zone géographique

1.2.1 Alphabétisation

L'alphabétisation progresse mais à un rythme encore insuffisant. Elle se caractérise également par de fortes inégalités selon le genre, le GSE du CM, le milieu de résidence et la région administrative. De fait, seulement 25,7% de la population âgée de 15 ans ou plus savent lire et écrire une phrase simple dans une langue quelconque au Burkina Faso en 2005. Ce taux était de 21,8% en 2003 et de 18,4% en 1998. Le français est la principale langue d'alphabétisation avec 85,8% des alphabétisés qui le sont dans cette langue contre 10,4% dans une langue nationale et 10,2% dans d'autre langue. Le phénomène de l'analphabétisme touche majoritairement les femmes : le taux d'alphabétisation est seulement de 19,3% dans cette catégorie de population contre 32,6% chez les hommes.

Tableau 11 : Répartition de la population selon la situation dans l'alphabétisation et le sexe (%)

		Sexe		
Alphabétisé ou non		Homme	Femme	Total
non	%	67,4	80,7	74,3
alphabétisé				
alphabétisé	%	32,6	19,3	25,7
Total	%	100	100	100

Par rapport au groupe socio-économique du chef de ménage, l'analyse montre de toute évidence que les taux d'alphabétisation les plus élevés se retrouvent dans les ménages dont le

chef est salarié du secteur public (84,2%), ou du secteur privé moderne (79,7%), ou du secteur informel (61,0%). En revanche, l'analphabétisme est plus important chez les agriculteurs avec des taux de 84,3% et 82,2% respectivement chez les agriculteurs de coton et les agriculteurs vivriers.

Tableau 12 : Répartition de la population selon la situation dans l'alphabétisation et le GSE (15 ans et plus)

GSE du chef de ménage	Alphabétisé ou non		Total
	non alphabétisé	alphabétisé	
Salarié du secteur public	15,8	84,2	100
Salarié du secteur privé	20,3	79,7	100
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	55,2	44,8	100
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	80,6	19,4	100
Agriculteurs de coton	84,3	15,7	100
Autres agriculteurs	82,2	17,8	100
Inactifs	64,8	35,2	100
Salarié du secteur informel	39,0	61,0	100
Chômeurs	43,7	56,3	100
Total	74,3	25,7	100

En matière d'alphabétisation, il existe un écart relativement important entre le milieu urbain et celui rural, En effet, on observe un taux d'alphabétisation de 61,7% pour le milieu urbain contre seulement 16,9% pour le milieu rural.

Tableau 13 : Répartition de la population selon la situation dans l'alphabétisation et le milieu de résidence (%) (15 ans et plus)

Milieu de résidence	Alphabétisé ou non		Total
	non alphabétisé	alphabétisé	
Rural	83,1	16,9	100
Urbain	38,3	61,7	100
Total	74,3	25,7	100

La région du Centre a le taux d'alphabétisation le plus élevé du pays avec 63,8%. Viennent ensuite plus loin derrière, les Hauts Bassin (32,3%) et Centre Ouest (26,1%). La plupart des régions n'atteignent pas le taux national de 25,7%. Les régions du Sahel et du Sud Ouest se caractérisent par des taux particulièrement bas de l'ordre de 13%.

Tableau 14 : Répartition de la population selon la situation dans l’alphabétisation et le la région (%)

Région	non alphabétisé	Alphabétisé	Total
Hauts Bassins	67,7	32,3	100
Boucle du Mouhoun	78,8	21,2	100
Sahel	86,3	13,7	100
Est	80,2	19,8	100
Sud Ouest	86,7	13,3	100
Centre Nord	79,7	20,3	100
Centre Ouest	73,9	26,1	100
Plateau central	83,3	16,7	100
Nord	76,5	23,5	100
Centre est	82,3	17,7	100
Centre	36,2	63,8	100
Cascades	79,9	20,1	100
Centre sud	81,9	18,1	100
Total	74,3	25,7	100

1.2.2 Niveau d’instruction

Dans l’ensemble, 71,3% de la population âgée d’au moins 6 ans est sans « niveau d’instruction » au Burkina Faso. Les personnes qui n’ont que le niveau de l’enseignement primaire ne représentent que 20,3% de la population totale. Quant à l’enseignement secondaire, il concerne seulement 6,9% de la population, le niveau supérieur et les formations professionnelles toutes catégories confondues sont tout à fait négligeables.

Tableau 15 : Répartition de la population selon le niveau d’instruction et le sexe (%)

niveau d'instruction	Sexe		Total
	Homme	Femme	
Aucun	65,0	77,3	71,3
Ecole maternelle	0,1	0,1	0,1
Primaire	24,5	16,2	20,3
Secondaire	8,3	5,5	6,9
Supérieur	1,3	0,5	0,9
Professionnel avant CEP	0,1	0,1	0,1
Prof. sec. après CEP	0,2	0,2	0,2
Prof. sec. après BEPC	0,4	0,2	0,3
Total	100	100	100

Comme pour l’alphabétisation, des différences notables existent entre hommes et femmes, de même qu’entre l’urbain et le rural ou les régions administratives. Environ 77% des femmes sont sans « niveau d’instruction » contre près de 65 % chez les hommes. En milieu rural rurales, près de 80% de la population n’a aucun niveau d’instruction alors qu’en milieu urbain cette proportion tombe à 34,5%.

Tableau 16 : Répartition de la population selon le niveau d’instruction et le milieu de résidence (%)

Niveau d'instruction	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Total
Aucun	79,6	34,5	71,3
Ecole maternelle	0,1	0,2	0,1
Primaire	17,3	33,4	20,3
Secondaire	2,8	25,1	6,9
Supérieur	0,1	4,5	0,9
Professionnel avant CEP	0,0	0,3	0,1
Prof. sec. après CEP	0,0	0,7	0,2
Prof. sec. après BEPC	0,1	1,4	0,3
Total	100	100	100

Par rapport au GSE des chefs de ménage, la proportion des personnes sans niveau d’instruction est la plus élevée dans les ménages d’agriculteurs (environ 80%). Les personnes vivant dans les ménages de salarié ont un niveau d’instruction relativement plus élevé, avec 30% d’entre eux qui ont le niveau primaire. Dans les ménages de salariés du secteur public, 41,2% des personnes ont un niveau secondaire.

Tableau 17 : Répartition de la population selon le niveau d’instruction et le GSE du CM (%)

GSE du chef de ménage	niveau d'instruction								Total
	Aucun	Ecole maternelle	Primaire	Secondaire	Supérieur	Professionnel avant CEP	Prof. sec. après CEP	Prof. sec. après BEPC	
Salarié du secteur public	13,5	0,2	30,2	41,2	10,4	0,5	0,9	3,1	100
Salarié du secteur privé	18,1	1,1	30,6	35,5	10,6	0,4	1,0	2,8	100
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	49,8	0,1	32,6	15,3	1,1	0,1	0,3	0,5	100
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	75,0	0,2	21,2	3,5	0,0	0,0	0,0	0,2	100
Agriculteurs de coton	80,4	0,0	17,2	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Autres agriculteurs	79,2	0,1	17,5	2,9	0,1	0,1	0,1	0,1	100
Inactifs	61,3	0,2	21,8	12,8	2,5	0,1	0,6	0,7	100
Salarié du secteur informel	35,0	0,1	35,5	24,4	2,6	0,3	0,7	1,5	100
Chômeurs	40,1	0,0	34,6	20,3	3,2	0,0	0,6	1,1	100
Total	71,3	0,1	20,3	6,9	0,9	0,1	0,2	0,3	100

Le niveau d’instruction est faible dans la plupart des régions administratives. Hormis le Centre et les Hauts Bassins, la proportion de personnes n’ayant aucun niveau atteint les 70% dans chacune des régions. En ce qui concerne la région des Hauts Bassins la proportion de « sans instruction » reste cependant très importante, soit 63%. La région du Sahel se singularise avec une proportion de « sans instruction » très élevée de l’ordre de 91%.

Tableau 18 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction et la région (%)

Région	niveau d'instruction								Total
	Aucun	Ecole maternelle	Primaire	Secondaire	Supérieur	Professionnel avant CEP	Prof. sec. après CEP	Prof. sec. après BEPC	
Hauts Bassins	63,7	0,0	23,2	11,8	0,9	0,0	0,2	0,3	100
Boucle du Mouhoun	74,0	0,1	20,8	4,5	0,2	0,0	0,2	0,2	100
Sahel	91,2	0,0	6,9	1,8	0,1	0,0	0,0	0,0	100
Est	78,2	0,2	17,3	4,2	0,0	0,0	0,0	0,1	100
Sud Ouest	78,4	0,1	17,8	3,4	0,1	0,1	0,1	0,1	100
Centre Nord	83,2	0,0	14,0	2,6	0,0	0,1	0,1	0,0	100
Centre Ouest	69,3	0,2	23,3	6,6	0,2	0,2	0,1	0,1	100
Plateau central	75,8	0,0	20,6	3,4	0,1	0,0	0,0	0,1	100
Nord	71,1	0,1	23,1	5,0	0,2	0,1	0,1	0,3	100
Centre est	78,6	0,1	15,7	4,9	0,3	0,0	0,1	0,2	100
Centre	31,5	0,3	34,5	23,9	6,7	0,4	0,9	1,8	100
Cascades	77,3	0,0	16,5	5,8	0,4	0,0	0,0	0,0	100
Centre sud	78,1	0,1	19,0	2,7	0,0	0,1	0,1	0,1	100
Total	71,3	0,1	20,3	6,9	0,9	0,1	0,2	0,3	100

CHAPITRE II: CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Le ménage est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité d'une seule et même personne appelée chef de ménage (CM). Le QUIBB est une enquête auprès des ménages dont l'un des objectifs est de mieux connaître leurs conditions de vie et de constater les changements qui s'opèrent dans le temps en ce qui concerne leur bien-être. Eu égard à l'importance de cette problématique, l'enquête accorde une attention particulière à l'appréhension des caractéristiques des ménages en général et à celles des chefs de ménage (CM) en particulier.

Les conditions de vie des ménages concernent la couverture satisfaisante ou non de leurs besoins essentiels : nourriture, logement, santé, éducation, loisirs, etc. Les déterminants des conditions dans lesquelles vivent les membres du ménage dépendent pour une large part des caractéristiques démographiques et socio-économiques mêmes du CM, dont le sexe, l'âge, l'état matrimonial, le niveau d'instruction, le handicap et le groupe socio-économique. Pour ce faire, le CM joue un rôle de premier plan au sein du ménage. D'autres paramètres comme la taille du ménage, le milieu de résidence (rural, urbain) et les activités économiques exercées par les différents membres, déterminent aussi, à des degrés divers, les conditions de vie du ménage.

Dans ce chapitre, il a été retenu d'analyser d'une part les caractéristiques démographiques et socio-économiques des CM et d'autre part, la taille des ménages ainsi que les taux de dépendance en leur sein. Les niveaux d'analyse retenus sont le milieu de résidence et la région administrative.

2.1 REPARTITION SPATIALE DES MENAGES

2.1.1 Milieu de résidence

L'enquête EA - QUIBB 2005 estime le nombre de ménages au Burkina Faso à 1 868 848 dont 21% en milieu urbain et 79% en milieu rural. Par rapport à l'EBCVM 2003, le nombre de ménages connaît une augmentation d'environ 5,2%.

Tableau 19 : Effectif des ménages par source d'enquête

Source	Urbain		Rural		Effectif	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
EPI 1994	235 058	19,4	976 579	80,6	1 211 637	100
EPII 1998	313 351	22,4	1 085 537	77,6	1 398 888	100
EBCVM 2003	369 560	20,8	1 407 500	79,2	1 777 060	100
EAQUIBB 2005	392 292	21,0	1 476 563	79,0	1 868 848	100

2.1.2 Régions administratives

Les ménages se répartissent de façon inégale entre les 13 régions administratives du pays. Mais la proportion de ménages par région se situe majoritairement autour de 8%. Toutefois, la région du Centre qui comprend la ville de Ouagadougou et celle des Hauts Bassins qui comprend la ville de Bobo-Dioulasso ainsi que la Boucle du Mouhoun, concentrent le plus de ménages avec respectivement 11,5%, 11,3% et 10% de l'effectif global. Les régions ayant les proportions de ménages les plus faibles sont les Cascades (3,7%), le Sud-Ouest (4,9%) et le Plateau Central (5,1%).

Tableau 20 : Répartition des ménages suivant la région et le sexe du CM

Région		Sexe du chef de ménage		Ensemble
		Masculin	Féminin	
Hauts Bassins	%	11,2	13,9	11,5
Boucle du Mouhoun	%	10,5	5,8	10,0
Sahel	%	8,1	3,1	7,5
Est	%	8,9	3,9	8,4
Sud Ouest	%	5,0	3,7	4,9
Centre Nord	%	6,6	19,0	7,9
Centre Ouest	%	7,7	12,4	8,2
Plateau central	%	5,4	2,5	5,1
Nord	%	9,4	3,3	8,7
Centre est	%	8,0	10,6	8,2
Centre	%	10,8	15,8	11,3
Cascades	%	3,9	2,7	3,7
Centre sud	%	4,6	3,3	4,5
Total	%	100	100	100

2.2 CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES

2.2.1 Caractéristiques démographiques des chefs de ménage

2.2.1.1 Structure par âge et sexe des chefs de ménage

La dimension genre reste essentielle dans la gestion d'un ménage, car le fait d'être un homme ou une femme à la tête de cette unité a des répercussions à la fois sociales et économiques sur la personne concernée ainsi que sur les autres membres.

Tableau 21 : Répartition des chefs de ménage selon le milieu résidence et le sexe

Sexe du chef de ménage	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Masculin	90,5	84,9	89,4
Féminin	9,5	15,1	10,6
Total	100	100	100

L'enquête indique que les chefs de ménage sont en majorité des hommes (89,4%). Toutefois, par rapport aux résultats d'enquêtes antérieures, on observe un accroissement des ménages dirigés par des femmes. Selon l'EP II en 1998, 91,3% de CM étaient des hommes contre 8,7%. Cette tendance est plus accentuée en milieu urbain où, la proportion de ménages dirigés par des femmes atteint 15,1% contre 9,5% en milieu rural. La comparaison entre région administrative montre que c'est au Centre Nord que la proportion de ménages dirigés par les femmes est relativement plus importante (25,5%). Au Centre et dans les Hauts Bassins, les deux régions qui abritent les deux plus grandes villes du pays, les proportions sont respectivement de 15% et 13%.

Tableau 22: Répartition des chefs de ménage selon la région et le sexe

Région	Sexe du chef de ménage		Total (%)
	Masculin (%)	Féminin (%)	
Hauts Bassins	87,1	12,9	100
Boucle du Mouhoun	93,8	6,2	100
Sahel	95,7	4,3	100
Est	95,1	4,9	100
Sud Ouest	92,0	8,0	100
Centre Nord	74,5	25,5	100
Centre Ouest	84,0	16,0	100
Plateau central	94,9	5,1	100
Nord	95,9	4,1	100
Centre est	86,3	13,7	100
Centre	85,1	14,9	100
Cascades	92,3	7,7	100
Centre sud	92,1	7,9	100
Ensemble	89,4	10,6	100

L'âge des CM varie entre 15 et 98 ans, la moyenne étant de 44,8 ans. Les femmes CM sont généralement plus âgées que les hommes (48,1 ans contre 44,5 ans en moyenne). La répartition des CM par groupes d'âges montre que dans toutes les tranches, les hommes CM sont en proportions plus importantes que les femmes chefs de ménage. En observant la structure par âge des chefs de ménage, on note une augmentation progressive des effectifs jusqu'à 34 ans. A partir de 35 ans, les effectifs amorcent une baisse continue. En outre, aux âges avancés, les femmes chefs de ménage sont proportionnellement plus nombreuses. Ce phénomène, observé depuis 1994, est sans doute lié au veuvage.

Tableau 23 : Répartition (en %) des CM suivant l'âge et le sexe

Groupe d'age	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	0,6	0,7	0,6
20-24	4,2	3,9	4,2
25-29	10,9	7,0	10,5
30-34	14,0	8,8	13,4
35-39	13,5	9,8	13,1
40-44	12,6	12,0	12,6
45-49	9,4	10,6	9,5
50-54	9,0	11,4	9,2
55-59	7,3	9,8	7,6
60-64	6,0	8,7	6,3
65-69	4,3	6,5	4,6
70-74	3,8	5,9	4,0
75-79	2,1	2,4	2,1
80 et +	2,2	2,5	2,2
Total	100	100	100

En milieu rural, les chefs de ménage sont, en moyenne, plus âgés (45,5 ans) que leur homologue des centres urbains, l'écart étant de trois ans en moyenne. Chez les hommes, l'âge moyen est de 45,1 ans en milieu rural contre 41,6 ans en milieu urbain. Tandis que chez les femmes, il est respectivement de 49,5 ans contre 45,0 ans.

Tableau 24 : Age moyen du CM selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Sexe du chef de ménage	Age du chef de ménage (an)
Rural	Masculin	45,1
	Féminin	49,4
	Ens. rural	45,5
Urbain	Masculin	41,6
	Féminin	44,9
	Ens. urbain	42,2
Ensemble	Masculin	44,4
	Féminin	48,1
	Ensemble	44,8

En ce qui concerne l'analyse au niveau des régions, certaines particularités méritent d'être relevées : l'âge moyen des chefs de ménage est plus élevé dans le Plateau Central (52,3 ans), le Centre Nord (50,1 ans) et le Centre Sud (49 ans). Les CM dont les âges moyens sont inférieurs à la moyenne (les plus jeunes) se rencontrent dans les régions de l'Est (41,8 ans), du Centre (43,9 ans), du Sahel (42,4 ans), des Hauts Bassins (42,4 ans) et des cascades (42,2 ans).

2.2.1.2 Etat matrimonial du chef de ménage

Dans l'ensemble, la plupart des CM sont soit mariés monogames (59%), soit mariés polygames (27,8%). On dénombre seulement 4,6% de célibataires. Mais la situation diffère selon le sexe du chef de ménage. D'abord, la proportion de célibataires est relativement plus importante chez les femmes (7,5%) que chez les hommes (4,3%). Ensuite, le veuvage est

presque exclusivement féminin. En effet, la proportion de veufs, divorcés et séparés est négligeable chez les hommes (1,1%) alors qu'elle est relativement importante chez les femmes (51,8%). De fait, la femme, dans beaucoup de cas, accède au statut de chef de ménage lorsque son mari décède et généralement elle ne veut plus ou ne peut plus se remarier.

Tableau 25 : Répartition des chefs de ménage selon l'état matrimonial

Situation matrimoniale du chef de ménage	Sexe du chef de ménage		Total
	Masculin	Féminin	
Célibataire	4,3	7,5	4,6
Monogame	64,6	12,3	59,0
Polygame	28,5	22,1	27,8
divorcé or séparé(e)	0,6	5,4	1,1
Veuf (ve)	1,1	51,8	6,5
Union libre	0,9	0,8	0,9
Ensemble	100	100	100

Selon le milieu de résidence, on peut remarquer que près de 91% des CM sont mariés en milieu rural contre 71% en milieu urbain. La proportion de chefs de ménage célibataires est relativement plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural notamment chez les femmes (21%).

Tableau 26 : Répartition des CM suivant l'état matrimonial, le milieu de résidence et le sexe

Situation matrimoniale du chef de ménage		Masculin	Féminin	Ensemble
Rural	Célibataire	2,0	1,9	2,0
	Monogame	63,4	11,7	58,5
	Polygame	32,7	29,6	32,4
	divorcé or séparé(e)	,5	5,0	,9
	Veuf (ve)	1,0	51,2	5,7
	Union libre	,3	,7	,3
	Ensemble rural	100,0	100	100
Urbain	Célibataire	13,4	21,0	14,5
	Monogame	69,1	13,8	60,8
	Polygame	11,3	4,6	10,3
	divorcé or séparé(e)	1,0	6,6	1,9
	Veuf (ve)	1,0	53,0	9,4
	Union libre	3,5	1,0	3,1
	Ensemble urbain	100	100,0	100

La répartition des chefs de ménage selon l'état matrimonial présente quelques différences suivant les régions. La prépondérance des ménages de mariés est inhérente à chaque région. Toutefois, il faut relever une très forte incidence de la polygamie dans certaines régions notamment le Centre-Ouest (40,6%) ; le Plateau Central (46,3%) et le Centre Nord (47,5%). En ce qui concerne les ménages de célibataires, c'est dans la région du Centre qu'on trouve la plus forte proportion (16%). Cela pourrait s'expliquer par l'existence de nombreux ménages individuels constitués par des personnes assez jeunes (élèves, étudiants, jeunes travailleurs, migrants).

Tableau 27 : Répartition des CM suivant l'état matrimonial et la région

Région	Situation matrimoniale du chef de ménage						Total
	Célibataire	Monogame	Polygame	divorcé séparé(e)	Veuf(ve)	Union libre	
Hauts Bassins	6,3	62,2	20,2	1,9	8,6	0,8	100
Boucle du Mouhoun	3,1	65,4	23,0	0,4	7,1	1,0	100
Sahel	0,9	79,4	13,6	2,0	4,0	0,0	100
Est	1,7	67,0	26,6	0,4	3,8	0,5	100
Sud Ouest	3,7	58,5	27,6	2,6	7,1	0,5	100
Centre Nord	2,2	40,3	47,5	0,8	8,2	1,0	100
Centre Ouest	5,9	46,1	40,6	0,9	6,2	0,3	100
Plateau central	1,0	50,3	46,3	0,0	2,5	0,0	100
Nord	2,3	57,7	36,0	0,1	2,8	1,0	100
Centre est	2,8	62,5	24,0	1,5	9,0	0,3	100
Centre	16,3	57,9	11,3	1,9	8,8	3,8	100
Cascades	2,6	59,9	29,3	0,3	7,6	0,4	100
Centre sud	3,0	52,8	36,4	1,2	6,6	0,0	100
Ensemble	4,6	59,0	27,8	1,1	6,5	0,9	100

2.2.2 Caractéristiques socio - culturelles des Chefs de ménage

L'analyse des caractéristiques socioculturelles des chefs de ménage portera sur l'alphabétisation, le niveau d'instruction et le handicap physique et mental qui sont entre autres des facteurs explicatifs ou expliqués des conditions de vie des ménages.

2.2.2.1 Alphabétisation des chefs de ménage

L'alphabétisation concerne les personnes âgées de 10 ans et plus. Dans le cadre de cette enquête, il s'agit surtout d'évaluer le niveau d'alphabétisation fonctionnelle ou l'aptitude à pouvoir lire et écrire des phrases simples.

Tableau 28 : Répartition des chefs de ménage selon la situation dans l'alphabétisation

Sexe du chef de ménage	alphabétisé ou non (%)		Total
	Non alphabétisé	alphabétisé	
Masculin	74,3	25,7	100
Féminin	83,2	16,8	100
Ensemble	75,3	24,7	100

En 2005, 75,5% des chefs de ménage ne savaient ni lire ni écrire, soit taux d'alphabétisation de 24,7%. Cette proportion était 21,1% en 1998. Parmi les CM alphabétisés, 76,3% savent lire et écrire en français qui est la première langue d'alphabétisation, tandis que 20,4% ont déclaré savoir lire et écrire dans une langue nationale et 17,6%, dans une langue autre que celles suscitées. Parmi les CM, l'analphabétisme touche les femmes plus que les hommes, avec écart de 10 points entre les taux.

Tableau 29 : Répartition des chefs de ménage selon le milieu de résidence et la situation dans l’alphabétisation (%)

	Milieu de résidence		Total
	Rural	Urbain	
non alphabétisé	83,9	42,9	75,3
alphabétisé	16,1	57,1	24,7
Ensemble	100,0	100	100

En matière d’alphabétisation, il existe une nette différence entre le milieu urbain et le milieu rural avec des taux respectivement de 57,1% contre 16,1% parmi le CM. La région du Centre a le taux d’alphabétisation le plus élevé (58,3%), sans doute à cause de la capitale qu’elle abrite.

Toutefois, la région des Hauts Bassins, quoique abritant la seconde ville, possède un taux d’alphabétisation relativement faible (28,9%), comparable à celle de la région Nord (27,2%). Le taux d’alphabétisation des chefs de ménage est particulièrement bas au Centre Est (13,5%), dans les Cascades (14,4%) et au Sud-Ouest (15,8%).

Tableau 30 : Répartition des chefs de ménage par région et la situation dans l’alphabétisation

	alphabétisé ou non (%)		Total
	non alphabétisé	alphabétisé	
Hauts Bassins	71,1	28,9	100
Boucle du Mouhoun	81,6	18,4	100
Sahel	82,5	17,5	100
Est	80,0	20,0	100
Sud Ouest	84,2	15,8	100
Centre Nord	81,5	18,5	100
Centre Ouest	76,7	23,3	100
Plateau central	82,7	17,3	100
Nord	72,8	27,2	100
Centre est	86,5	13,5	100
Centre	41,7	58,3	100
Cascades	85,6	14,4	100
Centre sud	79,5	20,5	100
Total	75,3	24,7	100

2.2.2.2 Niveau d'instruction du chef de ménage

Notons que le niveau d'instruction correspond à la dernière classe achevée, même sans succès. Cinq grands regroupements ont été effectués pour cette analyse. Il s'agit du primaire incomplet, du primaire complet, du secondaire incomplet et du secondaire complet plus le supérieur.

Tableau 31 : Répartition des CM suivant le niveau d'instruction et le sexe (en %)

Niveau d'éducation du chef de ménage	Sexe du chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	77,9	82,3	78,4
Primaire	7,2	5,0	6,9
Primaire achevé	4,2	2,0	4,0
Secondaire	7,6	8,3	7,7
Secondaire achevé	,7	,7	,7
supérieur	2,3	1,7	2,2
Total	100	100	100

Conformément à la tendance observée au niveau de l'alphabétisation, la plupart des chefs de ménage (78,4%), n'ont aucun niveau d'instruction scolaire. Seulement 4,0% des chefs de ménage ont le niveau du primaire complet et un peu plus ont le niveau du primaire incomplet (6,9%). Au vu de l'âge moyen des CM ainsi que de la faible progression des taux de scolarisation, cette situation se justifie. De ce fait, on compte moins de 1% de chefs de ménage ayant le niveau de la classe de terminale des lycées et collèges et seulement 2,2% ayant un niveau supérieur. Tout comme pour l'alphabétisation, le niveau d'instruction des chefs de ménage varie assez peu en fonction du sexe. On note simplement qu'en ce qui concerne les chefs de ménage sans niveau d'instruction, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes : 82,3% contre 77,9%.

Tableau 32 : Répartition des CM suivant le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe (en %)

Milieu de résidence		Sexe du chef de ménage		Total	
		Masculin	Féminin		
Rural	Niveau d'éducation du cm	Aucun	86,9	95,2	87,7
		Primaire	6,4	1,7	6,0
		Primaire achevé	3,2	0,2	2,9
		Secondaire	2,9	2,3	2,8
		Secondaire achevé	0,3	0,2	0,3
		Supérieur	0,2	0,5	0,3
	Ensemble rural	100	100	100	
Urbain	Niveau d'éducation du cm	Aucun	41,8	51,9	43,3
		Primaire	10,2	12,8	10,6
		Primaire achevé	8,4	6,3	8,1
		Secondaire	26,7	22,6	26,1
		Secondaire achevé	2,4	2,0	2,3
		Supérieur	10,5	4,5	9,6
	Ensemble urbain	100	100	100	

Le milieu de résidence constitue un facteur de grande disparité pour l’instruction des chefs de ménage. Si en milieu urbain, 43,1% d’entre eux sont sans niveau d’instruction, cette proportion se trouve multipliée par deux en milieu rural. Aussi, à tous les niveaux d’enseignement retenus, le taux d’instruits est plus élevé en milieu urbain qu’en milieu rural.

Des disparités existent entre les régions. Le Centre a le taux de « sans niveau d’instruction » le plus bas (40,4%). D’autres régions comme les Hauts Bassins, la Boucle du Mouhoun et le Centre-Ouest ont un taux qui oscille entre 70% et 80%. Les autres régions connaissent des taux encore plus forts avec un pic dans la région du sahel (95,2%).

Tableau 33 : Répartition des CM suivant le niveau d’instruction et la région (en %)

Région	Niveau d’éducation du chef de ménage						Total
	Aucun	Primaire	Primaire achevé	Secondaire	Secondaire achevé	Supérieur	
Hauts Bassins	71,3	6,8	5,9	12,1	1,8	2,0	100
Boucle du Mouhoun	79,0	11,0	3,8	5,2	0,4	0,7	100
Sahel	95,2	2,3	1,1	1,4	0,0	0,1	100
Est	85,4	4,9	5,2	3,7	0,6	0,2	100
Sud Ouest	82,5	6,9	4,7	5,1	0,3	0,5	100
Centre Nord	89,8	5,0	1,8	3,2	0,0	0,2	100
Centre Ouest	77,7	10,1	3,0	8,0	0,6	0,6	100
Plateau central	89,1	4,7	2,8	2,9	0,0	0,5	100
Nord	81,1	7,9	3,1	6,3	0,8	0,8	100
Centre est	86,8	3,3	4,1	4,1	0,4	1,3	100
Centre	40,4	11,7	6,6	25,9	1,8	13,7	100
Cascades	83,5	4,8	3,8	5,3	1,0	1,6	100
Centre sud	89,1	5,0	3,6	1,6	0,8	0,0	100
Ensemble	78,4	6,9	4,0	7,7	0,7	2,2	100

2.2.2.3 Handicap des chefs de ménage

Une personne handicapée physique ou mentale est une personne diminuée de ses capacités physiques ou mentales et les retombées sociales et économiques d’un tel handicap sont évidentes. Si la personne souffrant d’un handicap quelconque se trouve être le chef de ménage, tout le ménage qui en subit les retombées négatives.

Tableau 34 : Répartition des chefs de ménage suivant la nature du handicap et le sexe (en %)

Handicap	Sexe du chef de ménage		Total
	Masculin	Féminin	
aucun handicap	96,2	94,4	96,0
Moteur	1,3	1,9	1,3
Manchot	0,1	0,2	0,1
Visuel	1,6	2,4	1,7
Lépreux	0,0	0,3	0,0
Mental	0,2	0,4	0,2
Autres	0,6	0,4	0,6
Ensemble	100	100	100

En 2005, les chefs de ménage handicapés sont environ 74 111, soit 4% de l'effectif total. Cette proportion a connu une légère baisse par rapport à l'EP II 1998 (5,7%). Au sein des CM, le handicap visuel est le plus fréquent avec 42,6 % de l'ensemble des handicaps suivi de celui moteur 33,7%. Il n'y a pas de différence significative selon le genre.

Tableau 35 : Répartition des chefs de ménage handicapés suivant la nature du handicap et le sexe (%)

		Sexe du chef de ménage		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Handicap	Moteur	33,6	34,2	33,7
	Manchot	2,6	3,9	2,8
	Visuel	42,5	43,3	42,6
	Lépreux		5,0	,7
	Mental	5,2	7,2	5,5
	Autres	16,1	6,4	14,7
Ensemble		100	100	100

En revanche, même si la proportion de CM handicapés est sensiblement la même en milieu urbain qu'en milieu rural, la nature de l'handicap diffère. En milieu urbain plus de la moitié des handicaps (53,7%) sont moteurs contre 29,1 % en milieu rural. Par contre le handicap visuel est moins important en milieu urbain (26,1%) qu'en milieu rural (46,4%). La fréquence des accidents ainsi que la disponibilité des infrastructures sanitaires en ville peuvent justifier cette situation.

Tableau 36 : Répartition des chefs de ménage handicapés suivant la nature du handicap et le milieu de résidence (en %)

		Milieu de résidence		
		Rural	Urbain	Total
Handicap	Moteur	29,1	53,7	33,7
	Manchot	2,8	3,0	2,8
	Visuel	46,4	26,1	42,6
	Lépreux	,9		,7
	Mental	5,3	6,2	5,5
	Autres	15,5	11,0	14,7
Ensemble		100	100	100

L'analyse par région montre que le handicap est relativement plus important au Centre Nord (7,4%), au Nord (5,6%) et Centre sud (6,3%). Dans les deux premières régions, il s'agit essentiellement d'handicap visuel tandis que dans la troisième région, il s'agit d'handicap moteur.

Tableau 37 : Répartition des chefs de ménage suivant la nature du handicap et la région (en %)

Région	Handicap							Total
	ne souffre d'aucun handicap	Moteur	Manchot	Visuel	Lépreux	Mental	Autres	
Hauts Bassins	97,3	1,6	0,1	0,8	0,0	0,2	0,0	100
Boucle du Mouhoun	95,9	0,8	0,0	2,6	0,0	0,1	0,6	100
Sahel	98,6	0,5	0,0	0,2	0,0	0,2	0,6	100
Est	97,9	0,7	0,0	0,9	0,0	0,3	0,3	100
Sud Ouest	97,3	0,7	0,0	1,5	0,1		0,4	100
Centre Nord	92,6	1,8	0,6	4,4	0,0	0,1	0,6	100
Centre Ouest	94,5	1,8	0,2	1,9	0,0	0,3	1,2	100
Plateau central	95,9	1,0	0,4	1,7	0,0		1,0	100
Nord	94,4	1,6	0,1	2,4	0,0	0,1	1,3	100
Centre est	96,5	0,9	0,0	1,3	0,3	0,3	0,7	100
Centre	96,5	2,0	0,1	0,9	0,0	0,2	0,2	100
Cascades	96,4	0,4	0,0	2,3	0,0	0,9	0,0	100
Centre sud	93,7	3,3	0,0	1,7	0,0	0,5	0,8	100
Ensemble	96,0	1,3	0,1	1,7	0,0	0,2	0,6	100

2.2.3 Groupe socio-économique des chefs de ménage

Les caractéristiques socio-économiques des chefs de ménage sont appréhendées par le biais du groupe socio-économique (GSE). L'analyse du groupe socio-économique (GSE) des chefs de ménage est d'un grand intérêt car il nous permettra de déterminer leur situation vis à vis de l'emploi (qu'il soit rémunéré ou pas).

Tableau 38 : Répartition des chefs de ménage suivant groupe socio-économique et le sexe (%)

Groupe socio-économique du chef de ménage	Sexe du chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Salarié du secteur public	4,6	4,0	4,6
Salarié du secteur privé	1,5	1,2	1,5
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	10,5	17,4	11,2
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	1,8	4,0	2,0
Agriculteurs de coton	20,4	5,1	18,8
Autres agriculteurs	53,0	52,6	52,9
Inactifs	5,0	11,3	5,7
Salarié du secteur informel	2,5	2,8	2,5
Chômeurs	0,7	1,5	,8
Ensemble	100	100	100

L'agriculture reste sans surprise l'activité prédominante des CM. En effet, sur 100 chefs de ménage, environ 72 sont agriculteurs dont 53 se consacrent aux cultures vivrières et 19 au coton. Dans le temps, on observe une baisse peu significative de la proportion de CM agriculteurs : 75% en 1998, 74% en 2003 et 72% en 2005. Hormis le GSE des indépendants ou employeurs hors agriculture qui constitue 11,2%, les autres groupes représentent moins de

5% des CM. Avec une proportion 1,2%, le secteur privé formel emploie très peu de CM comparativement au secteur public qui en compte 4% et au secteur informel qui emploie 2,5%. Il faut souligner que les emplois dans le secteur privé non structuré (ou informel) sont généralement très précaires et rémunérés de façon irrégulière.

Comme les hommes, plus de la moitié des femmes CM sont dans l'agriculture vivrière. En revanche, alors que jusqu'à 20,4% des hommes sont des agriculteurs de coton, on observe que seulement 5,1% de femmes dans ce domaine. L'agriculture pratiquée par les femmes est donc essentiellement une agriculture de subsistance, car l'accès est toujours inégal aux facteurs de production notamment la terre. Les femmes chefs de ménage sont proportionnellement plus importantes dans le GSE des travailleurs indépendants (17,2%) à cause sans doute des petites activités commerciales qu'elles ont tendance à mener. Puis, beaucoup d'entre elles sont inactives (11,3%).

Tableau 39 : Répartition des chefs de ménage suivant GSE et le milieu de résidence (en %)

Groupe socio-économique du chef de ménage	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Salarié du secteur public	1,3	16,9	4,6
Salarié du secteur privé	0,3	5,9	1,5
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	5,1	34,0	11,2
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	2,2	1,3	2,0
Agriculteurs de coton	23,6	0,8	18,8
Autres agriculteurs	62,5	16,8	52,9
Inactifs	4,4	10,5	5,7
Salarié du secteur informel	0,3	10,9	2,5
Chômeurs	0,2	2,8	0,8
Total	100	100	100

Au niveau des salariés du secteur moderne, les chefs de ménage représentent 22,8% en ville contre seulement 1,6% en milieu rural. Il faut relever que le milieu urbain se caractérise par l'importance des indépendants ou employeurs hors agricultures (34%). Le chômage des CM est un phénomène essentiellement urbain et concerne 2,5% d'entre eux.

Tableau 40 : Répartition des chefs de ménage suivant le GSE et la région (en %)

Région	Salarié du secteur public	Salarié du secteur privé	Indépendants ou employeurs hors Agriculture	Aides familiaux, bénévoles, apprentis	Agriculteurs de coton	Autres agriculteurs	Inactifs	Salarié du secteur informel	Chômeurs	Ensemble
Hauts Bassins	5,5	2,4	22	2,4	40,3	14,8	7	5	0,7	100
B. du Mouhoun	2,9	0,6	8,6	0,9	38,5	39	9	0,5	0,0	100
Sahel	1,4	0,0	5,2	0,0	0,1	91,1	1,7	0,4	0,1	100
Est	1,8	0,3	6,1	0,8	18,2	70,2	1,7	0,7	0,1	100
Sud Ouest	2,1	0,8	8,3	18,1	21,6	41,5	6,5	0,7	0,5	100
Centre Nord	1,8	0,2	2,9	2,5	5,2	82,8	3,4	0,6	0,4	100
Centre Ouest	4,3	0,5	7,8	2,2	17,2	60,1	6,3	0,6	1,0	100
Plateau central	2,0	1,1	6,7	0,3	8,5	74,9	5,9	0,6	0,0	100
Nord	3,5	0,4	8,9	0,7	4,2	73,2	6,3	1,7	1,1	100
Centre Est	3	1,6	7,5	1,4	16,6	63,6	4,6	1,5	0,2	100
Centre	18,1	6,9	30,3	0,7	0,2	17,1	11,1	12	3,6	100
Cascades	2,4	0,7	9	0,1	69,6	16,8	1	0,4	0,0	100
Centre sud	0,4	0,5	3,1	0,8	25	67,9	2,3	0,0	0,0	100
Ensemble	4,6	1,5	11,2	2	18,8	52,9	5,7	2,5	0,8	100

A l'exception du Centre, des Hauts Bassins et des Cascades, les agriculteurs vivriers sont relativement plus nombreux dans les autres régions administratives. Pour ce qui est des trois régions précédemment citées, on observe une prédominance des indépendants au Centre (30,3%) et des agriculteurs de coton dans les Hauts Bassins et le Cascades (respectivement 40,3% et 69,6%). La région du Centre avec la ville de Ouagadougou, capitalise 18,1% des ménages de salariés du secteur public.

2.2.4. Taille des ménages

2.2.4.1 Taille moyenne des ménages selon le sexe et le milieu de résidence

La taille moyenne des ménages, c'est le nombre moyen de personnes par ménage. Pour l'ensemble du pays, la taille moyenne des ménages est de 6,3 personnes, c'est à dire qu'en moyenne 10 ménages comptent 63 personnes. L'examen de la distribution des ménages suivant la taille révèle que 25% d'entre eux ont une taille inférieure à 4 personnes tandis que la moitié ont une taille supérieure ou égale à 6 personnes. Par rapport à 1998, la taille moyenne des ménages a légèrement baissé de 1,3 points en moyenne.

Tableau 41 : Répartition des ménages selon la taille

Taille du ménage	Proportion (%)	Cumul (%)
1	4,4	4,4
2	8,4	12,8
3	12,0	24,9
4	12,5	37,4
5	12,6	50,0
6	10,9	60,8
7	9,6	70,4
8	7,1	77,5
9	5,1	82,7
10+	17,3	100

Les ménages dirigés par les hommes ont une taille moyenne largement supérieure (environ le double) à celle des ménages dirigés par des femmes (6,7 personnes contre 3,7 personnes). En milieu rural, la taille moyenne des ménages est légèrement supérieure à celle des ménages urbains (6,6 contre 5,2). Toutefois, cette tendance est surtout vraie pour les ménages dirigés par les hommes, car la situation est inverse quant il s'agit des ménages dont le chef est une femme. En effet, dans cette catégorie de ménage, la taille moyenne passe de 4,3 en moyenne en milieu urbain à 3,5 personnes en milieu rural.

Tableau 42 : Taille moyenne des ménages selon le sexe du CM et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Urbain	5,4	4,3	5,2
Rural	7,0	3,5	6,6
Ensemble	6,7	3,7	6,3

2.2.4.2 Taille moyenne des ménages selon la région.

La taille moyenne des ménages varie d'une région administrative à l'autre. Le Plateau Central se distingue avec une taille moyenne de 9,2 personnes par ménage suivi du Centre Sud (7,8) et du Centre Nord (7). Les régions en dessous de la moyenne nationale sont le Centre (5,2), le Sahel (5,3), les Hauts Bassins (5,6), le Centre Est (5,9) et les Cascades (5,9). Notons enfin que dans toutes les régions, les ménages dont le chef est de sexe masculin ont une taille moyenne supérieure à celle des ménages dirigés par des femmes.

Tableau 43 : Taille moyenne des ménages selon le sexe du CM et la région

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Hauts Bassins	5,8	4,2	5,6
Boucle du Mouhoun	6,7	3,3	6,5
Sahel	5,3	4,1	5,3
Est	6,8	4,7	6,7
Sud Ouest	6,8	5,1	6,7
Centre Nord	8,6	2,4	7,0
Centre Ouest	7,0	4,1	6,6
Plateau Central	9,5	4,4	9,2
Nord	6,5	5,0	6,4
Centre Est	6,2	3,5	5,9
Centre	5,5	3,9	5,2
Cascades	6,1	3,8	5,9
Centre Sud	8,1	3,9	7,8
Ensemble	6,7	3,7	6,3

2.2.4.3 Taille moyenne des ménages selon le sexe et le GSE du chef de ménage

Par rapport aux GSE du CM, les ménages de très grandes tailles sont ceux dont le chef est agriculteur. Les ménages dirigés par des agriculteurs vivriers ainsi que ceux dirigés par des agriculteurs de coton ont respectivement en moyenne 7 personnes et 6,6 par ménage. Dans le ménage de salarié, la taille moyenne varie peu entre 4 et 4,8 personnes par ménage. Cette catégorie de CM est généralement plus instruite et réside essentiellement en milieu urbain. Toutefois en ce qui concerne les salariés du secteur informel, la taille moyenne des ménages est plus importante en milieu rural (5,3) qu'en milieu urbain (3,8).

Tableau 44 : Taille moyenne des ménages selon le GSE du CM et le sexe

GSE	Masculin	Féminin	Ensemble
Salarié du secteur public	5,0	3,3	4,8
Salarié du secteur privé	4,9	3,7	4,8
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	5,5	4,1	5,3
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	7,2	3,4	6,4
Agriculteurs de coton	7,0	4,5	7,0
Autres agriculteurs	7,0	3,4	6,6
Inactifs	7,2	4,8	6,7
Salarié du secteur informel	4,1	3,1	4,0
Chômeurs	5,2	4,3	5,0

Pour les différents groupes socio-économiques, les tailles moyennes des ménages dont les chefs sont des hommes sont supérieures à celles des ménages qui sont sous la responsabilité des femmes. Seulement les écarts sont moins importants pour les salariés (qu'ils soient du public ou du privé structuré et ou non structuré) et pour les indépendants ou employeurs.

Tableau 45 : Taille moyenne des ménages selon le GSE du CM et le milieu de résidence

GSE	Rural	Urbain
Salarié du secteur public	4,8	4,8
Salarié du secteur privé	5,6	4,6
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	5,8	5,0
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	6,8	4,0
Agriculteurs de coton	7,0	8,7
Autres agriculteurs	6,6	6,7
Inactifs	7,0	6,2
Salarié du secteur informel	5,3	3,8
Chômeurs	5,5	4,9

Cette hiérarchie de la supériorité des tailles moyennes des ménages dirigés par les hommes par rapport à celles des ménages dont le chef est une femme est conservée quel que soit le milieu de résidence.

2.2.4.4 Taille moyenne des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Tableau 46 : Taille moyenne des ménages selon le niveau d'instruction et le sexe du CM

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	7,0	3,8	6,7
Primaire	6,1	4,1	5,9
Primaire achevé complet	5,8	3,6	5,7
Secondaire	4,6	3,4	4,5
Second achevé	4,8	3,7	4,7
Post secondaire	4,9	2,9	4,7
Total	6,7	3,7	6,3

Le nombre moyen de personnes par ménage varie avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Ce nombre va de 6,7 personnes pour les CM qui sont sans niveau, à 4,7 personnes pour ceux qui ont le niveau du secondaire (complet ou incomplet) ou du supérieur. En effet, toutes choses égales par ailleurs, les chefs de ménage qui ont un niveau d'instruction élevé, adoptent plus facilement le planning familial et sont proportionnellement moins polygames, toutes choses qui tendent à limiter la taille de leurs ménages. Par contre, pour les chefs de ménage sans niveau d'instruction ou de faible niveau, la plupart d'entre eux adoptent plus difficilement le planning familial. Cependant, il n'y a pas une différence significative de taille, entre les ménages dirigés par une femme sans niveau d'instruction et ceux dirigés par une femme ayant le niveau du secondaire achevé.

2.2.4.5 Taille moyenne des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage

La taille moyenne des ménages varie selon la situation matrimoniale des CM. Elle est quatre fois plus élevée dans les ménages où le chef est polygame que dans ceux où le chef est célibataire. Quelque soit l'état matrimonial, les ménages dirigés par des hommes ont une taille moyenne supérieure à celle des ménages dirigés par des femmes. L'écart entre selon le sexe est particulièrement important dans les ménages polygames.

Tableau 47 : Taille moyenne des ménages selon l'état matrimonial et le sexe du CM

Situation matrimoniale du CM	Sexe du CM		Ensemble
	Hommes	Femmes	
Célibataire	2,5	2,4	2,5
Marié(e) monogame	5,5	4,0	5,5
Marié(e) polygame	10,2	3,5	9,6
Veuf (ve)	3,7	3,0	3,4
Divorcé(e)/séparé(e)	4,0	4,0	4,0
Union libre	4,0	3,7	4,0
Total	6,7	3,7	6,3

CHAPITRE III: EDUCATION

L'importance de l'éducation dans le développement n'est plus à démontrer. L'éducation occupe une position transversale dans le processus de développement et constitue le levain pour la dynamisation des autres secteurs. Aussi, elle apparaît au centre des préoccupations des autorités gouvernementales tant elle permet un développement optimal des ressources humaines et constitue un instrument important dans la réduction de la pauvreté et l'accroissement du bien-être de la population.

L'un des grands axes stratégiques de lutte pour la réduction de la pauvreté tel que défini dans le CSLP est la promotion de l'accès des pauvres aux services d'éducation. L'option choisie par le gouvernement burkinabé est de réaliser un développement quantitatif et qualitatif de l'éducation de base et de l'alphabétisation. En vue de diversifier l'offre d'éducation, différentes innovations éducatives sont actuellement en expérimentation dans le pays (les Ecoles satellites, les Centres d'éducation de base non formelle, les Centres banma nuara, les Ecoles bilingues, etc.), ainsi que de nouvelles approches pédagogiques (Reflet, pédagogie du texte, etc.).

En dépit des efforts de l'Etat, du mouvement associatif et des partenaires au développement, l'accès à l'éducation reste toujours un chemin de croix pour de nombreuses personnes, en particulier pour les filles et les populations en milieu rural. Le taux de scolarisation progresse à un rythme peu satisfaisant et le niveau de l'analphabétisme demeure alarmant.

3.1 ALPHABETISATION

Tableau 48 : Evolution des taux d'alphabétisation selon le genre et le milieu de résidence (15 ans et plus)

	1994			1998			2003			2005		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Femme	40,9	5,7	11,4	42	6,8	12,9	47	7,2	12,5	51,8	8,5	16,6
Homme	61,7	18,8	27,1	59,9	15,6	24,8	65,7	18,8	29,4	66,4	21,7	31,5
Taux d'alphabétisation	51,6	11,8	18,9	50,6	10,8	18,4	56,3	12,5	21,8	59,2	14,5	23,6

Dans sa lutte contre l'analphabétisme, le Burkina Faso a opté pour une alphabétisation fonctionnelle et massive qui vise l'élimination de l'analphabétisme en touchant de façon sélective et progressive toutes les couches sociales. C'est une alphabétisation qui s'adresse généralement à des adultes (hommes et femmes), des jeunes, garçons et filles de la tranche de 15 ans et plus vivant surtout en zone rurale. Dans le contexte burkinabé, l'alphabétisation des adultes concerne une grande majorité de la population du pays (plus de 75% en 2005).

L'importance de la place de l'alphabétisation dans les préoccupations nationales s'illustre à plusieurs niveaux. On peut citer l'existence d'un département ministériel chargé de la mise en œuvre des orientations politiques (Ministre délégué chargé de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle), l'action de nombreux mouvements associatifs travaillant dans ce secteur (ONG, fédérations, associations diverses, etc.) et le développement de nombreuses initiatives et formules pour soutenir sa promotion et son succès. C'est dire donc tout l'intérêt de l'alphabétisation qui, depuis plusieurs années, est mise en œuvre avec des résultats qui restent encore en deçà des attentes. Le Plan décennal de développement de l'éducation (PDDEB) prend en charge également l'alphabétisation dont l'objectif à ce niveau est de « promouvoir l'alphabétisation ainsi que de nouvelles formules d'éducation alternative ».

3.1.1 Analyse spatiale et temporelle

Le taux d'alphabétisation, avec un niveau de 23,6% en 2005 a connu une évolution de 8,3% depuis 2003. Compte tenu de l'ampleur de l'effort qui reste à fournir, ce rythme d'évolution (environ 2,8 points par an, entre 2003 et 2005 contre 1,5 de 1994 à 2003) ne permettra pas de réaliser l'objectif de 40% de taux d'alphabétisation en 2010 fixé dans le cadre du Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB).

On peut noter toutefois une constante amélioration de la situation avec le PDDEB qui prolonge les efforts accomplis par le Burkina depuis plusieurs années.

3.1.2 Alphabétisation selon le genre et le milieu de résidence

Il apparaît une grande disparité entre milieux de résidence et au niveau genre. En effet, les populations du milieu rural en 2005 sont quatre fois moins alphabétisées que celles des centres urbains où 59% de la population sait lire et écrire dans une langue quelconque, contre seulement 14,5 pour le milieu rural. La même tendance est observée au niveau genre avec un faible taux dans la population féminine (16,6% contre presque le double chez les hommes).

Les efforts d'alphabétisation devraient se diriger vers des cibles privilégiées, notamment le milieu rural dont le taux gagne 2 points en 2005 par rapport à 2003 et la population féminine qui a un gain de seulement un point en 2005. Les populations âgées de plus de 40 ans sont les moins alphabétisées, avec une aggravation au sein de la population féminine. L'analphabétisme augmente avec l'âge au sein de la population.

3.1.3 Alphabétisation selon la région et le GSE

Au niveau des treize régions du pays, c'est la même tendance que 2003. On note un taux d'alphabétisation au-delà de la moyenne nationale pour deux régions renfermant les deux plus grands centres urbains, et un taux proche de cette moyenne pour deux autres régions contenant les deux centres urbains suivants (Centre et Hauts Bassins puis Centre ouest et Nord). La quasi-totalité des régions a connu une amélioration en 2005. Les taux les plus élevés sont observés au niveau des régions renfermant les plus grands centres urbains, tout comme en 2003 (61,6% pour le centre, 29,0% pour les Hauts Bassins et 23,3% pour le Centre ouest). Les régions à très faible taux d'alphabétisation, sont celles à dominance rurale (Sud ouest 11,6% et Sahel 13,3%).

Lorsqu'on considère les groupes socio-économiques, il apparaît que les populations les moins alphabétisées sont les agriculteurs et les aides familiaux avec des taux en deçà de 18%. La faiblesse du taux chez les agriculteurs est une conséquence du bas niveau d'alphabétisation en milieu rural. Par contre pour tous les autres groupes, le taux est largement au-delà de la moyenne nationale avec plus de 75% pour les salariés du public et du privé qui résident majoritairement dans les centres urbains.

3.2 SCOLARISATION AU PRIMAIRE

Le taux brut de scolarisation en 2005 se situe à 55,5%, soit un gain de plus de 10 points par rapport à 2003. Ce bond est le premier de cet envergure depuis 1998 où les efforts se traduisaient par des progrès beaucoup plus modestes.

Tableau 49 : Tableau des taux bruts de scolarisation au primaire

	1994			1998			2003			2005		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
TBS primaire	74,2	28,4	35,2	102,3	30,8	40,9	101,9	34,1	44,1	104,8	47,8	55,5
Garçon	79	34,3	40,5	105,8	37,1	46,7	104,2	40,6	49,6	-	-	60,4
Fille	69,4	21,8	29,3	98,7	23,9	34,7	99,6	27	38,2	-	-	50,1

3.2.1 Scolarisation selon le genre et le milieu de résidence

Les écarts de scolarisation au niveau genre gardent quasiment les mêmes proportions qu'en 2003 avec toutefois une tendance à la réduction (49,6% pour les garçons contre 38,2% pour les filles en 2003 et 60,4% pour les garçons contre 50,1% pour les filles en 2005). Les différences de taux atteignent 11 points en 2003 et 10 points en 2005 en faveur des garçons.

Par contre, au niveau milieu de résidence, les écarts se réduisent de façon notable. En effet, en 2003, les résidents du milieu rural étaient près de 3 fois moins scolarisés que ceux du milieu urbain tandis qu'en 2005, ce rapport tombe à 2 fois, ce qui reste toujours considérable. En 2005, le taux brut de scolarisation en milieu rural gagne plus de 13 points contre seulement 3 points pour le milieu urbain (de 101,9% en 2003 à 104,8% en 2005 pour le milieu urbain et de 34,1% en 2003 à 47,8% en 2005 pour le milieu rural).

3.2.2 Scolarisation selon la région et le GSE

La configuration régionale de la scolarisation en 2005 répond au critère du « phénomène urbain », tout comme en 2003. On constate que les régions à forts taux de scolarisation sont celles renfermant les plus grands centres urbains (le Centre, les Hauts Bassins, le Centre - ouest et le Nord, avec des taux à plus de 60%), tandis que les régions à faibles taux sont celles à dominance rurales (le Centre nord et surtout le Sahel, avec des taux n'excédant pas 36%). La région du Sahel est traditionnellement la région la moins alphabétisée et les progrès y sont lents à se réaliser. Outre l'insuffisance d'infrastructures scolaires de bonne qualité, il semble qu'il y ait des problèmes d'ordre culturel.

Le taux brut de scolarisation selon le groupe socio-économique indique une bonne scolarisation pour les groupes des salariés et des chômeurs, avec des taux à plus de 100%. Par contre les groupes des Aides familiaux et des Agriculteurs demeurent les moins scolarisés, gardant ainsi leur statut de 2003. La situation est meilleure chez les inactifs avec un taux au-delà de la moyenne nationale (64,7%).

3.3 SCOLARISATION AU SECONDAIRE

La scolarisation au secondaire demeure faible et est essentiellement l'affaire des centres urbains. Le taux brut de scolarisation au secondaire est de 19% (soit un gain de 3,5 points par rapport à 2003). Les progrès sont lents à se réaliser.

Tableau 50 : Tableau des taux bruts de scolarisation au secondaire

	1994			1998			2003			2005		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
TBS	36,7	4,9	11,2	48,8	4,5	13	50,7	6,1	15,6	62,2	8,9	19,1
Garçon	44,8	6,6	13,7	56,4	5,8	15,4	53,8	8	17,3	-	-	20,9
Fille	28,8	3,1	8,5	41,2	3,1	10,2	47,9	4,2	13,9	-	-	17,2

3.3.1 Scolarisation secondaire selon le genre et le milieu de résidence

La discrimination selon le genre dans la scolarisation au secondaire est moins marquée qu'au primaire. En effet, les écarts de taux de scolarisation entre garçons et filles sont de l'ordre de 3 points tant en 2003 qu'en 2005, avec toutefois, une légère aggravation en 2005 au détriment des filles.

En milieu rural, le taux brut de scolarisation au secondaire est près de 7 fois moins que celui du milieu urbain (8,9% pour le milieu rural contre 62,2% en milieu urbain). En 2003, ce rapport était à plus de 8 fois moins que le milieu urbain, dénotant ainsi d'une légère amélioration des différences entre milieux. Le retard de scolarisation en milieu rural est beaucoup plus flagrant pour le secondaire, d'énormes efforts restent encore à fournir à ce niveau.

3.3.2 Scolarisation selon la région et le GSE

La scolarisation au secondaire selon les régions garde la même configuration que celle du primaire, avec une forte disparité liée au milieu. Les mêmes régions ont les taux brut de scolarisation les plus élevés en termes relatifs, tant au primaire qu'au secondaire (le Centre avec 60,9%, les Hauts Bassins avec 27,8% et le Centre ouest avec 20,5%).

La région des Cascades présente un cas particulier avec un taux en deçà de la moyenne nationale pour le primaire, tandis qu'au secondaire le taux est largement au delà de la moyenne nationale (46,0% au primaire contre 21,7% au secondaire).

A l'inverse, le Nord avec un taux élevé au primaire, compte parmi les régions à faible taux au secondaire (62,8% au primaire contre 13,2% au secondaire). Dans une certaine mesure la même situation est observée au niveau du Centre sud (53,3% au primaire contre seulement 9,3% au secondaire). Le Centre nord et le Sahel demeure des régions faiblement scolarisées tant au primaire qu'au secondaire avec respectivement 8,4% et 4,6%.

Par rapport à 2003, le Centre et les Cascades sont les régions ayant marqué la plus forte amélioration de la scolarité au secondaire avec respectivement des gains de 15 et 11 points en 2005.

A l'image du primaire, les salariés, les Chômeurs et les Indépendants sont les groupes socio-économiques les plus scolarisés au secondaire. Quant aux agriculteurs, les taux restent faibles, gardant ainsi leur situation du primaire, avec toutefois une certaine aggravation pour les

Agriculteurs de coton. La situation en matière de scolarisation des Aides familiaux s'est considérablement détériorée au secondaire (avec 52,2% au primaire, le taux au secondaire ne fait que 9,1%) tandis que les Inactifs présentent un taux largement au-delà de la moyenne nationale aussi bien au primaire qu'au secondaire.

On note que la disparité selon le milieu de résidence est plus forte que la disparité entre groupes socio-économiques.

3.4 SCOLARISATION AU SUPERIEUR

Tableau 51 : Tableau des taux bruts de scolarisation au supérieur

	2003			2005		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
TBS	8,2			10,6		3,8
Garçon	11,5			14,9		5,6

La scolarisation au supérieur est exclusivement urbaine et concerne surtout les deux grandes villes du pays. Le taux brut de scolarisation au supérieur demeure faible en 2005 avec 3,8%. Les garçons sont plus de deux fois plus scolarisés au supérieur que les filles (respectivement 5,6% et 2,5%). En milieu urbain, les taux sont près de trois fois meilleurs à ceux de l'ensemble du pays (10,6% pour l'ensemble du milieu urbain, 14,9% et 7,2% respectivement pour les garçons et les filles du milieu urbain). La région du Centre compte l'essentiel des étudiants avec un taux de 18,3% contre 2,0% pour les Hauts Bassins.

3.5 ACCES A LA SCOLARISATION ET (IN) SATISFACTION.

3.5.1 Accès à la scolarisation

Primaire

En 2005, 64% des écoliers mettent moins de 30 minutes pour atteindre leur école, contre 59,8% en 2003, soit une amélioration de plus de quatre points.

C'est surtout en milieu rural que l'école est la plus éloignée des enfants avec un taux d'accès de 60,5% contre 87,4% dans les centres urbains. Toutefois, des progrès appréciables sont réalisés en milieu rural avec un gain de 14 points par rapport au taux de 2003, et dans le même temps on note un recul de près de 4 points dans les centres urbains.

Au niveau régional, les écoliers les plus éloignés de l'école sont surtout dans les régions à faibles taux de scolarisation (le Sahel, le Centre nord et le Centre est avec plus de la moitié à plus de 30 minutes de l'école). Les difficultés d'accès à l'école pourraient expliquer dans une certaine mesure le faible niveau de scolarisation. Par rapport à 2003, on observe une amélioration de la situation dans la plupart des régions où l'école "se rapproche" des usagers. Cet embelli est contrarié par la région du centre- est où de plus en plus d'enfants mettent plus de 30 minutes pour atteindre l'école (soit une baisse de taux de plus de 10 points). La situation dans le Centre et le Centre- sud, dans une moindre mesure, s'est également dégradée en 2005.

Secondaire

Seulement un élève sur cinq met moins de 30 minutes pour atteindre son établissement. En 2003, un élève sur quatre était dans cette situation. On note une aggravation de la situation pour pratiquement toutes les régions et tous les milieux, mais davantage pour les centres urbains où le taux décline de plus de dix points. Le Plateau central est la seule région à avoir enregistré un gain sur le taux en 2005, de près de quatre points.

A la différence du primaire, l'école secondaire semble s'éloigner des élèves.

3.5.2 Satisfaction et raisons de satisfaction de l'école

Moins du tiers des écoliers déclarent être satisfaits de l'école primaire (30,2% de satisfaits). Les enfants satisfaits de l'école sont proportionnellement deux fois moins nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain (58,7% de satisfaits en milieu urbain contre 25,7% en zone rurale). Cette situation se reflète également au niveau régional avec des proportions d'écoliers satisfaits plus nombreux dans les régions renfermant les plus grands centres urbains.

Au secondaire, seulement un élève sur dix, dit être satisfait de l'école (9,9% de satisfaits). En terme de proportion, il y a six fois plus de satisfaits dans les centres urbains qu'en milieu rural (31,1% en milieu urbain et 4,9% en zone rurale). Au niveau régional, la proportion de satisfaits est notable surtout dans les régions abritant les grandes villes.

En général, les services de l'école primaire semblent mieux appréciés que ceux du secondaire.

Parmi les raisons de non satisfaction chez les élèves, on peut retenir comme essentielles, le manque de livres et fournitures scolaires, exprimé par 2/3 d'entre eux et le manque d'enseignants, évoqué par 18,5%. Le manque de livres et fournitures scolaires est fortement cité aussi bien par les enfants du milieu rural que urbain. Quant au manque d'enseignants, il est exprimé par les élèves des deux milieux dans quasiment les mêmes proportions. D'autres raisons sont évoquées, mais dans une proportion relativement moindre (la qualité de l'enseignement, celle de l'établissement, l'absentéisme des enseignants).

3.5.3 Fréquentation et abandon scolaire

Au primaire, deux enfants sur cinq fréquentent actuellement l'école. En milieu urbain, ce rapport est de plus de trois enfants sur quatre, contre seulement un peu plus d'un enfant sur trois en zone rurale, fréquentant actuellement l'école primaire. La configuration régionale garde la même tendance avec des taux relativement élevés pour les régions renfermant les deux grandes villes du pays.

A l'image du taux de scolarisation, la fréquentation scolaire au primaire est plus forte chez les groupes des salariés, des indépendants et des Chômeurs. Les enfants d'agriculteurs et d'aides familiaux sont ceux qui fréquentent le moins l'école primaire. L'écart entre l'accès et la fréquentation est plus marqué chez les agriculteurs et les inactifs où les taux de fréquentation sont en deçà des taux d'accès de 24 à 31 points. La fréquentation scolaire est plus forte chez les garçons que les filles avec un écart de 7 points entre les deux taux.

Au secondaire, deux enfants sur quinze fréquentent actuellement l'école. La fréquentation scolaire au secondaire est surtout urbaine avec un enfant sur trois contre seulement un enfant sur vingt en milieu rural. La configuration régionale est à l'image du primaire avec une forte

proportion de fréquentation pour les deux régions renfermant les deux grandes villes. La région des Cascades présente également une proportion relativement intéressante.

Quant au sein des groupes socio-économiques, la situation est semblable au primaire. En effet, les salariés, les indépendants, les inactifs et les chômeurs viennent en tête, tandis que les agriculteurs et les aides familiaux présentent de très faibles proportions. L'écart entre filles et garçons se réduit considérablement au secondaire et se situe à un peu plus de deux points.

Moins d'un enfant sur cent abandonne le primaire contre près de deux sur cents au secondaire. Toutefois, le taux d'abandon semble indépendant du sexe et de l'âge, tant pour le primaire que le secondaire.

CHAPITRE IV : SANTE ET NUTRITION

Les données de l'EA/QUIBB 2005 permettent d'apprécier la situation sanitaire et nutritionnelle à travers la morbidité, la fréquentation ou non des formations sanitaires et l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq (5) ans (le retard de croissance, l'insuffisance pondérale et l'émaciation). La stratégie a consisté à mettre en relief les aspects importants, en désagréant par milieu de résidence, par région, par sexe et par groupe socio-économique. Dans la mesure du possible, la dynamique est montrée à travers une comparaison avec les résultats des enquêtes auprès des ménages antérieures (EBCVM 2003, EP II 1998 et EP I 1994).

4.1 MORBIDITE AU SEIN DE LA POPULATION

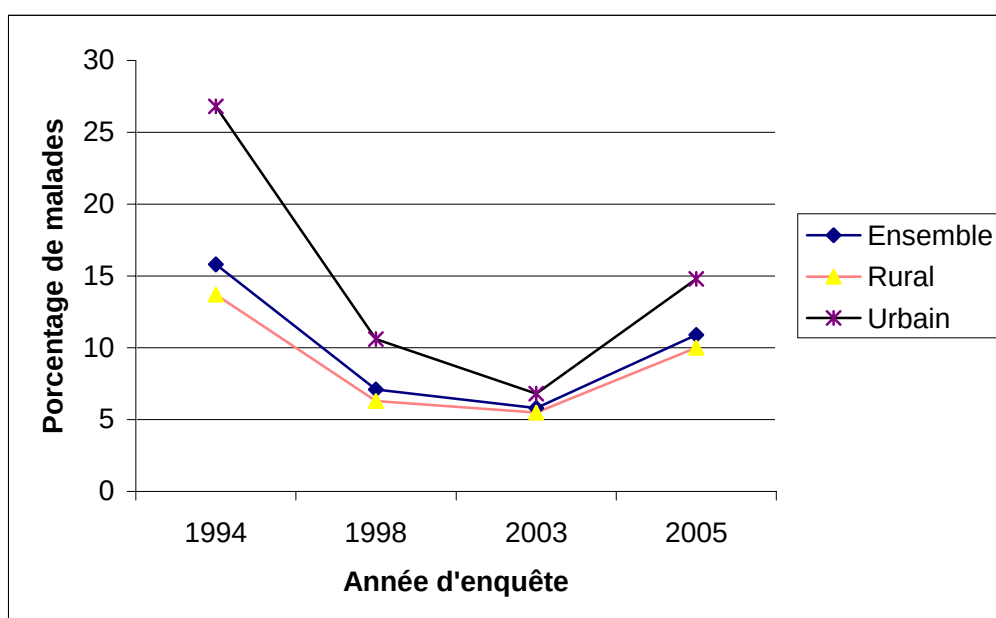
L'état sanitaire de la population peut être analysée à travers la morbidité au sein de celle-ci. Elle se mesure par le taux de morbidité qui est le pourcentage des individus qui ont été malades ou blessés dans l'ensemble de la population au cours des 15 derniers jours précédant l'interview de l'enquête.

4.1.1 Taux de morbidité générale

La morbidité générale de la population est élevée, le taux de morbidité est 10,9 % pour l'ensemble du pays. Il a presque doublé entre 2003 et de 2005 (5,8 % à 10,9 %) et ce principalement à cause des endémo épidémies locales et des affections chroniques non transmissibles.

Mais depuis 1994, on observe d'abord une tendance à la baisse suivie d'une remontée en 2005 qui serait due à la période de l'enquête (pendant la saison des pluies où l'incidence du paludisme est très importante par rapport au reste de l'année) et non forcément liée à une détérioration des conditions sanitaires ou d'épidémies.

Graphique 1: Evolution du taux de morbidité générale de 1994 à 2005



4.1.1.1 Le taux de morbidité selon le milieu de résidence

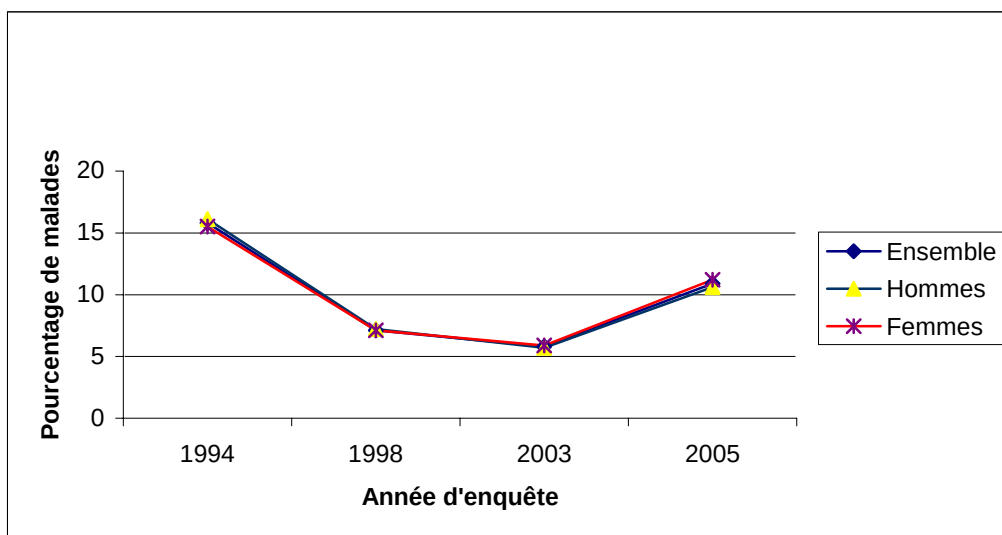
A l'instar du taux général, le taux de morbidité selon le milieu de résidence connaît la même tendance à la baisse de 1994 à 2003 et une remontée significative en 2005 par rapport au niveau de 2003. Le taux est nettement plus élevé en milieu urbain que dans le milieu rural depuis 1994 à

2005, et s'expliquerait peut être par la facilité d'accès aux formations sanitaires et de la disponibilité des moyens matériels et financiers en milieu urbain que l'inexistence de malades en milieu rural. Par ailleurs, on sait la tendance des pauvres à moins se déclarer malades.

4.1.1.2 Le taux de morbidité selon le sexe

En 2005, le taux de morbidité est légèrement plus faible chez les hommes et que chez les femmes (10,6 % et 11,2 %). Depuis 1994, il n'y a presque pas de différence notable de la morbidité chez les hommes et chez les femmes.

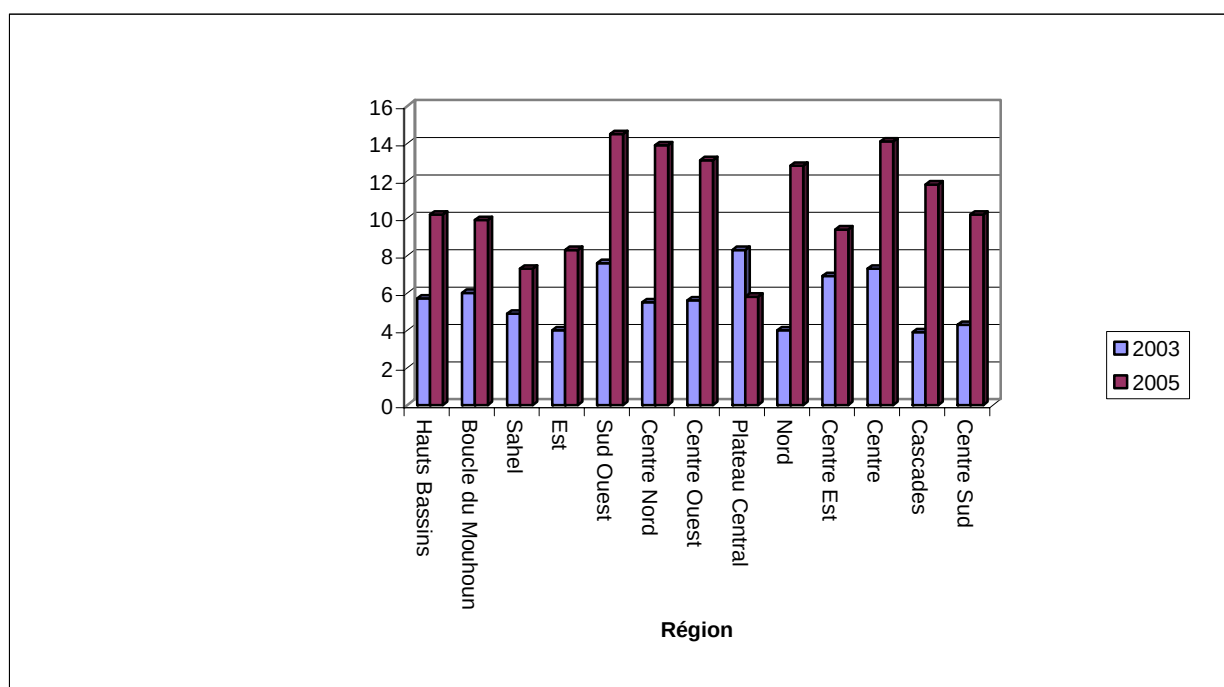
Graphique 2: Evolution du taux de morbidité par sexe



4.1.1.3 Le taux de morbidité selon la région

Au niveau régional, le taux de morbidité le plus faible est observé dans le Plateau Central (5,8 %) et les plus élevés sont observés dans le Sud Ouest (14,5 %) suivi du Centre (14,1 %). Dans l'ensemble la morbidité a progressé dans toutes les régions sauf dans le Plateau Central où elle était la plus élevée en 2003 (8,3 %) est devenue la plus faible en 2005 (5,8 %).

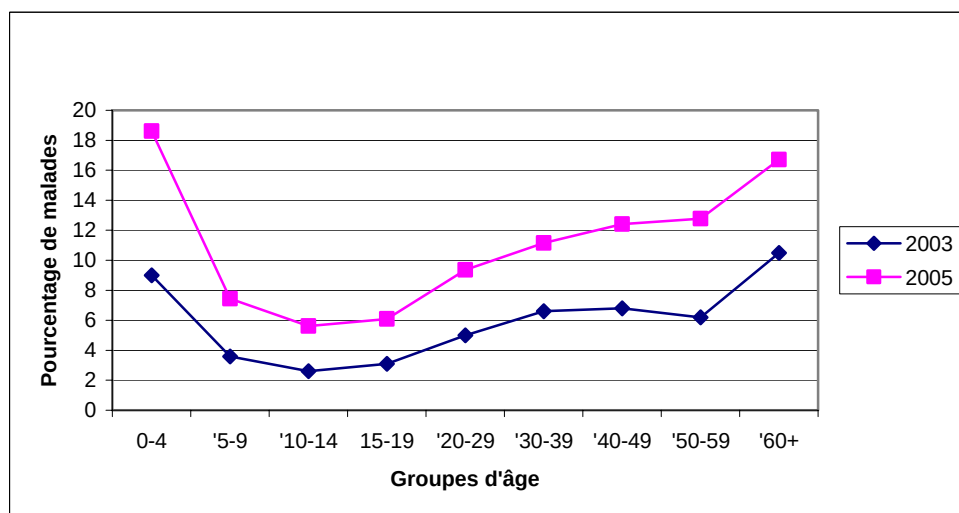
Graphique 3: Morbidité par région en 2003 et 2005



4.1.1.4 Le taux de morbidité selon l'âge

Les taux de morbidité par groupes d'âge montrent une relation entre les niveaux de morbidité et la structure par groupes d'âge. Les tranches d'âge les plus morbides sont les « 50 et plus » et les enfants de « 0 à 5 ans ». Hors mis les enfants de moins de 5 ans, la population "des personnes âgées" est la plus fragile devant la maladie, les moins malades sont les jeunes de 10 à 20 ans.

Graphique 4: Courbes des taux de morbidité par groupes d'âge en 2003 et 2005

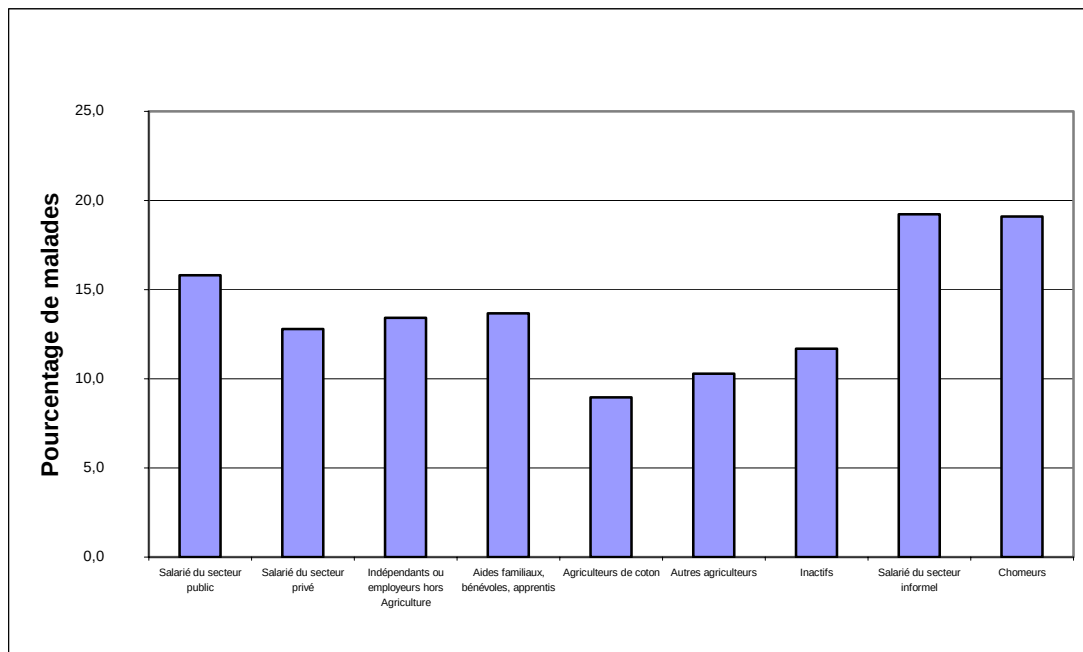


4.1.1.5 Le taux de morbidité selon le groupe socio économique

En 2005, la morbidité a touché plus le GSE « salarié du secteur informel » (19,2 %) que les autres composantes. Il est suivi de près par les individus dont les chefs sont chômeurs avec 19,1 %. Les moins malades ont été les agriculteurs de coton qui sont en dessous de la moyenne nationale avec

9,0 %. Dans l'ensemble, on observe une tendance élevée de malades au sein de la population quelque soit le milieu de résidence ou la catégorie sociale.

Graphique 5: Morbidité selon les groupes socio économiques en 2005



4.1.2 La fréquentation des formations sanitaires formelles et non formelles

La fréquentation des formations sanitaires formelles et non formelles renseigne sur le comportement de la population en matière de santé et de protection sociale. Les données collectées permettent d'analyser l'incidence de la consultation, le type de formation sanitaire fréquenté, le type de praticiens consultés, le degré de satisfaction et la raison de non consultation durant la quinzaine précédant l'enquête.

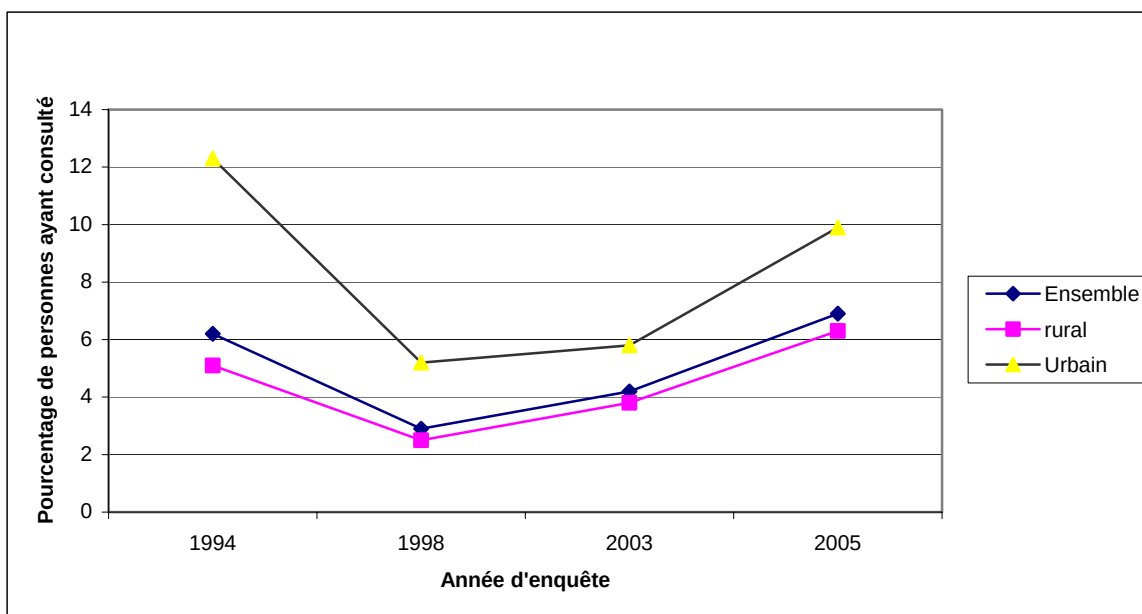
4.1.2.1 Le taux de consultation des formations sanitaires formelles et non formelles

Le taux de consultation indique le niveau d'utilisation des formations sanitaires pour des raisons curatives et/ou préventives. Il mesure le pourcentage d'individus qui ont consulté un praticien de la santé au cours des 15 derniers jours précédant l'interview de l'enquête.

4.1.2.2 Le taux de consultation selon le milieu de résidence

Le taux de consultation est nettement plus élevé dans le milieu urbain c'est-à-dire que les malades urbains vont plus en consultation que ceux du milieu rural. Cette situation pourrait s'expliquer par l'existence et l'accès aux infrastructures sanitaires ainsi que la perception de la notion de maladie par les populations urbaines. Les consultations ont baissé presque de moitié en 1998 par rapport à 1994 ; et partir de 1998 on observe une remontée des consultations en 2003 et 2005 ; mais elles n'ont pas encore atteint le niveau de 1994 quelque soit le milieu de résidence.

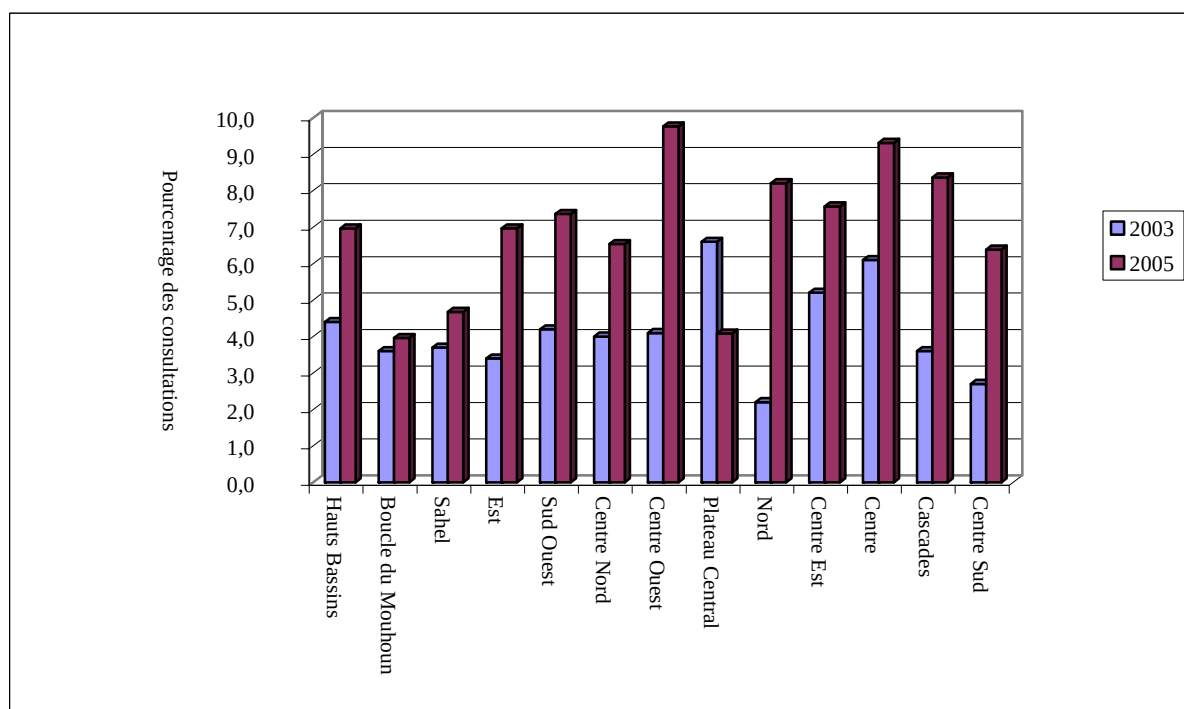
Graphique 6: Evolution du taux de consultation selon le milieu de 1994 à 2005



4.1.2.3 Le taux de consultation selon la région

La fréquentation des formations sanitaires en 2005 s'est nettement améliorée par rapport à 2003 dans toutes les régions du pays. Au niveau régional, le taux de consultation le plus élevé est observé dans la région du Centre Ouest suivies des régions du Centre, des Cascades et du Nord tandis que les régions des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Sahel enregistrent les plus faibles taux de consultation en 2005.

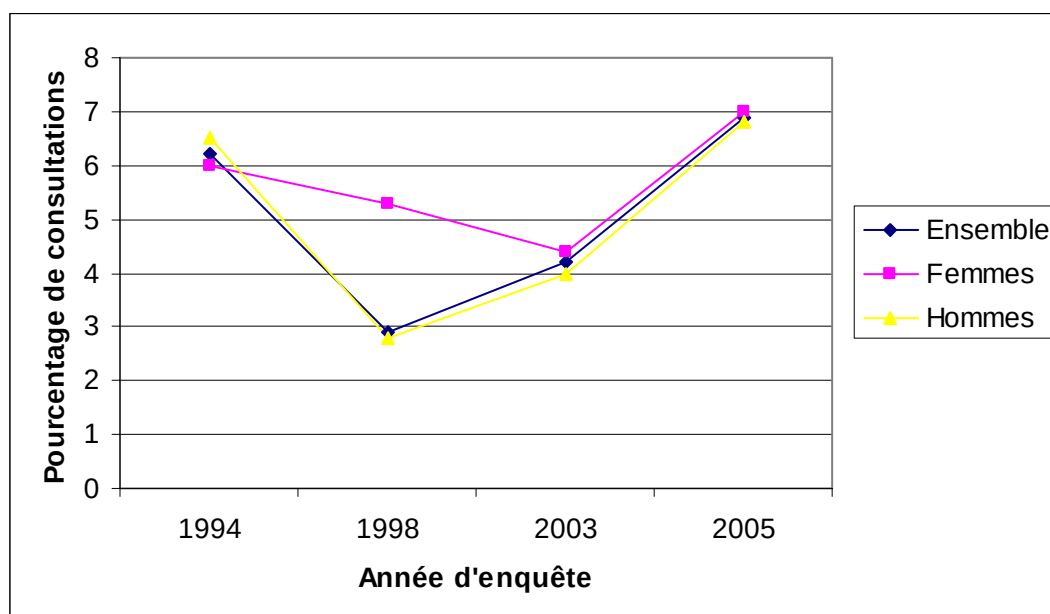
Graphique 7: Consultation des formations sanitaires par région



4.1.2.4 Le taux de consultation selon le sexe

Le taux de consultation des femmes est globalement plus élevé que celui des hommes avec une nette différence en 1998. Les femmes et les hommes vont de plus en plus consulter lorsqu'ils sont malades ce qui marque un changement de comportement lors d'une maladie et la recherche d'une santé améliorée.

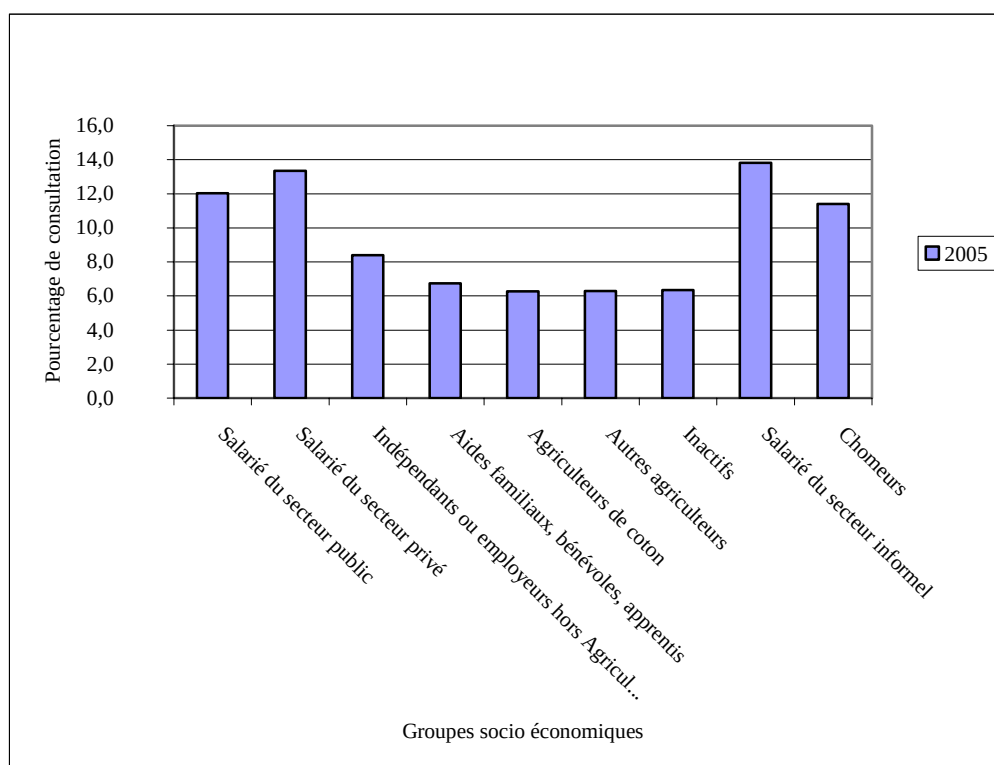
Graphique 8: Evolution du taux de consultation des formations sanitaires par sexe



4.1.2.5 Le taux de consultation selon les groupes socio économiques

Le taux de consultation selon les groupes socio économiques révèle une nette fréquentation des formations sanitaires des individus dont les chefs de ménage sont salariés du secteur informel, des salariés du secteur privé et même des chômeurs. Les membres de ménages dont les chefs salariés du secteur public contrairement aux groupes précédents fréquentent moins les formations sanitaires, cela peut être due à la non prise en compte des frais médicaux et autres avantages au niveau de ce groupe socio économique. En 2005, les individus issus des ménages d'agriculteurs et les inactifs fréquentent moins les formations sanitaires.

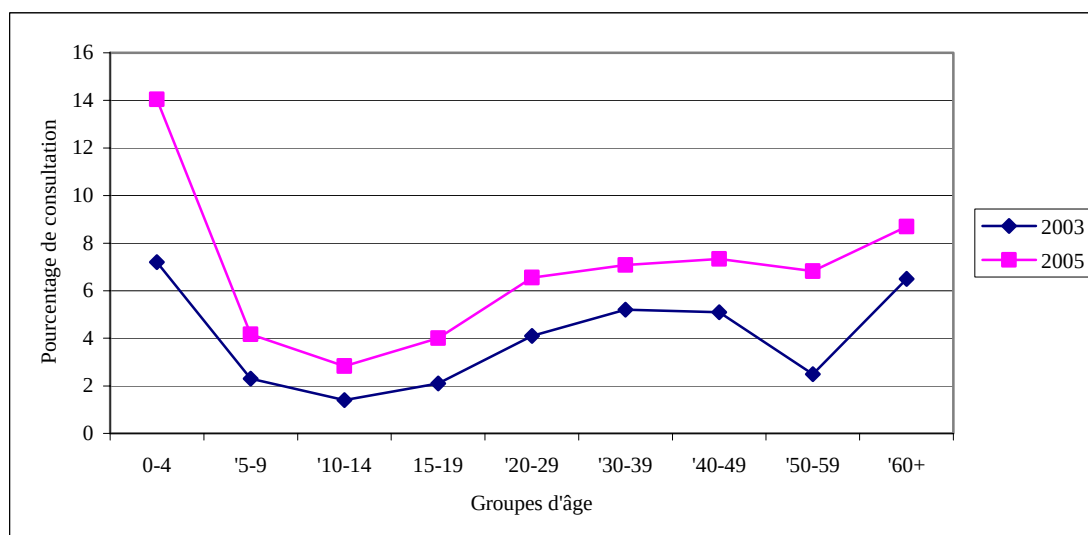
Graphique 9: Taux de consultation selon le GSE



4.1.2.6 Le taux de consultation selon l'âge

Le taux de consultation varie avec les tranches quelque soit l'année d'enquête. Les enfants de moins de cinq sont les plus nombreux à aller en consultation suivis des personnes âgées de plus de 60 ans. Quel que soit la tranche d'âge, l'année 2005 enregistre une plus forte consultation que l'année 2003.

Graphique 10: Evolution du taux consultation selon les groupes d'âge en 2003 et 2005

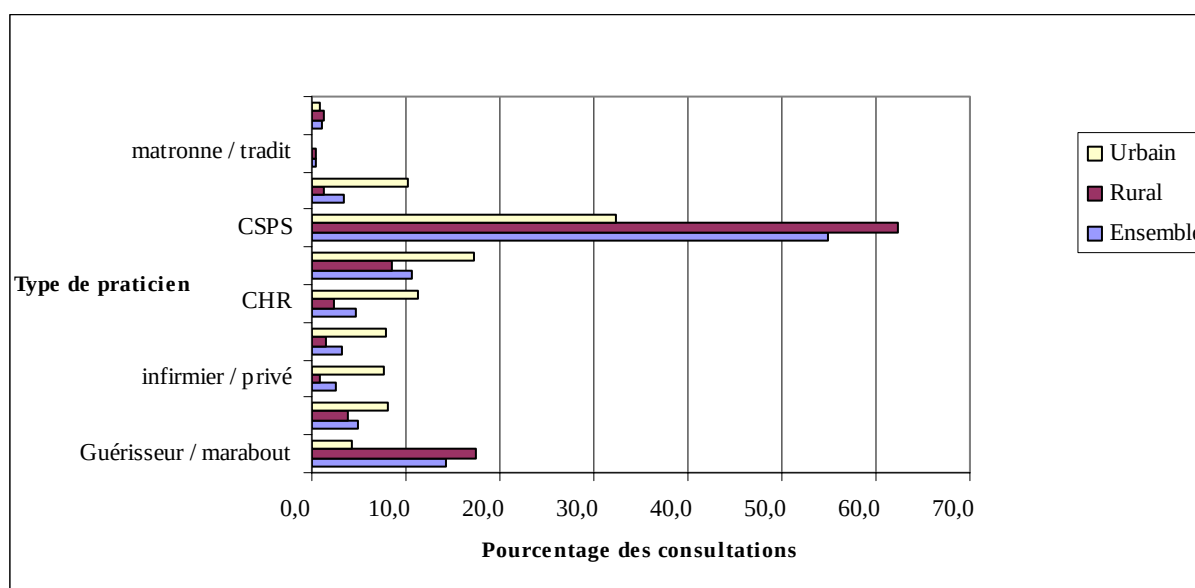


4.1.3 Consultation médicales par types de praticiens consultés

4.1.3.1 Consultation médicales par types de praticiens consultés selon le milieu de résidence

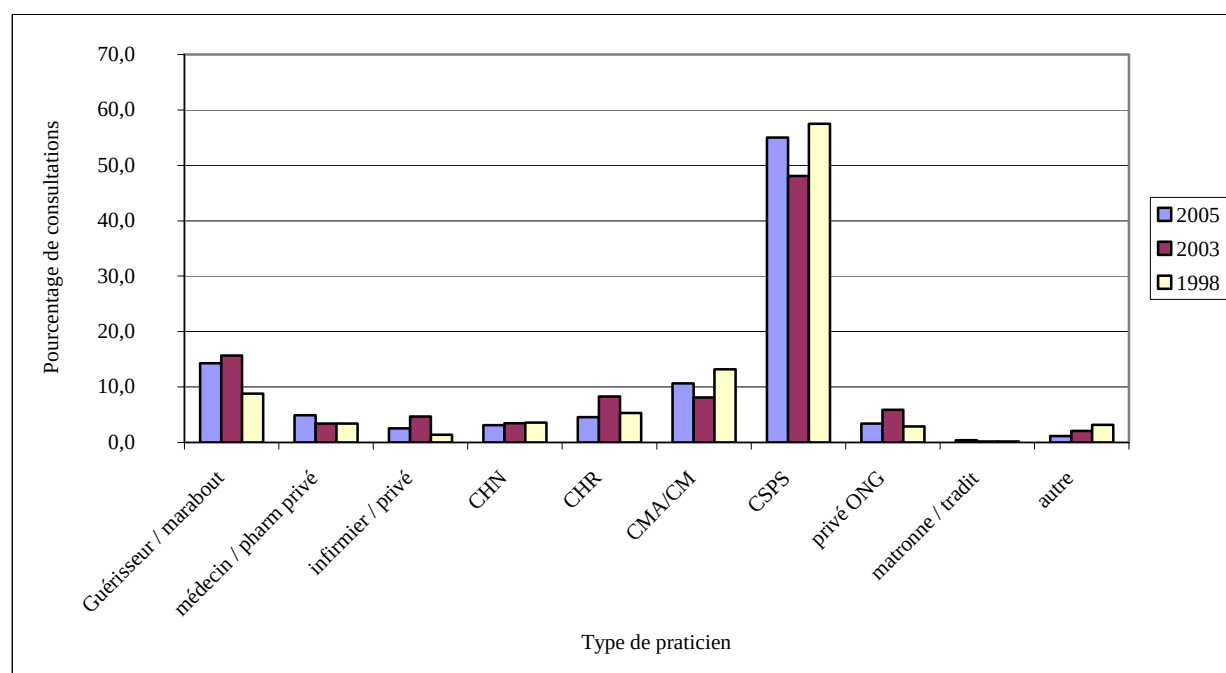
En 2005, la structure sanitaire la plus fréquentée est sans contexte le CSPS quelque soit le milieu de résidence. Elle est suivie de loin par les guérisseurs et autres marabouts surtout en milieu rural. Les CHN et les CHR ont été consultés surtout en milieu urbain ainsi que les privé ONG.

Graphique 11: Répartition des consultations selon le type de praticien en 2005



Quelque soit l'année d'enquête, la tendance des consultations est la même selon le type de praticien consulté.

Graphique 12: Répartition des consultations par type de praticien en 1998, 2003 et 2005



4.1.3.2. Consultation médicales par types de praticiens consultés selon la région

Dans toutes les régions, les CSPS sont les structures sanitaires les plus consultés. Cependant les guérisseurs et marabouts sont plus consultés dans les régions du Sahel, de l'Est, des Cascades et du Sud Ouest ; en revanche ils sont les moins consultés dans le Centre, le Plateau Central. C'est dans la région du Centre que les CHN, CHR et autres structures privées sont les plus utilisés, suivie de la région des Hauts Bassins en raison de la présence de ces structures dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

Tableau 52 : Répartition (en %) des consultations médicales au cours des dernières semaines par type de praticien consulté

	Guérisseur marabout	Médecin		CHN	CHR	CMA/CM	CSPS	privé	matronne	autre	Total
		pharm.priv	Infirmier privé								
Ensemble	14,3	4,9	2,5	3,1	4,6	10,6	55,0	3,4	0,4	1,1	100,0
Région de résidence											
Hauts Bassins	14,5	2,8	1,6	9,1	4,9	8,9	54,3	3,7	0,3	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	2,2	2,6	1,7	1,3	17,5	10,3	59,2	3,9	0,0	1,3	100,0
Sahel	32,7	3,4	0,0	2,0	3,7	27,9	26,4	1,2	2,8	0,0	100,0
Est	32,1	0,8	0,5	0,8	4,2	3,7	55,7	1,7	0,0	0,5	100,0
Sud Ouest	23,1	2,3	0,0	0,0	4,2	4,3	64,6	0,5	0,0	0,9	100,0
Centre Nord	15,5	6,9	2,2	1,6	3,3	2,8	63,6	0,8	0,0	3,2	100,0
Centre Ouest	20,2	5,7	4,7	2,0	3,8	11,9	48,7	2,0	0,0	1,1	100,0
Plateau Central	5,2	0,0	0,0	0,5	1,2	14,0	73,9	1,6	0,0	3,4	100,0
Nord	2,2	14,6	2,6	0,7	6,6	2,4	68,7	1,5	0,5	0,3	100,0
Centre Est	16,5	2,0	0,2	1,0	3,5	17,9	57,4	1,1	0,0	0,4	100,0
Centre	1,2	8,4	9,3	9,1	1,5	22,8	31,2	14,0	0,4	2,0	100,0
Cascades	25,1	1,6	0,9	4,4	6,5	0,0	57,3	0,8	3,4	0,0	100,0

4.1.3.3 Consultation médicales par types de praticiens consultés selon le GSE

Les CSPS restent les structures par excellence de consultation des malades pour la quasi-totalité des groupes socio économiques sauf les salariés du secteur privé qui ont utilisé plus les CMA/CM que de CSPS. Les agriculteurs de coton et autres agriculteurs fréquentent abondamment les guérisseurs et marabouts plus que les autres groupes socioéconomiques. La fréquentation des médecins, infirmier privé semble être l'apanage des salariés du secteur privé. Les autres types de praticiens ont une fréquentation relativement faible pour presque tous les groupes socio économiques ; se sont les privés ONG, matrone et autre praticien.

Tableau 53 : Répartition (%) des consultations médicales au cours des dernières semaines par type de praticien consulté

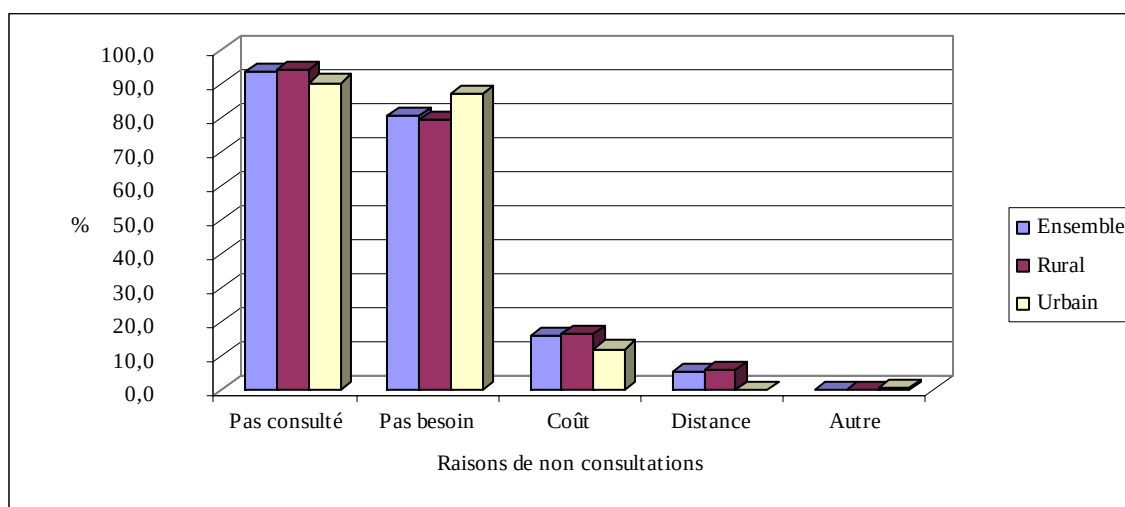
	Guérisseur marabout	Médecin pharm.privé	Infirmier privé	CHN	CHR	CMA /CM	CSPS	privé	matronne	autre	Total
Ensemble	14,3	4,9	2,5	3,1	4,6	10,6	55,0	3,4	0,4	1,1	100,0
Groupe socio-économique											
Salarié du secteur public	1,4	9,0	8,8	6,8	12,1	17,3	32,8	10,6	0,0	1,2	100,0
Salarié du secteur privé	2,0	15,8	15,3	5,0	3,3	29,5	23,5	5,6	0,0	0,0	100,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	9,8	5,7	3,1	5,0	10,1	11,9	46,5	7,4	0,6	0,0	100,0
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	9,3	1,2	8,6	4,1	5,1	12,2	56,2	0,8	0,0	2,6	100,0
Agriculteurs de coton	16,4	2,5	0,5	2,2	2,3	4,5	68,7	1,7	0,8	0,3	100,0
Autres agriculteurs	18,0	4,5	1,3	1,6	2,7	10,1	58,1	1,9	0,3	1,6	100,0
Inactifs	9,6	8,4	2,9	7,7	7,1	12,0	46,3	5,3	0,0	0,7	100,0
Salarié du secteur informel	5,2	5,0	6,2	6,8	8,4	21,2	38,7	5,8	0,5	2,3	100,0
Chômeurs	8,0	3,7	6,9	8,5	13,0	14,0	38,7	5,6	0,0	1,5	100,0

4.1.4 Les raisons de non consultation médicales

4.1.4.1 Les raisons de non consultation médicales par milieu de résidence

La raison principale de non consultation est l'absence de besoin de consulter. L'importance de cette population soulève des inquiétudes et pourrait faire dire que le recours aux structures de soins de santé ne constitue pas la règle au Burkina Faso quelque soit le milieu de résidence. La période de la collecte (travaux champêtres) ne semble pas avoir d'influence puisque le milieu urbain a presque les mêmes tendances que le milieu rural. La seconde raison de non consultation est le coût élevé des prestations sanitaires quelque soit le milieu de résidence. Par contre la distance ou l'éloignement des formations sanitaires constitue une raison non négligeable de non consultation en milieu rural.

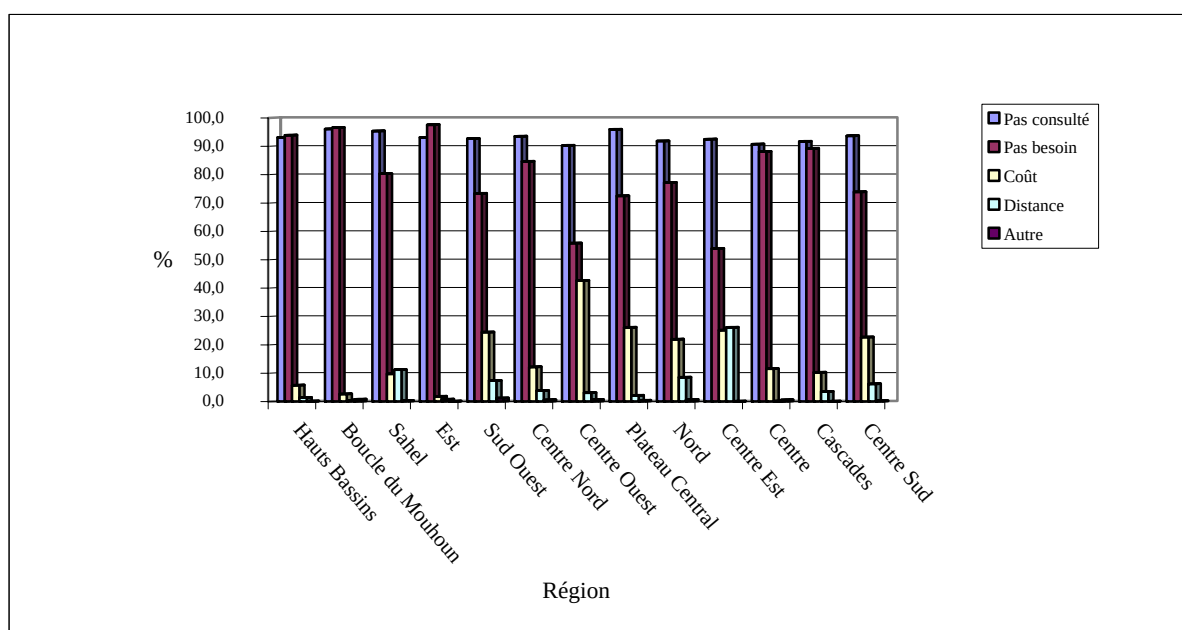
Graphique 13: Raisons de non consultations médicales selon le milieu



4.1.4.2 Les raisons de non consultation médicales par région

Dans les régions, la raison principale de non consultation est l'absence de besoin de consulter. Elle est plus marquée dans les régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Par contre, les régions du Centre Ouest et du Centre Est ont les plus besoin de consulter par rapport à l'ensemble des régions. Le coût élevé des prestations sanitaires comme raison de non consultation est prononcé dans les régions du Centre Ouest, du Plateau Central, du Centre Est et du Centre Sud ; par contre il semble ne pas constituer une raison suffisante dans les régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est. L'éloignement des formations sanitaires est surtout évoqué dans les régions du Centre Est, du Sahel, du Nord et du Sud Ouest.

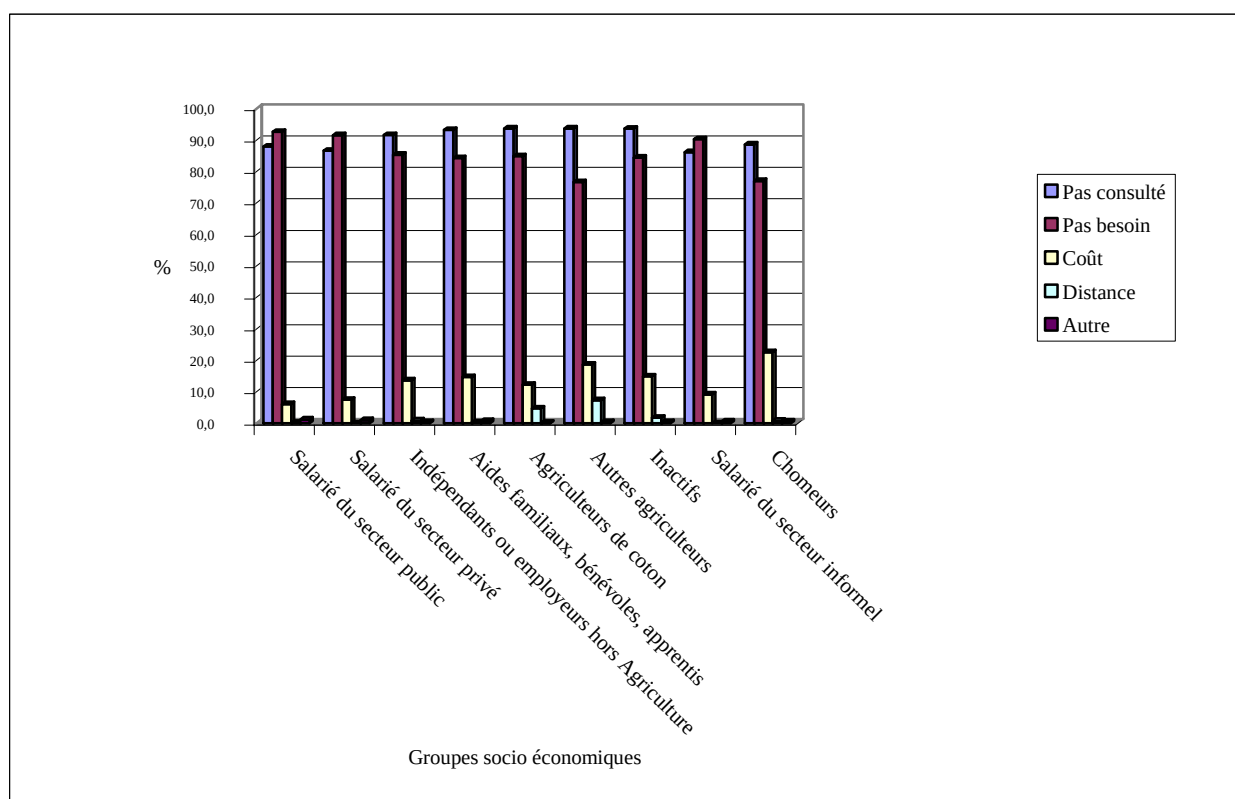
Graphique 14: Raisons de non consultations médicales par région



4.1.4.3. Les raisons de non consultation médicales par groupe socio économique

La raison majeure de non consultation reste l'absence de besoin de consulter quelque soit le groupe socio économique. Le coût élevé est une raison forte chez les chômeurs, les agriculteurs, les inactifs et les aides familiaux et autres bénévoles. Quant à l'éloignement des formations sanitaires, se sont les agriculteurs qui l'évoquent principalement.

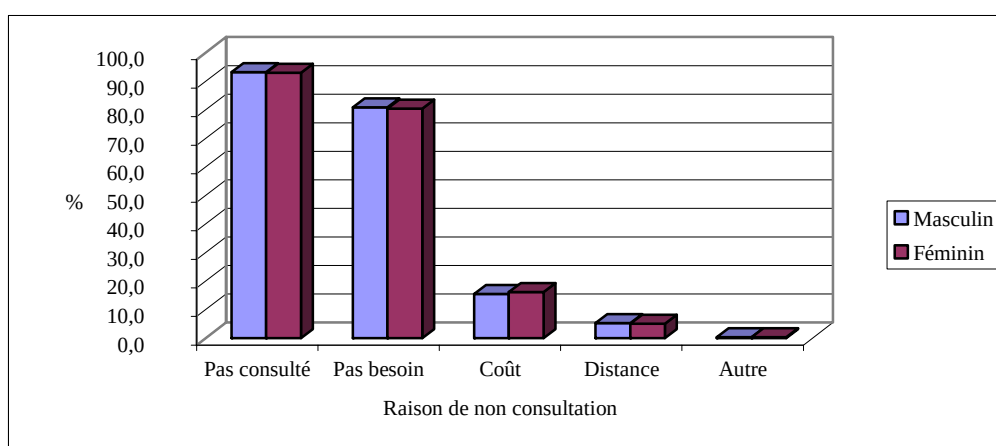
Graphique 15: Raisons de non consultations par GSE



4.1.4.4 Les raisons de non - consultation médicales par sexe

La raison majeure de non consultation reste l'absence de besoin de consulter quelque soit le sexe. La raison du coût élevé vient en deuxième position. En fait, il n'y a pas de différence de non consultation entre les sexes, que l'on soit homme ou femme, les raisons de non consultation restent dans les mêmes proportions en 2005.

Graphique 16: Raisons de non consultations par sexe



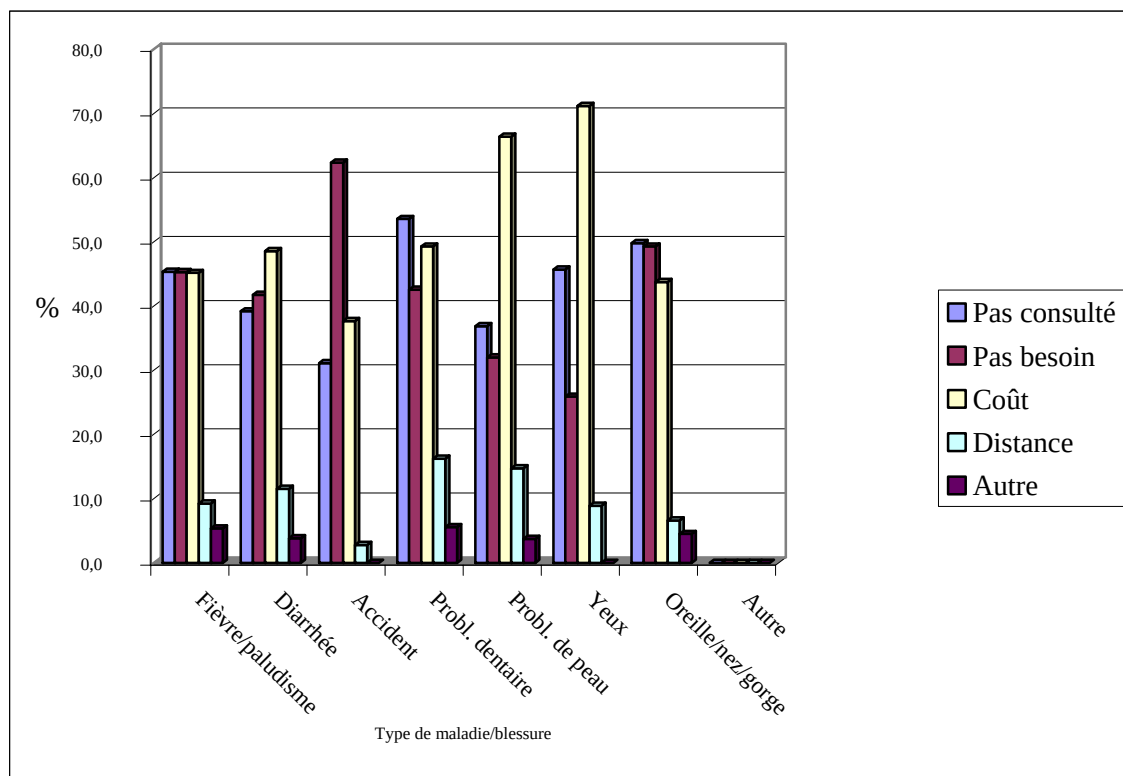
4.1.4.5 Les raisons de non consultation médicales par type de maladie/blessure

Les problèmes dentaires, les maux d'oreilles, du nez et de la gorge ne semblent pas être une raison fondamentale de consultation car près de la moitié de ceux qui souffrent de ces maux n'ont pas consulté de praticien de santé. Il en est de même que ceux qui souffrent de fièvre/paludisme, de maux

d'yeux ou de diarrhée. Les raisons assez fortes de consultation sont les accidents et les problèmes de peaux. Globalement quelque soit le type de maladie, les populations ne semblent pas pressées d'aller en consultation.

Les coûts élevés des prestations sanitaires constituent pour la quasi-totalité des maladies des raisons importantes de non consultations. La consultation est très préoccupante surtout pour les maux d'yeux, les problèmes de peau, les problèmes dentaires, les oreilles, le nez et la gorge qui demandent souvent des spécialisations que les CSPS n'en disposent pas. L'éloignement des formations sanitaires ne semble pas constituer une raison forte, sauf les cas de problèmes de peau, de dents et de diarrhée. Quant aux accidents, la distance des formations sanitaires semble négligeable pour la non consultation. Globalement la situation élevée de non consultation pourrait s'expliquer par la forte propension à l'automédication.

Graphique 17: Raisons de non consultations selon le type de maladie/blessure



4.2 ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS.

L'état nutritionnel des enfants peut être évalué à partir des mesures anthropométriques effectuées sur les enfants de 0 à 59 mois au cours de la collecte des données. L'effet de mesure (instruments et technique) peut souvent entacher la qualité des données collectées sur la taille et surtout le poids d'autant plus que se sont des enfants de 0 à 59 mois. L'évaluation consiste à identifier au sein de la population des enfants, ceux qui présenteraient des caractéristiques de malnutrition que sont l'insuffisance pondérale, le retard de croissance, l'émaciation et la participation à un programme de croissance.

Selon les normes de l'OMS, on considère que dans une population normale et au seuil de -2 ET (Ecart type) de la tendance centrale (moyenne ou médiane), on accepte qu'il y ait 2,3 % d'enfants dans un état nutritionnel critique. Il faut donc réduire de 2,3 % tout niveau observé pour obtenir le niveau réel de l'état nutritionnel critique.

4.2.1 Insuffisance pondérale des enfants de moins de cinq ans

L'insuffisance pondérale est une caractéristique des enfants qui ont un poids inférieur à une norme (-2 ET de la médiane). Elle se définit par le rapport poids/âge, c'est-à-dire qu'il établit une relation entre l'âge et le poids.

Au plan national, l'insuffisance pondérale touche quasiment la moitié des enfants de 0 à 5 ans soit (46,1 %). Il est plus marqué en milieu rural où un enfant sur deux est concerné, que le milieu urbain où environ un enfant sur trois est touché.

Les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et du Nord sont les plus affectées avec des taux nettement supérieurs à la moyenne nationale. Dans le Sahel, ce sont quasiment trois enfants sur quatre qui sont touchés par le phénomène. Par contre les régions du Centre et des Hauts Bassins qui contiennent les deux grandes villes ont les plus faibles taux d'insuffisance pondérale.

Au niveau des groupes socio-économiques, ce sont les enfants des ménages dont les chefs sont des agriculteurs et des inactifs qui sont les plus touchés avec un enfant sur deux souffrant d'insuffisance pondérale. Les enfants des salariés du public et du privé ont le niveau le plus bas observé dans la région du Centre et des Hauts Bassins peut être à cause de la présence des villes de Ouagadougou et de Bobo – Dioulasso.

Quelque soit le sexe, les enfants de 1 à 2 ans souffrent beaucoup plus de l'insuffisance pondérale ; ce qui fait penser que la perte de poids se manifeste à partir de 1 an. Les enfants ne reprennent leur poids qu'à partir de quatre ans.

4.2.2 Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans

Le retard de croissance est une caractéristique des enfants qui ont une taille inférieure à une norme (-2 ET de la médiane). Elle se définit par le rapport taille/âge.

Au niveau national, plus d'un enfant sur deux accuse un retard de croissance (51,3 %) avec 54 % dans le milieu rural et 34,6 % dans le milieu urbain.

Au niveau des régions, ce sont les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sahel qui ont encore les taux les plus élevés, c'est à dire supérieurs à la moyenne nationale. Les plus bas taux sont encore

observés dans les régions du Centre et des Hauts Bassins auxquelles s'ajoutent celles du Plateau Central et du Centre Nord.

Au sein des groupes socio-économiques, c'est chez les ménages dont les chefs sont agriculteurs, aides familiaux et autres bénévoles que les enfants sont les plus touchés (56,1 %) par rapport à ceux issus des ménages de salariés (autour de 30 %).

La différence au niveau du sexe n'est pas très marquée, par contre au niveau des âges, le phénomène se ressent plus entre 1 et 3 ans avec près de deux enfants sur trois de cette tranche d'âge et constitue du coup la tranche la plus vulnérable.

4.2.3 L'émaciation des enfants de moins de cinq ans

L'émaciation est une caractéristique des enfants dont le poids et la taille sont discordants, c'est-à-dire que la taille ne correspond pas au poids, ce qui est indicatif d'une certaine carence nutritionnelle. Alors l'état nutritionnel anormal caractérise les enfants qui souffrent à la fois de retard de croissance et d'émaciation.

Au niveau national, on observe qu'un quart des enfants souffrent d'émaciation soit 18,8 % dans le milieu rural et 15,9 % dans le milieu urbain.

Au niveau des régions, se sont encore celles du Sahel, du Centre Nord et du Nord qui sont les plus touchées avec près d'un tiers des enfants (supérieur à la moyenne nationale). Les régions des Hauts Bassins, de l'Est et du Centre sont les moins affectées avec des taux inférieurs à la moyenne nationale.

Au niveau des GSE, les enfants des « autres agriculteurs » et des chômeurs sont les plus affectés par l'émaciation avec environ un cinquième des enfants. Par contre les agriculteurs de coton et les salariés du secteur public ont les enfants qui sont les moins touchés autour de 10 %.

Au niveau des âges, les garçons de 1 an sont plus touchés que les filles de 1 an. Mais globalement, la tranche d'âge de 1 à 3 ans reste la plus affectée par l'émaciation.

CHAPITRE V : LOGEMENT ET ASSAINISSEMENT

5.1 HABITAT ET LOGEMENT

L'habitat, aire dans laquelle vit une population englobe les habitations ou logements des ménages ainsi que l'aménagement de cet espace vital. Dans le cadre de l'enquête EA – QUIBB 2005, cet aspect est étudié selon certaines caractéristiques qui déterminent la qualité et la sécurité du logement tout en générant d'autres types d'informations relatives aux conditions de vie des ménages.

L'enquête EA – QUIBB 2005 s'est particulièrement intéressée aux caractéristiques suivantes : la zone de résidence (lotie / non lotie), le statut d'occupation du logement, le type de bâtiment du logement principal, la nature des matériaux du toit et des murs du logement, l'existence d'une pièce aménagée pour la cuisine.

Pour chacune de ces caractéristiques, l'analyse s'intéresse principalement aux niveaux suivants : l'ensemble des ménages, le milieu de résidence (rural/urbain), la région de résidence (13 régions administratives), les groupes socioéconomiques (GSE), la taille du ménage et le sexe du chef de ménage.

5.1.1 Zone de résidence du ménage

Les données sur la zone de résidence des ménages se rapportent à la zone non lotie et à la zone lotie.

Dans l'ensemble, 76,2% des ménages résident en zone non lotie contre 23,8% en zone lotie. Une grande majorité des ménages du milieu urbain (87,2%) réside en zone lotie tandis que près de 93% des ménages ruraux habitent en zone non lotie.

Tableau 54 : Répartition des ménages (en %) selon la zone de résidence et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Zone de résidence	
	Lotie	Non lotie
Rural	7,0	93,0
Urbain	87,2	12,8
Ensemble	23,9	76,1

Par rapport à la région de résidence, c'est naturellement dans la région du Centre que la majorité des ménages résident en zone lotie (86,5%). A l'exception de la région des Hauts bassins et de celle du Centre ouest, dans lesquelles respectivement 36,8% et 20% des ménages habitent en zone non lotie, toutes les autres régions du pays enregistrent moins de 20% de ménages résidant en zone lotie. C'est dans les régions du Sahel et du Centre sud que l'on rencontre les plus forts pourcentages de ménages habitant en zone non lotie (respectivement 93,7% et 95,5%).

Tableau 55 : Répartition des ménages (en %) selon la zone de résidence et la région de résidence

Région de résidence	Zone de résidence	
	Lotie	Non lotie
Hauts Bassins	36,8	63,2
Boucle du Mouhoun	12,0	88,0
Sahel	6,3	93,7
Est	14,3	85,7
Sud Ouest	11,3	88,7
Centre Nord	6,2	93,8
Centre Ouest	20,1	79,9
Plateau central	12,9	87,1
Nord	18,4	81,6
Centre est	17,1	82,9
Centre	86,5	13,5
Cascades	10,8	89,2
Centre sud	4,6	95,4

S'agissant du groupe socioéconomique du chef de ménage, on note que le groupe des salariés, quelque soit l'employeur, et les ménages dont le chef de famille est un chômeur habitent en majorité en zone lotie. Parmi les ménages ayant un chef appartenant aux groupes socioéconomiques (Agriculteurs de coton, autres agriculteurs et le groupe des aides familiaux, bénévoles et apprentis), au moins 60% résident en zone non lotie.

Tableau 56 : Répartition des ménages (en %) selon la zone de résidence et le groupe socio-économique du chef de ménage

Groupe socioéconomique	Zone de résidence	
	Lotie	Non lotie
Salarié du secteur public	86,1	13,9
Salarié du secteur privé	88,6	11,4
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	69,3	30,7
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	15,3	84,7
Agriculteurs de coton	2,6	97,4
Autres agriculteurs	9,2	90,8
Inactifs	39,9	60,1
Salarié du secteur informel	89,0	11,0
Chômeurs	80,7	19,3

Selon le sexe du chef de ménage, on note que 34,1% des ménages dirigés par une personne de sexe féminin habite en zone lotie contre 22,6% chez les ménages dont le chef est de sexe masculin.

5.1.2 Statut d'occupation du logement.

Le statut d'occupation renseigne sur la propriété du logement occupé par le ménage. Les modalités de statut considérées par l'enquête sont :

- propriétaire : l'habitat ou le logement appartient au ménage ;
- locataire : l'habitat ou le logement est mis en location par une tierce personne et le ménage paye un loyer ; le ménage paie pour l'usage sans avoir la propriété de l'habitat ;
- logement gratuit : l'usage de l'habitat ou du logement est gracieusement offert au ménage par une tierce personne qui ne perçoit aucun loyer en retour ;

- autre : tout autre mode d'occupation qui n'est pas prise en compte par les trois précédents.

5.1.2.1 Analyse par rapport à l'ensemble des ménages

Dans l'ensemble, la proportion des ménages propriétaires de leur habitat reste comprise entre 85% et 86% sur la période allant de 1994 à 2005 soit respectivement 86% en 1994, 85,5% en 1998, 85,2% en 2003 et 85,4% en 2005. En 2005, les autres modalités du statut d'occupation concernent de faibles proportions des ménages (8,7% de locataires et 5,7% logés à titre gracieux). Comparativement à l'année 2003 ces statuts d'occupation ont connu les évolutions suivantes :

- locataires : augmentation du pourcentage de ménages de la catégorie de 1,4 points (7,3% en 2003) ;
- logés gratuitement : baisse du pourcentage de ménages de la catégorie de 1,7 points (7,4% en 2003).

Tableau 57 : Situation comparée 2005/2003 du statut d'occupation pour l'ensemble des ménages (en %)

Années	Statut d'occupation			
	Propriétaire	Locataire	Logé gratuitement	Autre
2003	85,2	7,3	7,4	0,1
2005	85,4	8,7	5,7	0,2
Ecart (2005 – 2003)	0,2	1,4	- 1,7	0,1

5.1.2.2 Analyse par rapport au milieu de résidence

Selon le milieu de résidence, c'est plus en milieu rural qu'en milieu urbain que les populations sont largement propriétaires de leur logement (respectivement 93,2%et 55,9%). Le tableau ci - dessus indique l'évolution comparée du statut d'occupation selon le milieu de résidence des ménages entre 2003 et 2005. En milieu rural, on note une légère augmentation du pourcentage des occupants propriétaires (1,1 point de pourcentage). En milieu urbain, ce sont les pourcentages de ménages propriétaires et logés gratuitement qui ont diminué entre 2003 et 2005.

Tableau 58 : Situation comparée 2005/2003 du statut d'occupation selon le milieu de résidence des ménages (en %)

Milieu de résidence	Années	Statut d'occupation			
		Propriétaire	Locataire	Logé gratuitement	Autre
Rural	2003	92,1	1,6	6,2	0,1
	2005	93,2	1,4	5,1	0,2
	Ecart (2005 – 2003)	1,1	-0,2	-1,1	0,1
Urbain	2003	59,1	29,1	11,8	0,0
	2005	55,9	35,8	8,1	0,2
	Ecart (2005 – 2003)	-3,2	6,7	-3,7	0,2

5.1.2.3 Analyse par rapport à la région de résidence

La prédominance du statut d'occupant propriétaire observée au niveau national est confirmée au niveau des régions administratives. En effet, à l'exception de la région du Centre, le statut d'occupant prioritaire concerne au moins 70% des ménages sauf dans la région du Centre (avec sa forte population urbaine). L'effet d'urbanisation se manifeste également à travers le pourcentage relativement plus important des ménages ayant un statut d'occupant locataire dans les régions du Centre des Hauts bassins. Dans les autres régions à tendance plus rural, la prédominance entre le statut de locataire et celui de bénéficiaire gratuit du logement est mitigée.

En terme d'évolution, il ressort que l'année 2005 présente pratiquement les mêmes caractéristiques que 2003 pour toutes les modalités et pour toutes les régions. Toutefois, les situations des régions du Centre - Nord et du Sahel sont assez particulières :

- dans la région du Centre - Nord, le pourcentage d'occupants propriétaires est passé de 92,3 à 70,9 entre 2003 et 2005 (soit une réduction de 21,4 points) ;
- dans la région du Sahel, on note au contraire une réduction de la proportion des ménages logés gratuitement de 12 points (0,6% en 2005 contre 12,6% en 2003) tandis le statut d'occupant propriétaire enregistre une augmentation de 13,4 points (98% en 2005 contre 84,6% en 2003).

Tableau 59 : Situation comparée 2005/2003 du statut d'occupation selon la région administrative de résidence des ménages (en %)

Région de résidence	Statut d'occupation				
	Années	Propriétaire	Locataire	Logé gratuitement	Autre
Hauts Bassins	2003	73,5	15,6	10,9	0,0
	2005	74,5	19,0	6,4	0,2
	Ecart (2005 - 2003)	1,0	3,4	-4,5	0,2
Boucle du Mouhoun	2003	93,3	3,2	3,4	0,1
	2005	93,4	3,0	3,3	0,3
	Ecart (2005 - 2003)	0,1	-0,2	-0,1	0,2
Sahel	2003	84,6	2,6	12,6	0,2
	2005	98,0	1,3	0,6	0,1
	Ecart (2005 - 2003)	13,4	-1,3	-12,0	-0,1
Est	2003	90,8	2,8	6,3	0,0
	2005	96,2	1,3	2,5	0,0
	Ecart (2005 - 2003)	5,4	-1,5	-3,8	0,0
Sud Ouest	2003	91,8	4,2	3,9	0,0
	2005	92,7	3,6	3,6	0,2
	Ecart (2005 - 2003)	0,9	-0,6	-0,3	0,2
Centre Nord	2003	92,3	3,3	4,4	0,0
	2005	70,9	3,6	25,2	0,2
	Ecart (2005 - 2003)	-21,4	0,3	20,8	0,2
Centre Ouest	2003	80,7	5,0	14,3	0,0
	2005	86,2	7,7	6,0	0,2
	Ecart (2005 - 2003)	5,5	2,7	-8,3	0,2
Plateau Central	2003	89,3	2,1	8,7	0,0
	2005	95,1	1,4	3,5	0,0
	Ecart (2005 - 2003)	5,8	-0,7	-5,2	0,0
Nord	2003	88,5	5,2	6,0	0,3
	2005	91,4	6,8	1,4	0,4
	Ecart (2005 - 2003)	2,9	1,6	-4,6	0,1
Centre Est	2003	93,3	4,3	2,4	0,0
	2005	93,5	4,7	1,0	0,8
	Ecart (2005 - 2003)	0,2	0,4	-1,4	0,8
Centre	2003	64,8	24,8	10,4	0,0
	2005	59,9	31,2	8,8	0,1
	Ecart (2005 - 2003)	-4,9	6,4	-1,6	0,1
Cascades	2003	90,6	6,9	2,5	0,0
	2005	91,3	8,0	0,7	0,0
	Ecart (2005 - 2003)	0,7	1,1	-1,8	0,0
Centre Sud	2003	95,7	0,8	3,5	0,0
	2005	92,2	0,0	7,4	0,4
	Ecart (2005 - 2003)	-3,5	-0,8	3,9	0,4

5.1.2.4 Analyse par rapport à la taille des ménages

En 2005 comme en 2003, les proportions de ménages propriétaires de leur logement sont plus élevées chez les ménages de grande taille (7 et plus) et moins élevées chez les ménages de petite taille (entre 1 et 2). Conséquemment, ce sont les ménages de petites taille qui sont les plus concernés par le statut d'occupant locataire ou celui de gratuité du logement.

Tableau 60 : Situation comparée 2005/2003 du statut d'occupation selon la taille du ménage (en %)

Taille du ménage	Années	Statut			
		Propriétaire	Locataire	Logé gratuitement	Autre
1-2	2003	65,6	19,8	14,4	0,1
	2005	65,7	21,9	12,1	0,3
	Ecart (2005 - 2003)	0,1	2,1	-2,3	0,2
3-4	2003	78,0	11,4	10,4	0,1
	2005	78,5	13,1	8,3	0,1
	Ecart (2005 - 2003)	0,5	1,7	-2,1	0,0
5-6	2003	87,7	5,3	6,9	0,1
	2005	87,8	7,3	4,4	0,5
	Ecart (2005 - 2003)	0,1	2,0	-2,5	0,4
7+	2003	94,2	2,2	3,6	0,0
	2005	94,7	2,4	2,8	0,1
	Ecart (2005 - 2003)	0,5	0,2	-0,8	0,1

5.1.2.5 Analyse par rapport aux groupes socio-économiques.

En 2005, c'est parmi les groupes socio-économiques des agriculteurs que l'on observe des pourcentages élevés de ménages propriétaires de leur logement (97.2% pour les agriculteurs de coton et 93.1% pour les autres agriculteurs). Les salariés qu'ils soient du secteur public, du secteur privé ou du secteur informel sont majoritairement partagés entre la propriété de l'espace d'habitation le statut de locataire. On peut aussi constater que les inactifs (vraisemblablement influencés par les retraités) ainsi que le groupe des aides familiaux, bénévoles et apprentis sont caractérisés par la forte tendance à posséder un logement. Egalement, les indépendants et les chômeurs sont à plus de 50% propriétaire de sont habitat.

Tableau 61 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation et le GSE en 2005

Groupe socio-économique	Statut			
	Propriétaire	Locataire	Logé gratuitement	Autre
Salarié du secteur public	42,8	51,1	6,0	0,2
Salarié du secteur privé	45,1	44,9	9,6	0,5
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	63,3	27,6	8,8	0,3
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	86,9	5,6	7,5	0,0
Agriculteurs de coton	97,2	0,4	2,4	0,0
Autres agriculteurs	93,1	0,9	5,7	0,3
Inactifs (retraités, élèves, étudiants, autres)	88,1	7,0	4,7	0,2
Salarié du secteur informel	38,2	48,5	12,5	0,9
Chômeurs	53,6	34,1	12,3	0,0

5.1.2.6 Analyse par rapport au sexe du chef de ménage

Comme le montre le tableau 63, en 2003 et en 2005, les pourcentages d'occupants propriétaires sont plus élevés chez les ménages dont le chef est de sexe masculin. Par contre on rencontre chez les ménages dont le chef est de sexe féminin les pourcentages de locataires les plus élevés ou des bénéficiaires de logement gratuit.

Tableau 62 : Situation comparée 2005/2003 du statut d'occupation selon le sexe du chef de ménage (%)

Sexe du chef de ménage	Années	Statut			
		Propriétaire	Locataire	Logé gratuitement	Autre

Masculin	2003	86,3	6,6	7,0	0,1
	2005	87,0	8,2	4,5	0,2
	Ecart (2005 - 2003)	0,7	1,6	-2,5	0,1
Féminin	2003	73,1	15,2	11,6	0,0
	2005	71,8	12,3	15,7	0,2
	Ecart (2005 - 2003)	-1,3	-2,9	4,1	0,2

5.1.3 Type de bâtiment du logement principal

Les résultats de l'enquête montrent qu'en 2005, les maisons de type traditionnel et les maisons individuelles simples sont les plus répandues (respectivement 46,3% 39,9% des ménages). Les logements à plusieurs bâtiments représentent environ 11% des ménages dans l'ensemble du pays.

Cette tendance est également observée en milieu rural où on enregistre 57,6% des ménages ayant un logement constitué de maisons traditionnelles et 36,4% des ménages avec des logements constitués de maisons individuelles simples. En milieu urbain, les maisons individuelles simples concernent 53% des manages alors que 32% des ménages ont des logements ayant plusieurs bâtiments ; dans ce même milieu, 10,9% des ménages habitent des villas.

Tableau 63 : Répartition (en%) des ménages selon le type de bâtiment du logement principal et le milieu de résidence en 2005

Milieu de résidence	Immeuble à appartement	Villa	Type de bâtiment du logement principal			
			Maison individuelle simple	Logements à plusieurs bâtiments	Maisons traditionnelles	Autres
Rural	0,0	0,7	36,4	5,4	57,5	0,0
Urbain	0,1	10,9	53,0	32,0	4,0	
Ensemble	0,1	2,8	39,9	10,9	46,3	0,0

A l'image de l'ensemble du pays, les maisons traditionnelles et les maisons individuelles simples sont les types de bâtiments les plus répandus dans les différentes régions. En effet, ces deux types de bâtiment sont le plus souvent rencontrés sauf dans les régions du Centre, des Cascades, des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun où un pourcentage assez important (allant de 12,6% pour la Boucle du Mouhoun à 26,9% pour les Hauts Bassins) de ménages habitent des logements à plusieurs bâtiments.

Tableau 64 : Répartition (en%) des ménages selon le type de bâtiment du logement principal et la région de résidence en 2005

Région de résidence	Type de bâtiment du logement principal					Autres
	Immeuble à appartement	Villa	Maison individuelle simple	Logement à plusieurs bâtiments	Maisons traditionnelles	
Hauts Bassins		3,6	45,7	26,9	23,7	
B. du Mouhoun		1,1	57,0	12,8	29,2	
Sahel			4,0	0,8	95,2	
Est	0,1	0,5	25,1	2,7	71,5	0,16
Sud Ouest		1,13	27,6	6,8	64,5	
Centre Nord		1,3	36,1	5,2	57,4	
Centre Ouest	0,1	3,4	41,2	8,2	47,2	
Plateau central		1,1	37,1	4,6	57,2	
Nord		1,6	49,4	6,1	42,9	
Centre est		3,3	32,7	2,6	61,4	
Centre	0,1	11,6	60,2	26,0	2,1	
Cascades		0,7	53,1	23,6	22,6	
Centre sud		0,4	28,5	1,7	69,5	

5.1.3.1. Analyse selon le GSE du chef de ménage

Les ménages dirigés par des salariés du secteur public et du secteur privé sont logés en majorité dans des villas, des maisons individuelles ou des logements à plusieurs bâtiments. Ceux dirigés par des salariés du secteur informel sont essentiellement logés dans des maisons individuelles ou des logements à plusieurs bâtiments. Quant aux ménages dont le chef appartient aux GSE des agriculteurs et celui des aides familiaux, leurs logements sont généralement constitués de maisons individuelles simples ou de maisons traditionnelles. Enfin, les ménages dirigés par des indépendants, des inactifs et des chômeurs ont des logements constitués soit de maisons individuelles, soit de logement à plusieurs bâtiments ou encore des maisons traditionnelles.

Tableau 65 : Répartition (en%) des ménages selon le type de bâtiment du logement principal et le GSE du chef de ménage

GSE du CM	Type de bâtiment du logement principal					Autres
	Immeuble à appartement	Villa	Maison individuelle simple	Logement à plusieurs bâtiments	Maisons traditionnelles	
Salarié du secteur public		23,44	43,80	31,10	1,66	
Salarié du secteur privé		20,93	41,83	34,01	3,23	
Indépendants/employeurs hors Agriculture	0,18	5,51	54,50	25,40	14,28	0,12
Aides familiaux, bénévoles, apprentis		0,40	32,31	9,17	58,12	
Agriculteurs de coton		0,11	46,77	8,60	44,53	
Autres agriculteurs		0,48	32,54	4,23	62,74	
Inactifs	0,13	6,63	44,99	19,40	28,86	
Salarié de l'informel		3,68	59,93	31,88	4,50	
Chômeurs		8,97	52,20	28,29	10,53	

Quelque soit le sexe du chef de ménage, les types de logements les plus répandus sont les maisons traditionnelles (46,2% pour les ménages dont le chef est de sexe masculin et 47,2% chez les ménages dont le chef est de sexe féminin), les logements à maison individuelle simple (40,4% chez les ménages dont le chef est de sexe masculin contre 35,2% chez ceux ayant un chef de sexe féminin) et les logements à plusieurs bâtiments (10,6% chez les ménages dont le chef est de sexe masculin contre 14,3% chez ménages dirigés par une personne de sexe féminin).

5.1.4 Nature des matériaux du logement.

L'analyse de la qualité du logement est faite ici sur la base des matériaux utilisés pour la toiture et les murs de l'habitat occupé par le ménage. Le logement considéré est le bâtiment principal qui abrite les membres du ménage.

5.1.4.1 Matériaux du toit

Dans l'ensemble, les tôles métalliques constituent les matériaux les plus utilisés en 2005 comme en 2003 (respectivement 45,7% et 41,1% des ménages). Viennent ensuite la paille et la terre avec respectivement 26,5% et 26,9% des ménages en 2005. Comparativement aux résultats de 2003, la tendance est à la réduction de ces deux types de matériaux puisqu'en 2003, on observait que 30,2% et 27,8% des ménages avaient utilisé de la paille et de la terre comme matériaux de toiture. L'utilisation du ciment/béton et des tuiles paraît encore peu développée.

Tableau 66 : Répartition en % des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le toit en 2003 et 2005

	Terre	Paille	Tôle en métal	Ciment/ Béton	Tuiles	Autres
2003	27,8	30,2	41,1			0,9
2005	26,9	26,5	45,7	0,5	0,1	0,3
Ecart (2005-2003)	-0,9	-3,7	4,6			-0,6

Par rapport au milieu de résidence, en 2005, les ménages du milieu rural sont répartis de manière équitable entre l'utilisation de la terre (33,0%), la paille (33,0%) et les tôles métalliques (33,5%). En terme d'évolution, la tendance est favorable à l'adoption des tôles métalliques puisqu'en 2003 les ménages qui les utilisaient n'étaient que 28,4%.

En milieu urbain, l'utilisation des tôles métalliques comme toiture est très répandus (91,6% en 2005 contre 89,6% en 2003 soit une augmentation de 2 points).

Tableau 67 : Répartition des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le toit et selon le milieu de résidence en 2003 et 2005 (%)

Milieu de résidence	Années	Terre	Paille	Tôle en métal	Ciment/ Béton	Tuiles	Autres
Rural	2003	33,7	37,6	28,4			0,4
	2005	33,0	33,0	33,5	0,1	0,1	0,4
	Ecart (2005-2003)	-0,7	-4,6	5,1			0,0
Urbain	2003	5,5	2,1	89,6			2,8
	2005	4,1	2,0	91,6	2,0	0,2	0,1
	Ecart (2005-2003)	-1,4	-0,1	2,0			-2,7

Selon la région administrative, les régions du Centre et des Hauts Bassins sont celles où l'utilisation des tôles métalliques est plus répandue. En effet, dans la région du Centre le pourcentage des ménages utilisant les tôles en métal est passé de 92,2 à 94,8 alors que dans la région des Hauts bassins ce pourcentage passe de 56,6 à 72,7. La région des Hauts bassins enregistre néanmoins des proportions relativement non négligeables de ménages utilisant la terre (11,6% en 2005 contre 28% en 2003) et la paille (15,1% en 2005 contre 12,2% en 2003).

Dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Sud ouest, du Sahel et du Nord, l'usage de la terre comme matériaux de toiture est prédominant en 2005 comme en 2003. Si dans la région du Sahel un pourcentage important de ménage utilise également la paille comme toiture, on observe que les tôles métalliques constituent le second matériau le plus utilisé dans les trois autres régions (Boucle du Mouhoun, Sud ouest et Nord).

Dans la région du Centre ouest, en 2003 et en 2005, la terre et les tôles métalliques ont été les matériaux de toitures les plus utilisées. Cependant, on peut constater entre les deux années un changement dans la mesure où le pourcentage de ménages utilisant la terre a diminué (en passant de 42,8% à 41,9%) au profit de celui des ménages utilisant les tôles métalliques qui augmente de 40,7% à 48,1%. La réduction du pourcentage de ménages utilisant la paille comme toiture de 14,2% à 10,4% pourrait également contribuer à justifier cette hausse de l'utilisation des tôles métalliques.

Dans les régions de l'Est et du Centre - Nord, en 2003 et en 2005, l'usage de la paille est plus répandu que les tôles métalliques et la terre qui viennent respectivement en deuxième et troisième position. En particulier, au Centre - Nord, on constate une forte tendance des populations à utiliser des matériaux non durables : en effet le pourcentage des ménages utilisant la paille est passé de 52,5 en 2003 à 56,5 en 2005 (soit une hausse de 4 points) alors que la proportion de ceux utilisant les tôles s'est réduite de 28% à 23,1%. Quant à la région de l'Est, elle enregistre une réduction du pourcentage des ménages utilisant la paille entre les deux périodes (de 78,4% en 2003 à 70,6% en 2005) et une hausse du pourcentage des ménages utilisant les tôles métalliques (de 18,1% à 25,8%).

Dans les régions du Plateau central, des Cascades, du Centre - Est et du Centre - Sud, les matériaux de toiture les plus utilisés sont la paille et les tôles métalliques. L'ordre dans lequel chacun de ces deux matériaux est utilisé par les ménages varie d'une région à l'autre. Dans le Plateau central et le Centre - Sud, les tôles sont plus utilisées que la paille. Dans le Centre - Est l'usage de la paille a connu une légère augmentation entre 2003 et 2005 (58,6% des ménages en 2003 contre 59,4% en 2005) et l'usage des tôles s'est réduit de 1,3 points (39,8% en 2003 contre 38,5%). Enfin, dans la région des Cascades, on note une forte diminution du pourcentage de ménages utilisant la paille (58,6% en 2003 contre 33,6% en 2005) et une augmentation dans le même ordre de grandeur du pourcentage de ménages ayant recours aux tôles (35,4% en 2003 contre 58,8% en 2005).

Tableau 68 : Répartition des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le toit et selon la région administrative de résidence en 2003 et 2005 (%)

Région de résidence	Années	Terre	Paille	Tôle en métal	Ciment/ Béton	Tuiles	Autres
Hauts Bassins	2003	28,0	12,2	56,6			3,2
	2005	11,6	15,1	72,7	0,5	0,1	0,0
	Ecart (2005-2003)	-16,4	2,9	16,1			-3,2
Centre	2003	0,6	5,5	92,2			1,7
	2005	0,1	2,2	94,8	2,6	0,2	0,1
	Ecart (2005-2003)	-0,5	-3,3	2,6			-1,6
Boucle du Mouhoun	2003	64,5	4,6	30,8			0,1
	2005	69,3	1,0	29,2	0,0	0,0	0,5
	Ecart (2005-2003)	4,8	-3,6	-1,6			0,4
Sud Ouest	2003	67,0	4,5	28,5			0,0
	2005	62,0	8,1	29,7	0,3	0,0	0,0
	Ecart (2005-2003)	-5,0	3,6	1,2			0,0
Sahel	2003	46,7	49,9	2,9			0,4
	2005	60,8	34,5	4,4	0,0	0,0	0,3
	Ecart (2005-2003)	14,1	-15,4	1,5			-0,1
Nord	2003	52,6	7,3	39,7			0,4
	2005	54,1	5,5	40,3	0,0	0,0	0,1
	Ecart (2005-2003)	1,5	-1,8	0,6			-0,3
Centre Ouest	2003	42,8	14,2	41,9			1,0
	2005	40,7	10,4	48,1	0,2	0,0	0,6
	Ecart (2005-2003)	-2,1	-3,8	6,2			-0,4
Centre Nord	2003	19,1	52,5	28,0			0,5
	2005	19,8	56,5	23,1	0,2	0,2	0,2
	Ecart (2005-2003)	0,7	4,0	-4,9			-0,3
Est	2003	3,0	78,4	18,1			0,6
	2005	2,2	70,6	25,8	0,0	0,4	1,0
	Ecart (2005-2003)	-0,8	-7,8	7,7			0,4
Plateau Central	2003	3,6	46,0	49,7			0,7
	2005	4,1	35,3	59,0	0,8	0,0	0,7
	Ecart (2005-2003)	0,5	-10,7	9,3			0,0
Centre Est	2003	1,4	58,6	39,8			0,1
	2005	1,0	59,4	38,5	0,4	0,0	0,8
	Ecart (2005-2003)	-0,4	0,8	-1,3			0,7
Cascades	2003	5,9	58,6	35,4			0,2
	2005	6,9	33,6	58,8	0,7	0,0	0,0
	Ecart (2005-2003)	1,0	-25,0	23,4			-0,2
Centre Sud	2003	17,4	39,9	42,2			0,6
	2005	15,1	38,2	46,7	0,0	0,0	0,0
	Ecart (2005-2003)	-2,3	-1,7	4,5			-0,6

Par rapport à la taille du ménage, on note quelque soit le nombre d'individus qui compose le ménage, l'usage des tôles métalliques et plus répandu pour les deux années. La taille du ménage est peu liée aux types de matériaux utilisés.

Tableau 69 : Répartition des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le toit et selon la taille du ménage en 2003 et 2005 (%)

Taille du ménage	Années	Terre	Paille	Tôle en métal	Ciment/ Béton	Tuiles	Autres
1-2	2003	25,6	27,0	46,7			0,7
	2005	23,2	27,9	47,8	0,6	0,1	0,4
	Ecart (2005-2003)	-2,4	0,9	1,1			-0,3
3-4	2003	29,2	30,0	40,0			0,8
	2005	28,1	24,2	46,8	0,6	0,0	0,2
	Ecart (2005-2003)	-1,1	-5,8	6,8			-0,6
5-6	2003	27,2	30,9	41,0			0,9
	2005	26,9	27,2	45,0	0,5	0,0	0,4
	Ecart (2005-2003)	-0,3	-3,7	4,0			-0,5
7+	2003	28,1	30,8	40,1			0,9
	2005	27,4	27,0	44,8	0,4	0,1	0,3
	Ecart (2005-2003)	-0,7	-3,8	4,7			-0,6

En 2005, les tôles métalliques sont plus utilisées par tous les groupes socio-économiques sauf pour les agriculteurs non cotonniers qui utilisent plus la paille et la terre. Il faut noter le recours assez important à la terre chez les aides familiaux, bénévoles et apprentis (42%), les agriculteurs cotonniers (33,5%) et les inactifs (28,1%).

Tableau 70 : Répartition en % des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le toit et selon le GSE en 2005

Groupe socio-économique	Terre	Paille	Tôle en métal	Ciment/ Béton	Tuiles	Autres
Salarié du secteur public	1.5	1.0	94.5	2.6	0.3	0.0
Salarié du secteur privé	0.0	1.3	96.2	2.5	0.0	0.0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	9.9	8.6	79.6	1.2	0.2	0.6
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	42.0	15.3	42.7	0.0	0.0	0.0
Agriculteurs de coton	33.5	24.5	41.7	0.1	0.1	0.1
Autres agriculteurs	31.8	37.4	30.1	0.1	0.1	0.5
Inactifs (retraités, étudiants, autres)	28.1	11.6	59.1	1.2	0.0	0.0
Salarié du secteur informel	3.3	2.6	92.6	1.5	0.0	0.0
Chômeurs	6.3	3.3	87.7	2.7	0.0	0.0

En 2005, les ménages dont le chef est de sexe masculin ont plus utilisé les tôles métalliques (45,5%) que la terre (28%) et la paille (25,6%).

Chez les ménages dirigés par une personne de sexe féminin, on note également une prédominance de l'utilisation des matériaux durables en 2005 (47,1% de ces ménages utilisent les tôles contre 33,7% qui utilisent la paille et 17,9% qui ont recours à la terre).

Tableau 71 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le toit et selon le sexe du chef de ménage 2003 et 2005

Sexe du chef de ménage	Années	Terre	Paille	Tôle en métal	Ciment/ Béton	Tuiles	Autres
Masculin	2003	28,2	30,9	40,1			0,8
	2005	28,0	25,6	45,5	0,5	0,1	0,4
	Ecart (2005-2003)	-0,2	-5,3	5,4			-0,4
Féminin	2003	23,5	21,8	53,0			1,7
	2005	17,9	33,7	47,1	0,8	0,2	0,3
	Ecart (2005-2003)	-5,6	11,9	-5,9			-1,4

5.1.4.2 Matériaux des murs

D'une manière générale, l'usage de la terre et des briques en terre pour la construction des murs est le plus répandu en 2003 et en 2005 (80,6% des ménages en 2005 contre 83% en 2003). L'usage du ciment et du béton vient en seconde position. Toutes choses égales, on peut admettre que la réduction des fréquences d'utilisation de la terre et des briques en terre s'est faite au profit de l'utilisation des matériaux durables, c'est-à-dire le ciment et le béton.

Tableau 72 : Répartition des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le mur en 2003 et 2005 (%)

	Terre/ briques en terre	Pierres	Briques cuites	Ciment/ Béton	Bois, bambou	Tôles en métal	Paille	Autre
2003	83,0	0,9	0,0	11,4	0,0	0,0	3,5	1,1
2005	80,6	0,4	0,6	14,6	1,1	0,1	2,3	0,2
Ecart (2005-2003)	-2,4	-0,5	0,6	3,2			-1,2	-0,9

- Analyse suivant le milieu de résidence**

En milieu urbain, le ciment et le béton sont utilisés à concurrence avec la terre et les briques en terre que ce soit en 2003 ou en 2005. En effet, le pourcentage de ménages urbains utilisant le ciment et le béton passe de 45,2 en 2003 à 55,6 en 2005 soit une augmentation de 10,4 points alors que celui des ménages du même milieu utilisant la terre et les briques en terre s'est réduit en passant de 49 à 41 au cours de la même période.

Naturellement, le milieu rural se caractérise par une forte utilisation de la terre et des briques en terre (plus de 90% des ménages ruraux).

Tableau 73 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le mur et le milieu de résidence en 2003 et 2005

Milieu de résidence	Années	Terre/ briques en terre	Pierres	Briques cuites	Ciment/ Béton	Bois, bambou	Tôles en métal	Paille	Autre
Rural	2003	92,0	0,4		2,6			4,5	0,6
	2005	91,2	0,3	0,3	3,7	1,4	0,1	2,9	0,2
	Ecart (2005- 2003)	-0,8	-0,1	0,3	1,1			-1,6	-0,4
Urbain	2003	49,0	3,2		45,2			0,0	2,6
	2005	41,0	1,0	2,0	55,6	0,1	0,2	0,0	0,1
	Ecart (2005- 2003)	-8,0	-2,2	2,0	10,4			0,0	-2,5

- Analyse suivant la région administrative de résidence**

L'analyse des données selon la région administrative de résidence confirme la tendance des ménages du milieu urbain à utiliser le ciment et le béton plus que tout autre matériau pour la construction des murs. En effet, la région du Centre, qui possède le plus fort taux d'urbanisation du pays, se caractérise par une proportion importante des ménages utilisant ce type des matériaux durables (ciment et béton) pour construire leurs murs (60,4% des ménages en 2005). Dans cette même région, l'usage de la terre et des briques en terre concernent un peu moins de la moitié des ménages mais comparativement à l'année 2003, mais on constate une réduction du pourcentage de ménages utilisant ce matériau (37,6% en 2005 contre 48,9% en 2003).

La région des Hauts bassins qui abrite le second centre urbain du pays s'inscrit dans la même dynamique mais la fréquence des ménages ayant recours à la terre et aux briques en terres

demeurent encore forte : 30% des ménages de cette région ont utilisé du ciment ou du béton pour construire leurs murs en 2005 contre 23,2% en 2003 tandis que l'on compte 66,4% ayant utilisé la terre et les briques de terre en 2005 contre 70,8% en 2003.

Pour les autres régions du pays, c'est principalement la terre et les briques de terre qui constituent le matériau de construction des murs le plus fréquent avec un pourcentage minimal de 89,6% des ménages au Sahel et un pourcentage maximal de 94,5% des ménages pour la Boucle du Mouhoun en 2005. Pour certaines régions comme le Sahel et l'Est, on note une légère augmentation des pourcentages de ménages utilisant ce type de matériaux.

Tableau 74 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le mur et la région administrative de résidence en 2003 et 2005

Région de résidence	Années	Terre briques en terre	Pierres	Briques cuites	Ciment/ Béton	Bois, bambou	Tôles en métal	Paille	Autre
Hauts Bassins	2003	70,8	4,6		23,2			0,3	1,1
	2005	66,4	0,8	0,5	30,0	0,6	0,3	1,4	0,1
	Ecart (2005-2003)	-4,4	-3,8	0,5	6,8			1,1	-1,0
Boucle du Mouhoun	2003	94,5	1,9		1,9			0,2	1,4
	2005	94,5	1,8	0,1	3,0	0,0	0,2	0,2	0,3
	Ecart (2005-2003)	0,0	-0,1	0,1	1,1			0,0	-1,1
Sahel	2003	78,8	0,1		0,5			20,1	0,4
	2005	89,6	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	9,9	0,3
	Ecart (2005-2003)	10,8	-0,1	0,0	-0,4			-10,2	-0,1
Est	2003	81,6	0,3		2,1			15,1	0,9
	2005	84,6	0,3	0,7	2,6	8,8	0,0	2,8	0,2
	Ecart (2005-2003)	3,0	0,0	0,7	0,5			-12,3	-0,7
Sud Ouest	2003	95,2	1,8		2,9			0,1	0,0
	2005	91,7	0,8	0,4	3,3	3,3	0,2	0,3	0,0
	Ecart (2005-2003)	-3,5	-1,0	0,4	0,4			0,2	0,0
Centre Nord	2003	90,3	0,0		3,7			6,0	0,0
	2005	83,1	0,0	0,0	3,9	1,5	0,3	11,2	0,0
	Ecart (2005-2003)	-7,2	0,0	0,0	0,2			5,2	0,0
Centre Ouest	2003	90,9	0,0		7,6			0,9	0,6
	2005	90,5	0,1	0,6	8,2	0,0	0,2	0,4	0,2
	Ecart (2005-2003)	-0,4	0,1	0,6	0,6			-0,5	-0,4
Plateau Central	2003	92,0	0,0		5,5			1,6	1,0
	2005	91,7	0,0	0,0	6,8	0,0	0,0	0,8	0,6
	Ecart (2005-2003)	-0,3	0,0	0,0	1,3			-0,8	-0,4
Nord	2003	94,7	0,3		3,8			0,1	1,1
	2005	91,5	0,1	0,0	7,5	0,0	0,0	0,6	0,3
	Ecart (2005-2003)	-3,2	-0,2	0,0	3,7			0,5	-0,8
Centre Est	2003	88,3	0,0		9,9			0,7	1,1
	2005	83,6	0,4	3,6	11,6	0,0	0,4	0,5	0,0
	Ecart (2005-2003)	-4,7	0,4	3,6	1,7			-0,2	-1,1
Centre	2003	48,9	0,1		47,6			0,1	3,3
	2005	37,6	0,2	1,2	60,4	0,2	0,0	0,3	0,1
	Ecart (2005-2003)	-11,3	0,1	1,2	12,8			0,2	-3,2
Cascades	2003	85,9	1,9		11,3			0,5	0,4
	2005	85,4	0,6	0,4	13,5	0,0	0,0	0,0	0,0
	Ecart (2005-2003)	-0,5	-1,3	0,4	2,2			-0,5	-0,4
Centre Sud	2003	95,4	0,0		4,4			0,0	0,2
	2005	94,4	0,0	0,2	4,7	0,0	0,0	0,6	0,0
	Ecart (2005-2003)	-1,0	0,0	0,2	0,3			0,6	-0,2

- **Analyse suivant la taille du ménage**

Quelque soit la taille du ménage, au moins 70% des ménages utilisent la terre et les briques de terre pour la construction des murs. Il y a cependant une légère tendance à recourir à ce type de matériau pour les familles nombreuses plus que chez les familles à taille réduite (72,7% de

ménages dont la taille est comprise entre une et deux personnes contre 84,7% dans les ménages de 7 personnes et plus en 2005).

Tableau 75 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le mur et la taille du ménage en 2003 et 2005

Taille du ménage	Années	Terre/ briques en terre	Pierres	Briques cuites	Ciment/ Béton	Bois, bambou	Tôles en métal	Paille	Autre
1-2	2003	73,3	1,3		18,3			5,2	2,0
	2005	72,7	0,3	1,1	22,1	0,8	0,1	2,6	0,2
	Ecart (2005-2003)	-0,6	-1,0	1,1	3,8			-2,6	-1,8
3-4	2003	81,4	1,1		12,6			3,8	1,0
	2005	77,9	0,5	0,6	17,6	0,8	0,1	2,6	0,1
	Ecart (2005-2003)	-3,5	-0,6	0,6	5,0			-1,2	-0,9
5-6	2003	83,6	1,0		11,0			3,6	0,9
	2005	81,1	0,7	0,9	14,1	0,9	0,1	2,0	0,1
	Ecart (2005-2003)	-2,5	-0,3	0,9	3,1			-1,6	-0,8
7+	2003	86,7	0,7		8,8			2,9	0,9
	2005	84,7	0,3	0,4	10,6	1,6	0,2	2,1	0,2
	Ecart (2005-2003)	-2,0	-0,4	0,4	1,8			-0,8	-0,7

- **Analyse suivant le groupe socio – professionnelle du chef de ménage**

Les salariés, qu'ils soient du public, du privé ou du secteur informel sont plus nombreux à utiliser le béton et le ciment pour la construction des murs de leur logement. En effet, dans ces trois groupes socioéconomiques, ce sont respectivement 73,2%, 75,4% et 57,3% des ménages qui utilisent ce type de matériau. Chez les agriculteurs, les indépendants, les inactifs et le groupe des aides familiaux, bénévoles et apprentis ainsi que chez les chômeurs et inactifs, la terre et les briques en terre représentent le matériau de construction le plus courant.

Tableau 76 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le mur et selon le GSE en 2005

Groupe socio-économique	Terre/ briques en terre	Pierre s	Briques cuites	Ciment/ Béton	Bois, bambou	Tôles en métal	Paille	Autre
Salarié du secteur public	21,3	0,8	4,0	73,2	0,2	0,5	0,0	0,0
Salarié du secteur privé	19,2	0,0	4,8	75,4	0,0	0,0	0,0	0,5
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	56,6	0,8	1,3	39,4	0,4	0,3	1,3	0,1
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	90,7	0,9	0,7	6,8	0,3	0,0	0,7	0,0
Agriculteurs de coton	94,1	0,4	0,3	3,0	1,5	0,1	0,6	0,1
Autres agriculteurs	91,0	0,2	0,1	3,2	1,5	0,1	3,7	0,2
Inactifs (retraités, élèves, étudiants, autres)	69,7	0,9	1,2	27,0	0,1	0,0	1,0	0,0
Salarié du secteur informel	38,7	0,9	1,9	57,3	0,3	0,0	1,0	0,0
Chômeurs	54,4	2,2	1,1	42,0	0,3	0,0	0,0	0,0

- **Analyse suivant le sexe du chef de ménage**

En 2005 comme en 2003, la terre et les briques en terre sont les matériaux de construction les plus utilisés quelque soit le sexe du chef de ménage. Le pourcentage de ménages dirigés par des hommes utilisant ce type de matériaux reste supérieur à celui des ménages dirigés par une personne de sexe féminin (81,2% chez les ménages dirigés par les hommes en 2005 contre 83,7%

pour les mêmes types de ménages en 2003 et 75,6% chez les ménages dirigés par une femme en 2005 contre 75,3% pour les mêmes types de ménages en 2003). Quelque soit le sexe du chef de ménage, on note également que le ciment et le béton représente le second type de matériau de construction utilisé. En effet, 14% des ménages dirigés par des hommes contre 19,9% chez les ménages dirigés par des femmes utilisent le ciment et le béton en 2005 pour la construction des murs de leur logement alors qu'en 2003 ces pourcentages étaient respectivement de 10,6 et de 20,6).

Tableau 77 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériaux utilisés pour le mur et selon le sexe du chef de ménage en 2003 et 2005

Sexe du chef de ménage	Années	Terre/ briques en terre	Pierres	Briques cuites	Ciment/ Béton	Bois, bambou	Tôles en métal	Paille	Autre
Masculin	2003	83,7	0,8		10,6	0,0	0,0	3,8	1,1
	2005	81,2	0,4	0,6	14,0	1,2	0,1	2,3	0,2
	Ecart (2005-2003)	-2,5	-0,4	0,6	3,4			-1,5	-0,9
Féminin	2003	75,3	2,1		20,8	0,0	0,0	0,9	0,9
	2005	75,6	0,7	1,0	19,9	0,6	0,2	2,0	0,0
	Ecart (2005-2003)	0,3	-1,4	1,0	-0,9			1,1	-0,9

5.2 LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

5.2.1. Lieu d'aisance du ménage

Dans le domaine des eaux usées et des excréta, la stratégie nationale en matière d'assainissement distingue l'assainissement autonome de l'assainissement collectif.

En milieu rural et semi-urbain, c'est l'assainissement autonome qui est préconisée par la réalisation de latrines.

En milieu urbain, l'ONEA a développé l'assainissement autonome à travers plusieurs types de latrines : les latrines VIP ((Ventileted Improved Pit ou latrines à fosse ventilée) à double fosse ; les latrines à chasse d'eau manuelle ; les fosses septiques ; les douches et lavoirs ; les puisards.

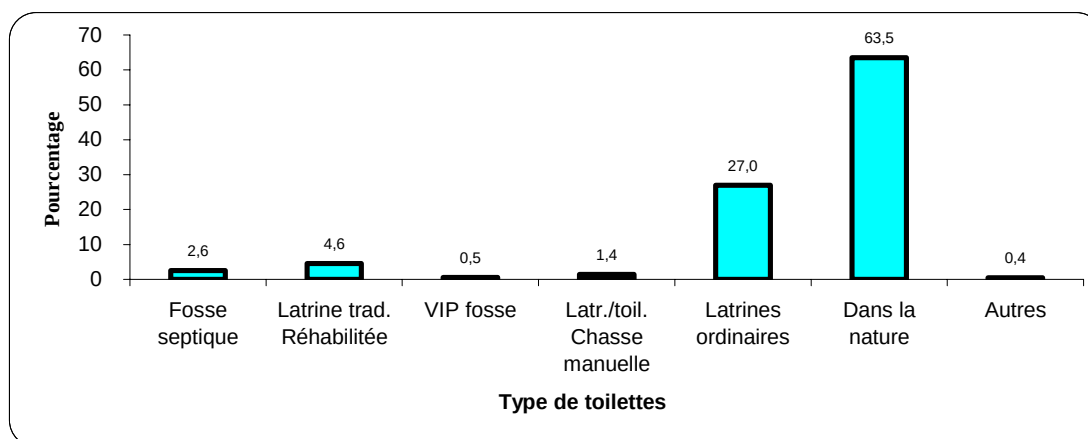
Quant à l'assainissement collectif qui concerne le milieu urbain, il est également exécuté par l'ONEA à travers des plans stratégiques d'assainissement.

Les résultats de la présente enquête permettent de dresser l'état des lieux en matière d'assainissement autonome des excréta, centre d'intérêt de cette section.

5.2.1.1 Ensemble du pays

Les efforts à faire en matière d'assainissement autonome des excréta restent encore considérables. Plus de trois ménages sur cinq (63,5%) utilisent la nature comme lieu d'aisance ; ce qui est propice au développement de vecteurs de maladies. Cette proportion est quasiment identique à celle observée en 2003 où elle était de 64,3%, soit un léger fléchissement.

Graphique 18 : Répartition des ménages selon le type de toilettes utilisé



Les latrines ordinaires constituent le second mode dominant avec environ 27% des ménages. Ce type d'ouvrage est généralement inadéquat à cause de la présence permanente de mouches, de moustiques, de cafards, de souris, le dégagement d'odeurs nauséabondes, les défauts de construction et l'insuffisance d'entretien.

Les types de latrines promus par l'ONEA à travers les plans d'ouvrage d'assainissement autonome ne touchent que 4,5% des ménages. Les latrines traditionnelles réhabilitées par les soins de l'ONEA touchent 4,6% des ménages.

Dans l'ensemble, c'est environ 9,1% seulement des ménages qui ont accès à l'assainissement des excréta selon la définition UNICEF et PNUD.

5.2.1.2 Milieu de résidence

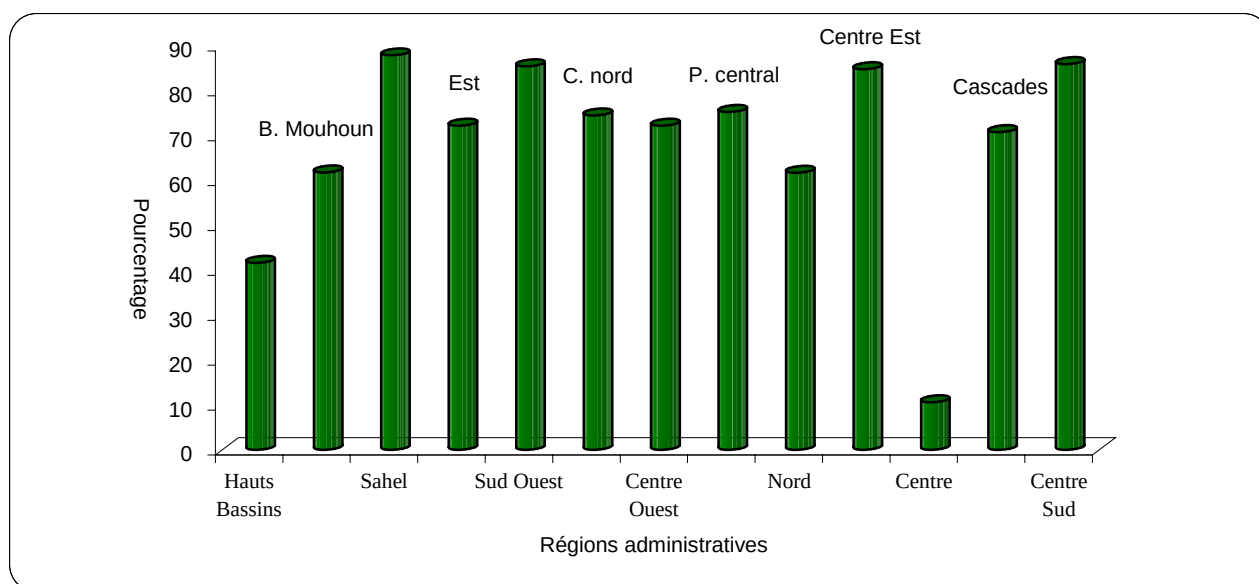
C'est surtout en milieu rural qu'une forte proportion de ménages utilise la nature comme lieu d'aisance (78,4%). Quant au milieu urbain, il est surtout le domaine des latrines ordinaires (69,8%). Les latrines traditionnelles réhabilitées y sont également en proportion significative et touchent 7,2% des ménages.

Enfin, il est à noter qu'en milieu urbain, ils sont encore relativement nombreux les ménages qui recourent à la nature comme lieu d'aisance (7,5% contre 8,3% en 2003).

5.2.1.3 Région administrative

Au niveau régional, «Dans la nature » est la modalité dominante dans toutes les régions, exception faite de celles qui abritent les deux principales villes : les Hauts Bassins (avec 41,6% de ménages qui recourent à la nature) et le Centre, où environ 9 ménages sur 10 ont un lieu d'aisance autre que la nature.

Graphique 19 : Proportion des ménages qui utilisent la nature comme lieu d'aisance par région



Quatre régions, avec le Sahel en tête, s'illustrent par le fort recours de leurs ménages à la nature comme lieu d'aisance : le Sahel (87,9%), le Centre Sud (85,9%), le Sud-ouest (85,4%) et le Centre-est (84,8%).

La Boucle du Mouhoun et le Nord se singularisent par un moindre recours à la nature dû à la relative bonne introduction des WC ordinaires.

5.2.2 Mode d'évacuation des ordures ménagères

La gestion des déchets est une préoccupation quotidienne. Ceux-ci se retrouvent à tous les niveaux de l'habitat et affectent la santé publique.

Les réglementations en vigueur en matière de déchets, instruisent les détenteurs et les municipalités d'assurer l'élimination des déchets qui favorisant le développement d'animaux nuisibles et d'insectes vecteurs de maladies, susceptibles de provoquer des dommages aux personnes et aux biens.

Les résultats de l'enquête donnent des éléments d'appréciation de la gestion des déchets par les ménages.

5.2.2.1 Ensemble du pays

Déposer les ordures dans les poubelles pour qu'elles soient enlevées par les services publics ou dans des bacs où elles sont transférées par les soins de services privés, semblent être les deux modes les plus sains en matière de gestion des ordures ménagères parmi ceux répertoriés pour les besoins de l'enquête.

Ils sont seulement 9,4% des ménages à adopter ces bonnes pratiques, avec une prédominance pour les poubelles (8,3% des ménages). La majorité des ménages gère ces ordures à domicile soit en constituant un tas d'immondices devant où à l'intérieur des habitations ou en les entreposant dans des fosses (22,9%). Jeter les ordures dans les rues ou sur les routes est une pratique recensée dans environ un ménage sur dix (10,3%).

5.2.2.2 Milieu de résidence

En milieu urbain, une grande proportion des ménages (37,6%) a recours aux poubelles pour se débarrasser des déchets ménagers. En milieu rural, ces déchets sont gérés à l'intérieur ou devant les concessions dans des tas d'immondices (46,6% des ménages) ou sont jetés dans des fosses (27,6%). Se débarrasser de ses ordures dans la rue ou sur la route est une pratique qui se rencontre plus en milieu rural qu'en milieu urbain.

5.2.2.3 Région administrative

Le Centre est la seule région où une majorité de ménages s'oriente vers les poubelles ou les bacs. Dans les Hauts Bassins, la pratique des poubelles est importante. Néanmoins, il reste le fait d'une minorité. La plupart des ménages s'orientent dans cette région vers les tas d'immondices individuels et dans une moindre mesure vers les tas d'immondices publics.

Dans la Boucle du Mouhoun et le Sahel, les ménages privilégient le tas d'immondices public pour évacuer leurs ordures, tandis que l'Est et le Centre - Est se sont orientés vers la constitution de tas d'immondices individuels. Les ménages du Centre - Ouest, du Nord, du Plateau Central et du Centre Sud utilisent surtout les fosses.

5.2.2.4 Groupe socio-économique du chef de ménage

Deux groupes s'opposent dans leurs pratiques en ce qui concerne le mode d'évacuation des ordures ménagères : les ménages d'agriculteurs et d'aides familiaux, bénévoles, apprentis d'une part, et les salariés (public, privé et informel) et chômeurs d'autre part. Le premier groupe est celui qui recourt essentiellement aux poubelles pour évacuer leurs ordures et le second groupe les tas d'immondices individuels.

5.3 EAU, COMBUSTIBLES, ENERGIE

5.3.1 Source d'approvisionnement en eau

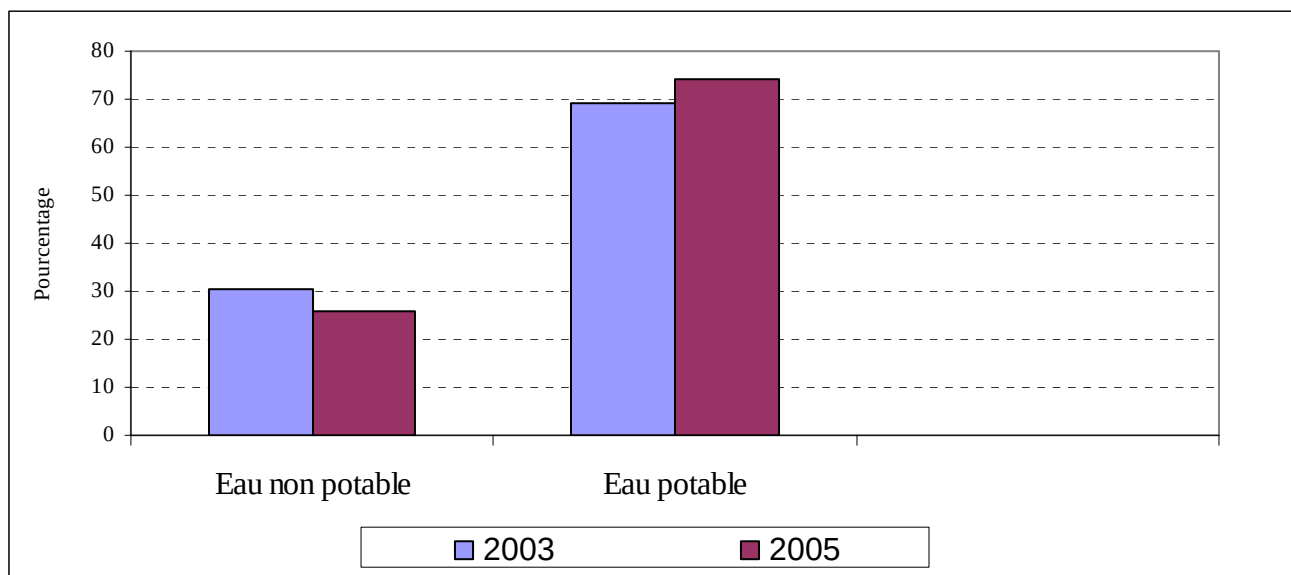
Pour satisfaire les besoins en eau potable des populations, le Burkina Faso investit près de 10% de son budget dans la réalisation d'investissements dans le domaine de l'eau. A cela, il faut ajouter l'action de divers partenaires techniques et financiers, des ONG, des associations, etc.

Selon les dernières tendances qu'indiquent l'enquête, le Burkina pourrait être au rendez-vous dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui ciblent "une réduction de moitié, à l'horizon 2015, de la proportion de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou qui n'ont pas les moyens de s'en procurer".

5.3.1.1 Ensemble du pays

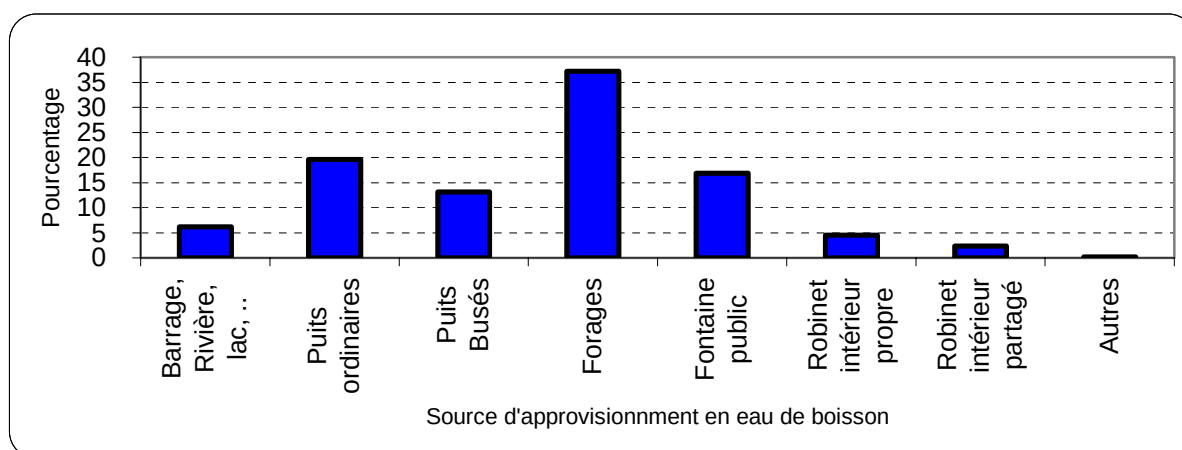
Il ressort de la typologie des sources d'approvisionnement retenues, que ce sont environ 74% des ménages burkinabé qui ont accès à l'eau potable en 2005 contre 69,3% en 2003, soit une amélioration de 5 points environ en deux ans.

Graphique 20: Répartition en % des ménages selon la qualité de l'eau de boisson



Les forages et les puits ordinaires sont les deux principales sources d'approvisionnement des ménages burkinabé ; la première, potable, mobilise 37,2% des ménages et la seconde, non potable, 19,6% des ménages. Ils sont ainsi plus d'un ménage sur 4 (25,8%) à ne pas avoir accès à l'eau potable.

Graphique 21 : Répartition en % des ménages selon la source de l'eau de boisson



L'eau courante distribuée par l'Office national des eaux et de l'assainissement (ONEA) profite à 23,8% des ménages, principalement à travers les fontaines publiques qui restent le mode dominant. Très peu de ménages (6,9%) ont un robinet intérieur propre ou partagé.

Au total, ce sont 74% des ménages qui ont accès à l'eau potable, toutes sources d'eau potable confondues.

5.3.1.2 Milieu de résidence

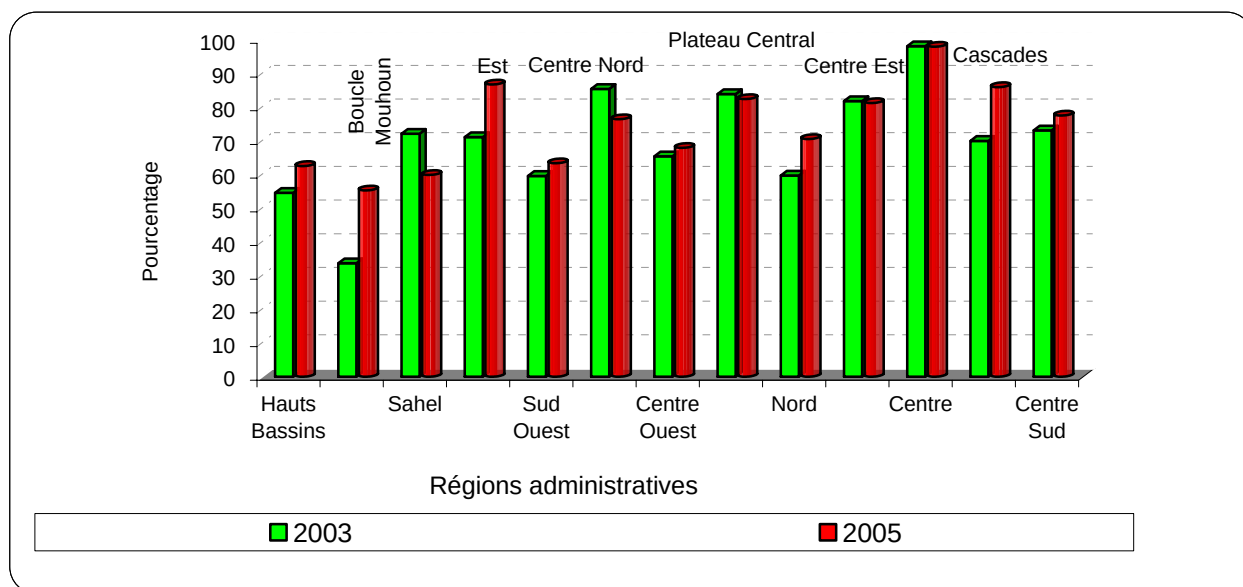
Dans le milieu rural, les forages constituent la source principale d'approvisionnement des ménages. Si l'on ajoute les puits busés et l'ONEA, ils sont 69,9% en milieu rural à accéder à l'eau potable contre 89,8% en milieu urbain. Ces proportions étaient de 64,2% et 88,5% en 2003 marquant une progression plus rapide en milieu rural qu'en milieu urbain (5,7 points contre 1,3 point). Ce progrès constaté en milieu rural est imputable à un fléchissement de la consommation de l'eau des puits busés au détriment des sources d'eau non potables.

Dans les villes, les ménages s'approvisionnent à 80,8% à partir de l'eau distribuée par l'ONEA, principalement à travers les fontaines publiques.

5.3.1.3 Région administrative

Entre 2003 et 2005, quatre régions ont enregistré une nette amélioration de leur accès à l'eau potable dans des proportions allant de 10,8 à 21,6 Points. Il s'agit du Nord, du Sud-Ouest, des Cascades et surtout de la Boucle du Mouhoun. A contrario, deux régions ont enregistré un recul de leur couverture en eau potable mesuré par la proportion des ménages ayant accès à l'eau potable. Il s'agit du Centre Nord (-9,0 points) et du Sahel (-12,2 points).

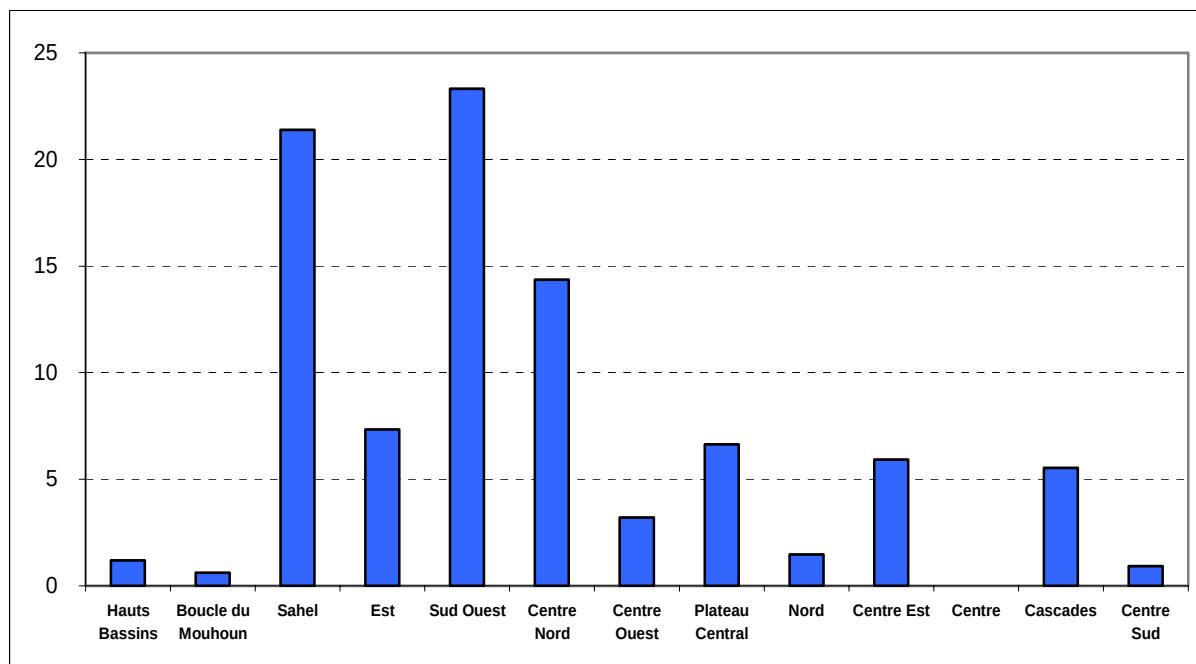
Graphique 22 : Proportion de ménages ayant accès à l'eau potable en 2003 et 2005



A l'échelon régional, trois entités s'illustrent comme des zones à haut risque de maladies hydriques, car une proportion importante de ménages a pour principale source d'approvisionnement en eau, les barrages, les rivières et les lacs. Il s'agit du sud-Ouest (23,3%), du Sahel (21,4%) et du Centre ouest (14,4%).

Si l'on prend en compte les puits ordinaires, qui sont également des sources non potables, les régions de la Boucle du Mouhoun et celles des Hauts Bassins rejoignent les trois précédentes pour former à cinq les régions où le problème d'accès à l'eau potable se pose avec plus d'acuité ; avec la Boucle du Mouhoun à la première marche, bien que la situation ce soit beaucoup améliorée dans cette région par rapport à 2003 ; en effet, ils sont 55,3% des ménages à y avoir accès à l'eau potable contre 33,7% en 2003.

Graphique 23 : Proportion de ménages utilisant l'eau des barrages, rivières et lacs comme eau de boisson par région en 2005



Il est à noter que le Plateau central, l'Est et dans une moindre mesure les Cascades sont les régions où l'accès des ménages aux forages est le plus répandu. A contrario, la Boucle du Mouhoun est la plus défavorisée en matière de forage, mais les puits busés, autre source d'eau potable comblent bien une partie du gap. Au Centre, le faible accès aux forages est compensé par un fort accès à l'eau de canalisation.

L'Est, le Sud Ouest, le Plateau central et le Centre sud sont les régions où les ménages sont moins bien couverts par le réseau de distribution d'eau potable courante, mais l'Est et le Plateau Central sont bien couverts par les forages en compensation.

5.3.1.4 Groupe socio-économique du chef de ménage

Du point de vue du groupe socio-économique, c'est au sein des ménages dont le chef est salarié du public, que la plus grande accessibilité à l'eau potable observée (97,8%). L'accès est également élevé dans les ménages des « autres salariés » du privé, qu'ils soient du privé formel (95,4%) ou du privé informel (92,2%). Par rapport à la situation qui prévalait en 2003, c'est dans le dernier groupe que l'accroissement a été le plus visible (environ 8 points en plus, passant de 83,9% à 92,2%).

Les ménages d'agriculteurs de coton, des autres agriculteurs et ceux des aides familiaux, bénévoles, apprentis, ont le moins accès à l'eau potable. C'est également dans ces groupes qu'on retrouve la plus grande proportion de ménages qui recourent aux eaux de surface comme eau de boisson. L'autre particularité de ces groupes est qu'ils s'orientent surtout vers les forages et recourent très peu à l'eau courante distribuée par l'ONEA, surtout en ce qui concerne les agriculteurs.

Les fontaines publiques sont la principale source d'eau de boisson des ménages d'actifs du secteur informel, des chômeurs et des indépendants en employeurs hors agriculteur. La proportion des

ménages de salariés ayant recours aux fontaines publiques tourne autour de 30% et c'est surtout ces ménages qui ont des robinets intérieurs propres ou partagés.

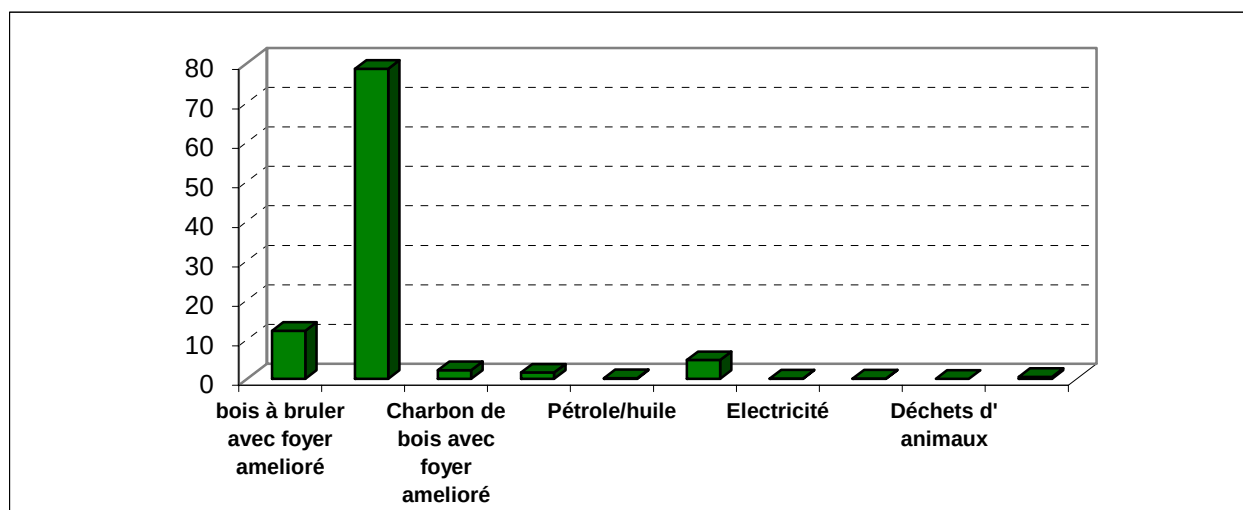
5.3.2 Combustible utilisé pour la cuisine

5.3.2.1 Ensemble du pays

Parmi les combustibles utilisés pour la cuisine, il se dégage trois d'entre eux, qui mobilisent une proportion significative de ménages : le bois à brûler, le gaz et le charbon de bois. Chacune des autres sources d'énergie pour la cuisine explicitement identifiées mobilise à peine 0,1% des ménages. Le bois à brûler est de loin le combustible utilisé (90,7%) et c'est seulement dans 12,2% des cas que ce bois est brûlé dans des foyers améliorés. L'utilisation du gaz vient avant le charbon de bois avec respectivement 4,8% et 3,8% des ménages.

Comparativement à la situation de 2003, le bois à brûler est toujours utilisé dans la même proportion : 91,0% en 2003 et 90,7% en 2005.

Graphique 24 : Répartition des ménages selon la source d'énergie utilisée pour la cuisine



5.3.2.2 Milieu de résidence

L'utilisation du bois à brûler comme combustible pour la cuisine est surtout l'apanage du milieu rural ; 97,1% des ménages y ont recours ; et si les foyers améliorés sont relativement introduits dans certains ménages dans ce milieu, il n'en ait pas de même du gaz qui est inexistant dans le milieu rural pauvre.

Le milieu urbain a ses particularités par rapport au milieu rural en matière d'utilisation de combustibles pour la cuisine. En effet, même si le bois à brûler est également le mode dominant en milieu urbain, il ne mobilise que 6/10^{ème} environ des ménages (63,9%) contre 9/10^{ème} en milieu rural. De plus, plus d'un ménage sur trois qui utilise le bois à brûler en milieu urbain le fait dans un foyer amélioré. Le gaz est également l'apanage du milieu urbain avec 20,9% des ménages, mais ne concerne que très peu le milieu rural pauvre (3,2%). De façon analogue, le charbon de bois est le fait du milieu urbain avec une contribution faible de l'urbain pauvre.

Entre 2003 et 2005 l'utilisation du bois à brûler comme combustible pour la cuisine s'est accentuée en milieu rural passant de 95,8% à 97,1%, alors que c'est le mouvement inverse en milieu urbain (72,8% à 63,9%) du fait d'une progression dans l'utilisation du gaz qui passe de 11,4% des

ménages à 20,9%. La politique de subvention du prix du gaz pour sa vulgarisation semble expliquer ce résultat encourageant.

5.3.2.3 Région administrative

L'utilisation du bois à brûler par les ménages reste partout massive dans les régions. Exception faite du Centre, Ils sont partout plus de 90% à utiliser le bois à brûler comme combustible, avec ou sans foyer amélioré ; au Centre, cette proportion tombe à 55,1% avec environ 28,6% des ménages qui se sont orientés vers le gaz dans cette région. Dans les Hauts bassins, région qui renferme la seconde grande ville, le gaz reste timidement introduit ; par contre les ménages se sont orientés vers l'utilisation du bois à brûler dans des foyers améliorés, mais dans un degré moindre qu'au Centre sud. Les régions où le foyer amélioré est assez bien utilisé sont le Centre –sud, les Hauts bassins, les Cascades, et le Centre, avec des proportions variant entre 34,5 et 14,4%.

Le charbon de bois là où il est utilisé, l'est dans des foyers améliorés surtout. Les régions renfermant les deux plus grandes villes se distinguent dans l'utilisation de ce combustible pour la cuisine. Elles sont suivies du Centre Ouest et du Centre Est et du Sud-Ouest tandis que dans des régions comme le Centre sud le charbon est très peu utilisé.

Comparativement à la situation de 2003, on constate que la proportion des ménages qui utilisent le bois à brûler comme source principale pour la cuisine a augmenté dans huit régions sur les treize, avec un accroissement significatif (plus de 5 points) dans deux régions : le Sahel et l'Est. A contrario, cette proportion est restée stable ou a très légèrement fléchi dans quatre régions et c'est dans le Centre qu'on note une diminution significative passant de 67,4% en 2003 à 55,1% en 2005.

5.3.2.4 Taille du ménage

Le bois à brûler est beaucoup plus utilisé lorsque la taille du ménage croît. Le Gaz est le combustible de prédilection des ménages de petite taille (au plus deux personnes) ; plus la taille du ménage croît, moins l'utilisation du gaz est observée. Le charbon de bois suit à quelques variantes près la même logique que le gaz, sauf qu'ici les différences sont moins prononcées entre les ménages de taille 0-2 personnes et 3-4 personnes.

5.3.2.5 Groupe socio-économique du chef de ménage

C'est seulement chez les salariés du public et du privé que les ménages qui utilisent le bois à brûler sont en proportion moins grande que ceux qui utilisent les autres sources d'énergie. Dans ces deux groupes, le gaz a capté une partie des ménages du bois à brûler. Les salariés du secteur informel et les ménages de chômeurs se rapprochent de ces deux groupes.

Ce sont également dans ces groupes que l'utilisation du charbon de bois est le plus visible avec un accent particulier au niveau des ménages de salariés du secteur informel.

Comparativement à la situation de 2003, les salariés du public et ceux du privé formel ont substitué en grande partie leur consommation de bois à brûler au gaz, dont l'utilisation s'est beaucoup accentuée passant de 28,5% à 40,9% et de 15,7% à 38,7% chez les salariés du privé.

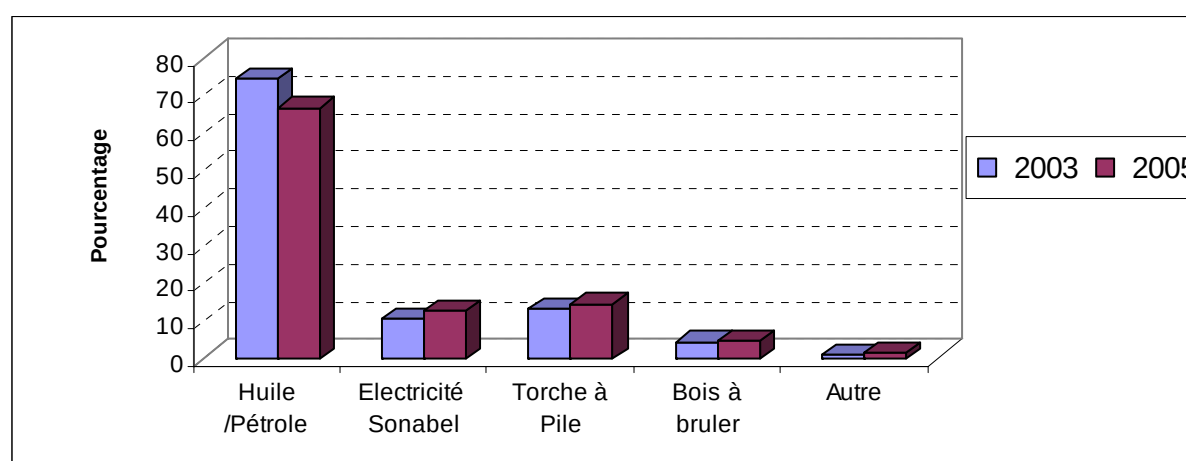
5.3.3 Mode d'éclairage

5.3.3.1 Ensemble du pays

La lampe à pétrole ou à huile constitue de loin le principal mode d'éclairage des ménages burkinabé. Environ 2/3 des ménages y ont recours. L'électricité produite et distribuée par la Société nationale d'électricité vient en troisième position après la torche à pile et ne concerne qu'un peu plus d'un ménage sur dix seulement (12,7%) ; cela marque une progression d'environ deux points par rapport à la situation de 2003.

Le bois à brûler vient clore à quatre les modes d'éclairages les plus significatifs au Burkina Faso. Les autres modes d'éclairage ne sont que résiduels à l'instar de l'énergie solaire qui n'est introduite que dans seulement 0,2% des ménages) avec un gain de 4 points par rapport à la situation de 2003.

Graphique 25 : Répartition des ménages selon le mode d'éclairage utilisé



5.3.3.2 Milieu de résidence

L'électricité est très peu utilisée en milieu rural. Environ 1,2% seulement des ménages l'utilisent comme principal mode d'éclairage. Il n'y a eu quasiment pas de changement par rapport à la situation de 2003 où cette proportion s'établissait à 1,1%. Ce milieu est le domaine de la lampe à pétrole ou à huile (73,3% des ménages), complété par la torche à pile utilisée par une proportion relativement élevée de ménages (18,2%). Le bois à brûler avec 5,7% des ménages se signale également comme mode d'éclairage significatif en milieu rural.

A contrario, l'électricité produite et distribuée par la SONABEL est utilisée comme principal mode d'éclairage dans plus de la moitié des ménages urbains (55,9%). La place occupée par la lampe à pétrole dans ce milieu reste néanmoins confortable (41,9%). La torche à pile et le bois à brûler ne sont que le fait d'une minorité dans les villes.

5.3.3.3 Région administrative

Parmi les treize régions que compte le Burkina, deux sont privilégiées en matière d'accès à l'électricité. Sont de ceux-là les Hauts Bassins et surtout le Centre. Ces régions renferment respectivement la seconde ville du pays et la capitale. Le Centre a surtout enregistré une bonne progression, passant de 42,8% en 2003 à 55,1% en 2005.

Au-delà de cet aspect, d'autres particularités existent dans les autres régions dont le Centre et Centre Nord ont chacun leur particularité : Le Centre est d'ailleurs la seule région où les ménages qui utilisent l'électricité comme mode d'éclairage sont majoritaires. Quant au Centre-Nord, en plus de la torche à pile, les ménages utilisent également le bois à brûler comme mode d'éclairage (23,2% des ménages) alors que partout ailleurs, c'est moins de 7% des ménages qui y ont recours.

5.3.3.4 Groupe socio-économique du chef de ménage

Les salariés, qu'ils soient du public, du privé ou de l'informel sont les principaux bénéficiaires des bienfaits de l'électricité. Par rapport à 2003, il y a eu une amélioration, avec d'énormes avancées en faveur des ménages dont le chef est salarié du privé formel qui ont comblé quasiment leur retard en la matière par rapport à leurs homologues du public. Les indépendants, les chômeurs et les inactifs sont également assez bien servis en électricité. Par contre, les ménages dirigés par des agriculteurs utilisent très peu ce mode d'éclairage. Ces derniers font surtout recours à la lampe ou la torche.

5.3.4 Possession du téléphone

5.3.4.1 Ensemble du pays

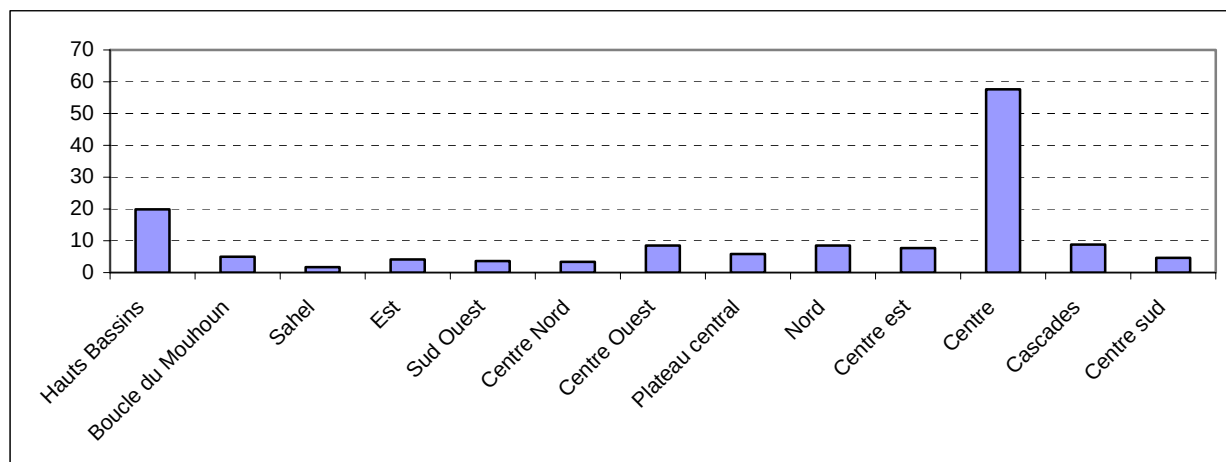
Au Burkina Faso, la grande majorité des ménages ne possède pas le téléphone (86,6% des ménages). Cependant en termes d'accessibilité, cette proportion devrait se réduire car les téléphones publics et surtout privés (télécentres) sont des points d'accès de beaucoup de ménages au téléphone.

Cette précision faite, il est intéressant de noter que malgré tout le téléphone est resté un outil de communication urbain. Il y est installé dans environ un ménage sur deux.

5.3.4.2 Région administrative

C'est encore la capitale et la seconde ville et par ricochet les régions qui les abritent qui sont celles qui ont le plus accès au téléphone. Le Sahel est la région où très peu de ménages possèdent le téléphone.

Graphique 26 : Proportion de ménages possédant le téléphone par région

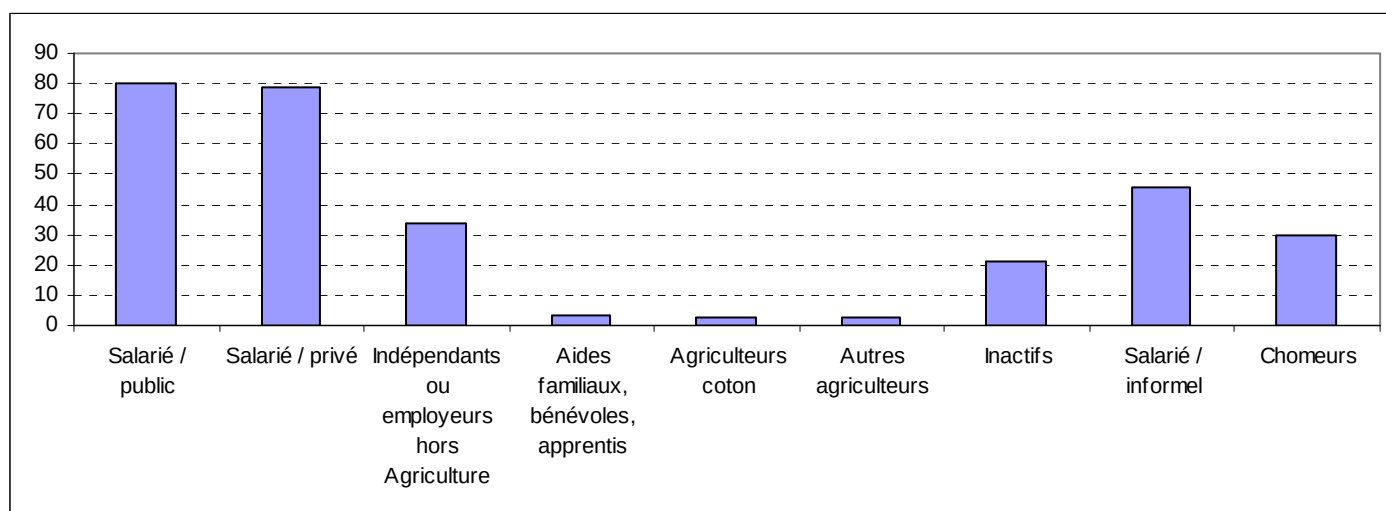


5.3.4.3 Groupe socio-économique

Les ménages de salariés et surtout ceux du public et du privé possèdent le téléphone dans une proportion qui varie de 46% (salariés du privé informel) à 80,3% (salariés du secteur public).

Les agriculteurs et les aides familiaux et apprentis sont les moins nantis en matière de téléphone. Moins de 3% des ménages d'agriculteurs ont le téléphone.

Graphique 27 : Proportion de ménages possédant le téléphone par groupe socioéconomique



CHAPITRE VI : ACCES AUX SERVICES DE BASE

Les services de base au niveau de l'Etat et des partenaires sont perçus comme une composante importante du développement durable. Les services de base auxquels réfère l'analyse ici concernent les écoles primaires, les établissements secondaires, les centres de santé, les marchés, les transports publics et les points d'eau potable.

Ils constituent des éléments essentiels d'appréciation du cadre de vie des populations : ce sont des lieux de rencontre et des cadres de formations qui conditionnent de façon très significative l'épanouissement des individus qui y accèdent. Dans le cadre de l'analyse, l'accès est perçu à travers le temps mis pour atteindre l'infrastructure ou le service. Le temps mis pour accéder aux services de base les plus proches conditionne en partie leur utilisation. Un ménage a accès à un service s'il met moins de trente minutes pour s'y rendre.

Par ailleurs, le temps mis dépend généralement du moyen utilisé mais ici il s'agit d'apprécier le temps que les membres du ménage mettent en s'y rendant avec le moyen à leur disposition quel qu'en soit le type. Les services sociaux de base sont le vecteur de bien être des populations et leur accessibilité devrait améliorer l'existence de celles-ci.

6.1 ACCES A L'EAU POTABLE.

Le choix a été porté sur deux types d'indicateurs pour l'accès à l'eau.

D'abord l'accès à une source d'eau qui est défini comme la proportion des ménages qui ont une source d'approvisionnement en eau situé à moins de 30 minutes quel qu'en soit le mode de transport utilisé.

Ensuite, l'accès à l'eau potable qui est défini comme la proportion des ménages qui s'approvisionnent dans un point d'eau potable.

La qualité de l'eau est mesurée par son origine, c'est-à-dire la source dans laquelle elle est prélevée. La principale source d'eau de boisson permet de distinguer les sources d'eau salubres de celles insalubres. Dans le cadre de cette analyse, les sources d'eau potables sont les sources protégées tandis que les sources d'eau insalubres sont les sources ouvertes non protégées. L'eau est donc potable si elle provient de l'eau courante (ONEA), d'une borne fontaine, d'un forage et des puits busés.

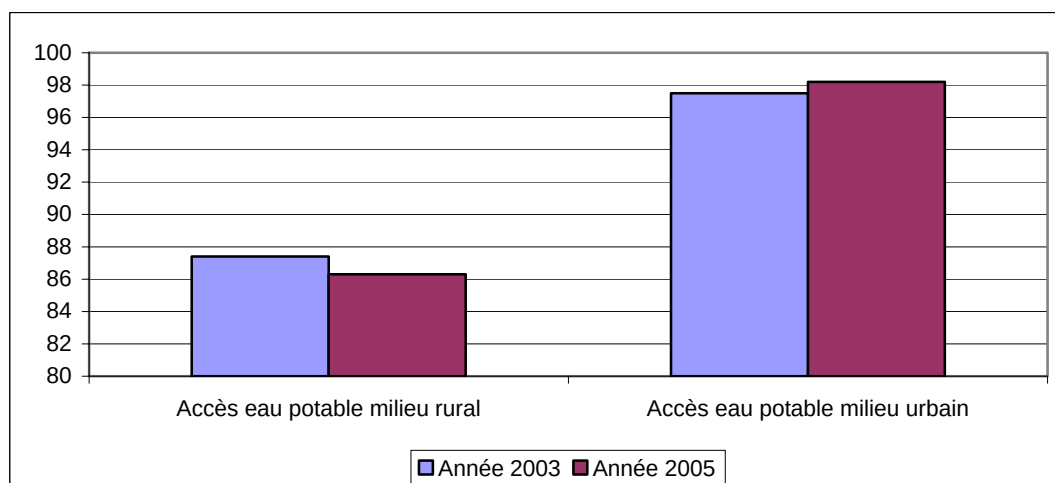
Pour l'ensemble du pays presque deux dixièmes des ménages ont accès à une source d'eau. Mais on relève que 74,0% des ménages ont accès à l'eau potable dont seulement 6,9% disposent d'un robinet propre.

6.1.1 Milieu de résidence.

On note que la quasi-totalité des ménages urbains ont accès à l'eau contre seulement 86,3% des ménages ruraux. Le déficit en milieu rural pourrait s'amenuiser avec la poursuite de la politique d'hydraulique villageoise dans les années à venir.

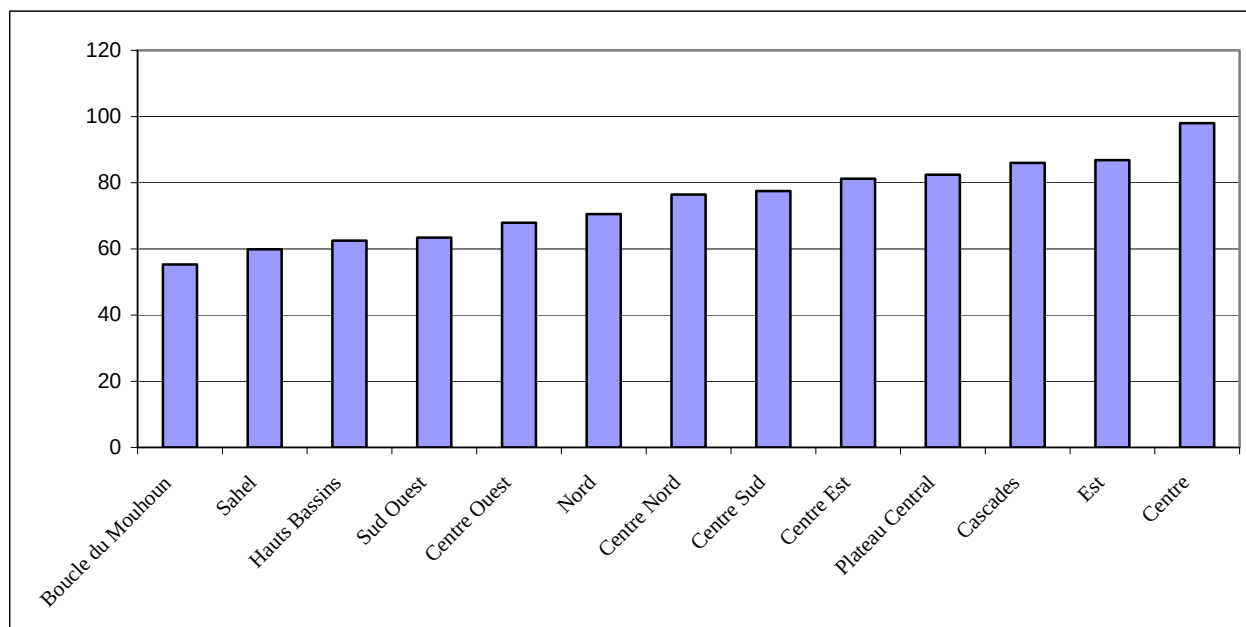
Comparativement à l'année 2003, tous les indicateurs d'accès à l'eau se sont améliorés sauf l'accès à l'eau potable en milieu rural qui a connu une légère détérioration due aux pannes et à la défectuosité des pompes.

Graphique 28 : Evolution des indicateurs d'accès à l'eau



Concernant les régions, il se dégage une disparité en matière d'indicateurs à l'eau. La région de la boucle du Mouhoun reste de loin déficitaire dans l'accès des ménages à l'eau potable (seulement 55,3% des ménages y ont accès largement en deçà du niveau national de 74,0%) quoique la presque totalité (97,8%) y ont accès à une source d'eau. L'eau y est certes abondante mais elle n'est pas toujours propre à la consommation humaine. La région du centre abritant la capitale, principal bénéficiaire du projet ZIGA ne compte que 2% de ses ménages qui n'ont pas accès à l'eau potable dissuadés sans doute par des questions de revenus.

Graphique 29 : Indicateurs d'accès à l'eau par région administrative



6.1.2 Groupes socio-économique.

Les groupes socio économiques « salariés du public ou du privé » majoritairement en milieu urbain par opposition à leurs homologues (agriculteurs), bénéficient des infrastructures de leur milieu, en l'occurrence l'accès à l'eau. Les ménages agriculteurs du coton sont les plus défavorisés dans l'accès à l'eau potable (35,7%.

6.2 ACCES AUX SERVICES DE SANTE.

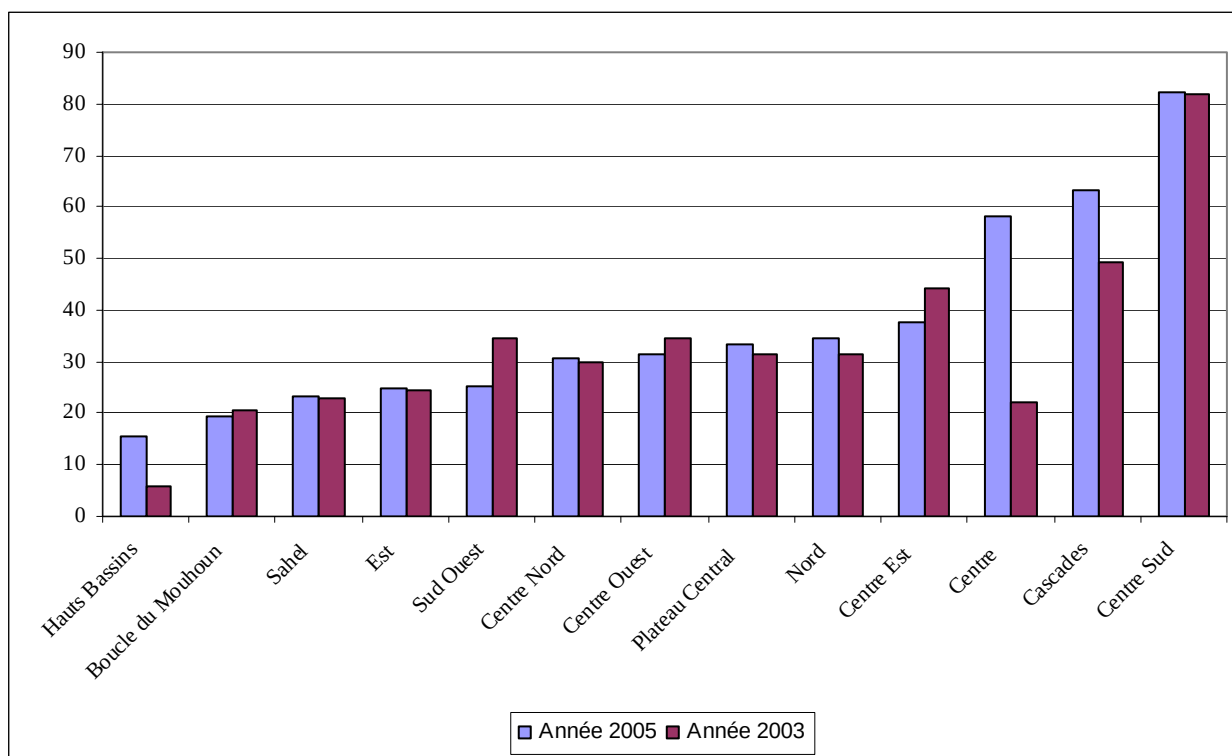
L'accès à la santé est défini pour les membres du ménage disposant d'un établissement de santé à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.

Dans l'ensemble, presque 40% des ménages mettent moins de trente minutes pour arriver dans un centre de santé. On note une augmentation de la proportion des ménages de 2 points par rapport à l'année 2003.

6.2.1 Accès à la santé dans les régions

L'accès aux centres de santé par région montre qu'en dehors des régions du Centre, des Hauts Bassins et des Cascades, où au moins trois ménages sur cinq ont accès à un centre sanitaire, moins de 40% des ménages des autres régions y ont accès. La région du sud ouest reste celle où moins d'un cinquième des ménages ont accès aux services de santé.

Graphique 30 : Evolution de la proportion des ménages ayant accès à un centre de santé à moins de 30mn entre 2003 et 2005



Comparativement à l'année 2003, toutes les régions marquent une amélioration en terme d'accès des ménages aux centre de santé, avec plus qu'un doublement des ménages dans l'accès aux centres de santé pour la région des cascades (22,2% des ménages avaient accès à un centre de santé en 2003 contre 58,2% en 2005). Néanmoins, certaines régions ont enregistré une baisse de la proportion de leurs ménages ayant accès à un centre de santé en moins de trente minutes. Il s'agit des régions du centre - Est (-9,2%), du nord (-6,5%) et de la Boucle du Mouhoun (-3,1%).

6.2.2 Groupe socio-économique.

L'accès à un centre de santé en moins de trente minutes dépend également de la catégorie socio professionnelle du chef de ménage. Le tableau ci-dessous révèle que si au moins trois quarts des ménages des salariés ont accès à un centre de santé en moins de 30 mn, seulement moins du tiers des ménages des autres agriculteurs ont accès à ce service.

6.3 ACCES A L'ECOLE PRIMAIRE.

Au Burkina Faso, plus de la moitié (65,9%) des ménages sont à moins d'une demi heure de l'école primaire la plus proche, montrant que les ménages dans leur majorité ne sont pas trop distants des écoles primaires. On constate une amélioration de la proportion (3,6%) des ménages qui sont à moins d'une demi heure entre 2003 et 2005.

6.3.1 Milieu de résidence.

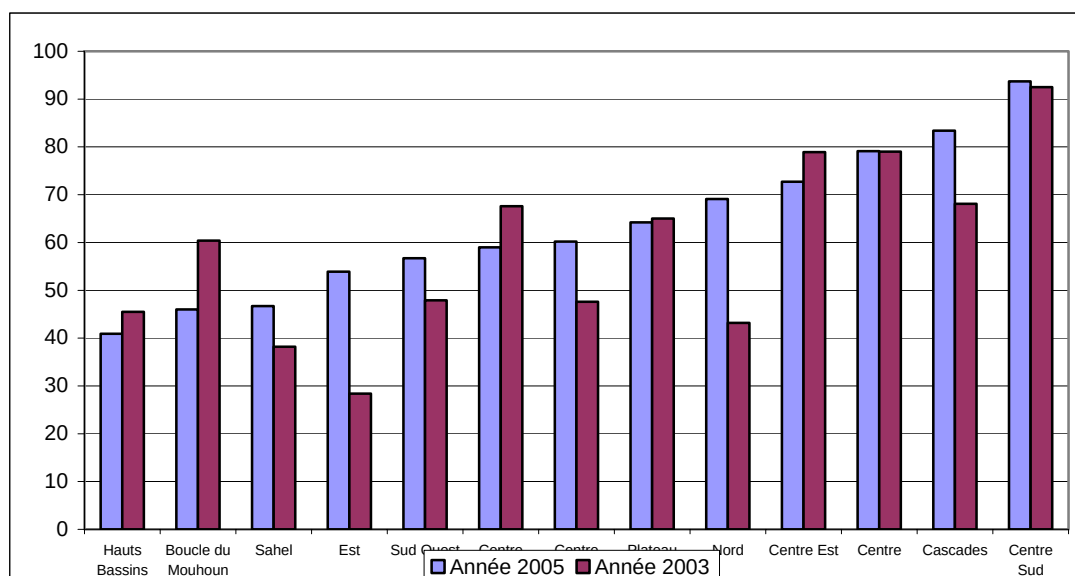
Le temps d'accès à l'école primaire reste raisonnable dans la mesure où 60% des ménages sont à moins de trente minutes d'une école primaire. Toutefois, des efforts demeurent à faire pour d'avantage rapprocher l'enfant du lieu d'apprentissage et du savoir surtout en milieu rural (59,8%).

6.3.2 Région de résidence.

Les régions où les temps d'accès sont relativement les plus courts sont le Centre, la Boucle du Mouhoun, le Nord, les Hauts Bassins, le Centre - Ouest et le Centre - Est. Dans ces régions, la proportion de ménages se situant à moins d'une demi heure de l'école la plus proche varie entre 60,2% pour le Plateau central, 64,2% pour le Centre - Ouest, 69,1% pour les Cascades, 72,7% pour le Nord, 79,1% pour la Boucle du Mouhoun, 83,4% pour les Hauts Bassin et 93,7% pour le Centre. La situation paraît plus critique dans les régions du Centre - Nord (40,9%), du Centre - Est (46,0%), du Sahel (46,7%) où plus de la moitié des ménages doivent mettre plus d'une demi heure pour accéder à l'école primaire la plus proche.

En terme d'évolution par rapport à 2003, l'accessibilité des ménages aux écoles primaire s'est améliorée comme la région des Cascades (25,9%), du Sud - Ouest (25,5%).

Graphique 31 : Evolution de la proportion des ménages ayant accès à une école primaire à moins de 30mn entre 2003 et 2005 par région



6.3.3 Groupe socio-économique.

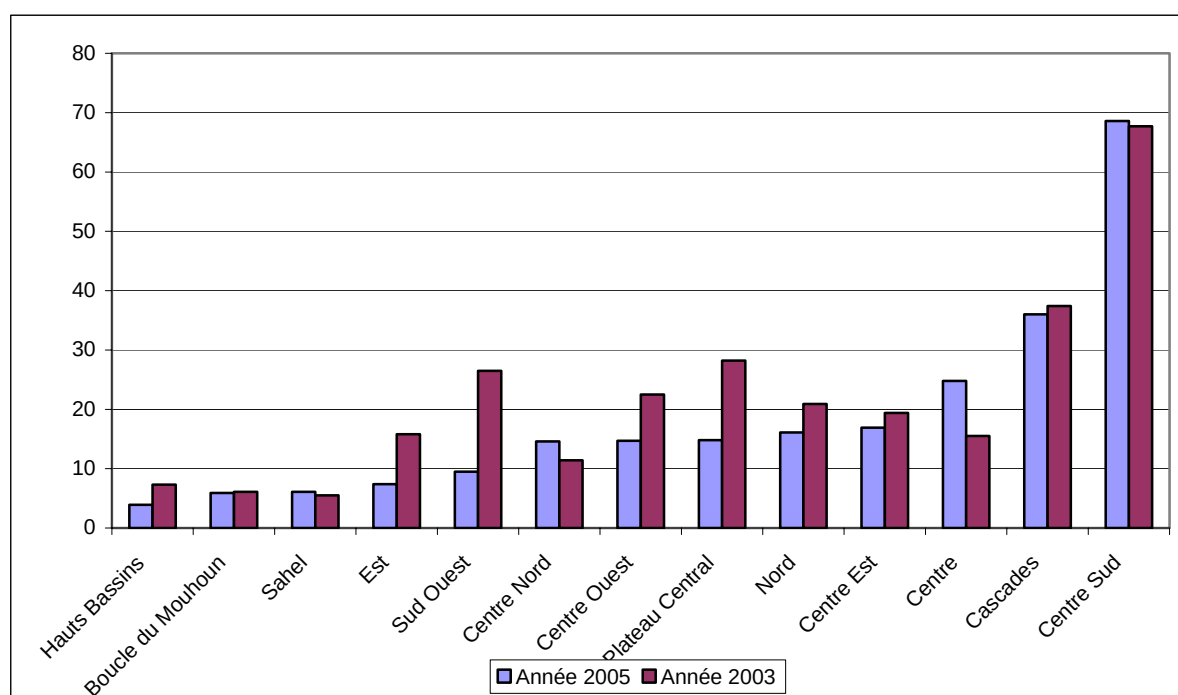
L'accès des enfants à l'école primaire dépend dans une certaine mesure de la catégorie socio économique. C'est ainsi que ceux issue des ménages d'aide familiaux, de bénévoles ou des agriculteurs vivriers ont les plus faibles proportions d'accès à l'école ou sont les plus éloignées des écoles primaires.

6.4 ACCES AUX ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

Les ménages ayant accès aux établissements secondaires la plus proche dépend en grande partie des lieux d'implantation des infrastructures. Moins d'un cinquième des ménages mettent moins de trente minutes pour atteindre l'établissement secondaire le plus proche, ce qui est moindre par rapport aux 66% au niveau du primaire où les infrastructures sont plus nombreuses.

6.4.1 Région de résidence

Graphique 32 : Evolution de la proportion des ménages ayant accès à un établissement secondaire à moins de 30mn par région



6.4.2 Groupe socio-économique

Les ménages mettant moins d'une demi heure pour atteindre l'établissement secondaire la plus proche dépend en partie de la catégorie socio économique du chef de ménage. En effet, si plus de trois cinquième des ménages dirigés par des salariés (vivant généralement en milieu urbain) mettent moins de trente minutes pour atteindre l'établissement secondaire la plus proche, c'est seulement moins de 10% des ménages dirigés par un agriculteur (vivant généralement en milieu rural) qui y ont accès.

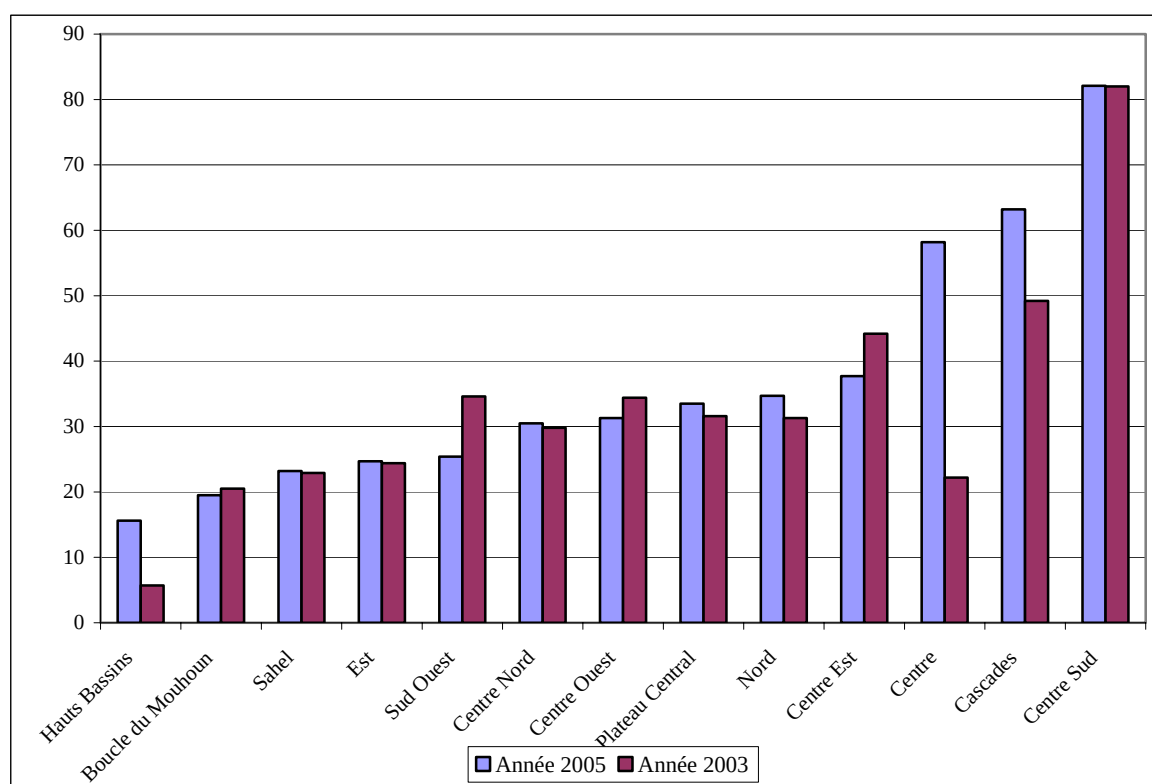
6.5 ACCES A UN MARCHE ALIMENTAIRE

Dans l'ensemble, plus de la moitié (55,4%) des ménages ont accès à un marché de produits alimentaires. Comparativement à 2003, on note une stabilité car les infrastructures marchandes ne sont pas réalisées au même rythme que les autres infrastructures socio de base.

Par contre, cet indicateur dépend largement du milieu de résidence où l'on observe que plus de 80% des ménages urbains mettent moins de trente minutes pour accéder au marché de produits alimentaires le plus proches pour seulement moins de la moitié (48,6%) des ménages ruraux. Cette situation serait imputable à la promiscuité des ménages ainsi qu'à l'intensité des échanges dans les centres urbains qui favorisent grandement l'implantation de nouveaux marchés.

6.5.1 Région de résidence

Graphique 33 : Evolution de la proportion des ménages ayant accès à un marché de produits alimentaires à moins de 30mn entre 2003 et 2005 par région



6.6 ACCES AUX TRANSPORTS PUBLICS

Les transports constituent un vecteur de communication important entre les acteurs sociaux d'une communauté. Au Burkina Faso, l'enquête QUIBB 2005 révèle que seulement 38,2% des ménages mettent moins de trente minutes pour accéder au transport public. Les ménages en milieu rural se trouvent plus éloignés que ceux du milieu urbain.

L'analyse suivant les groupes renseignent que ce sont les ménages agricoles (25,3% pour les agriculteurs de produits vivriers et 43,0% pour les agriculteurs de coton) qui ont les plus grandes difficultés d'accès aux services de transport.

CHAPITRE : VII POPULATION ACTIVE ET ACTIVITES ECONOMIQUES

Rappel des concepts de l'emploi.

La population d'un pays se décompose en plusieurs catégories si on s'intéresse à l'analyse de cette population du point de vue de l'emploi. On a les décompositions suivantes :

Population totale = Population active + Population inactive

Population active = Population active occupée + Population au chômage.

La population active représente l'offre de travail présente sur le marché du travail dans un pays donné. Elle regroupe l'ensemble des personnes résidentes, en âge de travailler (de 15 à 65 ans), déclarant exercer ou chercher à exercer une activité professionnelle rémunérée. Elle inclut deux composantes: la population active occupée, c'est-à-dire les personnes qui ont effectivement un emploi, et les chômeurs. Elle s'oppose ainsi à la population inactive.

La population inactive est composée de toutes les personnes qui ne sont ni employées ni à la recherche d'un emploi. Le rapport entre la population active et la population totale détermine le taux d'activité observé dans chaque pays.

Les chômeurs représentent l'ensemble des personnes en âge de travailler sans emploi, disponibles pour travailler et qui sont effectivement à la recherche d'un emploi, si l'on considère la définition au sens strict telle que l'on entend au sens du Bureau International du Travail. Toutefois, dans un pays comme le Burkina Faso, où les modes de recherche de l'emploi relèvent surtout de démarches informelles (recommandations de parents ou de proches), en appliquant cette définition, le phénomène de chômage peut être sous estimé. On adoptera alors une définition plus souple qui permet de capter les chômeurs dits découragés. Il s'agit de l'ensemble des personnes qui sont sans emploi et qui sont disponibles à en occuper si elles en trouvaient.

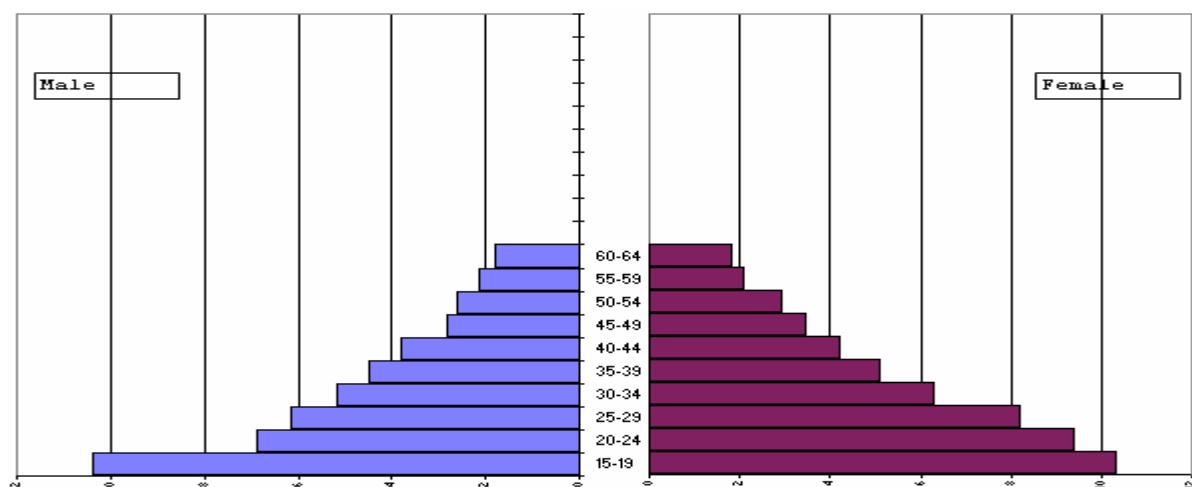
7.1 CARACTERISTIQUES ET EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE

7.1.1 Population en âge de travailler

La population en âge de travailler est constituée des personnes des deux sexes ayant un âge compris entre 15 et 64 ans. Les personnes exerçant des activités économiques et dont l'âge n'est pas comprise dans cette fourchette ne sont pas considérées.

Cette population est composée de personnes actives et de personnes inactives (élèves, personnes au foyer, les rentiers et les autres inactifs).

Graphique 34 : Pyramide des âges de la population en âge de travailler.



La population en âge travailler représente 51,8% de la population totale du pays. Constituée de 46,2% d'hommes et 53,8% de femmes, sa structure par âge montre qu'elle est jeune. En effet, 51,3% de celle-ci est d'âge compris entre 15 et 30 ans. Cette jeunesse de la population est perceptible au niveau des deux sexes (pyramide à base large et sommet rétrécis). Les plus jeunes (15 – 19 ans) quant à eux représentent 20,7% de cette population. Les personnes de plus de 45 ans ne représentent que 13,3% de cette population.

Dans les villes, les proportions d'hommes et femmes en âge de travailler sont sensiblement les mêmes. Par contre dans les campagnes, les femmes sont plus nombreuses que les hommes (54,8% contre 45,2%).

Suivant la région de résidence, on note qu'à l'exception des régions du centre et du sahel, les proportions de femmes en âge de travailler sont supérieures à celles des hommes dans l'ensemble des régions. De plus, dans la moitié des cas, l'écart entre les deux proportions atteint 10 points.

7.1.2 Population active

La population active est constituée des personnes en âge de travailler composant la même d'œuvre disponible pour la production de biens. Elle est composée des personnes actives occupées et des personnes actives inoccupées.

7.1.2.1 Structure par âge et sexe de la population active

La population active représente 89,1% de la population en âge de travailler. Elle est composée de 51,7% de femmes et de 48,3% d'hommes. C'est une population essentiellement jeune (49,8% des actifs ont moins de 30 ans).

Sa structure suivant le milieu de résidence montre que dans les villes, les actifs sont plus nombreux que les actives. Dans les campagnes, c'est le phénomène inverse qui est constaté puisque l'on dénombre 53,1% de femmes contre 46,9% d'hommes. La jeunesse de la population active apparaît dans chacun des deux milieux (49,3% des actifs urbain ont moins de 30 ans contre 49,9% en milieu rural).

La structure de la population active dans chacun des milieux de résidence telle qu'elle apparaît dans les pyramide montre qu'en campagne, au fur et à mesure que l'on se déplace des plus jeune vers les plus âgées, les proportions de personnes actives diminuent. La structure dans le milieu rural est similaire à celle du niveau national.

En milieu urbain, la structure en T renversée n'est perceptible qu'à partir de la tranche d'âge 25 – 29 ans. Dans les tranches inférieures, on constate une augmentation progressive des proportions de personnes actives au fur et à mesure que l'âge augmente et ceci indépendamment du sexe considéré.

Au niveau des régions de résidence, l'on note qu'à l'exception de celles des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et du Centre, dans les autres régions, les proportions d'hommes actifs sont en dessous de celles des femmes. Dans ces quatre régions, les proportions d'actives sont en dessous de la moyenne nationale.

Le Centre Nord (57,5%) détient le pourcentage d'actives le plus élevé tandis que la Boucle du Mouhoun a le taux le plus faible (39,2%). Concernant le sexe masculin, le taux d'actifs le plus élevé est celui de la Boucle du Mouhoun et le plus faible est détenu par le Centre Ouest (40,0%).

Dans les groupes d'âges des jeunes, les proportions de femmes actives sont supérieures à la moitié. En effet, respectivement 53,2% et 51,4% des personnes actives des classes d'âge 15 -29 ans et 30-49 ans sont des femmes.

Chez les personnes plus âgées (50 – 64 ans), la tendance est renversée puisque l'on dénombre 53,2% d'actifs contre 46,8% d'actives.

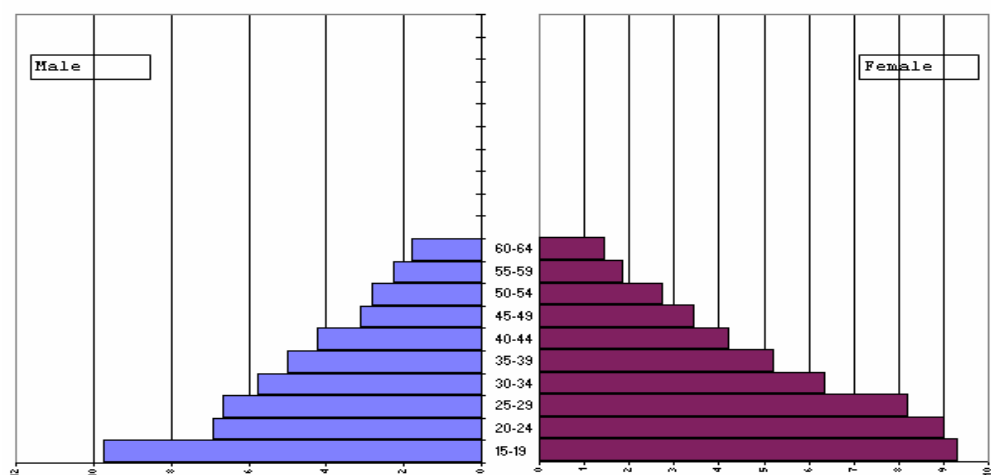
La majeure partie de la main d'œuvre disponible dans le pays n'a aucun niveau d'instruction. En effet, 78,7% des actifs sont sans niveau d'instruction. Ceux ayant un niveau primaire (achevé ou non) occupent la seconde place en terme de proportion puisque l'on en dénombre 12,2% d'actifs.

Suivant le genre, l'on note que la population active sans niveau d'instruction est composée majoritairement de femmes (56,4% contre 43,6% d'hommes). Pour les autres niveaux d'instruction considérés, les proportions d'hommes sont nettement au dessus de celles des femmes. Pour le supérieur par exemple, les proportions sont de 77,1% pour les hommes et 22,9% pour les femmes.

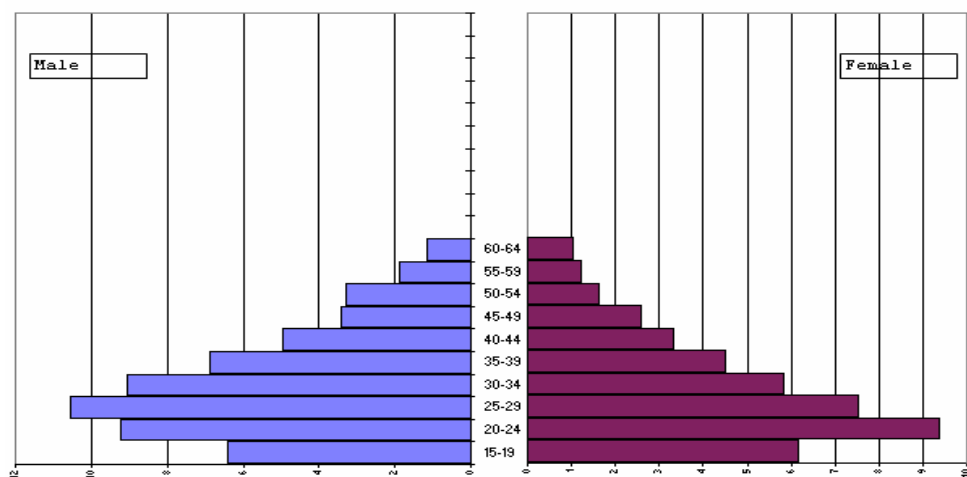
La quasi-totalité des actifs burkinabé ne souffre pas d'handicap majeur (98%). Les malheureux cas d'handicap détectés sont essentiellement moteurs (0,8%) ou visuels (0,6%).

Graphique 35 : Pyramide des âges de la population active

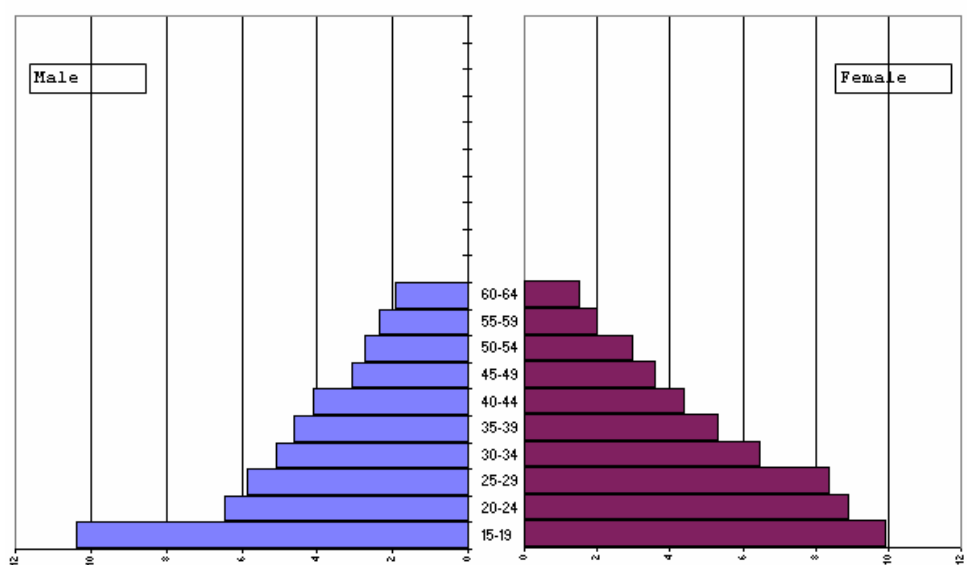
Pyramide des âges de la population active du Burkina Faso



Pyramide des âges de la population active urbaine



Pyramide des âges de la population active rurale



7.1.2.2 Composition de la population active

La population active est constituée essentiellement de personnes occupées (96,0%). La majeure partie des personnes inoccupées (60%) a déjà travaillé. Suivant le genre, il apparaît que la proportion d'hommes occupés est légèrement au dessus de celle des femmes (97,3% contre 94,7%).

Un fait marquant dans la catégorie des femmes inoccupées est que deux tiers de celles – ci ont déjà travaillé. Cette situation traduit dans une certaine mesure la vulnérabilité de l'emploi des femmes.

Suivant le milieu de résidence, il ressort que le taux d'occupation des actifs dans les campagnes est nettement au dessus de celui des villes. En effet, la proportion de ruraux inoccupés est de 1,1% alors qu'elle se situe à 18,2% en milieu urbain. Dans ce dernier milieu, 8,2% des inoccupées n'ont jamais exercé une activité génératrice de revenus.

Dans chacune des régions du pays, le pourcentage de personnes occupées est supérieur à 80%. La proportion la plus faible est celle du centre (81,2%), suivi par celle de la Boucle du Mouhoun (90,4%).

Le phénomène d'inoccupation est très préoccupant dans la région du centre. En effet, 9,0% des actifs sont des inoccupés en quête de premier emploi soit 47,9% des chômeurs de la région.

Dans des régions comme le plateau central, le nord ou le centre sud, toutes les personnes inoccupées ont déjà travaillé.

Suivant le groupe d'âge, il apparaît que la proportion de personnes inoccupées ayant déjà travaillé diminue au fur et à mesure que l'on se déplace des couches les plus jeunes vers celles des plus âgées. Chez les plus jeunes, la proportion de chômeurs est de 6,0% dont 3,2% ont déjà travaillé et 2,8% sont à la quête de leur premier emploi.

7.1.3 Niveau d'activité de la population active

7.1.3.1 Taux brut d'activité

Le taux brut d'activité (TBA) est le rapport entre la population active et la population résidente totale.

Au niveau national, la proportion de personnes actives dans la population totale se situe à 45,5%. Ce taux se situe à 44,9% chez les hommes et 46,0% pour les femmes.

Le TBA dans les campagnes est supérieur à celui des villes. Suivant le genre, on note que le TBA des hommes (50,7%) est supérieur à celui des femmes dans les villes. En milieu rural, c'est plutôt la tendance inverse qui est observée.

Au niveau régional, les TBA sont sensiblement identiques. La région de la Boucle du Mouhoun se distingue toutefois par un TBA (38,3%) nettement en dessous de ceux des autres régions. Dans cette même région, l'écart entre le TBA des hommes et celui des femmes est considérable (45,9% pour les hommes contre 30,4% pour les femmes). Pour les autres régions, le TBA des hommes n'est supérieur à celui des femmes que dans les Hauts Bassins (48,5% contre 45,5%), le Sahel (50,8% contre 48,9%) et le Centre (51,6% contre 41,5%).

Tableau 78 : Taux brut d'activité de la population active

	Homme	Femme	Total
Ensemble	44,9	46,0	45,5
Milieu de résidence			
Urbain	50,7	38,5	44,6
Rural	43,6	47,5	45,6
Région de résidence			
Hauts Bassins	48,5	45,5	47,0
Boucle du Mouhoun	45,9	30,4	38,3
Sahel	50,8	48,9	49,9
Est	42,9	45,9	44,4
Sud Ouest	41,7	47,9	44,9
Centre Nord	42,6	48,2	45,7
Centre Ouest	37,4	48,0	43,2
Plateau central	42,7	50,8	47,0
Nord	40,8	48,2	44,7
Centre est	45,8	48,5	47,1
Centre	51,6	41,5	46,5
Cascades	48,8	53,5	51,2
Centre Sud	42,9	51,9	47,7

7.1.3.2 Taux net d'activité

Le taux net d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler (15 à 64 ans). A la différence du précédent taux, il est calculé sur la base de la population en âge de travailler.

Le taux net d'activité (TNA) au niveau national se situe à 89,1% avec des taux de 93,0% pour les hommes et de 85,6% pour les femmes. La relative faiblesse du taux au niveau des femmes pourrait s'expliquer par le fait qu'un grand nombre dans celles en âge de travailler sont au foyer : la population économiquement à charge est constituée de 50,6% de femmes dont 14,2% de celles – ci sont en âge de travailler contre 6% chez les hommes. En milieu rural, le degré de participation à l'activité économique est plus élevé (93,5%) qu'en milieu urbain (72,3%).

Dans les deux milieux, le TNA des hommes est supérieur à celui des femmes.

Le niveau de participation à l'activité économique est inférieur à la moyenne nationale dans les régions des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre avec des taux respectifs de 84,1%, 75,4% et 74,3%.

Le TNA des hommes est supérieurs à celui des femmes dans l'ensemble des régions sauf dans le Centre Ouest et le Plateau Central. Dans le Centre, les Hauts Bassins ou la Boucle du Mouhoun les écarts entre les niveaux de participation des deux sexes sont importants (respectivement 81,9 % contre 67,7 %, 90,5 % contre 75,7 % et 91,4 % contre 54,1 %).

Pour tous les groupes d'âge, le niveau de participation à l'activité économique est important avec un TNA des hommes supérieur à celui des femmes, , la tranche d'âge 30 à 49 ans ayant le TNA le plus élevé (93,9 %).

Tableau 79 : Taux net d'activité de la population active

	Homme	Femme	Total
Ensemble	93,0	85,6	89,1
Milieu de résidence			
Urbain	81,9	62,7	72,3
Rural	96,3	91,1	93,5
Région de résidence			
Hauts Bassins	91,4	77,3	84,1
Boucle du Mouhoun	94,0	57,7	75,4
Sahel	99,3	91,8	95,7
Est	93,6	90,7	92,1
Sud Ouest	93,6	91,5	92,4
Centre Nord	98,5	96,4	97,3
Centre Ouest	86,3	91,6	89,4
Plateau central	97,7	98,1	98,0
Nord	94,4	94,2	94,3
Centre est	96,1	89,8	92,7
Centre	81,3	67,1	74,3
Cascades	98,3	95,3	96,7
Centre Sud	98,7	97,9	98,3
Groupe d'âge			
15-29	88,6	84,5	86,4
30-49	99,0	89,6	93,9
50-64	94,0	79,4	86,5

7.2 ANALYSE DES COMPOSANTES DE LA POPULATION ACTIVE

7.2.1 Caractéristiques de la population active occupée

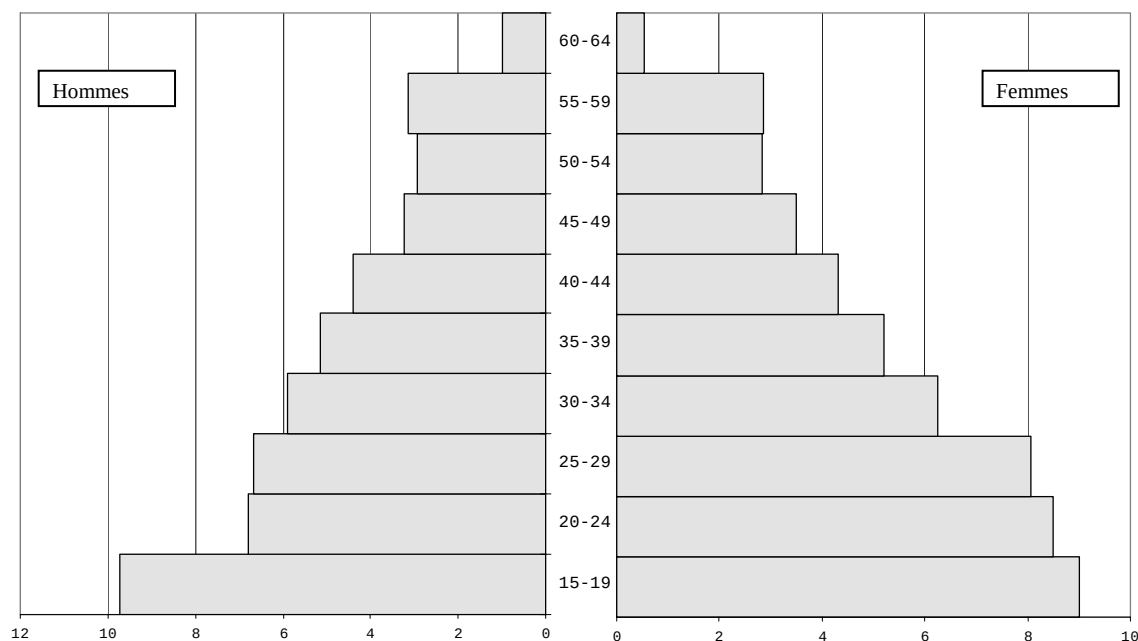
La population active occupée est la population qui participe à la production des richesses et génère les revenus nécessaires à la couverture des besoins des ménages. Sa structure peut être analysée sous plusieurs angles dont notamment l'âge, le genre, le niveau d'instruction, le secteur d'activité, la précarité des emplois occupés, etc. Son allocation dans l'espace peut être analysée également. Dans un premier point, il sera analysé globalement la structure de la population active occupée du Burkina avec des comparaisons entre les deux milieux de résidence. En second temps, les spécificités de la population active occupée de chacune des 13 régions seront décrites.

7.2.1.1. Structure par sexe et par âge

La population active occupée est estimée à 5 169 139 personnes et est répartie de manière équilibrée entre les deux sexes avec une part légèrement supérieurs de la population féminine de 51,0%. Elle est marquée par une extrême jeunesse à l'image de la population du pays. Ainsi, quelque soit le sexe, près d'un cinquième de la population active occupée a un âge compris entre 15 ans et 19 ans (18,8%) et près de la moitié de la population active occupée a moins de 30 ans (48,8%).

La pyramide des âges ci-dessous retrace cette jeunesse de la population active occupée avec une base large quelque soit le sexe considéré.

Graphique 36: Pyramide des âges de la population active occupée



La population active occupée réside à 85,6% dans le milieu rural. En comparant les deux milieux de résidence, on note une différence importante au niveau des poids démographique des deux sexes dans la population active occupée. En effet, en milieu urbain, la part de la population active occupée féminine n'est que de 39% contre un poids de 53,1% en milieu rural. Cette différence s'explique notamment par le poids important des femmes se déclarant être des femmes au foyer en milieu urbain.

7.2.1.2 Niveau d'instruction de la population active

La population active occupée reste très faiblement instruite. Il y a une grande disparité entre les deux milieux de résidence.

Environ 80% de la population active occupée n'a aucun niveau d'instruction. En milieu rural, c'est près de 87% de la population active occupée qui n'a pas accédé à l'école.

Parmi la population active occupée ayant eu la chance de fréquenter une école, une très grande partie n'a pas dépassé le niveau primaire (60%).

La formation professionnelle semble n'avoir pas touché significativement la population active occupée et les travailleurs de niveau supérieur se comptent également au bout des doigts.

Il est admis que pour que les travailleurs puissent accéder aux progrès techniques à même d'impulser des gains de productivité, il est nécessaire qu'ils aient un minimum de niveau d'instruction. Les efforts énormes dans la scolarisation de manière générale et particulièrement dans le domaine de la formation professionnelle restent à consentir pour que dans un avenir proche la population active soit mieux lotie en matière de scolarisation.

Tableau 80 : Répartition en pourcentage de la population active occupée selon le niveau

Niveau d'éducation	Urbain	Rural	Ensemble
Aucun niveau	42,0	86,7	80,3
primaire	24,4	9,7	11,8
Secondaire 1er cycle	16,0	2,6	4,5
Secondaire 2nd cycle	8,3	0,6	1,7
Formation professionnelle	3,3	0,3	0,7
Supérieur	6,0	0,1	1,0
Total	100	100	100

7.2.1.3 .Grands secteurs d'activités (primaire, secondaire, tertiaire)

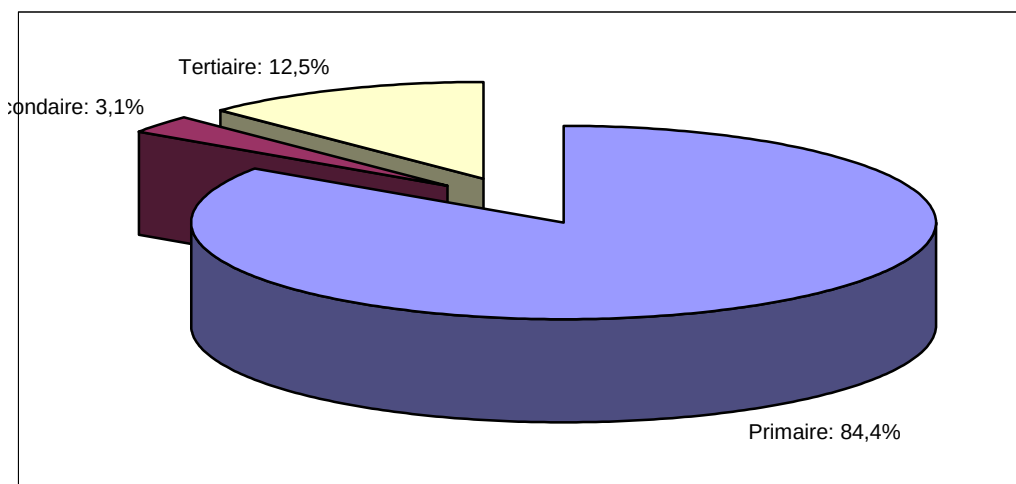
Le secteur primaire demeure le principal secteur employeur du Burkina avec près de 85% de la population active occupée (84,4%). En second lieu, le secteur tertiaire occupe près 12,5% de la population en âge de travailler. Ainsi, le secteur secondaire joue un rôle mineur dans l'absorption de la main d'œuvre burkinabé (3,1%).

Le secteur secondaire est surtout présent en tant qu'employeur en milieu urbain avec un poids de 12,5% contre seulement 1,5% en milieu rural. Le secteur tertiaire se dégage comme le principal pourvoyeur d'emplois en milieu urbain avec une part de 57,3%. Il est important de relever que même en milieu urbain, le poids du secteur primaire demeure important (30,1%).

Les femmes se retrouvent plus massivement dans le secteur primaire (87,2%) comparativement aux hommes (81,5%).

L'accroissement de la productivité dans le secteur primaire est donc un enjeu majeur pour les différents programmes de réduction de la pauvreté au vu de la configuration de l'allocation de la population active occupée entre les différents secteurs. Il faudrait également travailler au renforcement du secteur secondaire qui a une grande productivité comparativement au secteur primaire.

Graphique 37 : Répartition de la population active occupée par secteur d'activité.



7.2.1.4 Branche d'activités

Trois branches sont les principales pourvoyeurs de l'emploi avec une nette domination de la branche « agriculture, chasse et sylviculture » qui a elle seule emploie 84,1% des personnes occupées. La branche « commerce, artisanat et réparation » arrive en seconde position avec

environ 7% des employés. Pour cette dernière branche, c'est la composante commerce qui occupe la majeure partie des effectifs. Quand aux activités de fabrication, elles regroupent seulement 2% des effectifs employés dénotant la faiblesse du tissu industrielle du pays.

Quelque soit le sexe considéré, les trois branches précisées constituent les branches clés avec l'ordre d'importance identique.

Comme décrit dans le point précédent, on constate une forte présence du secteur primaire en milieu urbain. En effet, dans les villes du pays, l'agriculture reste une activité importante pour bon nombre de ménages qui n'arrivent pas à s'intégrer dans le secteur secondaire ou tertiaire. L'élevage demeure également une pratique courante bien que les données de l'enquête ne permettent pas d'en dégager le poids exact.

En terme de dynamique, la structure des emplois par branche n'a pas véritablement subi de modification notable entre 2003 et 2005. La structure de l'économie n'ayant pas connu en si peu de temps de modifications.

Tableau 81 : Répartition en pourcentage de la population active occupée par branches d'activités

Branches d'activité	Sexe		Milieu de résidence		Ensemble
	Homme	Femme	Urbain	Rural	
Agri, Chas, Sylviculture	81,4	87,1	29,7	93,5	84,3
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,2	0,1	0,4	0,1	0,1
Activités extractives	0,4	0,2	0,2	0,3	0,3
Activités de fabrication	2,2	1,8	7,5	1,1	2,0
Production, distribution électricité/gaz	0,3	0,1	1,1	0,0	0,2
Construction	1,3	0,1	3,8	0,2	0,7
Commerce, réparation, artisanat	7,1	6,7	30,2	3,0	6,9
Hôtels restaurants	0,2	0,4	1,6	0,1	0,3
Transp,et, Communication	1,1	0,1	3,8	0,1	0,6
Activités financières	0,4	0,3	1,8	0,1	0,4
Immobilière, location, Services aux Entreprises	0,4	0,3	0,8	0,3	0,3
Activités administratives	2,2	0,9	6,6	0,7	1,6
Education	1,2	0,4	4,5	0,2	0,8
Activités, santé et d'actions sociales	0,7	0,5	2,9	0,2	0,6
activités à caract, collectives et personnelles	0,6	0,3	2,5	0,1	0,5
Activités ménages personnel domestique	0,3	0,6	2,4	0,1	0,5
Activ, Org, extra territoriale	0,1	0,1	0,4	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

7.2.1.5 Catégories socio professionnelles (sexe)

La répartition de la population active occupée selon les catégories socio professionnelle fait ressortir la faible salarisation de l'activité économique. En effet, seulement 5,0% de la population active occupée est salariée. La majorité de la population est employée à titre d'aides familiaux (55,6%). Cela s'explique par le poids prépondérant de l'agriculture.

Les indépendants représentent 38,2% de la population active occupée. Ce poids dénote de la faiblesse du nombre d'entreprises salariales, réalité matérialisée par la très petite part des employeurs (0,2%).

Une analyse de la répartition de la population active occupée selon le genre montre un contraste entre les deux sexes. Ainsi, les femmes sont dans près de ¾ des cas des aides familiaux. Elles occupent cette catégorie surtout en milieu rural (79,9%). En milieu rural, dans de nombreuses contrées, la femme, n'ayant pas son propre champ, appui son conjoint dans l'exploitation familiale.

Si de manière générale, le travail salarié est rare au Burkina Faso, il est encore plus rare dans la population féminine occupée avec un taux de 2,6% contre 7,4% chez les hommes.

Le travail salarié est plus présent en milieu urbain que dans le milieu rural où il se résume à quelques fonctionnaires.

Les entreprises salariales sont rares quelque soit le milieu de résidence considéré et même en milieu urbain, les aides familiaux représentent jusqu'à un cinquième des actifs occupés. Ce dernier constat se justifie par le caractère familial des entreprises.

Tableau 82 : répartition en pourcentage des actives occupés selon le genre et le milieu de résidence

Catégories socio professionnelles	Sexe		Milieu		Ensemble
	Homme	Femme	Urbain	Rural	
Indépendants	55,3	21,8	45,9	36,9	38,2
Salariés du public	3,5	1,3	13,0	0,6	2,4
Salariés du privé	3,9	1,3	15,7	0,3	2,6
Employeurs	0,3	0,1	0,9	0,1	0,2
Aides familiaux	35,7	74,5	20,6	61,4	55,6
Apprentis/stagiaires	1,1	0,8	3,6	0,5	1,0
Bénévoles	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le principal employeur demeure est le secteur privé qui à lui seul emploie près de 97% de la population active occupée. Il est à noter cependant que le secteur privé est dominé par des entreprises individuelles qui occupent à elles seules près de 87% de la population occupée.

Le secteur public occupe environ 2,5% de la population active ayant un emploi. Il est surtout présent dans le milieu urbain.

7.2.1.7 Précarité de l'emploi et droit à la retraite

Le droit à la retraite peut être acquis de manière volontaire par une cotisation sociale du travailleur auprès d'une société d'assurance ou de la Caisse nationale de sécurité sociale ou de accordée par l'employeur qui déclare son agent auprès de la CNSS ou de la CARFO (réservée aux fonctionnaires).

L'enquête montre que très peu de travailleurs ont droit à la retraite. Seulement 3,2% seulement des travailleurs d'âge compris entre 15 ans et 64 ans déclarent avoir droit à la retraite. Cette situation montre le rôle important des transferts intergénérationnels dans l'équilibre de la société car à l'âge d'inactivité, les vieux dépendent directement des jeunes générations qui doivent s'occuper financièrement et matériellement d'eux. Cela est d'autant plus nécessaire que dans un pays très pauvre comme le Burkina Faso, les individus ne parviennent pas à effectuer des investissements pour les vieux jours.

Les travailleurs du secteur primaire de loin les plus importants (84,4% des actifs occupés) sont en quasi-totalité sans retraite. En effet, seulement 0,2% affirment avoir droit à une retraite.

A l'opposé du secteur primaire, le secteur tertiaire est le plus prometteur en matière de garantie de retraite avec un taux de 22,3%. En réalité ce niveau est atteint grâce notamment à la Fonction publique qui garantit automatiquement la retraite à ses salariés et aux entreprises parapubliques et privés formelles travaillant dans ce secteur.

Dans le secteur secondaire, seulement 8,9% des travailleurs déclarent avoir droit à une pension.

7.2.1.8 Analyse régionale des caractéristiques de l'emploi principal

Les emplois occupés par les populations des différentes régions du pays ont dans l'ensemble la même configuration du point de vue de leur répartition selon les trois secteurs d'activités (primaire, secondaire et tertiaire) si l'on exclut la région du Centre.

Ainsi, les emplois créés par le secteur primaire compte pour plus de 90% pour 8 régions sur les 13 régions et 11 régions sur les 13 ont au moins 70% des emplois principaux qui relèvent de ce secteur. Cela traduit le caractère profondément agricole du pays.

Les régions du Centre et des Hauts bassins se dégagent par l'importance du secteur des services grâce aux poids respectifs de la ville de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

Tableau 83 : structure en % des emplois occupés par régions

REGION	Secteurs d'activités			Total
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	
Hauts Bassins	73,1	4,5	22,4	100,0
Boucle du Mouhoun	90,8	2,5	6,6	100,0
Sahel	86,5	8,5	5,0	100,0
Est	93,7	0,8	5,5	100,0
Sud Ouest	89,0	2,4	8,7	100,0
Centre Nord	94,2	1,5	4,3	100,0
Centre Ouest	88,9	1,4	9,7	100,0
Plateau central	93,1	0,5	6,4	100,0
Nord	91,3	2,3	6,4	100,0
Centre Est	89,7	1,3	9,0	100,0
Centre	27,8	12,2	60,0	100,0
Cascades	91,7	0,5	7,8	100,0
Centre Sud	96,2	0,5	3,3	100,0
Ensemble	84,4	3,1	12,5	100,0

Parmi les régions dont le poids du secteur primaire est très important (près de 95%), on peut citer le Centre Sud (96,2%), le centre Nord (94,2%), l'Est (93,7%) le Plateau Central (93,1%).

7.2.2 Population active au chômage

En milieu rural, le chômage est quasi absent (1,1%). Les habitants des villes du pays quant à eux sont très durement frappés par le phénomène avec un taux de chômage au sens large de 18,3%. En niveau absolu, c'est ainsi 167 398 personnes en milieu urbain qui déclarent être sans emplois alors qu'elles sont en âge de travailler et près à assumer un emploi contre un effectif de 50 477 personnes en milieu rural.

Le niveau élevé en milieu urbain du taux chômage indique les efforts colossaux que doivent déployer les acteurs du développement pour freiner le gaspillage des forces productives.

Afin, de permettre une meilleure compréhension du phénomène, les caractéristiques des chômeurs sont données dans cette section.

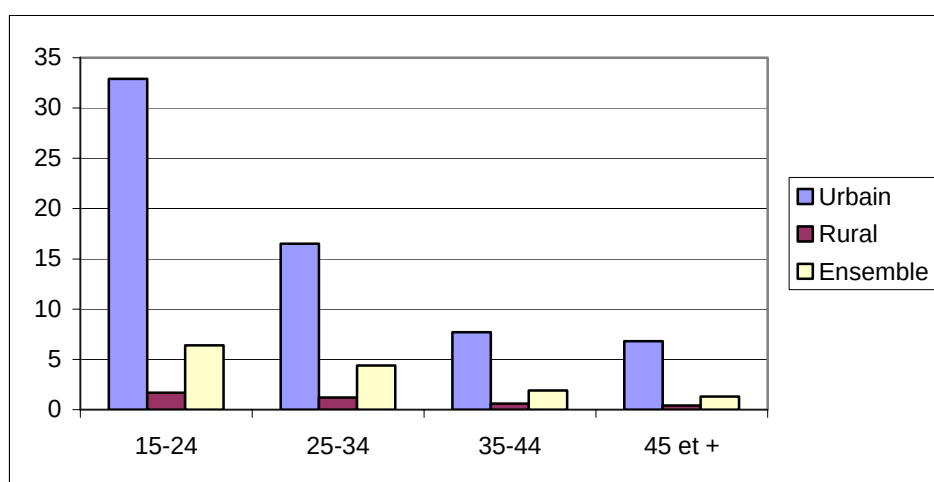
7.2.2.1 Caractéristiques démographiques des chômeurs

7.2.2.1.1 Structure par âge et par sexe

Le chômage frappe surtout les jeunes. Ainsi, en milieu urbain où le phénomène de chômage sévit, c'est près du tiers des jeunes de 15 à 24 ans qui n'ont pas d'emplois et qui en cherchent tandis que ce taux est de 16,5% pour la tranche de 25 à 34 ans.

Le chômage a un visage féminin également avec un taux de chômage dans la population féminine de 26,3% soit plus que le double de celui des hommes (12,3%) en milieu urbain.

Graphique 38 : Taux de chômage (en %) en fonction de la tranche d'âge



7.2.2.1.2 Structure selon le niveau d'instruction

Une autre caractéristique forte du chômage au Burkina Faso est l'accroissement de celui-ci en fonction du niveau d'étude atteint.

En se limitant au milieu urbain, on constate que le taux de chômage le plus faible est celui de la population sans aucun niveau d'éducation (13,2%). Ce taux relativement faible comparativement à celui de la population instruite s'explique sans doute par le fait que cette catégorie est moins exigeante quant au type d'emplois recherchés.

Toujours en milieu urbain, le taux de chômage chez les individus du niveau primaire atteint 19,3% et pour ceux ayant le niveau du premier cycle du secondaire, il se situe jusqu'à 27,5%.

Pour les personnes ayant suivi des formations professionnelles, la situation n'est guère meilleure car le taux de chômage demeure là aussi élevé soit environ 16%. Le taux de chômage ne semble donc pas s'expliquer seulement par une inadéquation de la formation générale aux marchés de l'emploi mais plutôt par une situation de morosité de la demande d'emplois. La fonction publique malgré son poids relativement faible dans la structure des emplois occupés demeure le principal employeur reconnu des jeunes diplômés par la voie des concours organisés chaque année.

7.2.2.1.3 Milieu et région de résidence

Le chômage est surtout caractéristique du milieu urbain avec un taux de 18,3% contre seulement 1,1% en milieu rural. Dans l'ensemble, le taux de chômage national est de 4,0% en 2005.

Le taux est en progression surtout en milieu urbain, où lors des trois dernières enquêtes (1994, 1998, 2003⁵, il tournait au tour de 15%.

La région du centre se distingue avec un taux de chômage de 18,8%, soit 23%⁶ pour le milieu urbain et 0,3% pour celui du rural. Le poids démographique de la capitale explique cette situation.

La région de la boucle du Mouhoun occupe la seconde place avec un taux de chômage de 9,6% avec une particularité quant au taux de chômage dans le milieu rural.

La région des Hauts Bassins occupe la troisième place avec un taux de 6,1% et un chômage en milieu urbain de 17,0%. La région de l'Est est caractérisée également par un taux de chômage urbain très important même si globalement le taux est en dessous de 1%.

7.2.2.1.4 Structure selon la situation matrimoniale

Le tableau ci-dessous indique que le chômage touche en milieu urbain durement toutes les couches de la population considérées du point de vue de la situation matrimoniale. La première catégorie la plus durement frappée par le chômage est la population des célibataires (27,4%). Cela s'explique par le fait que cette couche concentre les plus jeunes de la population active qui sont les plus exposés au phénomène de chômage (85% ont moins de 30 ans).

On constate que la proportion de chômeurs ayant déjà travaillé est faible (seulement 16,1%). Cette situation dénote de l'absence d'emplois même temporaires qui permettent aux chômeurs d'acquérir de l'expérience.

La deuxième catégorie est celle des personnes en union libre (26,7%). Il est à noter que cette tranche est également constituée en majorité de jeune (près de 80% des personnes ayant moins de 35 ans).

Tableau 84 : Situation matrimoniale et chômage en milieu urbain

Situation matrimoniale	Taux chômage masculin (%)	Taux de chômage Féminin (%)	Taux de chômage Ensemble (%)	Types de chômeurs Ayant déjà travaillé (%)	Primo demandeurs (%)
Célibataires	22,0	38,0	27,4	11,9	88,1
En union libre	11,8	42,3	26,7	28,2	71,8
Mariés monogames	3,6	24,0	12,3	19,6	80,4
mariés polygames	4,1	10,6	8,1	33,5	66,5
divorcés/séparés	3,7	21,9	16,6	25,5	74,5
Veufs/veuves	10,2	8,1	8,3	17,7	82,3
Ensemble	12,3	26,2	18,3	16,1	83,9

⁵ Le taux de chômage de 2003 était de 2,8% soit 13% en milieu urbain et 0,8% en milieu rural. Une erreur s'est glissée dans le rapport d'analyse de l'Enquête Burkinabé sur les conditions de vie des ménages de 2003.

⁶ L'enquête 1 2 3, dans sa phase 1, réalisée en 2001 dans la capitale a obtenu un taux de chômage au sens large de 22,4% (cf. L'emploi, le chômage et les conditions d'activités dans l'agglomération de Ouagadougou, INSD, juillet 2003).

Lorsque l'on s'intéresse au genre, le chômage frappe les femmes plus que les hommes quelque soit le statut matrimonial considéré. Le chômage chez les femmes séparées ou divorcées est plus frappant compte tenu de la vulnérabilité de ce groupe (22%).

7.2.2.1.5 Raison de chômage des chômeurs ayant déjà travaillé

Les personnes anciennement occupées qui sont au chômage sont des anciens occupés ayant perdu leurs emplois (36,6%), des retraités ou des rentiers (8,6%) mais le poids de la conjoncture ou la saisonnalité des activités est plus importante et concerne 54,8% de cette catégorie de chômeurs. La conjoncture et la saisonnalité des activités touchent surtout les femmes. En effet, 71,4% des femmes ayant déjà travaillé et qui sont au chômage expliquent leur situation par cette raison. Les femmes sont nombreuses à travailler dans la vente de produits agricoles en milieu urbain surtout du maraîchage et ces produits disparaissent suivant la saison et par la même occasion les activités commerciales liées à ses produits également.

7.2.2.1.6 Caractéristiques socio démographiques des chômeurs en quête d'un premier emploi

Un analyse de la structure d'âge de la population en quête d'un premier emploi montre que celle-ci est composée à près de 4/5 ème de personnes ayant moins de 30 ans. Il y a une différence entre les hommes et les femmes quant à la structure d'âge des primo demandeurs d'emplois.

Les femmes tardent relativement à avoir le premier emploi. Ainsi pendant que près de 90% des primo demandeurs chez les hommes ont moins de 35 ans, chez les femmes près de 25% des primo demandeurs ont 35 ans et plus. Cette situation s'explique à la fois par le mariage qui fait des femmes en milieu urbain des inactifs (femmes au foyer) et qui par la suite reviennent sur le marché du travail en quête d'un premier emploi. Ce retour sur le marché de l'emploi se fait volontairement ou souvent sous la pression des conditions de vie difficiles surtout chez les veuves et des divorcées ou séparées.

On note ainsi que 36,2% des primo demandeurs se classent dans la catégorie des personnes au foyer (composé quasiment de femmes). Il est à noter que 16,8% des primo demandeurs d'emplois déclarent qu'ils occupaient le statut d'élève ou étudiant avant de se retrouver sur le marché de l'emploi.

Tableau 85 : Structure d'âge des deux types de chômeurs

Classes âge	Hommes		Femmes		Ensemble Chômeurs		
	Anciens occupés	primo demandeurs	Anciens occupés	primo demandeurs	Anciens occupés	primo demandeurs	Ensemble
15-19	4,9	35,9	17,2	23,9	10,2	27,2	24,8
20-24	20,1	33,6	25,9	31,7	22,6	32,2	30,8
25-29	15,6	21,2	11,1	17,8	13,7	18,8	18,1
30-34	12,2	5,2	18,2	12,7	14,8	10,6	11,2
35-39	10,8	2,3	11,9	7,0	11,3	5,7	6,5
40-44	6,2	0,0	4,2	2,7	5,3	2,0	2,5
45-49	3,0	0,9	4,4	2,4	3,6	2,0	2,2
50-54	5,1	0,3	6,0	0,5	5,5	0,5	1,2
55-59	15,0	0,0	0,0	0,6	8,6	0,5	1,6
60-64	7,0	0,5	1,0	0,7	4,5	0,7	1,2
Total	100	100	100	100	100	100	100

7.2.2.2 Taux de chômage des chefs de ménage

7.2.2.2.1 Structure spatiale du chômage des chefs de ménage

Le taux de chômage des chefs de ménage au niveau global est de 1,1%. En milieu urbain, le taux de chômage des chefs de ménage est de 4,5%, tandis qu'en milieu rural, il est de 0,2%.

Les chefs de ménages de sexe féminin connaissent un taux de chômage important en milieu urbain à l'image de celui des femmes en général soit un taux de 8,4%. Le taux de chômage chez les femmes en milieu rural est de 3,9%.

Le chômage dans le milieu des chefs de ménage de sexe féminin a la caractéristique d'être celle de catégories de population vulnérables car les chefs de ménage de sexe féminin sont généralement des veuves ou des femmes divorcées ou séparées de leurs conjoints. Ainsi, parmi les chefs de ménage de sexe féminin au chômage en milieu urbain, 34,0% sont des veuves et 18,0% sont des femmes divorcées ou séparée de leurs conjoints.

Le taux de chômage chez les chefs de ménage hommes est de 3,9% en milieu urbain et de seulement 0,2% en milieu rural.

En s'intéressant à la spécialisation régionale, il se dégage que le taux de chômage des chefs de ménage est important seulement dans la région du Centre (5,8%). Pour les autres régions du pays, il est en dessous de 2%. En s'intéressant au milieu urbain de chacune des 13 régions, il se dégage que les régions du Centre (6,6%), du Sud Ouest (5,9%) et Centre Ouest (5,9%) sont celles où le chômage frappe plus les premiers responsables des ménage.

7.2.2.2.2 Structure du taux de chômage des chefs de ménages par d'âge

Le taux de chômage dans la population des chefs de ménages touche surtout les jeunes chefs de ménages et les plus âgés. Ainsi, chez les chefs de ménage du milieu urbain dont l'âge varie entre 15 et 24 ans, le taux de chômage est de 10,4% en milieu urbain et il atteint 11,1% chez ceux dont l'âge est compris entre 54 ans et 64 ans. Pour les tranches d'âge intermédiaires, le taux de chômage est inférieur à 4%.

Quant on considère le genre, il apparaît une différence entre les taux de chômage des différentes classes d'âge des chefs de ménage. Ainsi, le taux de chômage des chefs de ménage de sexe féminin reste élevé jusqu'à 34 ans et atteint un niveau important pour la tranche d'âge 45-54 ans. Il est à noter que 40% des chefs de ménage femmes sont des veuves dans cette tranche d'âge. La précarité des conditions de vie les conduits à quitter une situation d'inactivité (femmes au foyer) pour la conquête d'un emploi qui permettent de survivre avec leur famille.

Pour les hommes, le taux de chômage reste faible entre 25 ans et 54 ans. Il augmente subitement pour atteindre un taux de 13% entre 55 et 64 ans. Cette augmentation pourrait s'expliquer par les retraités qui se remettent sur le marché de l'emploi.

Tableau 86 : Taux de chômage (en %) des chefs de ménage selon l'âge et le sexe

Classes	URBAIN		BURKINA FASO		% des CM
	Femmes CM	Hommes CM	Femmes CM	Hommes CM	
15-24	11,1	10,2	7,6	2,2	5,6
25-34	13,0	2,7	4,8	0,8	27,5
35-44	4,0	2,6	1,8	0,6	29,5
45-54	11,9	2,4	3,4	0,5	21,5
55-64	2,3	13,0	1,2	1,9	15,9
Ensemble	8,4	3,9	3,0	0,9	100
Part en %	15,1	84,1	10,6	89,4	

7.3 CARACTERISRIQUE DE LA POPULATION ECONOMIQUEMENT A CHARGE

7.3.1 Composition de la population à charge

La population à charge est constituée des personnes inactives (élèves/ étudiants, personnes au foyer) et des personnes n'ayant pas l'âge de travailler. Une personne n'est pas en âge de travailler si son âge est inférieur à 15 ans ou supérieur à 64 ans.

Le nombre moyen de personnes à charge d'un actif occupé (le taux de dépendance) est de 1,3 personne. Son niveau s'explique en grande partie par l'extrême jeunesse de la population. En effet, la population des inactifs est composée de 81,7% des moins de 15 ans.

Elle représente 54,5% de la population totale et est composée de 49,4% d'hommes et de 50,6% de femmes. Elle est constituée essentiellement de personnes de moins de 15 ans (83,2%).

Suivant le genre, l'on note que la proportion de personnes inactives est plus importante chez les femmes (14,2%) que chez les hommes (6%). Par contre, la proportion des personnes n'ayant pas l'âge de travailler est plus élevée chez les femmes.

Dans les villes, les personnes inactives en âge de travailler représentent 30,8% de la population économiquement à charge. Dans chacun des deux milieux, les personnes de moins de 15 ans représentent la proportion la plus importante des personnes économiquement à charge (64,2% en milieu urbain et 87,2% dans le rural).

Hormis les régions des Hauts bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre, les personnes dont l'âge est au dessus ou en dessous des limites fixées pour le travail représentent plus de 90% de la population inactives. Dans ces trois régions, les personnes dont l'inactivité n'est pas liée à l'âge représentent respectivement 16,8%, 20,2% et 30,1% de la population à charge.

La structure de la population à charge dans les différentes régions montre que celle – ci est essentiellement jeune (exceptée le centre (64,4%), plus de 70% de cette population à moins de 15 ans dans chacune des régions).

Tableau 87 : structure de la population économiquement à charge

	Moins de 15 ans	Plus de 65 ans	Inactifs	Total
Ensemble	83,2	6,6	10,2	100,0
Sexe				
Homme	86,7	7,3	6,0	100,0
Femme	79,8	5,9	14,2	100,0
Milieu de résidence				
Urbain	64,2	5,0	30,8	100,0
Rural	87,2	7,0	5,8	100,0
Région de résidence				
Hauts Bassins	77,8	5,4	16,8	100,0
Boucle du Mouhoun	72,9	6,9	20,2	100,0
Sahel	90,0	5,5	4,5	100,0
Est	89,0	4,2	6,8	100,0
Sud Ouest	85,9	7,6	6,5	100,0
Centre Nord	90,1	7,5	2,4	100,0
Centre Ouest	83,3	7,8	8,8	100,0
Plateau central	90,0	8,3	1,8	100,0
Nord	87,7	7,4	4,9	100,0
Centre est	86,0	7,1	6,9	100,0
Centre	64,4	5,5	30,1	100,0
Cascades	94,5	2,0	3,4	100,0
Centre Sud	88,9	9,6	1,5	100,0

7.3.2 Structure de la population à charge suivant le genre

La structure par sexe de la population à charge montre que celle – ci est fortement composée d’hommes au niveau des personnes n’ayant pas l’âge de travailler. Chez les autres inactifs, la proportion de femmes est supérieure à celle des hommes (70,7% contre 29,3%).

Dans le milieu urbain, on note que la proportion de femmes inactives est supérieure à celle des hommes dans chacune des trois composantes de cette population. En milieu rural, les hommes sont relativement plus nombreux à subir l’inactivité liée à l’âge. Les autres inactifs sont essentiellement des femmes (74,7% contre 25,3% pour les hommes).

A l’exception du Centre – Ouest, dans les régions du pays, la population des autres inactifs est majoritairement composée de femmes. Dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel, du Centre – nord et du Centre – Est les femmes représentent plus de 75% de cette population.

Dans la population de moins de 15 ans, les écarts entre les proportions d’hommes et de femmes sont sensiblement identiques dans Nord, le Centre – Ouest et le Plateau central. Chez les personnes âgées, l’on note que les hommes sont plus nombreux que les femmes sauf dans les régions du Sud – Ouest (56,8% pour les femmes contre 43,2% pour les hommes) et du Centre – Nord (53,5% de femmes contre 46,5% d’hommes).

Tableau 88 : structure de la population à charge suivant le genre

	Moins de 15 ans			Plus de 65 ans			Inactifs		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Ensemble	51,5	48,5	100,0	54,6	45,4	100,0	29,3	70,7	100,0
Milieu de résidence									
Urbain	49,9	50,1	100,0	47,7	52,3	100,0	32,8	67,2	100,0
Rural	51,7	48,3	100,0	55,7	44,3	100,0	25,3	74,7	100,0
Région de résidence									
Hauts Bassins	53,8	46,2	100,0	56,2	43,8	100,0	25,9	74,1	100,0
Boucle du									
Mouhoun	52,5	47,5	100,0	53,3	46,7	100,0	11,9	88,1	100,0
Sahel	53,2	46,8	100,0	61,7	38,3	100,0	7,8	92,2	100,0
Est	52,5	47,5	100,0	65,8	34,2	100,0	39,4	60,6	100,0
Sud Ouest	52,7	47,3	100,0	43,2	56,8	100,0	37,2	62,8	100,0
Centre Nord	48,9	51,1	100,0	46,5	53,5	100,0	23,4	76,6	100,0
Centre Ouest	50,0	50,0	100,0	55,7	44,3	100,0	53,2	46,8	100,0
Plateau central	50,2	49,8	100,0	58,8	41,2	100,0	47,2	52,8	100,0
Nord	50,9	49,1	100,0	52,7	47,3	100,0	42,4	57,6	100,0
Centre est	52,2	47,8	100,0	61,8	38,2	100,0	24,4	75,6	100,0
Centre	48,6	51,4	100,0	50,7	49,3	100,0	36,6	63,4	100,0
Cascades	52,9	47,1	100,0	76,0	24,0	100,0	25,5	74,5	100,0
Centre Sud	51,9	48,1	100,0	51,1	48,9	100,0	26,2	73,8	100,0

Bien que n'ayant pas l'âge de travailler selon la fourchette définie par l'étude, grand nombre d'individus de la population à charge exercent des activités rémunératrices. A titre indicatif, 55,4% de la population de plus de 65 ans déclarent avoir travaillé au cours des 7 derniers jours. Au niveau des personnes de 6 à 15 ans, cette proportion se situe à 52,5%. D'ailleurs très peu de personnes dans cette population recourent aux crédits. En effet, tant en milieu urbain que rural, moins de 1% de la population en charge a recourt au crédits quelle que soit la forme de celle – ci.

7.4 ACTIVITE ECONOMIQUE DES MENAGES

7.4.1 Activités agricoles

La participation à l'activité agricole est définie pour les ménages ayant pratiqué une des culture suivantes au cours de la campagne agricole : mil, maïs, sorgho, riz, niébé, arachide, coton, sésame ou des produits maraîchers. L'analyse des données montre que la majorité des ménages du pays exerce dans l'agriculture. En effet, le taux d'activité agricole représentant le pourcentage de ménage pratiquant l'agriculture s'élève à 81,9%.

Contrairement aux campagnes, dans les villes les ménages s'adonnent s'intéressent relativement moins au secteur agricole. En effet, le taux d'occupation agricole des ménages urbains est de 28,8 contre 96% pour les ménages ruraux.

Dans les régions du pays, les niveaux d'implication des ménages dans l'agriculture sont variables. Dans la région du centre par exemple, l'on dénombre seulement 21,9% de ménages agricoles. Dans les hauts bassins, ce taux est évalué à 65,5%.

Dans les autres régions, la quasi-totalité des ménages sont agricoles. Dans le Centre – Sud, le Plateau Central et le Centre – Nord, le pourcentage de ménage agricole se situe respectivement à 98,8%, 96,8% et 96,8%.

Une analyse suivant les types de culture indiquent 81,3% des ménages ont pratiqué la culture vivrière. Les cultures de rente (arachide, sésame et coton) viennent en deuxième position avec un taux de 64,8%. Le niébé est relativement moins cultivé par rapport aux deux premiers types de culture puisque le pourcentage de ménages s’y adonnant est de 51,1%.

Tableau 89 : Niveau d’activité agricole des ménages

	ménage agricole	ménage non agricole	Total
Ensemble	81,9	18,1	100,0
Sexe du CM			
Homme	83,3	16,7	100,0
Femme	69,5	30,5	100,0
Milieu de résidence			
Rural	96,0	4,0	100,0
Urbain	28,8	71,2	100,0
Région de résidence			
Hauts Bassins	65,5	34,5	100,0
Boucle du Mouhoun	90,0	10,0	100,0
Sahel	94,7	5,3	100,0
Est	93,1	6,9	100,0
Sud Ouest	94,2	5,8	100,0
Centre Nord	96,8	3,2	100,0
Centre Ouest	90,7	9,3	100,0
Plateau central	96,8	3,2	100,0
Nord	91,0	9,0	100,0
Centre est	90,0	10,0	100,0
Centre	21,9	78,1	100,0
Cascades	93,0	7,0	100,0
Centre sud	98,8	1,2	100,0

7.4.2 Activités d’élevage

Tout comme l’agriculture, l’élevage est une activité pratiquée par grand nombre de ménage du pays. En effet, 67,6% des ménages sont des ménages éleveurs (un ménage est considéré comme éleveur s’il dispose d’au moins un animal).

Au niveau des régions, il apparaît la proportion de ménages éleveurs est très importante dans les régions du Sahel, du Centre – Sud et du Plateau. Dans ces trois régions, le pourcentage de ménage éleveur atteint respectivement 90,5%, 88,6% et 90,2%.

Quel que soit le milieu de résidence ou le sexe du chef de ménage considéré, la région du Sahel a le nombre moyen de tête par ménage le plus élevé. Le constat reste valable que l’on considère les petits ou gros animaux. En milieu rural par exemple, le nombre moyen de gros bétail par ménage est de 11. Pour les petits animaux, l’indicateur se situe à 17 têtes.

Suivant le sexe du chef de ménage, l’on note que le nombre moyen de tête dans les ménages dirigés par les hommes est supérieur à celui des femmes en milieu rural.

Dans l’ensemble du pays, on note que les effectifs de petits animaux sont en baisse dans 35,1% des ménages alors la hausse n’est effective que dans seulement 18,5% des ménages. Dans des régions comme le Sahel, le Plateau central ou le Centre sud, la baisse est fortement constatées. En effet, elle a concerné respectivement 86,5%, 73,2% et 54,5% des ménages de ces régions.

Pour les gros animaux, le nombre de ménages victimes d'une baisse des effectifs est moindre (19,4%). Les trois régions citées plus haut occupent une fois de plus la première place en terme de proportion de ménages ayant subi une baisse des effectifs. Dans le Sahel, 81% des ménages éleveurs ont été victime d'une baisse d'effectif. Cette proportion se situe à 35,9% dans le Plateau central. Les régions de l'Est et des Cascades sont celles pour lesquelles les proportions de ménages ayant constatés une hausse des effectifs sont importants (30,4% et 28,5% respectivement).

CHAPITRE VIII : LES AVOIRS DES MENAGES

L'analyse de cette partie va porter sur les biens possédés par les ménages et la situation économique dans laquelle ces derniers vivent.

Le bien être des ménages est fortement déterminé par la possession de facteurs de production comme la terre et le bétail, ainsi que certains biens d'équipement. L'appréciation de la situation économique et des situations de pénuries alimentaires sont également des indicateurs des changements de conditions et de niveau de vie. Enfin la nature de la personne qui contribue le plus au revenu du ménage peut donner un éclairage sur le patrimoine de celui-ci.

Le thème s'articulera de ce fait sur les points suivants : Type d'occupation du logement, possession des terres, possession de certains biens et de biens d'équipements, perception de la situation économique, satisfaction des besoins alimentaires et personne qui contribue principalement au revenu.

Les analyses sont faites suivant le milieu de résidence, la région de résidence, la taille du ménage, le groupe socio-économique du chef de ménage, et le sexe du chef de ménage suivant la pertinence de chaque variable. Un parallèle chaque fois que cela est pertinent sera fait avec les données de l'EBCVM 2003.

8.1 TYPE D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Dans l'ensemble 85,4% des ménages sont propriétaires de leur logement en 2005 confirmant ainsi la tendance de 2003 où ce chiffre était de 85,2%.

La location est l'apanage des citadins avec 36% de locataires. En campagne la location est quasi inexistante (moins de 2%).

Cependant ce fort pourcentage de propriétaires cache des disparités selon le milieu de résidence. En effet, on note plus de 93% de propriétaires en milieu rural contre environ 56% en milieu urbain en 2005.

En terme de région de résidence, c'est au Sahel que les propriétaires sont les plus représentatifs soit 98% des ménages contre un taux de 60% pour la région du Centre qui est de loin la région la plus urbanisée, ce qui pourrait expliquer le pourcentage élevé de locataires soit 31% en progrès par rapport à 2003 où on était à 25% de locataires au Centre.

En 2005 tout comme il était apparu en 2003, le nombre de ménages propriétaires croît au fur et à mesure que la taille du ménage augmente. A contrario le nombre de locataires diminue au fur et à mesure que la taille du ménage augmente. Le coût prohibitif de la location est un facteur limitant pour des ménages de grande taille.

Selon le GSE du chef de ménage, la majorité des agriculteurs sont propriétaires de leur logement (97% pour les cotonniers et 93% pour les autres), tandis que plus de 50% des employés du secteur public, 45% de ceux du secteur privé et plus de 48% des travailleurs du secteur informel sont locataires.

Selon le genre, il y a plus de chefs de ménages hommes propriétaires que de chefs de ménages femmes (respectivement 87% et 72%). La tendance était quasiment la même en 2003.

8.2. POSSESSION DE TERRES

Cette variable reflète l'effort que fournit le ménage pour accroître ses moyens de subsistance a priori.

Ainsi, 21% des ménages en 2005 ont vu s'accroître la superficie de leur terre par rapport à l'année précédente. Ce taux était à 15,4% en 2003.

Les régions à forte proportion de ménages ayant augmenté leur superficie sont celles de l'Est et du Nord avec respectivement 36% et 38%. En 2003 ces deux régions étaient en tête avec 31% et 25%.

Plus la taille du ménage augmente et plus la proportion de ménages qui accroissent leur superficie augmente. Cette remarque est valable aussi bien en 2005 qu'en 2003.

Les agriculteurs de coton et les autres agriculteurs regroupent des proportions assez importantes de ménages ayant accru leur superficie en vue d'avoir une production plus importante (resp. 32% et 24%).

Les Chefs de ménage (CM) mariés (poly ou mono) ont acquis plus de terres que les autres (plus de 20%).

8.3. POSSESSION DE CERTAINS BIENS

La proportion de ménages disposant de moyen de locomotion (bicyclette, mobylette ou voiture) en 2005 par rapport à 2003 : environ 50% des ménages ont soit du gros soit du petit bétail. La même tendance était observée en 2003.

La proportion de ménages disposant de terres a fléchi légèrement passant de 89% en 2003 à 84,4% en 2005.

La comparaison entre milieu urbain et milieu rural fait apparaître une forte proportion de ménages ruraux qui disposent de terre et de bicyclette (respectivement 94, 3% et 85,1%). Pour les citadins les fortes proportions se situent au niveau des moyens de locomotion avec 60% disposant d'une mobylette et 72,4% disposant d'une bicyclette.

En considérant les régions, au Sahel la quasi-totalité des ménages possède des terres (99,1%), à l'opposé du Centre où ce chiffre dépasse à peine 50%. Pour le bétail, le Sahel est toujours en tête avec 72% des ménages possédant du bétail, contre 7% pour le Centre qui regroupe en majorité des ménages urbains.

Pour les moyens de locomotion, le Centre et le Plateau Central viennent en tête avec respectivement plus de 63% des ménages qui disposent d'une mobylette et 97% disposant d'une bicyclette.

Il semble y avoir une relation entre taille du ménage et possession de terres, de bétail et de moyens de déplacement. Les mêmes tendances sont observées pour le milieu de résidence, la région de résidence et la taille du ménage aussi bien en 2005 qu'en 2003.

Le Groupe Socio économique (GSE) dans lequel la possession de terre est prépondérante est celui des agriculteurs (plus de 95%) qui possèdent également en majorité du bétail. Par contre, 0,5% d'entre eux possèdent une voiture contre 24,3% pour les salariés du privé et 19% pour les salariés du public parmi lesquels on recrute 93% de ménages possédant une mobylette.

8.4. POSSESSION D'EQUIPEMENTS MENAGERS

Au sein des régions, globalement on note une baisse de la proportion des ménages possédant une charrue/charrette en 2005 dans les régions des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Centre - Nord, du Centre et du Centre - Sud, avec la plus petite valeur dans le Centre soit 13%. Dans les autres régions où il y a eu accroissement de la proportion des ménages dotés de charrue/charrette, le maximum est enregistré au Plateau central avec 63%.

La proportion des ménages possédant une radio a connu une diminution dans les Hauts Bassins, le Sahel, le Centre - Nord et dans une moindre mesure dans le Centre - Sud. La plus forte proportion de ménages ayant une radio se situe dans les Cascades (89%). Le record était détenu en 2003 par le Centre avec 88%.

Le pourcentage de ménages possédant une TV a augmenté de façon sensible au Centre passant de 40% en 2003 à 53% en 2005. Dans les autres régions on note une légère augmentation à l'exception du Centre nord où il y a une petite baisse pour la cuisinière moderne ; la région à forte proportion de ménages qui l'utilisent est encore celle du Centre avec 45% en 2005 contre 31% en 2003. Son utilisation est relativement faible dans les autres régions.

Du point de vue des GSE, la charrue/charrette reste prépondérante pour les agriculteurs, soit 58% pour les cotonniers chez qui par ailleurs on rencontre peu de ménages possédant un frigidaire, une TV et une cuisinière. Ces derniers biens semblent être plus possédés par les salariés aussi bien du public que du privé allant de 40% pour le frigo à 77% pour la cuisinière.

8.5. PERCEPTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE DU MENAGE ET DE LA COMMUNAUTE.

8.5.1 Perception de la situation économique du ménage

La perception de la situation économique actuelle du ménage (au moment de l'enquête) par rapport à la même période de l'année précédente est considérée comme « mauvaise maintenant » en majorité soit 52% des ménages. En 2003, la perception était plus ou moins diversement appréciée avec 33% de ménages qui la trouvaient « pire », 29% la trouvaient « inchangée » et 34% la trouvait « meilleure ».

En terme de milieu de résidence la même tendance est conservée avec une plus forte proportion en milieu rural. Les ménages qui jugent la situation « meilleure maintenant » ont une proportion inférieure à 1% en général.

Au sein des régions, au Sahel, au Centre Ouest et au Centre est, on juge que la situation est « pire maintenant » dans les proportions respectives de 39% environ pour les deux premières régions et de 31% pour la troisième région. En 2003, les régions en vedette dans cette appréciation étaient celles du Sahel (53%), du Sud (48%), et du Nord (42%).

En 2005, on note une proportion de plus de 1% de ménages qui pensent que la situation est « meilleure maintenant », dans trois régions seulement, les autres n'atteignent pas 1%. Cependant en 2003 pour 66% des ménages et 56% respectivement au Plateau central et à l'Est la situation était jugée « meilleure » le plus petit score se situant au Centre sud avec 17%. La situation agricole de la campagne 2004-2005 a certainement pesé beaucoup dans ce jugement.

Au sein des GSE, on observe un jugement varié pour les salariés (public et privé), allant d'une situation « mauvaise » à celle jugée de « mieux maintenant ». La proportion de « mieux maintenant » (35%) au secteur privé était la plus forte pour ce GSE. Pour les chômeurs en majorité la situation est « pire maintenant » (31%) ou « mauvaise maintenant » (47%). Pour les autres GSE, la situation est jugée en général « mauvaise » par plus ou moins 50% des ménages.

En 2003, une proportion de 42% de ménages salariés du public et du privé pense que la situation n'avait pas changée par rapport à celle de l'année passée soit la plus forte proportion des deux GSE.

8.5.2 Perception de la situation économique de la communauté

Comment le ménage perçoit-il la situation économique de la communauté par rapport à l'année précédente ? L'appréciation de façon globale est concentrée dans la modalité « mauvaise maintenant » avec plus de 55%. Cette tendance est assez bien respectée au niveau des régions, du milieu de résidence, du GSE et de l'état matrimonial. Les régions qui détiennent la palme sont celles du Sud ouest (70%), du Nord (68%) et de l'Est (66%). En 2003, on avait le Sud ouest, le Sahel, et le Centre ouest avec respectivement 63%, 48% et 46% qui jugent que la situation était pire.

En 2003 il y a eu une dispersion des appréciations allant de pire à meilleure en terme de milieu de résidence.

8.6. SATISFACTION DES BESOINS ALIMENTAIRES

Dans l'ensemble 23% des ménages n'ont jamais eu de difficulté à satisfaire leurs besoins alimentaires au cours de l'année écoulée, contre 31% qui ont « souvent » eu des problèmes et 8% qui ont « toujours » eu des problèmes.

Au sein des régions de résidence, plus de 30% des ménages n'ont jamais eu de problème dans les Hauts bassins, la Boucle du Mouhoun, le Centre et les Cascades. Par contre au Sahel, à l'Est et au Centre est, resp. 54%, 47% et 48% des ménages ont toujours des problèmes alimentaires.

Au niveau des GSE, les plus nantis semblent être les salariés du public et du privé qui n'ont « jamais » eu de problème à satisfaire leurs besoins alimentaires à hauteur des proportions respectives de 67% et 56%. Parmi les chômeurs et les autres agriculteurs 18% et 11% d'entre eux ont « toujours » eu des difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires, tandis que 36% et 40% des autres agriculteurs ont eu « souvent » des problèmes alimentaires.

Selon l'état matrimonial, les célibataires n'ont « jamais » de problème à hauteur de 39% d'entre eux soit les moins touchés. Les chefs de ménage polygames connaissent quant à eux resp. Pour 28% et 32% « quelques fois » et « souvent » des problèmes d'alimentation.

8.7. PERSONNE QUI CONTRIBUE LE PLUS AU REVENU DU MENAGE

De façon systématique c'est le chef de ménage qui contribue le plus au revenu du ménage pour plus de 90% des ménages en général. La situation était quasi identique en 2003.

Tout de même on note en milieu urbain 11% de ménages dans lesquels des personnes autres que chef contribue au revenu.

Ce phénomène est observable également dans les régions des Hauts bassins (11%) et du Centre (13%) qui regroupent les plus grandes villes du pays avec des personnes non chefs de ménages et contribuant au revenu du ménage.

Au niveau des GSE c'est au niveau des autres agriculteurs et des salariés du secteur informel que la proportion des personnes contribuant au revenu du ménage n'étant pas chef dépasse les 50%.



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

CONDITIONS DE VIE DES MENAGES EN 2005

TABLEAUX RECAPITULATIFS DES DONNEES DE EA/QUIBB 2005

Tableau 0.1 - Ménages enquêtés par milieu et région de résidence

	Ménages non-pondérés	Pourcentages non-pondérés	Ménages pondérés	Pourcentages pondérés
Total	8439	100,0	1868848	100,0
Milieu de résidence				
Rural	5839	69,2	1476563	79,0
Urbain	2600	30,8	392292	21,0
Région de résidence				
Hauts Bassins	940	11,1	214666	11,5
Boucle du Mouhoun	879	10,4	186360	10,0
Sahel	600	7,1	140877	7,5
Est	620	7,3	156242	8,4
Sud Ouest	520	6,2	91211	4,9
Centre Nord	620	7,3	147830	7,9
Centre Ouest	640	7,6	153622	8,2
Plateau Central	380	4,5	95519	5,1
Nord	660	7,8	163050	8,7
Centre Est	620	7,3	154085	8,2
Centre	1380	16,4	211147	11,3
Cascades	260	3,1	70025	3,7
Centre Sud	320	3,8	84218	4,5

Tableau 0.2 - Répartition (en %) de la population rurale et de la population urbaine par région de résidence, sexe et âge

	Population non-pondérée	Pourcentages non-pondérés	Population pondérée	Pourcentages pondérés
Total	52518	100,0	11849256	100,0
Rural	39119	74,5	9801780	82,7
Région de résidence				
Hauts Bassins	2381	6,1	726462	7,4
Boucle du Mouhoun	5027	12,9	1056805	10,8
Sahel	2985	7,6	718687	7,3
Est	3790	9,7	1008673	10,3
Sud Ouest	3571	9,1	583124	5,9
Centre Nord	3830	9,8	970287	9,9
Centre Ouest	3230	8,3	886888	9,0
Plateau Central	3464	8,9	878624	9,0
Nord	3551	9,1	917080	9,4
Centre Est	2965	7,6	818626	8,4
Centre	812	2,1	218790	2,2
Cascades	1006	2,6	360445	3,7
Centre Sud	2507	6,4	657757	6,7
Sexe				
Masculin	18993	48,6	4771014	48,7
Féminin	20124	51,4	5030974	51,3
Âge				
< 15	18649	47,7	4650459	47,4
15-64	18964	48,5	4781972	48,8
65+	1506	3,8	369942	3,8
Urbain	13399	25,5	2047445	17,3
Région de résidence				
Hauts Bassins	2832	21,1	481309	23,5
Boucle du Mouhoun	738	5,5	146205	7,1
Sahel	173	1,3	22091	1,1
Est	315	2,4	37880	1,9
Sud Ouest	111	0,8	25867	1,3
Centre Nord	475	3,5	66353	3,2
Centre Ouest	851	6,4	120921	5,9
Plateau Central	0	0,0	0	0,0
Nord	592	4,4	126217	6,2
Centre Est	627	4,7	83290	4,1
Centre	6224	46,5	883663	43,2
Cascades	461	3,4	53682	2,6
Centre Sud	0	0,0	0	0,0
Sexe				
Masculin	6703	50,0	1023808	50,0
Féminin	6696	50,0	1023676	50,0
Âge				
< 15	4729	35,3	728715	35,6
15-64	8299	61,9	1262249	61,6
65+	371	2,8	56512	2,8

Tableau 0.3 - Répartition (en %) des menages par région de résidence, taille du ménage, terres et bétail détenu

	Ménages non pondérés	Pourcentages non pondérés	Ménages pondérés	Pourcentages pondérés
Total	8439	100,0	1868848	100,0
Rural	5839	69,2	1476563	79,0
Région de résidence				
Hauts Bassins	420	7,2	127764	8,7
Boucle du Mouhoun	759	13,0	163158	11,0
Sahel	560	9,6	135929	9,2
Est	560	9,6	149026	10,1
Sud Ouest	500	8,6	86550	5,9
Centre Nord	540	9,2	136541	9,2
Centre Ouest	480	8,2	131068	8,9
Plateau Central	380	6,5	95519	6,5
Nord	540	9,2	137585	9,3
Centre Est	500	8,6	137979	9,3
Centre	120	2,1	32506	2,2
Cascades	160	2,7	58716	4,0
Centre Sud	320	5,5	84218	5,7
Taille du ménage				
1-2	649	11,1	161668	10,9
3-4	1347	23,1	343862	23,3
5-6	1348	23,1	348211	23,6
7+	2495	42,7	622816	42,2
Terres détenues				
Aucune	355	6,1	84551	5,7
< 1 ha	458	7,8	119811	8,1
1-1.99 ha	870	14,9	221753	15,0
2-3.99 ha	2123	36,4	528378	35,8
4-5.99 ha	1119	19,2	282902	19,2
6+ ha	914	15,7	239162	16,2
Bétail détenu				
Aucun	1155	19,8	293153	19,9
Petit seul.	1225	21,0	301119	20,4
Gros seul.	569	9,7	148932	10,1
Les deux	2890	49,5	733359	49,7

Tableau 0.3 - Répartition (en %) des menages par région de résidence, taille du ménage, terres et bétail détenu

Ménages non pondérés	Pourcentages non pondérés	Ménages pondérés	Pourcentages pondérés	21,0
Région de résidence				
Hauts Bassins	520	20,0	86902	22,2
Boucle du Mouhoun	120	4,6	23202	5,9
Sahel	40	1,5	4948	1,3
Est	60	2,3	7216	1,8
Sud Ouest	20	0,8	4661	1,2
Centre Nord	80	3,1	11289	2,9
Centre Ouest	160	6,2	22554	5,7
Plateau Central	0	0,0	0	0,0
Nord	120	4,6	25465	6,5
Centre Est	120	4,6	16106	4,1
Centre	1260	48,5	178642	45,5
Cascades	100	3,8	11309	2,9
Centre Sud	0	0,0	0	0,0
Taille du ménage				
1-2	529	20,3	77998	19,9
3-4	766	29,5	114877	29,3
5-6	605	23,3	90565	23,1
7+	700	26,9	108853	27,7
Terres détenues				
Aucune	1372	52,8	206480	52,6
< 1 ha	749	28,8	109816	28,0
1-1.99 ha	142	5,5	22190	5,7
2-3.99 ha	182	7,0	27555	7,0
4-5.99 ha	81	3,1	14484	3,7
6+ ha	74	2,8	11767	3,0
Bétail détenu				
Aucun	2093	80,5	312770	79,7
Petit seul.	228	8,8	35532	9,1
Gros seul.	98	3,8	15967	4,1
Les deux	181	7,0	28024	7,1

Tableau 0.4 - Répartition (en %) des menages par caractéristiques du chef de ménage

	Ménages non-pondérés	Pourcentages non-pondérés	Ménages pondérés	Pourcentages pondérés
Total	8439	100,0	1868848	100,0
Rural	5839	69,2	1476563	79,0
Groupe socio-économique				
Salarié du secteur public	75	1,3	19113	1,3
Salarié du secteur privé	16	0,3	4932	0,3
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	300	5,1	75757	5,1
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	154	2,6	32378	2,2
Agriculteurs de coton	1314	22,5	348399	23,6
Autres agriculteurs	3683	63,1	922836	62,5
Inactifs	267	4,6	65592	4,4
Salarié du secteur informel	18	0,3	4659	0,3
Chomeurs	12	0,2	2897	0,2
Sexe				
Masculin	5296	90,7	1336599	90,5
Féminin	542	9,3	139750	9,5
État matrimonial				
Célibataire	118	2,0	29999	2,0
Monogame	3419	58,6	864273	58,5
Polygame	1887	32,3	478741	32,4
divorcé/sep.	59	1,0	13570	0,9
Veuf/veuve.	336	5,8	84771	5,7
Union libre	19	0,3	4968	0,3
Plus haut niveau d'instruction				
Aucun	5147	88,1	1295212	87,7
Primaire partiel	340	5,8	88124	6,0
Primaire complet	159	2,7	42879	2,9
Secondaire partiel	160	2,7	41793	2,8
Secondaire complet	17	0,3	4757	0,3
Supérieur	16	0,3	3797	0,3

Tableau 04 (suite)

Urbain	2600	30,8	392292	21,0
Groupe socio-économique				
Salarié du secteur public	440	16,9	66486	16,9
Salarié du secteur privé	155	6,0	23013	5,9
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	890	34,2	133509	34,0
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	32	1,2	5210	1,3
Agriculteurs de coton	23	0,9	3065	0,8
Autres agriculteurs	421	16,2	66101	16,8
Inactifs (retraités,élèves,étudiants,autres)	276	10,6	41067	10,5
Salarié du secteur informel	286	11,0	42717	10,9
Chômeurs	77	3,0	11125	2,8
Sexe				
Masculin	2191	84,3	333168	84,9
Féminin	409	15,7	59124	15,1
État matrimonial				
Célibataire	381	14,7	56842	14,5
Monogame	1560	60,0	238443	60,8
Polygame	267	10,3	40479	10,3
Divorcé/sep.	52	2,0	7287	1,9
Veuf/veuve.	259	10,0	36936	9,4
Union libre	80	3,1	12170	3,1
Plus haut niveau d'instruction				
Aucun	1129	43,4	170066	43,4
Primaire partiel	267	10,3	41612	10,6
Primaire complet	211	8,1	31632	8,1
Secondaire partiel	674	25,9	102151	26,0
Secondaire complet	62	2,4	9167	2,3
Supérieur	257	9,9	37665	9,6

Tableau 0.5 - Répartition (en %) de la population totale par milieu et région de résidence, sexe et âge

	Population non-pondérée	Pourcentages non-pondérés	Population pondérée	Pourcentages pondérés
Total	52518	100,0	11849256	100,0
Milieu de résidence				
Rural	39119	74,5	9801780	82,7
Urbain	13399	25,5	2047445	17,3
²				
Hauts Bassins	5213	9,9	1207771	10,2
Boucle du Mouhoun	5765	11,0	1203014	10,2
Sahel	3158	6,0	740774	6,3
Est	4105	7,8	1046552	8,8
Sud Ouest	3682	7,0	608991	5,1
Centre Nord	4305	8,2	1036644	8,7
Centre Ouest	4081	7,8	1007809	8,5
Plateau Central	3464	6,6	878624	7,4
Nord	4143	7,9	1043306	8,8
Centre Est	3592	6,8	901916	7,6
Centre	7036	13,4	1102458	9,3
Cascades	1467	2,8	414127	3,5
Centre Sud	2507	4,8	657757	5,6
Sexe				
Masculin	25696	48,9	5794686	48,9
Féminin	26820	51,1	6054592	51,1
Âge				
< 15	23378	44,5	5379106	45,4
15-64	27263	51,9	6044172	51,0
65+	1877	3,6	426453	3,6

Tableau 0.6 - Répartition (en %) des ménages par milieu et région de résidence, taille du ménage, terres et bétail détenus

	Ménages non-pondérés	Pourcentages non-pondérés	Ménages pondérés	Pourcentages pondérés
Total	8439	100,0	1868848	100,0
Milieu de résidence				
Rural	5839	69,2	1476563	79,0
Urbain	2600	30,8	392292	21,0
Région de résidence				
Hauts Bassins	940	11,1	214666	11,5
Boucle du Mouhoun	879	10,4	186360	10,0
Sahel	600	7,1	140877	7,5
Est	620	7,3	156242	8,4
Sud Ouest	520	6,2	91211	4,9
Centre Nord	620	7,3	147830	7,9
Centre Ouest	640	7,6	153622	8,2
Plateau Central	380	4,5	95519	5,1
Nord	660	7,8	163050	8,7
Centre Est	620	7,3	154085	8,2
Centre	1380	16,4	211147	11,3
Cascades	260	3,1	70025	3,7
Centre Sud	320	3,8	84218	4,5
Taille du ménage				
1-2	1178	14,0	239666	12,8
3-4	2113	25,0	458739	24,5
5-6	1953	23,1	438776	23,5
7+	3195	37,9	731672	39,2
Terres détenues				
Aucune	1727	20,5	291031	15,6
< 1 ha	1207	14,3	229627	12,3
1-1.99 ha	1012	12,0	243943	13,1
2-3.99 ha	2305	27,3	555934	29,7
4-5.99 ha	1200	14,2	297385	15,9
6+ ha	988	11,7	250929	13,4
Bétail détenu				
Aucun	3248	38,5	605922	32,4
Petit seul.	1453	17,2	336651	18,0
Gros seul.	667	7,9	164900	8,8
Les deux	3071	36,4	761383	40,7

Tableau 0.7 - Répartition (en %) de la population totale par milieu de résidence et par caractéristiques du chef de ménage

	Ménages non-pondérés	Pourcentages non-pondérés	Ménages pondérés	Pourcentages pondérés
Total	8439	100,0	1868848	100,0
Milieu de résidence				
Rural	5839	69,2	1476563	79,0
Urbain	2600	30,8	392292	21,0
Groupe socio-économique				
Salarié du secteur public	515	6,1	85600	4,6
Salarié du secteur privé	171	2,0	27945	1,5
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	1190	14,1	209265	11,2
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	186	2,2	37588	2,0
Agriculteurs de coton	1337	15,8	351464	18,8
Autres agriculteurs	4104	48,6	988938	52,9
Inactifs (retraités,élèves,étudiants,autres)	543	6,4	106658	5,7
Salarié du secteur informel	304	3,6	47375	2,5
Chomeurs	89	1,1	14022	0,8
Sexe				
Masculin	7487	88,7	1669759	89,3
Féminin	951	11,3	198874	10,6
État matrimonial				
Célibataire	499	5,9	86841	4,6
Monogame	4979	59,0	1102715	59,0
Polygame	2154	25,5	519220	27,8
divorcé/sep.	111	1,3	20857	1,1
Veuf/veuve.	595	7,1	121706	6,5
Union libre	99	1,2	17139	0,9
Plus haut niveau d'instruction				
Aucun	6276	74,4	1465271	78,4
Primaire partiel	607	7,2	129736	6,9
Primaire complet	370	4,4	74511	4,0
Secondaire partiel	834	9,9	143944	7,7
Secondaire complet	79	0,9	13924	0,7
Supérieur	273	3,2	41462	2,2

Tableau 1.1 - Résultats de l'enquête par milieu et région de résidence

	Ménages enquêtés avec succès					
	Ménages dans l'échantillon	Ménages d'origine	Remplacement (refus)	Remplacement (non trouvé)	Non enquêté	Taux de réponse
Total	8439	94,4	1,4	4,1	0,0	100,0
Milieu de résidence						
Rural	5839	95,1	1,0	3,9	0,0	100,0
Urbain	2600	93,0	2,4	4,6	0,0	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	940	93,4	1,0	5,6	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	879	95,1	0,7	4,2	0,0	100,0
Sahel	600	99,2	0,5	0,3	0,0	100,0
Est	620	98,7	0,5	0,8	0,0	100,0
Sud Ouest	520	96,3	1,2	2,5	0,0	100,0
Centre Nord	620	94,4	1,3	4,4	0,0	100,0
Centre Ouest	640	96,4	0,9	2,7	0,0	100,0
Plateau Central	380	99,5	0,3	0,3	0,0	100,0
Nord	660	89,7	1,7	8,6	0,0	100,0
Centre Est	620	87,3	1,5	11,3	0,0	100,0
Centre	1380	92,8	3,3	3,9	0,0	100,0
Cascades	260	96,2	0,8	3,1	0,0	100,0
Centre Sud	320	95,0	3,4	1,6	0,0	100,0

Tableau 2.1 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception de la situation économique actuelle de la communauté par rapport à la situation un an avant l'enquête

	pire	Mauvaise		Mieux	meilleure	Ne sait pas	
	Maintenant	maintenant	Identique	maintenant	maintenant		Total
Ensemble	22,3	55,1	7,3	13,5	0,4	1,5	100,0
Milieu de résidence							
Rural	22,2	55,2	6,3	14,3	0,5	1,6	100,0
Rural pauvre	19,2	56,9	5,5	16,0	0,2	2,2	100,0
Urbain	22,6	54,9	10,8	10,2	0,1	1,3	100,0
Urbain pauvre	22,1	53,6	10,3	12,4	0,0	1,6	100,0
Région de résidence							
Hauts Bassins	8,3	60,1	16,0	14,8	0,0	0,8	100,0
Boucle du Mouhoun	19,8	56,0	8,7	13,9	0,0	1,6	100,0
Sahel	31,0	58,4	0,5	9,7	0,2	0,2	100,0
Est	25,8	65,5	5,5	1,9	0,2	1,1	100,0
Sud Ouest	10,9	70,4	8,2	9,0	0,4	1,1	100,0
Centre Nord	13,7	44,9	4,3	35,9	1,3	0,0	100,0
Centre Ouest	51,7	37,6	2,2	7,9	0,3	0,4	100,0
Plateau Central	9,9	38,6	9,6	30,0	1,2	10,7	100,0
Nord	6,5	68,4	4,1	19,0	1,2	0,8	100,0
Centre Est	46,4	48,4	3,3	1,2	0,0	0,7	100,0
Centre	29,1	48,8	11,0	9,9	0,2	1,1	100,0
Cascades	1,6	61,6	17,4	18,5	0,8	0,0	100,0
Centre Sud	16,5	65,2	2,3	9,7	0,3	6,0	100,0
Taille du ménage							
1-2	20,6	54,1	9,4	14,4	0,4	1,1	100,0
3-4	21,5	55,8	8,4	13,1	0,3	1,0	100,0
5-6	24,0	54,3	7,3	12,2	0,5	1,8	100,0
7+	22,3	55,5	5,8	14,1	0,4	1,8	100,0
Superficie de terres possédées par le ménage							
Aucune	19,5	55,2	12,3	11,4	0,1	1,4	100,0
< 1 ha	32,9	46,5	7,5	11,8	0,2	1,1	100,0
1-1.99 ha	20,9	56,0	5,9	14,9	0,3	1,9	100,0
2-3.99 ha	23,6	56,3	5,0	12,8	0,7	1,5	100,0
4-5.99 ha	19,8	57,8	5,9	14,6	0,6	1,4	100,0
6+ ha	17,1	56,2	9,0	15,8	0,1	1,7	100,0
Type de bétail possédé par le ménage							
Aucun	24,0	52,9	9,5	11,9	0,3	1,5	100,0
Petit seulement	23,8	54,9	5,6	14,0	0,6	1,0	100,0
Gros seulement	17,0	57,1	8,5	15,5	0,2	1,6	100,0
Les deux	21,3	56,5	5,9	14,0	0,5	1,7	100,0
Groupe socio-économique							
Salarié du secteur public	18,9	52,8	13,5	12,9	0,0	1,9	100,0
Salarié du secteur privé	17,4	50,8	17,6	11,1	0,5	2,7	100,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	21,4	54,9	11,2	10,8	0,2	1,4	100,0
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	17,3	55,1	4,7	20,2	0,0	2,7	100,0
Agriculteurs de coton	14,2	61,2	10,2	13,4	0,3	0,8	100,0
Autres agriculteurs	25,3	53,7	4,7	14,2	0,5	1,7	100,0
Inactifs (retraités, élèves, étudiants, autres)	27,4	52,0	6,1	11,6	0,8	2,1	100,0
Salarié du secteur informel	21,8	56,3	9,5	11,0	0,5	0,9	100,0
Chômeurs	29,9	51,7	6,5	11,9	0,0	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage							
Masculin	22,1	55,5	7,3	13,3	0,4	1,5	100,0
Féminin	24,0	52,3	6,8	14,7	0,3	1,9	100,0
État matrimonial du chef de ménage							

Célibataire	23,4	52,5	11,0	11,6	0,2	1,3	100,0
Monogame	23,0	55,2	7,1	12,9	0,4	1,4	100,0
Polygame	19,5	56,4	6,6	15,2	0,6	1,7	100,0
divorcé./séparé	29,2	46,0	12,8	11,3	0,0	0,8	100,0
Veuf/veuve	25,8	51,3	7,1	13,5	0,2	2,2	100,0
union libre	17,7	59,2	9,9	11,6	0,8	0,8	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage							
Aucun	23,0	55,2	6,5	13,5	0,4	1,5	100,0
Primaire partiel	21,2	58,2	5,2	13,5	0,2	1,7	100,0
Primaire complet	17,3	55,3	10,5	14,6	1,3	0,9	100,0
Secondaire partiel	20,3	52,0	12,8	12,9	0,3	1,7	100,0
Secondaire complet	16,1	55,4	13,4	14,0	0,0	1,0	100,0
Post secondaire	18,6	54,6	14,3	11,9	0,0	0,7	100,0

Tableau 2.2: Répartition (en %) des ménages selon leur perception de la situation économique actuelle du ménage par rapport à la situation un an avant l'enquête

	pire Maintenant	Mauvaise maintenant	Identique	Mieux maintenant	meilleure maintenant	Ne sait pas	Total
Ensemble	17,3	51,8	12,5	17,4	0,5	0,6	100,0
Milieu de résidence							
Rural	18,5	53,1	10,2	17,1	0,4	0,7	100,0
Rural pauvre	14,8	56,3	9,1	18,3	0,6	0,9	100,0
Urbain	12,4	46,8	21,0	18,6	0,8	0,4	100,0
Urbain pauvre	11,6	54,7	14,5	16,7	0,0	2,5	100,0
Région de résidence							
Hauts Bassins	7,0	53,1	19,7	20,0	0,0	0,2	100,0
Boucle du Mouhoun	16,8	50,9	15,3	16,4	0,2	0,5	100,0
Sahel	38,8	50,5	1,1	9,2	0,4	0,0	100,0
Est	19,0	60,4	10,2	9,7	0,3	0,4	100,0
Sud Ouest	12,7	61,8	10,6	14,5	0,0	0,4	100,0
Centre Nord	10,6	50,8	2,3	35,5	0,8	0,0	100,0
Centre Ouest	38,6	38,8	8,7	13,4	0,4	0,2	100,0
Plateau Central	9,3	33,8	17,9	33,0	0,5	5,4	100,0
Nord	4,1	64,9	6,2	23,0	1,3	0,5	100,0
Centre Est	31,3	48,6	14,8	5,2	0,1	0,0	100,0
Centre	11,8	46,2	23,0	17,7	1,0	0,4	100,0
Cascades	2,0	60,9	16,4	19,3	1,4	0,0	100,0
Centre Sud	17,8	57,8	10,2	12,0	0,0	2,1	100,0
Taille du ménage							
1-2	16,3	46,4	16,2	20,3	0,4	0,4	100,0
3-4	16,8	52,1	12,4	18,0	0,3	0,4	100,0
5-6	18,7	49,9	13,7	16,2	0,8	0,8	100,0
7+	17,0	54,4	10,6	16,9	0,4	0,7	100,0
Superficie de terres possédées par le ménage							
Aucune	11,7	44,0	22,0	21,6	0,5	0,3	100,0
< 1 ha	20,9	46,9	14,3	17,1	0,6	0,2	100,0
1-1.99 ha	17,9	53,5	10,1	17,4	0,2	1,0	100,0
2-3.99 ha	19,9	54,2	9,0	15,7	0,5	0,6	100,0
4-5.99 ha	16,6	54,9	10,6	16,4	0,7	0,8	100,0
6+ ha	14,6	54,3	12,2	17,9	0,4	0,6	100,0
Type de bétail possédé par le ménage							
Aucun	16,0	48,0	17,3	17,7	0,5	0,6	100,0
Petit seulement	20,0	53,4	9,1	16,8	0,4	0,3	100,0
Gros seulement	13,8	54,8	11,5	18,4	0,8	0,7	100,0
Les deux	17,8	53,4	10,4	17,3	0,5	0,8	100,0
Groupe socio-économique							
Salarié du secteur public	7,3	31,2	31,5	28,6	1,1	0,2	100,0
Salarié du secteur privé	6,0	29,4	27,1	34,9	1,5	1,0	100,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	12,5	49,1	18,5	19,0	0,5	0,4	100,0
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	13,5	51,8	6,9	27,1	0,0	0,7	100,0
Agriculteurs de coton	10,4	57,5	14,7	16,8	0,3	0,3	100,0
Autres agriculteurs	21,5	53,1	8,2	16,1	0,4	0,8	100,0
Inactifs (retraités,élèves,étudiants,autres)	21,9	50,2	13,9	12,5	0,6	1,0	100,0
Salarié du secteur informel	14,2	48,1	17,8	16,9	2,7	0,3	100,0
Chômeur	31,4	47,4	8,4	12,0	0,9	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage							
Masculin	16,8	52,1	12,5	17,5	0,5	0,6	100,0
Féminin	21,2	48,7	12,0	17,2	0,3	0,7	100,0
État matrimonial du chef de ménage							
Célibataire	13,4	40,3	22,3	23,0	1,0	0,0	100,0
Monogame	17,6	51,4	12,5	17,3	0,5	0,6	100,0
Polygame	15,4	55,8	10,1	17,6	0,4	0,7	100,0
divorcé./séparé	24,9	44,9	14,3	14,8	1,2	0,0	100,0
Veuf/veuve	23,9	48,0	13,8	13,5	0,0	0,8	100,0
union libre	13,5	42,9	19,0	22,4	0,0	2,2	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage							
Aucun	19,1	53,4	10,5	16,1	0,3	0,6	100,0
Primaire partiel	13,7	56,2	10,1	18,5	0,7	0,7	100,0
Primaire complet	14,7	47,4	15,4	20,1	1,6	0,9	100,0
Secondaire partiel	8,1	41,0	25,0	24,8	0,9	0,2	100,0
Secondaire complet	2,9	37,3	26,2	32,7	0,9	0,0	100,0
Post secondaire	5,2	30,4	37,0	26,1	1,4	0,0	100,0

Tableau 2.3 : Répartition (en %) des ménages selon les changements de terres détenues par le ménage au cours de l'année passée

	Pas de terres	Moins	Les mêmes	Plus	Ne sait pas	Total
Ensemble	15,6	9,4	54,0	21,0	0,1	100,0
Milieu de résidence						
Rural	5,7	11,2	57,2	25,7	0,1	100,0
Urbain	52,6	2,4	41,8	3,2	0,0	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	37,6	3,5	40,4	18,6	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	14,3	5,6	61,9	18,0	0,2	100,0
Sahel	0,9	37,1	42,1	20,0	0,0	100,0
Est	2,1	7,0	55,1	35,6	0,2	100,0
Sud Ouest	10,8	10,8	52,6	25,9	0,0	100,0
Centre Nord	13,1	9,2	54,6	22,7	0,4	100,0
Centre Ouest	7,4	10,7	52,0	29,7	0,2	100,0
Plateau Central	8,4	4,2	81,4	6,0	0,0	100,0
Nord	5,1	10,8	46,4	37,7	0,0	100,0
Centre Est	6,0	12,4	64,6	16,8	0,1	100,0
Centre	49,6	1,7	47,2	1,5	0,0	100,0
Cascades	7,4	5,8	49,6	37,2	0,0	100,0
Centre Sud	3,6	6,7	77,7	11,5	0,6	100,0
Taille du ménage						
1-2	35,4	8,0	42,4	14,0	0,2	100,0
3-4	20,4	9,7	50,4	19,3	0,2	100,0
5-6	12,5	10,2	57,1	20,1	0,1	100,0
7+	7,9	9,1	58,1	24,8	0,0	100,0
Superficie de terres possédées par le ménage						
Aucune	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
< 1 ha	0,0	6,1	86,9	6,9	0,1	100,0
1-1.99 ha	0,0	14,5	64,3	21,1	0,2	100,0
2-3.99 ha	0,0	13,8	61,3	24,9	0,1	100,0
4-5.99 ha	0,0	10,6	57,6	31,8	0,0	100,0
6+ ha	0,0	7,1	56,0	36,5	0,3	100,0
Type de bétail possédé par le ménage						
Aucun	38,1	4,8	47,3	9,8	0,1	100,0
Petit seulement	7,9	10,4	56,8	24,8	0,1	100,0
Gros seulement	4,1	10,3	57,5	27,9	0,2	100,0
Les deux	3,5	12,4	57,3	26,7	0,1	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié du secteur public	55,4	1,1	40,1	3,4	0,0	100,0
Salarié du secteur privé	60,0	1,0	37,2	1,8	0,0	100,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	47,1	3,7	42,1	7,2	0,0	100,0
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	18,2	15,7	42,0	24,1	0,0	100,0
Agriculteurs de coton	3,4	7,4	57,6	31,5	0,1	100,0
Autres agriculteurs	4,1	12,9	58,5	24,3	0,2	100,0
Inactifs (retraités, élèves, étudiants, autres)	27,5	6,1	56,6	9,8	0,0	100,0
Salarié du secteur informel	67,1	0,8	30,1	2,1	0,0	100,0
Chômeurs	54,6	0,0	34,7	10,8	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	14,0	9,4	54,6	21,9	0,1	100,0
Féminin	28,6	9,3	48,6	13,3	0,1	100,0
État matrimonial du chef de ménage						
Célibataire	62,9	1,8	30,4	5,0	0,0	100,0
Monogame	14,8	10,0	53,8	21,2	0,2	100,0
Polygame	5,5	9,0	59,2	26,2	0,1	100,0
divorcé./séparé	33,5	7,6	50,1	8,8	0,0	100,0
Veuf/veuve	23,7	11,9	52,2	12,3	0,0	100,0
union libre	50,3	2,3	40,9	6,6	0,0	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun	9,2	11,0	56,1	23,5	0,1	100,0
Primaire partiel	24,0	6,2	51,9	17,8	0,0	100,0
Primaire complet	25,3	5,4	55,3	13,7	0,3	100,0
Secondaire partiel	51,3	1,0	39,5	8,2	0,0	100,0
Secondaire complet	50,0	1,9	43,9	4,2	0,0	100,0
Post secondaire	62,1	0,0	35,0	2,9	0,0	100,0

Tableau 2.4 : Répartition (en %) des ménages selon la difficulté à satisfaire les besoins alimentaires du ménage au cours de l'année précédant l'enquête

	Jamais	Rarement	Quelques fois	Souvent	Toujours	Total
Ensemble	23,1	13,0	24,6	30,9	8,4	100,0
Milieu de résidence						
Rural	19,3	11,6	25,1	34,6	9,4	100,0
Urbain	37,8	18,1	22,6	16,9	4,6	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	38,0	21,6	26,9	8,5	5,0	100,0
Boucle du Mouhoun	34,1	12,3	18,2	32,0	3,4	100,0
Sahel	1,9	11,3	16,2	53,5	17,1	100,0
Est	17,2	12,6	19,7	46,7	3,8	100,0
Sud Ouest	15,9	10,6	41,3	25,3	6,9	100,0
Centre Nord	6,2	5,2	48,1	33,2	7,3	100,0
Centre Ouest	27,1	9,9	18,3	28,2	16,6	100,0
Plateau Central	26,6	5,0	17,7	32,8	18,0	100,0
Nord	20,1	9,7	26,1	31,9	12,3	100,0
Centre Est	12,8	11,0	19,7	48,2	8,4	100,0
Centre	34,4	19,1	24,1	19,3	3,2	100,0
Cascades	34,5	27,4	31,9	6,3	0,0	100,0
Centre Sud	21,6	9,6	17,3	38,2	13,3	100,0
Taille du ménage						
1-2	30,5	14,6	20,0	28,5	6,5	100,0
3-4	25,3	14,5	24,9	27,9	7,5	100,0
5-6	22,3	12,1	24,4	31,4	9,7	100,0
7+	19,9	12,0	26,0	33,1	8,9	100,0
Superficie de terres possédées par le ménage						
Aucune	38,0	17,4	23,2	17,4	3,8	100,0
< 1 ha	29,3	13,7	22,0	23,8	11,1	100,0
1-1.99 ha	13,7	10,5	24,4	41,5	9,9	100,0
2-3.99 ha	16,2	10,2	25,5	38,7	9,4	100,0
4-5.99 ha	20,8	11,6	24,7	33,3	9,7	100,0
6+ ha	27,7	17,2	26,6	22,2	6,3	100,0
Type de bétail possédé par le ménage						
Aucun	31,2	13,7	21,9	25,0	8,1	100,0
Petit seulement	17,1	10,4	27,0	33,3	12,2	100,0
Gros seulement	23,4	13,9	23,5	31,2	8,0	100,0
Les deux	19,3	13,4	25,9	34,3	7,2	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié du secteur public	67,3	16,6	10,0	5,0	1,1	100,0
Salarié du secteur privé	55,8	21,2	15,4	6,7	0,9	100,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	31,2	16,2	25,1	22,3	5,2	100,0
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	18,9	8,6	28,5	36,4	7,7	100,0
Agriculteurs de coton	29,4	18,9	27,5	19,5	4,8	100,0
Autres agriculteurs	14,1	9,5	25,3	39,8	11,3	100,0
Inactifs (retraités, élèves, étudiants, autres)	24,0	13,9	18,2	34,3	9,6	100,0
Salarié du secteur informel	33,7	19,1	27,0	16,2	4,0	100,0
Chômeurs	21,2	5,0	32,4	23,2	18,1	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	23,5	13,3	24,2	30,8	8,2	100,0
Féminin	20,1	10,6	27,7	31,2	10,4	100,0
État matrimonial du chef de ménage						
Célibataire	39,4	15,7	18,2	21,4	5,2	100,0
Monogame	23,6	13,8	23,7	30,8	8,2	100,0
Polygame	20,0	11,3	27,9	32,1	8,7	100,0
divorcé./séparé	28,8	14,6	23,1	19,1	14,4	100,0
Veuf/veuve	18,4	9,7	22,7	37,4	11,9	100,0
union libre	35,7	17,4	31,5	13,0	2,5	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun	18,5	12,3	25,7	34,1	9,4	100,0
Primaire partiel	26,0	11,9	25,6	29,6	6,8	100,0
Primaire complet	28,0	19,5	20,9	23,4	8,1	100,0
Secondaire partiel	48,1	16,4	19,7	13,5	2,2	100,0
Secondaire complet	58,3	15,9	16,7	2,0	7,1	100,0
Post secondaire	72,3	16,0	7,6	3,3	0,7	100,0

Tableau 2.5 : Pourcentage de ménages possédant certains biens

	Maison	Terres	Petit Bétail	Gro Bétail	Les deux	Voiture	Mobylette	Bicyclette
Ensemble	85,4	84,4	18,0	8,8	40,7	3,1	30,0	82,4
Milieu de résidence								
Rural	93,2	94,3	20,4	10,1	49,7	1,1	22,1	85,1
Rural pauvre	96,9	96,5	11,8	8,7	75,8	1,5	39,6	96,9
Urbain	55,9	47,4	9,1	4,1	7,1	10,6	59,8	72,4
Urbain pauvre	95,1	81,4	20,1	15,5	17,4	12,7	76,1	93,8
Région de résidence								
Hauts Bassins	74,5	62,4	9,6	13,2	27,5	3,0	46,3	78,8
Boucle du Mouhoun	93,4	85,7	11,3	18,2	37,5	1,0	22,7	88,6
Sahel	98,0	99,1	10,3	8,2	72,0	0,4	17,9	60,5
Est	96,2	97,9	12,2	10,8	57,4	1,5	19,9	93,6
Sud Ouest	92,7	89,2	43,4	2,7	26,9	0,0	13,2	79,8
Centre Nord	70,9	86,9	29,6	5,3	42,0	1,1	13,0	65,6
Centre Ouest	86,2	92,6	31,1	4,4	32,1	2,2	32,4	87,7
Plateau Central	95,1	91,6	12,1	10,6	67,5	1,5	30,7	96,8
Nord	91,4	94,9	28,6	6,3	43,2	2,0	30,2	90,0
Centre Est	93,5	94,0	21,8	6,2	45,0	3,2	14,4	84,7
Centre	59,9	50,4	7,6	3,5	7,0	14,4	62,8	76,0
Cascades	91,3	92,6	12,9	15,1	49,0	1,0	53,8	93,0
Centre Sud	92,2	96,4	16,0	10,9	61,7	0,7	12,8	88,5
Taille du ménage								
1-2	65,7	64,6	17,3	5,2	18,6	1,9	25,0	51,6
3-4	78,5	79,6	17,9	10,2	30,5	2,5	26,4	77,5
5-6	87,8	87,5	19,8	9,5	38,3	4,0	29,4	85,7
7+	94,7	92,1	17,2	8,7	55,9	3,3	34,2	93,6
Groupe socio-économique								
Salarié du public	42,8	44,6	8,9	2,7	6,4	19,0	93,2	70,3
Salarié du privé	45,1	40,0	5,8	2,2	5,4	24,3	78,9	72,8
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	63,3	52,9	10,6	5,3	16,3	7,3	50,5	74,4
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	86,9	81,8	28,6	5,0	32,7	2,4	15,3	78,0
Agriculteurs de coton	97,2	96,6	14,6	15,9	55,6	0,5	33,3	95,5
Autres agriculteurs	93,1	95,9	22,4	8,6	48,2	0,8	16,6	83,0
Inactifs	88,1	72,5	15,6	6,7	30,8	6,7	35,8	71,3
Salarié du secteur informel	38,2	32,9	6,3	0,8	5,5	2,7	46,1	67,4
Chômeur	53,6	45,4	11,8	0,8	4,5	2,9	47,3	72,7
Sexe du chef de ménage								
Masculin	87,0	86,0	17,2	9,5	44,2	3,2	31,3	86,9
Féminin	71,8	71,4	25,0	3,6	12,0	1,9	18,8	44,4

Tableau 2.6 : Répartition (en %) des ménages selon le type d'occupation du logement

	Propriétaire	Locataire	Gratuit	Nomades/Temporaire	Total
Ensemble	85,4	8,7	5,7	0,2	100,0
Milieu de résidence					
Rural	93,2	1,4	5,1	0,2	100,0
Urbain	55,9	35,8	8,1	0,2	100,0
Urbain pauvre	95,1	4,1	0,8	0,0	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	74,5	19,0	6,4	0,2	100,0
Boucle du Mouhoun	93,4	3,0	3,3	0,3	100,0
Sahel	98,0	1,3	0,6	0,1	100,0
Est	96,2	1,3	2,5	0,0	100,0
Sud Ouest	92,7	3,6	3,6	0,2	100,0
Centre Nord	70,9	3,6	25,2	0,2	100,0
Centre Ouest	86,2	7,7	6,0	0,2	100,0
Plateau Central	95,1	1,4	3,5	0,0	100,0
Nord	91,4	6,8	1,4	0,4	100,0
Centre Est	93,5	4,7	1,0	0,8	100,0
Centre	59,9	31,2	8,8	0,1	100,0
Cascades	91,3	8,0	0,7	0,0	100,0
Centre Sud	92,2	0,0	7,4	0,4	100,0
Taille du ménage					
1-2	65,7	21,9	12,1	0,3	100,0
3-4	78,5	13,1	8,3	0,1	100,0
5-6	87,8	7,3	4,4	0,5	100,0
7+	94,7	2,4	2,8	0,1	100,0
Groupe socio-économique					
Salarié du secteur public	42,8	51,1	6,0	0,2	100,0
Salarié du secteur privé	45,1	44,9	9,6	0,5	100,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	63,3	27,6	8,8	0,3	100,0
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	86,9	5,6	7,5	0,0	100,0
Agriculteurs de coton	97,2	0,4	2,4	0,0	100,0
Autres agriculteurs	93,1	0,9	5,7	0,3	100,0
Inactifs (retraités, élèves, étudiants, autres)	88,1	7,0	4,7	0,2	100,0
Salarié du secteur informel	38,2	48,5	12,5	0,9	100,0
Chômeurs	53,6	34,1	12,3	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	87,0	8,2	4,5	0,2	100,0
Féminin	71,8	12,3	15,7	0,2	100,0

Tableau 2.7 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du toit et des murs

	Toit							Murs								
	Terre	Paille	Tôle en métal	Ciment/ Béton	Tuiles	Autres	Total	Terre/ briques en terre	Pierres	Briques cuites	Ciment/ Béton	Bois, bambou	Toles en métal	Paille	Autre	Total
Ensemble	26,9	26,5	45,7	0,5	0,1	0,3	100,0	80,6	0,4	0,6	14,6	1,1	0,1	2,3	0,2	100,0
Milieu de résidence																
Rural	33,0	33,0	33,5	0,1	0,1	0,4	100,0	91,2	0,3	0,3	3,7	1,4	0,1	2,9	0,2	100,0
Urbain	4,1	2,0	91,6	2,0	0,2	0,1	100,0	41,0	1,0	2,0	55,6	0,1	0,2	0,0	0,1	100,0
Région de résidence																
Hauts Bassins	11,6	15,1	72,7	0,5	0,1	0,0	100,0	66,4	0,8	0,5	30,0	0,6	0,3	1,4	0,1	100,0
Boucle du Mouhoun	69,3	1,0	29,2	0,0	0,0	0,5	100,0	94,5	1,8	0,1	3,0	0,0	0,2	0,2	0,3	100,0
Sahel	60,8	34,5	4,4	0,0	0,0	0,3	100,0	89,6	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	9,9	0,3	100,0
Est	2,2	70,6	25,8	0,0	0,4	1,0	100,0	84,6	0,3	0,7	2,6	8,8	0,0	2,8	0,2	100,0
Sud Ouest	62,0	8,1	29,7	0,3	0,0	0,0	100,0	91,7	0,8	0,4	3,3	3,3	0,2	0,3	0,0	100,0
Centre Nord	19,8	56,5	23,1	0,2	0,2	0,2	100,0	83,1	0,0	0,0	3,9	1,5	0,3	11,2	0,0	100,0
Centre Ouest	40,7	10,4	48,1	0,2	0,0	0,6	100,0	90,5	0,1	0,6	8,2	0,0	0,2	0,4	0,2	100,0
Plateau Central	4,1	35,3	59,0	0,8	0,0	0,7	100,0	91,7	0,0	0,0	6,8	0,0	0,0	0,8	0,6	100,0
Nord	54,1	5,5	40,3	0,0	0,0	0,1	100,0	91,5	0,1	0,0	7,5	0,0	0,0	0,6	0,3	100,0
Centre Est	1,0	59,4	38,5	0,4	0,0	0,8	100,0	83,6	0,4	3,6	11,6	0,0	0,4	0,5	0,0	100,0
Centre	0,1	2,2	94,8	2,6	0,2	0,1	100,0	37,6	0,2	1,2	60,4	0,2	0,0	0,3	0,1	100,0
Cascades	6,9	33,6	58,8	0,7	0,0	0,0	100,0	85,4	0,6	0,4	13,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre Sud	15,1	38,2	46,7	0,0	0,0	0,0	100,0	94,4	0,0	0,2	4,7	0,0	0,0	0,6	0,0	100,0
Taille du ménage																
1-2	23,2	27,9	47,8	0,6	0,1	0,4	100,0	72,7	0,3	1,1	22,1	0,8	0,1	2,6	0,2	100,0
3-4	28,1	24,2	46,8	0,6	0,0	0,2	100,0	77,9	0,5	0,6	17,6	0,8	0,1	2,6	0,1	100,0
5-6	26,9	27,2	45,0	0,5	0,0	0,4	100,0	81,1	0,7	0,9	14,1	0,9	0,1	2,0	0,1	100,0
7+	27,4	27,0	44,8	0,4	0,1	0,3	100,0	84,7	0,3	0,4	10,6	1,6	0,2	2,1	0,2	100,0
Groupe socio-économique																
Salarié du secteur public	1,5	1,0	94,5	2,6	0,3	0,0	100,0	21,3	0,8	4,0	73,2	0,2	0,5	0,0	0,0	100,0
Salarié du secteur privé	0,0	1,3	96,2	2,5	0,0	0,0	100,0	19,2	0,0	4,8	75,4	0,0	0,0	0,0	0,5	100,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	9,9	8,6	79,6	1,2	0,2	0,6	100,0	56,6	0,8	1,3	39,4	0,4	0,3	1,3	0,1	100,0
Aides famille, bénévoles, apprentis	42,0	15,3	42,7	0,0	0,0	0,0	100,0	90,7	0,9	0,7	6,8	0,3	0,0	0,7	0,0	100,0
Agriculteurs de coton	33,5	24,5	41,7	0,1	0,1	0,1	100,0	94,1	0,4	0,3	3,0	1,5	0,1	0,6	0,1	100,0
Autres agriculteurs	31,8	37,4	30,1	0,1	0,1	0,5	100,0	91,0	0,2	0,1	3,2	1,5	0,1	3,7	0,2	100,0
Inactifs	28,1	11,6	59,1	1,2	0,0	0,0	100,0	69,7	0,9	1,2	27,0	0,1	0,0	1,0	0,0	100,0
Salarié du secteur informel	3,3	2,6	92,6	1,5	0,0	0,0	100,0	38,7	0,9	1,9	57,3	0,3	0,0	1,0	0,0	100,0
Chômeur	6,3	3,3	87,7	2,7	0,0	0,0	100,0	54,4	2,2	1,1	42,0	0,3	0,0	0,0	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage																
Masculin	28,0	25,6	45,5	0,5	0,1	0,4	100,0	81,2	0,4	0,6	14,0	1,2	0,1	2,3	0,2	100,0
Féminin	17,9	33,7	47,1	0,8	0,2	0,3	100,0	75,6	0,7	1,0	19,9	0,6	0,2	2,0	0,0	100,0

Tableau 2.8 : Répartition (en %) des ménages selon la source d'approvisionnement en eau à boire et le type de toilettes

	Source d'approvisionnement en eau									Type de toilettes						
	Barrage, Rivière, lac, ..	Puits ordinaires	Puits Busés	Forages	Fontaine public	Robinet intéri. propre	Robinet intérieur partagé	Autres	Total	Fosse septique	Latrine trad. Réhabilitée	VIP fosse	Latr./toil. Chasse manuelle	Latrines ordinaires	ds la nature	Autres
Ensemble	6,2	19,6	13,1	37,2	16,9	4,5	2,4	0,2	100,0	2,6	4,6	0,5	1,4	27,0	63,5	
Milieu de résidence																
Rural	7,8	22,2	5,6	45,6	8,3	0,2	0,1	0,2	100,0	1,5	3,9	0,0	0,1	15,6	78,4	
Rural pauvre	6,7	21,9	11,9	49,9	8,9	0,0	0,5	0,2	100,0	1,7	4,7	0,0	0,0	20,9	72,0	
Urbain	0,0	9,9	3,7	5,3	49,1	20,9	10,8	0,3	100,0	6,5	7,2	2,3	6,2	69,8	7,5	
Région de résidence																
Hauts Bassins	1,2	36,1	7,5	22,6	21,6	7,2	3,7	0,2	100,0	7,1	0,9	0,4	2,0	48,0	41,6	
Boucle du Mouhoun	0,6	44,1	38,9	5,9	10,1	0,2	0,3	0,0	100,0	1,2	9,1	0,0	0,2	27,4	61,8	
Sahel	21,4	18,7	3,7	34,5	21,4	0,1	0,2	0,0	100,0	0,0	4,4	0,2	0,2	7,3	87,9	
Est	7,3	5,9	6,6	71,2	8,3	0,5	0,1	0,0	100,0	0,8	16,8	0,5	0,1	9,0	72,2	
Sud Ouest	23,3	13,3	12,2	43,8	6,9	0,5	0,0	0,0	100,0	1,3	0,1	0,0	0,5	12,6	85,4	
Centre Nord	14,4	9,0	11,3	45,8	17,3	1,5	0,6	0,2	100,0	9,1	2,7	0,0	0,0	13,7	74,5	
Centre Ouest	3,2	28,5	8,6	39,4	14,9	2,7	2,3	0,3	100,0	5,9	1,1	0,0	0,4	19,2	72,2	
Plateau Central	6,6	10,9	4,2	73,4	4,8	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	4,8	0,0	0,0	19,9	75,3	
Nord	1,5	27,7	26,7	28,7	12,2	1,2	1,8	0,3	100,0	0,0	0,7	0,0	0,2	36,9	61,7	
Centre Est	5,9	12,2	16,0	48,8	11,8	3,4	1,2	0,6	100,0	0,0	0,2	0,0	1,3	13,2	84,8	
Centre	0,0	1,5	1,2	12,3	48,2	24,7	11,6	0,5	100,0	1,4	9,6	3,6	8,5	65,7	10,6	
Cascades	5,5	8,5	10,8	60,3	9,8	2,3	2,7	0,0	100,0	3,1	0,0	0,1	0,1	24,7	70,8	
Centre Sud	0,9	21,5	20,4	55,6	1,5	0,0	0,0	0,0	100,0	0,2	2,3	0,0	0,0	10,9	85,9	
Taille du ménage																
1-2	5,7	18,3	11,3	28,9	24,6	4,2	7,0	0,2	100,0	4,0	3,3	0,8	1,0	34,3	55,9	
3-4	6,4	19,7	11,9	33,6	20,5	4,3	3,5	0,1	100,0	2,2	4,7	0,7	1,4	30,8	59,9	
5-6	6,8	19,0	12,0	38,2	16,3	6,0	1,5	0,3	100,0	2,2	5,2	0,5	2,0	25,0	64,6	
7+	5,8	20,4	15,1	41,5	12,5	3,9	0,7	0,2	100,0	2,5	4,5	0,3	1,2	23,4	67,7	
Groupe socio-économique																
Salarié du secteur public	0,0	1,8	2,0	11,4	33,2	35,2	15,9	0,3	100,0	7,3	5,8	3,8	12,2	67,9	2,6	
Salarié du secteur privé	0,0	4,0	2,1	10,4	28,1	38,2	16,6	0,5	100,0	8,1	6,1	5,1	16,7	59,1	4,9	
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	1,0	13,4	6,7	16,0	46,5	9,4	6,9	0,2	100,0	3,8	6,3	0,7	2,7	63,6	22,5	
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	15,3	12,3	12,0	39,4	19,7	0,5	0,8	0,0	100,0	3,4	1,7	0,0	0,0	17,1	77,7	
Agriculteurs de coton	5,3	30,4	17,5	40,9	5,8	0,1	0,0	0,1	100,0	1,0	4,7	0,0	0,0	15,9	77,8	
Autres agriculteurs	8,5	20,1	14,7	46,2	9,7	0,3	0,2	0,2	100,0	2,1	3,8	0,1	0,1	15,1	78,6	
Inactifs	3,9	19,1	15,1	25,8	19,5	13,2	3,0	0,4	100,0	3,0	6,0	2,0	3,3	37,3	47,6	
Salarié du secteur informel	0,4	7,4	2,3	8,8	60,7	10,5	9,9	0,0	100,0	5,0	7,3	0,5	2,1	74,9	9,3	
Chômeurs	3,5	12,0	0,0	7,0	58,4	11,6	7,4	0,0	100,0	2,4	5,6	3,6	1,7	73,5	13,1	
Sexe du chef de ménage																
Masculin	6,4	19,9	13,3	37,6	16,1	4,2	2,1	0,2	100,0	2,4	4,6	0,5	1,4	26,4	64,4	

Féminin	4,5	16,6	11,1	33,3	23,2	6,9	4,3	0,1	100,0	4,1	4,3	0,5	1,8	32,2	56,5
---------	-----	------	------	------	------	-----	-----	-----	-------	-----	-----	-----	-----	------	------

Tableau 2.9 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'éclairage

	Huile /Pétrole	Gaz	Elec Sonabel	Energie Solaire	Groupe electro	Torche à Pile	Lampes chargeable/ batteries	Bougies	Bois à bruler	Autre	Total	
Ensemble	66,7	0,4		12,7	0,2	0,2	14,6	0,3	0,2	4,5	0,2	100
Milieu de résidence												
Rural	73,3	0,5		1,2	0,2	0,3	18,2	0,3	0,1	5,7	0,3	100
Urbain	41,9	0,2		55,9	0,1	0	0,9	0,2	0,5	0,2	0	100
Urbain pauvre	34,8	0		63,1	0	0	0	2,1	0	0	0	100
Région de résidence												
Hauts Bassins	74,2	0,4		23,9	0,3	0,2	0,2	0,6	0,2	0	0	100
Boucle du Mouhoun	94,1	0,1		4,9	0,2	0	0,1	0,3	0	0,2	0	100
Sahel	54,8	0,2		1,9	0,5	0	39,3	0	0	3,3	0	100
Est	78,2	0,4		2,5	0	1,6	10,9	0,4	0	5,8	0,2	100
Sud Ouest	90	0,7		2	0,2	0,2	3,1	0	0,3	3,2	0,2	100
Centre Nord	31,2	0		4,1	0	0	40,1	0,3	0,2	23,2	0,9	100
Centre Ouest	81,7	0,1		7	0,2	0	5,9	0,6	0,3	3,6	0,6	100
Plateau Central	74,2	0,2		4	0	0	14,4	0	0	6,6	0,6	100
Nord	49,2	0,2		8,1	0,2	0,2	35,2	0	0,3	6,6	0	100
Centre Est	55,5	2,3		9	0,1	0,1	30,4	0,3	0	2,1	0	100
Centre	41,6	0,2		55,1	0,1	0	0,9	0,3	0,5	1,4	0,1	100
Cascades	91,5	0,7		6,5	0,1	0,4	0	0,8	0	0	0	100
Centre Sud	82,9	0,4		0	0	0	10	0	0	5,7	1,1	100
Taille du ménage												
01-févr	56,4	0,5		20,4	0,2	0,1	12,7	0,3	0,9	7,9	0,5	100
03-avr	66	0,8		15	0,3	0,2	13,8	0,2	0,1	3,2	0,3	100
05-juin	67,2	0,4		12,9	0,1	0,2	14,5	0,3	0	4,2	0,1	100
7+	70,2	0,2		8,6	0,1	0,3	15,7	0,3	0	4,5	0,2	100
Groupe socio-économique												
Salarié du secteur public	22,1	0,2		74,7	1	0,6	0,6	0,3	0,5	0	0	100
Salarié du secteur privé	22,6	0		74,4	0,4	0	1,6	1	0	0	0	100
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	55	0,3		37,3	0,2	0,9	4,5	0,3	0,6	0,6	0,2	100

Aides familiaux, bénévoles, apprentis	79,5	0,9	5,9	0	0	7	1,3	0	5,1	0,4	100
Agriculteurs de coton	88,5	0,6	0,2	0,1	0,1	7,7	0,5	0	2,1	0,1	100
Autres agriculteurs	67,6	0,4	1,8	0,1	0,1	22,6	0,1	0	7,1	0,3	100
Inactifs (retraités, élèves, étudiants,autres)	60,5	0,7	25,5	0,5	0,4	7,5	0,3	0,4	3,6	0,5	100
Salarié du secteur informel	49,8	0	46,9	0	0	1,1	0,4	1,3	0,4	0	100
Chômeurs	55,7	2,1	35,9	0	0	3,3	0	0	2,9	0	100
Sexe du chef de ménage											
Masculin	67,9	0,5	12	0,2	0,2	15,2	0,3	0,2	3,6	0,1	100
Féminin	56,8	0,3	18,8	0	0,1	9,8	0,6	0,2	12,2	1,3	100

Tableau 2.9 bis : Répartition (en %) des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine

	bois à bruler avec foyer amélioré	bois à bruler simple	Char de bois foyer amélioré	Char de bois avec simple	Pétrole/ huile	Gaz	Elec	Résidu De moisson/ Sciure	Déchets d' animaux	Autre	Total
Ensemble	12,2	78,5	2,2	1,6	0,1	4,8	0	0,1	0	0,5	100
Milieu de résidence											
Rural	9,1	88,8	1,1	0,4	0,1	0,5	0	0	0	0	100
Urbain	23,9	40	6,2	6,1	0,3	20,9	0,2	0,1	0	2,3	100
Urbain pauvre	44,3	47,1	1,8	3,6	0	3,2	0	0	0	0	100
Région de résidence											
Hauts Bassins	24	64,5	4,7	1,7	0,2	4,2	0	0	0	0,8	100
Boucle du Mouhoun	12	85,4	1,1	0,1	0	1,1	0	0	0	0,2	100
Sahel	1,4	96,4	1,3	0,3	0,1	0,5	0	0	0	0	100
Est	2,8	94,5	1,7	0,3	0,1	0,6	0	0	0	0	100
Sud Ouest	11,8	83,6	1,5	1,5	0	1,5	0	0,2	0	0	100
Centre Nord	11,6	85,2	1,1	0,3	0	1,4	0	0,4	0	0	100
Centre Ouest	34,5	60	2,8	0,6	0,3	1,6	0	0,1	0	0,2	100
Plateau Central	2,3	95	1,5	0,2	0	0,9	0	0	0	0	100
Nord	7,5	89	1	0,3	0,5	1,2	0	0	0	0,6	100
Centre Est	2,1	90,2	0,9	2,9	0,2	3,4	0,2	0	0,2	0	100
Centre	14,4	40,7	5	8	0,1	28,6	0,3	0,1	0	2,8	100
Cascades	22,7	72,2	2	0,3	0	2,6	0,1	0	0	0	100
Centre Sud	2,8	96,1	0,9	0	0	0	0	0,2	0	0	100
Taille du ménage											
01-févr	7,6	65,9	3,6	2,8	0,6	16	0,1	0	0	3,5	100
03-avr	13,6	74,9	3,2	1,8	0,1	6	0,1	0,1	0,1	0,2	100
05-juin	12,3	79,8	2	2,2	0,1	3,5	0,1	0	0	0	100
7+	12,7	84,2	1,3	0,7	0,1	1	0	0,1	0	0	100
Groupe socio-économique											
Salarié du secteur public	23,8	22,6	8,4	3,7	0	40,9	0,2	0	0	0,4	100
Salarié du secteur privé	21,3	24,9	3,8	9,8	0	38,7	0,4	0	0	1,2	100
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	19,1	55,9	6,1	5,2	0,3	10,7	0,3	0	0	2,4	100
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	15,3	77,6	2,1	1	0,8	2	0	0,4	0	0,7	100

Agriculteurs de coton	11,5	87,4	0,8	0,2	0	0	0	0	0,1	0	100
Autres agriculteurs	8,5	90	1	0,2	0,1	0,1	0	0,1	0	0	100
Inactifs (retraités, élèves, étudiants,autres)	17,5	70,1	2	2,8	0,5	5,9	0,1	0	0	0,9	100
Salarié du secteur informel	18,9	36,3	5,7	12,4	0,4	21	0	0,4	0	4,8	100
Chômeurs	19,5	46,8	9	5,8	0	17,8	0	0	0	1	100
Sexe du chef de ménage											
Masculin	11,8	79,2	2,1	1,5	0,1	4,5	0	0,1	0	0,6	100
Féminin	15	72,8	2,7	2,2	0	6,9	0,1	0,1	0,1	0,1	100

Tableau 2.10 : Pourcentage de ménages possédant certains biens d'équipement ménagers

	Fer à repasser	Machine Coudre	Frigidaire	Télévision	Radio	charrue charette	Cuisinière moderne	Lit ou Matelas
Ensemble	9,8	3,6	5,0	13,6	66,3	38,4	9,4	45,1
Milieu de résidence								
Rural	6,0	2,5	0,9	3,5	61,1	45,2	2,0	34,5
Rural pauvre	7,8	4,5	0,9	4,3	74,0	72,1	1,3	42,6
Urbain	23,9	7,6	20,8	51,3	86,2	12,9	37,1	85,2
Région de résidence								
Hauts Bassins	11,3	2,3	5,5	20,5	77,8	29,6	9,3	70,8
Boucle du Mouhoun	5,4	3,8	0,9	9,4	70,1	45,7	2,7	26,3
Sahel	2,9	1,8	0,4	1,9	40,7	34,1	1,0	10,3
Est	4,7	3,6	1,6	5,1	54,0	52,2	3,6	15,2
Sud Ouest	12,9	4,5	0,7	4,5	53,6	13,8	3,4	24,6
Centre Nord	4,5	2,5	1,7	3,8	43,8	25,0	2,9	30,5
Centre Ouest	15,3	4,9	2,9	12,4	71,2	40,7	7,6	42,3
Plateau Central	7,6	3,6	2,9	5,0	71,1	62,9	5,0	58,4
Nord	9,2	4,8	2,8	8,8	74,1	52,2	6,2	75,1
Centre Est	7,2	1,9	5,0	8,8	61,0	49,1	6,5	20,4
Centre	23,0	6,4	24,8	53,3	87,4	13,3	44,9	87,7
Cascades	11,8	2,5	2,7	8,5	88,9	50,9	5,5	74,4
Centre Sud	5,2	2,9	0,5	1,9	56,6	50,4	1,2	28,9
Taille du ménage								
1-2	9,9	2,1	4,9	16,7	57,0	14,2	18,4	45,4
3-4	10,5	3,4	5,0	15,2	65,5	29,5	11,1	46,4
5-6	10,3	3,4	6,9	14,5	65,5	37,0	9,4	44,1
7+	9,0	4,3	4,0	11,0	70,4	52,7	5,4	44,8
Groupe socio-économique								
Salarié du secteur public	47,4	8,2	39,2	81,4	97,2	10,3	77,3	98,6
Salarié du secteur privé	37,7	7,1	39,8	75,8	87,8	7,8	61,5	95,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	17,5	8,9	11,6	36,2	84,0	19,5	20,6	74,3
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	10,1	3,2	1,1	5,7	51,5	29,4	4,5	27,5
Agriculteurs de coton	5,9	2,0	0,1	2,7	73,8	58,0	0,5	44,2
Autres agriculteurs	4,8	2,5	0,6	3,0	56,4	41,6	1,1	30,1
Inactifs (retraités, élèves, étudiants, autres)	12,1	4,8	9,4	23,0	65,2	31,8	14,3	56,9
Salarié du secteur informel	14,9	3,7	14,1	35,1	84,7	7,7	34,6	86,6
Chômeurs	15,3	3,9	8,7	36,1	71,5	10,5	26,9	82,1
Sexe du chef de ménage								
Masculin	10,2	3,7	4,8	13,4	69,3	41,3	9,1	46,1
Féminin	6,3	2,4	6,6	15,3	41,4	14,2	11,6	36,8

Tableau 2.11 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre la source d'approvisionnement en eau et l'établissement de santé les plus proches

	Source d'approvisionnement en eau					Établissement de santé				
	< 15	15 to 29	30 to 59	60+	Total	< 15	15 to 29	30 to 59	60+	Total
Ensemble	72,5	16,3	7,8	3,4	100,0	20,5	18,9	23,6	36,9	100,0
Milieu de résidence										
Rural	68,4	17,9	9,4	4,2	100,0	15,4	15,2	24,0	45,4	100,0
Urbain	87,9	10,3	1,7	0,1	100,0	40,0	32,8	22,3	4,9	100,0
Région de résidence										
Hauts Bassins	94,9	4,1	0,8	0,2	100,0	36,2	27,0	23,0	13,8	100,0
Boucle du Mouhoun	89,5	8,3	1,9	0,4	100,0	16,7	14,6	30,0	38,7	100,0
Sahel	54,4	23,6	15,2	6,8	100,0	10,0	9,5	16,9	63,6	100,0
Est	85,2	7,6	0,7	6,5	100,0	18,7	16,0	16,2	49,1	100,0
Sud Ouest	67,6	18,5	8,9	5,0	100,0	4,5	11,1	18,8	65,6	100,0
Centre Nord	55,2	25,7	15,8	3,3	100,0	10,0	13,2	23,7	53,0	100,0
Centre Ouest	60,7	21,9	14,3	3,2	100,0	13,7	16,8	29,1	40,4	100,0
Plateau Central	53,0	22,2	18,3	6,5	100,0	10,2	14,5	38,7	36,6	100,0
Nord	71,2	16,8	9,6	2,4	100,0	18,7	19,0	25,9	36,4	100,0
Centre Est	52,7	30,7	11,4	5,2	100,0	6,5	18,9	21,1	53,5	100,0
Centre	83,2	14,5	2,1	0,2	100,0	51,1	31,0	15,6	2,3	100,0
Cascades	91,8	8,1	0,0	0,1	100,0	33,8	24,5	33,1	8,7	100,0
Centre Sud	60,2	17,5	11,6	10,7	100,0	11,9	21,6	27,0	39,5	100,0
Taille du ménage										
1-2	73,2	17,4	8,0	1,4	100,0	23,2	19,6	21,6	35,6	100,0
3-4	75,0	15,3	7,2	2,6	100,0	23,6	18,3	23,5	34,6	100,0
5-6	72,8	15,8	7,6	3,7	100,0	21,1	18,0	24,5	36,4	100,0
7+	70,6	16,9	8,2	4,3	100,0	17,4	19,7	23,9	39,0	100,0
Groupe socio-économique										
Salarié du public	91,9	6,3	1,8	0,0	100,0	47,1	33,4	16,6	2,9	100,0
Salarié du privé	90,4	6,2	1,4	2,0	100,0	36,6	43,3	16,5	3,5	100,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	80,9	15,0	3,0	1,1	100,0	31,8	28,1	24,6	15,5	100,0
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	67,2	15,5	10,8	6,5	100,0	12,8	11,3	22,1	53,7	100,0
Agriculteurs de coton	80,1	11,5	5,0	3,4	100,0	21,6	16,4	27,2	34,8	100,0
Autres agriculteurs	64,5	20,0	11,1	4,4	100,0	13,1	15,2	23,4	48,2	100,0
Inactifs	79,3	14,2	4,9	1,6	100,0	27,1	23,4	22,6	26,9	100,0
Salarié du secteur informel	87,7	10,2	1,8	0,3	100,0	47,3	29,2	16,8	6,8	100,0
Chômeurs	80,0	15,7	4,3	0,0	100,0	32,7	23,8	28,5	15,0	100,0
Sexe du chef de ménage										
Masculin	72,6	16,2	7,7	3,5	100,0	20,4	18,9	23,6	37,2	100,0
Féminin	71,9	16,9	9,0	2,2	100,0	22,0	19,5	24,3	34,2	100,0

Tableau 2.12 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre l'école primaire et l'école secondaire la plus proche

	École primaire					École secondaire				
	< 15	15 to 29	30 to 59	60+	Total	< 15	15 to 29	30 to 59	60+	Total
Ensemble	40,0	25,9	21,3	12,7	100,0	9,3	11,8	20,6	58,3	100,0
Milieu de résidence										
Rural	34,1	25,6	24,5	15,8	100,0	3,3	6,3	18,6	71,8	100,0
Rural pauvre	34,4	26,3	24,5	14,7	100,0	2,2	5,9	17,5	74,4	100,0
Urbain	62,2	26,9	9,5	1,4	100,0	31,9	32,6	28,0	7,6	100,0
Urbain pauvre	57,0	29,4	10,7	2,9	100,0	28,1	22,4	41,0	8,5	100,0
Région de résidence										
Hauts Bassins	58,4	24,9	13,9	2,8	100,0	14,4	21,6	38,2	25,8	100,0
Boucle du Mouhoun	47,7	31,4	19,1	1,8	100,0	7,0	9,1	21,8	62,1	100,0
Sahel	26,4	20,3	20,7	32,6	100,0	2,2	3,7	9,7	84,5	100,0
Est	35,5	21,2	26,5	16,9	100,0	2,6	4,8	5,5	87,1	100,0
Sud Ouest	22,9	31,0	29,1	17,0	100,0	2,0	4,1	11,0	82,9	100,0
Centre Nord	17,2	23,7	30,1	29,0	100,0	1,4	2,5	6,2	89,9	100,0
Centre Ouest	36,4	27,9	31,3	4,5	100,0	8,3	8,6	21,5	61,5	100,0
Plateau Central	34,3	25,9	25,8	14,0	100,0	5,4	9,2	29,4	56,0	100,0
Nord	43,5	29,2	20,8	6,6	100,0	6,5	8,3	20,8	64,4	100,0
Centre Est	20,8	25,1	18,2	35,8	100,0	3,0	11,7	14,0	71,3	100,0
Centre	69,8	23,9	5,7	0,6	100,0	37,0	31,6	19,6	11,9	100,0
Cascades	44,3	24,9	28,3	2,6	100,0	9,9	14,9	60,2	15,0	100,0
Centre Sud	29,5	29,5	30,2	10,7	100,0	1,5	8,0	23,8	66,7	100,0
Taille du ménage										
1-2	39,7	28,1	21,1	11,2	100,0	15,2	14,4	20,6	49,8	100,0
3-4	40,2	25,5	21,4	12,8	100,0	10,8	13,3	22,3	53,6	100,0
5-6	42,6	22,5	22,1	12,8	100,0	8,9	12,8	22,3	56,0	100,0
7+	38,5	27,5	20,9	13,2	100,0	6,8	9,4	18,4	65,4	100,0
Groupe socio-économique										
Salarié du secteur public	70,4	23,5	5,6	0,5	100,0	35,1	34,6	23,2	7,1	100,0
Salarié du secteur privé	69,3	23,0	5,8	1,9	100,0	29,8	35,2	27,3	7,7	100,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	52,0	27,9	16,1	4,1	100,0	22,8	25,2	28,5	23,5	100,0
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	27,6	24,4	30,0	18,0	100,0	6,5	6,0	14,1	73,4	100,0
Agriculteurs de coton	40,2	26,8	23,1	9,9	100,0	2,2	7,6	29,6	60,5	100,0
Autres agriculteurs	31,9	25,7	24,2	18,2	100,0	3,8	6,2	15,6	74,4	100,0
Inactifs (retraités, élèves, étudiants, autres)	47,8	27,7	19,2	5,3	100,0	18,7	18,0	18,6	44,7	100,0
Salarié du secteur informel	70,4	20,4	7,8	1,4	100,0	35,3	32,5	22,6	9,6	100,0
Chômeurs	61,3	18,4	15,8	4,5	100,0	29,4	25,9	21,1	23,6	100,0
Sexe du chef de ménage										
Masculin	40,3	25,7	21,3	12,6	100,0	8,9	11,5	20,5	59,2	100,0
Féminin	37,5	27,0	21,8	13,8	100,0	13,4	14,5	21,3	50,9	100,0

Tableau 2.13 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre le marché alimentaire et les transports publics les plus proches

	Marché alimentaire					Transports publics				
	< 15	15 to 29	30 to 59	60+	Total	< 15	15 to 29	30 to 59	60+	Total
Ensemble	30,5	24,9	21,6	23,0	100,0	19,6	18,6	20,3	41,5	100,0
Milieu de résidence										
Rural	27,4	21,3	23,3	28,1	100,0	16,2	14,4	18,6	50,9	100,0
Urbain	42,1	38,7	15,4	3,8	100,0	32,4	34,5	26,9	6,1	100,0
Région de résidence										
Hauts Bassins	55,8	27,8	12,7	3,7	100,0	32,9	29,9	25,8	11,4	100,0
Boucle du Mouhoun	37,8	26,8	20,5	14,9	100,0	26,6	21,1	21,8	30,5	100,0
Sahel	15,9	10,9	22,0	51,1	100,0	8,4	7,7	12,1	71,7	100,0
Est	42,1	25,3	10,1	22,5	100,0	12,2	14,5	12,8	60,4	100,0
Sud Ouest	7,1	11,8	23,5	57,6	100,0	9,3	10,0	13,1	67,6	100,0
Centre Nord	14,1	18,9	28,1	38,9	100,0	6,9	8,0	14,3	70,8	100,0
Centre Ouest	29,9	24,2	29,2	16,7	100,0	17,5	16,0	24,9	41,7	100,0
Plateau Central	17,2	14,9	46,4	21,5	100,0	10,4	11,5	38,3	39,9	100,0
Nord	28,5	21,4	21,1	28,9	100,0	22,1	19,9	15,4	42,6	100,0
Centre Est	14,5	27,3	24,2	34,0	100,0	8,3	17,5	10,9	63,3	100,0
Centre	44,9	41,5	12,0	1,6	100,0	38,4	28,8	23,9	8,9	100,0
Cascades	26,7	41,5	23,9	7,9	100,0	19,9	36,2	39,8	4,2	100,0
Centre Sud	22,0	21,1	31,4	25,5	100,0	18,1	11,0	21,7	49,2	100,0
Taille du ménage										
1-2	34,2	26,0	19,7	20,2	100,0	23,3	20,3	19,5	36,9	100,0
3-4	31,2	26,6	20,1	22,2	100,0	21,8	20,8	20,2	37,2	100,0
5-6	29,8	24,1	22,4	23,6	100,0	19,9	18,6	20,5	41,0	100,0
7+	29,2	24,1	22,8	24,0	100,0	16,8	16,7	20,5	45,9	100,0
Groupe socio-économique										
Salarié du secteur public	49,2	31,8	16,4	2,6	100,0	36,0	34,4	25,4	4,3	100,0
Salarié du secteur privé	38,1	43,5	13,4	5,0	100,0	29,6	41,8	18,9	9,7	100,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	42,3	35,1	15,8	6,8	100,0	31,6	29,6	25,5	13,3	100,0
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	14,3	22,4	23,8	39,5	100,0	19,0	11,6	11,9	57,5	100,0
Agriculteurs de coton	37,2	23,9	21,9	17,0	100,0	23,2	19,9	22,7	34,3	100,0
Autres agriculteurs	23,1	21,0	24,0	31,8	100,0	12,4	12,9	18,1	56,6	100,0
Inactifs (retraités,élèves,étudiants,autres)	34,3	28,0	21,8	16,0	100,0	27,1	23,1	19,8	30,1	100,0
Salarié du secteur informel	45,0	38,5	10,7	5,8	100,0	36,5	31,7	22,2	9,6	100,0
Chômeurs	36,2	39,5	11,5	12,8	100,0	21,8	24,7	33,6	19,9	100,0
Sexe du chef de ménage										
Masculin	30,3	24,8	21,6	23,3	100,0	19,3	18,5	20,4	41,8	100,0
Féminin	31,6	26,2	22,0	20,2	100,0	21,8	19,6	19,5	39,2	100,0

Tableau 2.14 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de membres du ménage

	1 à 2	3 à 4	5 à 6	7+	Total	Moyenne
Ensemble	12,8	24,5	23,5	39,2	100,0	6,3
Milieu de résidence						
Rural	10,9	23,3	23,6	42,2	100,0	6,6
Rural pauvre	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	16,4
Urbain	19,9	29,3	23,1	27,7	100,0	5,2
Région de résidence						
Hauts Bassins	15,8	33,0	21,9	29,3	100,0	5,6
Boucle du Mouhoun	13,4	24,3	21,1	41,2	100,0	6,5
Sahel	14,2	34,1	26,6	25,0	100,0	5,3
Est	6,9	19,7	28,1	45,2	100,0	6,7
Sud Ouest	12,5	22,3	22,1	43,1	100,0	6,7
Centre Nord	19,1	18,5	15,4	47,0	100,0	7,0
Centre Ouest	11,9	24,0	24,4	39,7	100,0	6,6
Plateau Central	1,7	11,6	19,7	67,0	100,0	9,2
Nord	10,2	24,6	21,5	43,7	100,0	6,4
Centre Est	10,5	24,7	29,4	35,4	100,0	5,9
Centre	20,7	26,5	24,7	28,1	100,0	5,2
Cascades	12,4	32,8	24,0	30,8	100,0	5,9
Centre Sud	5,8	13,2	26,6	54,4	100,0	7,8
Groupe socio-économique						
Salarié du secteur public	20,3	30,8	26,5	22,4	100,0	4,8
Salarié du secteur privé	15,7	33,1	28,5	22,7	100,0	4,8
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	19,7	30,8	23,3	26,2	100,0	5,2
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	18,4	23,5	22,2	35,9	100,0	6,4
Agriculteurs de coton	6,9	24,8	24,2	44,1	100,0	7,0
Autres agriculteurs	10,9	22,6	23,4	43,0	100,0	6,6
Inactifs (retraités, élèves, étudiants, autres)	19,2	16,2	21,4	43,2	100,0	6,7
Salarié du secteur informel	31,0	36,5	18,2	14,2	100,0	4,0
Chômeurs	19,9	32,3	17,2	30,7	100,0	5,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	10,0	23,6	24,0	42,4	100,0	6,7
Féminin	36,4	32,7	19,2	11,8	100,0	3,7

Tableau 2.15 : Composition du ménage - nombre moyen de membres par groupe d'âges et rapport de dépendance

	0 à 4	5 à 14	0 à 14	15 à 64	65+	Total	Rapport de dépendance
Ensemble	1,0	1,9	2,9	3,2	0,2	6,3	1,0
Milieu de résidence							
Rural	1,1	2,1	3,1	3,2	0,3	6,6	1,0
Rural pauvre	2,9	5,6	8,5	7,4	0,6	16,4	1,2
Urbain	0,6	1,2	1,9	3,2	0,1	5,2	0,6
Urbain pauvre	2,0	4,4	6,4	9,7	0,6	16,7	0,7
Région de résidence							
Hauts Bassins	0,7	1,6	2,3	3,1	0,2	5,6	0,8
Boucle du Mouhoun	0,9	2,0	2,9	3,3	0,3	6,5	1,0
Sahel	0,8	1,6	2,4	2,7	0,1	5,3	0,9
Est	1,2	2,1	3,3	3,2	0,2	6,7	1,1
Sud Ouest	1,0	2,1	3,2	3,2	0,3	6,7	1,1
Centre Nord	1,3	2,1	3,4	3,3	0,3	7,0	1,1
Centre Ouest	1,1	2,0	3,1	3,2	0,3	6,6	1,1
Plateau Central	1,4	3,0	4,4	4,4	0,4	9,2	1,1
Nord	1,1	2,0	3,1	3,0	0,3	6,4	1,1
Centre Est	0,9	1,8	2,7	3,0	0,2	5,9	1,0
Centre	0,6	1,2	1,8	3,3	0,2	5,2	0,6
Cascades	0,9	1,8	2,7	3,1	0,1	5,9	0,9
Centre Sud	1,2	2,5	3,6	3,8	0,4	7,8	1,1
Taille du ménage							
1-2	0,0	0,1	0,1	1,4	0,2	1,7	0,2
3-4	0,6	0,7	1,3	2,1	0,1	3,5	0,7
5-6	0,8	1,7	2,5	2,8	0,2	5,5	1,0
7+	1,6	3,4	5,0	4,8	0,4	10,2	1,1
Groupe socio-économique							
Salarié du secteur public	0,6	1,2	1,8	3,0	0,1	4,8	0,6
Salarié du secteur privé	0,6	1,1	1,7	3,1	0,0	4,8	0,6
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	0,7	1,4	2,1	3,0	0,1	5,2	0,7
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	1,0	2,1	3,1	3,1	0,2	6,4	1,1
Agriculteurs de coton	1,1	2,1	3,2	3,5	0,2	7,0	1,0
Autres agriculteurs	1,1	2,1	3,2	3,2	0,2	6,6	1,1
Inactifs (retraités, élèves, étudiants, autres)	0,6	1,6	2,3	3,6	0,8	6,7	0,9
Salarié du secteur informel	0,6	0,8	1,4	2,6	0,0	4,0	0,6
Chômeurs	0,5	1,3	1,8	3,1	0,1	5,0	0,6
Sexe du chef de ménage							
Masculin	1,0	2,0	3,0	3,4	0,2	6,7	1,0
Féminin	0,4	1,2	1,6	1,9	0,2	3,7	0,9

Tableau 2.16 : Répartition (en %) des ménages selon la personne qui contribue principalement au revenu du ménage

	Personne contribuant principalement au revenu				
	Chef	Époux (se)	Enfant	Autre	Total
Ensemble	91,8	1,7	3,0	3,5	100,0
Milieu de résidence					
Rural	92,6	1,5	2,9	3,0	100,0
Urbain	88,6	2,5	3,4	5,5	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	88,8	1,3	3,7	6,1	100,0
Boucle du Mouhoun	91,6	0,9	2,3	5,2	100,0
Sahel	95,9	0,7	2,7	0,8	100,0
Est	98,0	0,3	1,0	0,6	100,0
Sud Ouest	93,6	0,9	3,5	2,0	100,0
Centre Nord	95,4	0,4	3,5	0,7	100,0
Centre Ouest	88,7	2,9	2,5	6,0	100,0
Plateau Central	88,6	1,3	6,4	3,7	100,0
Nord	94,9	3,1	0,2	1,8	100,0
Centre Est	91,3	1,9	3,9	2,9	100,0
Centre	86,6	3,5	2,9	6,9	100,0
Cascades	91,1	0,4	5,2	3,3	100,0
Centre Sud	89,6	3,5	5,2	1,6	100,0
Taille du ménage					
1-2	91,1	0,8	0,6	7,5	100,0
3-4	92,7	1,9	1,9	3,6	100,0
5-6	92,4	2,1	2,6	3,0	100,0
7+	91,0	1,6	4,8	2,6	100,0
Groupe socio-économique					
Salarié du secteur public	98,5	1,1	0,1	0,3	100,0
Salarié du secteur privé	98,5	0,0	0,0	1,5	100,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	93,3	1,8	1,7	3,2	100,0
Aides famille, bénévoles, apprentis	81,5	2,5	2,8	13,1	100,0
Agriculteurs de coton	95,1	0,4	2,4	2,0	100,0
Autres agriculteurs	95,1	1,1	1,8	2,0	100,0
Inactifs (retraités, élèves, étudiants, autres)	47,0	9,1	22,1	21,8	100,0
Salarié du secteur informel	94,7	1,5	1,1	2,6	100,0
Chômeur	49,0	21,4	9,5	20,1	100,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	93,2	1,8	2,7	2,4	100,0
Féminin	80,0	0,4	6,1	13,4	100,0

Tableau 3.1: Indicateurs d'éducation

	Taux alphabétisation	Primaire	Secondaire						
		Accès	Fréquentation	TBS	Satisfaction	Accès	Fréquentation	TBS	Satisfaction
Ensemble	23,6	64,1	41,2	55,5	30,2	20,0	13,4	19,1	9,9
Milieu de résidence									
Rural	14,5	60,5	35,6	47,8	25,7	9,9	7,0	8,9	4,9
Urbain	59,2	87,4	77,3	104,8	58,7	62,7	40,2	62,2	31,1
Région de résidence									
Hauts Bassins	29,0	78,3	51,6	70,3	43,7	35,7	19,9	27,8	16,0
Boucle du Mouhoun	17,6	83,4	39,2	51,4	37,9	18,6	7,5	10,6	5,9
Sahel	13,3	44,8	14,6	19,2	11,1	7,5	3,2	4,6	2,7
Est	17,6	53,4	36,8	54,4	28,8	7,9	11,1	14,7	7,2
Sud Ouest	11,6	50,6	34,5	44,3	26,7	6,1	9,2	10,7	5,3
Centre Nord	18,7	42,6	26,9	36,1	22,7	4,6	6,2	8,4	4,8
Centre Ouest	23,3	68,4	46,8	62,2	21,2	17,1	13,9	20,5	8,8
Plateau Central	15,6	61,4	41,7	55,7	23,4	14,3	9,2	11,4	4,6
Nord	21,3	76,0	48,7	62,8	35,5	13,2	9,2	13,5	6,8
Centre Est	14,6	46,5	34,7	46,6	29,5	16,6	11,3	14,5	8,7
Centre	61,6	89,9	79,9	109,1	57,8	63,8	38,6	60,9	31,8
Cascades	16,7	75,1	31,0	46,0	19,2	22,0	17,0	21,7	12,8
Centre Sud	16,0	58,9	40,5	53,3	22,2	8,6	6,4	9,3	3,2
Groupe socio-économique									
Salarié du public	84,5	92,6	83,3	113,8	68,1	68,0	59,4	91,3	49,7
Salarié du privé	77,6	85,7	88,1	109,6	69,6	57,3	56,3	90,4	44,0
Indépendants, employeurs hors Agriculture	41,5	74,5	68,1	91,5	53,0	46,8	26,5	38,0	18,8
Aides fam, bénévoles, apprentis	17,4	46,3	33,6	52,2	24,1	8,8	6,5	9,1	4,1
Agriculteurs de coton	13,0	65,1	35,2	47,1	27,6	8,7	6,0	7,3	4,8
Autres agriculteurs	15,4	60,0	36,1	48,0	24,9	11,7	8,2	10,6	5,4
Inactifs	33,2	76,8	45,4	64,7	34,8	39,5	23,0	37,1	19,3
Salarié de l'informel	58,5	82,8	78,3	114,7	54,0	60,7	27,2	45,8	19,0
Chômeurs	53,3	68,4	68,9	109,4	46,4	53,1	24,0	52,1	17,6
Sexe									
Masculin	31,5	63,9	44,5	60,4	32,3	19,7	14,7	20,9	10,9
Féminin	16,6	64,4	37,5	50,1	27,8	20,3	12,1	17,2	8,9

Tableau 3.2 : Pourcentage d'élèves fréquentant l'école non satisfaits de l'école et raisons de mécontentement

	Pourcentage mécontents	Raisons de mécontentement			Établis- sement	Autres Problèmes	Absentisme enseignants
		Livres/ fournitures	Ensei- gnement	Manque enseignants			
Ensemble	25,9	65,5	15,9	18,5	13,1	13,1	13,1
Milieu de résidence							
Rural	27,0	67,0	13,1	18,2	13,9	14,9	14,9
Urbain	23,9	62,2	21,8	19,3	11,3	9,5	9,5
Région de résidence							
Hauts Bassins	15,6	59,3	25,8	12,0	29,2	7,4	7,4
Boucle du Mouhoun	6,6	68,0	24,6	24,3	0,0	0,0	0,0
Sahel	23,6	47,7	13,7	16,8	9,6	24,2	24,2
Est	22,5	48,3	15,3	50,4	20,6	11,9	11,9
Sud Ouest	26,2	47,1	4,9	16,9	3,0	36,1	36,1
Centre Nord	14,4	22,3	46,9	35,5	31,9	19,8	19,8
Centre Ouest	49,4	81,7	17,5	9,9	9,8	12,7	12,7
Plateau Central	44,2	72,8	8,4	2,8	8,5	15,9	15,9
Nord	27,1	72,5	17,1	20,4	22,0	7,0	7,0
Centre Est	15,7	69,7	2,4	38,3	2,4	6,0	6,0
Centre	23,9	60,3	20,0	21,8	5,8	9,8	9,8
Cascades	33,3	63,9	15,4	18,5	18,3	1,3	1,3
Centre Sud	46,7	71,3	2,6	12,0	16,5	25,3	25,3
Groupe socio-économique							
Salarié du secteur public	17,3	48,8	22,2	32,3	13,4	8,2	8,2
Salarié du secteur privé	21,7	61,7	22,6	7,1	10,4	16,3	16,3
Ind ou hors Agriculteurs	24,0	59,0	16,7	21,4	13,7	7,0	7,0
Aides famille, bénévoles,	30,1	55,1	9,0	10,4	1,5	47,1	47,1
Agriculteurs de coton	20,5	71,1	12,5	18,1	9,9	18,6	18,6
Autres agriculteurs	30,5	69,9	13,9	18,2	14,7	12,2	12,2
Inactifs	22,1	60,2	21,9	12,4	12,9	19,1	19,1
Salarié du secteur informel	28,3	53,5	29,2	12,2	6,5	11,1	11,1
Chômeurs	30,4	50,2	33,6	20,2	2,3	7,5	7,5
Sexe							
Masculin	26,1	67,1	12,9	19,5	14,3	13,4	13,4
Féminin	25,6	63,2	19,9	17,2	11,5	12,8	12,8
Type d'école							
Primaire	26,1	66,1	15,5	15,9	14,5	14,3	14,3
Gouvernement	26,8	67,3	14,8	15,8	14,0	14,4	14,4
Privée	17,4	59,3	32,1	8,9	10,0	10,1	10,1
Autre	28,5	53,6	10,0	25,7	27,1	15,8	15,8
Secondaire	27,5	64,5	16,4	27,2	6,6	9,8	9,8
Gouvernement	29,9	66,5	12,2	29,2	5,7	8,6	8,6
Privée	22,5	60,8	29,5	20,9	8,4	13,0	13,0
Autre	16,5	0,0	0,0	37,7	43,4	18,9	18,9
Autre	17,1	57,7	21,1	18,8	23,5	11,1	11,1
Gouvernement	25,1	59,7	23,4	24,9	23,9	9,4	9,4
Privée	12,4	67,8	19,3	4,4	0,0	19,9	19,9
Autre	5,2	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0

Tableau 3.3 : Pourcentage d'enfants de 7 à 19 ans qui ont fréquenté par raison pour laquelle ils ne fréquentent pas actuellement l'école

	Raisons de non fréquentation actuelle											
	ne fréquente pas	renvoyé	fin études	Travaille veut travailler	cout élevé	pas neccessaire	éloigné pas d'école	manque de cantine	maladie	mariage enceinte	Trop jeune Trop Vieux	Non declare
Ensemble	18,2	25,3	1,2	6,6	23,5	34,0	0,8	0,1	3,0	1,8	3,7	0,0
Milieu de résidence												
Rural	18,6	26,7	1,0	6,0	20,1	35,7	1,0	0,1	3,3	1,7	4,1	0,0
Urbain	17,4	21,8	1,6	7,8	31,7	29,9	0,3	0,0	2,2	2,0	2,8	0,0
Région de résidence												
Hauts Bassins	16,9	16,9	1,8	20,6	18,3	32,4	1,2	0,0	0,4	5,8	2,7	0,0
Boucle du Mouhoun	23,9	22,0	0,0	3,5	11,4	57,4	0,0	0,0	1,2	0,4	4,0	0,0
Sahel	16,1	22,0	0,0	6,5	21,8	38,8	0,0	0,0	7,9	3,0	0,0	0,0
Est	8,6	37,5	0,0	8,4	20,5	21,7	0,0	0,0	2,1	9,7	0,0	0,0
Sud Ouest	18,0	18,8	1,2	5,7	20,4	40,5	1,0	0,0	4,5	3,8	4,1	0,0
Centre Nord	21,6	19,4	3,0	0,0	31,2	27,1	3,1	0,0	8,1	1,3	6,6	0,0
Centre Ouest	17,1	32,3	0,6	1,9	24,0	34,2	0,0	0,0	2,1	2,2	2,8	0,0
Plateau Central	19,2	50,3	0,0	2,3	15,8	24,6	0,0	0,0	6,1	0,0	0,9	0,0
Nord	21,0	12,9	2,8	3,0	27,9	45,5	0,8	0,9	4,9	0,0	1,3	0,0
Centre Est	16,0	39,6	3,7	0,7	12,2	13,6	2,7	0,0	1,3	0,0	26,2	0,0
Centre	17,5	19,7	0,8	8,8	37,9	28,4	1,1	0,0	2,0	0,8	0,3	0,0
Cascades	15,4	26,2	0,0	42,7	20,2	4,1	0,0	0,0	0,0	6,9	0,0	0,0
Centre Sud	24,3	29,9	0,0	2,0	27,5	35,3	0,0	0,0	2,1	0,0	3,2	0,0
Groupe socio-économique												
Salarié du secteur public	9,6	25,6	1,8	9,1	21,7	34,5	2,7	0,0	0,0	2,3	2,3	0,0
Salarié du secteur privé	9,5	32,1	0,0	4,3	30,7	22,0	0,0	0,0	0,0	6,0	5,0	0,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	18,7	22,2	2,1	10,7	24,3	31,0	0,3	0,0	3,2	3,1	3,1	0,0
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	21,8	14,7	0,0	6,5	23,9	35,6	7,9	0,0	0,0	5,1	6,3	0,0
Agriculteurs de coton	21,2	26,6	0,9	11,9	15,1	37,1	0,6	0,0	2,7	1,8	3,3	0,0
Autres agriculteurs	17,8	27,0	1,2	3,5	26,3	31,7	0,7	0,2	3,8	1,3	4,5	0,0
Inactifs	22,5	21,5	1,0	4,8	18,8	49,3	0,5	0,0	1,9	0,5	1,8	0,0
Salarié du secteur informel	21,0	24,0	0,0	3,4	37,8	27,7	0,0	0,0	2,7	4,4	0,0	0,0
Chômeurs	17,8	17,4	0,0	4,1	50,3	20,3	0,0	0,0	0,0	0,0	7,9	0,0
Sexe												
Masculin	18,9	23,1	1,1	7,8	22,1	39,1	0,6	0,0	2,8	0,0	3,4	0,0
Féminin	17,3	28,5	1,2	4,7	25,6	26,5	1,1	0,2	3,3	4,5	4,2	0,0
Âge												
7-13	4,8	25,5	0,4	2,8	13,4	44,0	1,3	0,0	4,5	0,0	8,2	0,0
14-19	35,1	25,3	1,3	7,2	25,2	32,3	0,7	0,1	2,7	2,1	2,9	0,0

Tableau 3.4 : Taux de fréquentation scolaire et taux d'abandon par âge et sexe (école primaire)

	Taux de fréquentation			Taux d'abandon		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Ensemble	44,5	37,5	41,2	0,6	0,5	0,6
7	33,4	24,0	28,9	0,2	0,3	0,2
8	49,3	42,5	46,1	0,5	0,3	0,4
9	48,9	44,6	46,8	0,4	0,2	0,3
10	46,3	40,4	43,5	1,3	0,8	1,0
11	49,0	39,9	44,8	1,0	0,7	0,9
12	43,3	37,2	40,4	0,6	0,7	0,7

Tableau 3.5 : Taux de fréquentation scolaire et taux d'abandon par âge et sexe (école secondaire)

	Taux de fréquentation			Taux d'abandon		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Ensemble	14,7	12,1	13,4	2,0	1,5	1,8
13	5,8	6,7	6,2	1,4	1,5	1,5
14	11,4	11,1	11,2	1,8	1,4	1,6
15	14,9	14,3	14,6	2,1	1,7	1,9
16	21,3	16,0	18,7	2,6	1,1	1,9
17	18,0	13,1	15,5	2,3	1,8	2,1
18	18,6	13,1	15,8	2,1	1,6	1,8
19	15,8	10,2	12,7	2,1	1,6	1,8

**Tableau 3.6 - Taux d'alphabétisation par âge et sexe
(population de 15 ans et plus)**

	Homme	Femme	Ensemble
Ensemble	31,5	16,6	23,6
15-19	38,9	29,0	34,0
20-29	42,8	23,7	31,8
30-39	35,7	15,3	24,4
40-49	25,4	9,6	16,9
50-59	19,9	7,2	13,4
60+	9,1	3,0	6,2

Tableau 4.1 - Indicateurs de santé

	Services médicaux			
	Accès	Besoin	Utilisation	Satisfaction
Ensemble	38,1	10,9	6,9	77,2
Milieu de résidence				
Rural	31,0	10,0	6,3	77,5
Urbain	71,8	14,8	9,9	76,3
Région de résidence				
Hauts Bassins	63,1	10,2	7,0	83,9
Boucle du Mouhoun	33,7	9,9	4,0	86,6
Sahel	22,9	7,3	4,7	84,4
Est	34,6	8,3	7,0	83,2
Sud Ouest	14,0	14,5	7,4	69,5
Centre Nord	23,6	13,9	6,5	82,0
Centre Ouest	28,9	13,1	9,8	72,5
Plateau Central	23,3	5,8	4,1	65,4
Nord	35,9	12,8	8,2	83,8
Centre Est	25,7	9,4	7,6	81,8
Centre	80,9	14,1	9,3	70,7
Cascades	61,7	11,8	8,4	82,0
Centre Sud	35,4	10,2	6,4	50,0
Groupe socio-économique				
Salarié du secteur public	79,6	15,8	12,0	78,1
Salarié du secteur privé	77,5	12,8	13,4	84,2
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	57,2	13,4	8,4	81,1
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	22,1	13,7	6,7	74,2
Agriculteurs de coton	38,7	9,0	6,3	78,8
Autres agriculteurs	29,2	10,3	6,3	76,2
Inactifs	51,0	11,7	6,3	67,4
Salarié du secteur informel	73,5	19,2	13,8	81,8
Chômeurs	53,5	19,1	11,4	81,4
Sexe				
Masculin	38,9	10,6	6,8	76,7
Féminin	37,3	11,2	7,0	77,8
Âge				
0-4	35,0	18,6	14,0	80,1
5-9	34,9	7,4	4,2	76,2
10-14	37,4	5,6	2,8	74,2
15-19	39,8	6,1	4,0	75,7
20-29	42,7	9,4	6,6	80,2
30-39	40,9	11,2	7,1	75,4
40-49	38,6	12,4	7,3	76,0
50-59	41,0	12,8	6,8	77,0
60+	36,6	16,7	8,7	71,9

Tableau 4.2 - Pourcentage de personnes qui ont consulté un praticien de la santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête et qui n'ont pas été satisfaites, et raison du mécontentement

	Raisons de mécontentement								
	Pour cent mécontents	Etablissement pas propre	Longue attente	Pas personnel formé	Coût	Pas de médicaments	Disponibilité du personnel	Mauvais accueil du personnel	Traitement inefficace
Ensemble	22,8	4,0	19,9	3,8	60,5	15,4	5,8	14,1	5,5
Milieu de résidence									
Rural	22,5	4,4	15,9	3,5	62,1	16,2	6,0	15,5	5,0
Urbain	23,7	2,6	31,4	4,6	56,0	13,0	5,0	10,0	7,1
Région de résidence									
Hauts Bassins	16,1	2,6	34,3	2,7	54,8	2,5	8,4	24,6	15,2
Boucle du Mouhoun	13,4	0,0	21,8	0,0	7,1	37,3	14,6	28,8	0,0
Sahel	15,6	9,4	11,3	0,0	58,4	9,8	15,7	19,5	0,0
Est	16,8	2,3	26,8	1,7	68,9	17,1	1,8	19,3	0,0
Sud Ouest	30,5	0,0	18,8	3,3	54,5	13,0	5,7	18,7	3,1
Centre Nord	18,0	14,4	31,7	3,4	65,0	1,1	4,3	1,7	7,9
Centre Ouest	27,5	12,0	23,8	4,1	61,9	19,4	5,9	14,1	17,1
Plateau Central	34,6	5,3	10,4	3,9	62,7	13,5	4,8	5,6	0,0
Nord	16,2	0,0	9,0	8,2	81,8	12,1	1,4	3,2	0,9
Centre Est	18,2	1,1	16,9	5,0	46,7	26,3	1,8	26,6	0,0
Centre	29,3	1,5	22,2	5,8	67,8	12,2	5,8	7,2	3,0
Cascades	18,0	0,0	26,6	0,0	48,1	9,1	0,0	14,3	11,0
Centre Sud	50,0	0,0	6,0	2,5	61,7	25,3	9,4	17,1	2,6
Groupe socio-économique									
Salarié du secteur public	21,9	6,6	42,2	6,0	43,9	20,4	10,5	5,0	9,8
Salarié du secteur privé	15,8	4,8	27,5	0,0	61,0	0,0	19,9	7,3	4,8
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	18,9	9,8	38,3	3,7	66,6	10,5	3,9	5,7	4,4
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	25,8	0,0	23,1	0,0	61,8	8,9	23,1	19,0	0,0
Agriculteurs de coton	21,2	2,8	12,7	4,0	60,1	18,6	4,4	17,9	7,5
Autres agriculteurs	23,8	3,3	15,4	3,5	62,6	15,6	4,6	14,7	5,2
Inactifs	32,6	0,0	24,3	1,5	57,5	12,7	8,5	17,8	1,5
Salarié du secteur informel	18,2	14,8	23,5	5,5	52,1	19,0	2,4	7,6	9,0
Chômeurs	18,6	0,0	14,3	37,9	36,4	11,2	8,8	30,7	14,3
Sexe									
Masculin	23,3	3,9	19,4	3,6	63,3	15,3	7,2	12,9	6,3
Féminin	22,2	4,1	20,3	4,0	57,8	15,4	4,4	15,2	4,8
Type de praticien									
Guérisseur trad.	10,8	4,0	7,6	0,0	25,5	5,3	2,1	60,4	0,0
méd./pharm.privé	18,4	0,0	11,5	2,0	72,8	9,5	0,0	14,5	3,7
infirmier privé	21,7	0,0	12,5	9,1	62,4	11,2	2,6	2,8	3,4
CHN	34,4	6,1	52,1	2,5	48,3	8,2	14,5	16,5	5,5
CHR	31,5	2,2	30,7	9,4	59,0	11,8	3,9	10,8	2,4

CMA/CM	24,2	2,2	22,2	2,0	66,4	17,8	13,0	10,1	4,9
CSPS	24,7	5,1	18,5	4,0	64,7	16,4	4,8	11,1	6,7
privé ONG	23,2	0,0	6,4	4,3	59,3	23,6	9,6	3,9	10,8
matronne tradit.	19,9	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
autre	22,0	0,0	8,5	0,0	23,8	59,8	0,0	0,0	0,0

Tableau 4.3 : Pourcentage de personnes qui n'ont pas consulté de praticien de la santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête et raison pour ne pas avoir consulté

	n'ayant pas		Raisons pour ne pas avoir consulté			
	consulté	Pas besoin	Coût	Distance	Autre	
Ensemble	93,1	80,7	15,9	5,2	0,4	
Milieu de résidence						
Rural	93,7	79,4	16,6	6,3	0,3	
Urbain	90,1	86,9	12,3	0,1	0,8	
Région de résidence						
Hauts Bassins	93,0	93,9	5,7	1,4	0,1	
Boucle du Mouhoun	96,0	96,5	2,6	0,3	0,8	
Sahel	95,3	80,3	9,7	11,2	0,2	
Est	93,0	97,5	1,7	0,7	0,1	
Sud Ouest	92,6	73,3	24,4	7,3	1,2	
Centre Nord	93,5	84,6	12,1	3,8	0,5	
Centre Ouest	90,2	55,8	42,6	3,0	0,6	
Plateau Central	95,9	72,4	26,1	2,1	0,3	
Nord	91,8	77,2	21,9	8,5	0,7	
Centre Est	92,4	53,9	25,1	26,1	0,0	
Centre	90,7	88,1	11,5	0,1	0,5	
Cascades	91,6	89,2	10,2	3,4	0,0	
Centre Sud	93,6	73,8	22,7	6,2	0,2	
Groupe socio-économique						
Salarié du secteur public	88,0	92,7	6,1	0,2	1,2	
Salarié du secteur privé	86,6	91,6	7,5	0,0	1,0	
Indépendant ou hors Agriculture	91,6	85,3	13,6	0,9	0,4	
Aides famille, bénévoles etc.	93,3	84,3	14,7	0,3	0,7	
Agriculteurs de coton	93,7	84,9	12,3	4,7	0,2	
Autres agriculteurs	93,7	76,7	18,7	7,3	0,4	
Inactifs	93,7	84,5	14,9	1,8	0,4	
Salarié du secteur informel	86,2	90,3	9,1	0,0	0,6	
Chômeurs	88,6	77,0	22,6	0,8	0,6	
Sexe						
Masculin	93,2	80,9	15,6	5,4	0,4	
Féminin	93,0	80,5	16,2	5,1	0,4	
Type de maladie/blessure						
Fièvre/paludisme	45,4	45,3	45,2	9,2	5,4	
Diarrhée	39,2	41,8	48,5	11,5	3,8	
Accident	31,1	62,3	37,7	2,8	0,0	
Probl. dentaire	53,6	42,6	49,3	16,2	5,5	
Probl. de peau	36,9	32,0	66,4	14,7	3,7	
Yeux	45,7	25,9	71,2	8,9	0,0	
Oreille/nez/gorge	49,8	49,3	43,8	6,6	4,5	
Autre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	

Tableau 4.4 : Pourcentage de population malade ou blessée au cours des 4 dernières semaines par type de maladie/blessure, sexe et âge

	Fièvre ou paludisme	Diarrhée	Accident	Problème dentaire	Problème de peau	Yeux	Oreille, nez ou gorge	Autre
Ensemble	63,5	10,7	2,1	1,6	3,2	2,1	4,0	17,6
Ens. hommes	64,1	10,2	2,6	1,3	3,9	2,3	4,4	16,3
0-4	77,0	14,3	0,7	0,7	2,7	1,0	3,9	7,7
5-9	74,5	9,8	1,8	1,2	2,2	1,2	4,0	8,8
10-14	64,1	8,3	5,2	0,8	5,5	2,1	4,2	13,4
15-29	61,5	9,2	2,8	1,9	3,0	1,5	5,5	17,8
30-49	59,4	9,0	4,0	1,7	3,1	2,4	3,6	19,9
50-64	47,5	9,2	4,9	0,4	8,2	3,7	5,5	26,1
65+	34,8	4,3	1,7	2,2	8,1	8,7	5,9	41,3
Ens. femmes	62,9	11,1	1,6	2,0	2,5	2,0	3,6	18,8
0-4	73,5	18,0	0,5	1,2	2,1	1,5	3,1	8,2
5-9	75,2	7,7	2,6	0,8	1,4	0,6	2,4	10,8
10-14	68,6	10,4	5,4	1,0	0,4	2,6	4,9	9,1
15-29	62,2	10,4	1,2	2,1	2,7	0,7	3,2	20,9
30-49	56,8	9,1	1,2	3,2	2,7	2,5	4,5	23,5
50-64	46,2	5,5	2,9	3,9	3,1	5,0	3,4	35,6
65+	41,6	8,1	1,9	0,7	6,4	5,1	4,8	35,2

Tableau 4.5 : Répartition (en %) des consultations médicales au cours des dernières semaines par type de praticien consulté

	Guérisseur marabout	médecin pharm.priv	infirmier privé	CHN	CHR	CMA/CM	CSPS	privé ONG	matronne Tradit.	autre	Total
Ensemble	14,3	4,9	2,5	3,1	4,6	10,6	55,0	3,4	0,4	1,1	100,0
Milieu de résidence											
Rural	17,5	3,9	0,9	1,5	2,4	8,5	62,4	1,2	0,4	1,2	100,0
Urbain	4,3	8,1	7,6	7,9	11,2	17,2	32,4	10,3	0,2	0,9	100,0
Région de résidence											
Hauts Bassins	14,5	2,8	1,6	9,1	4,9	8,9	54,3	3,7	0,3	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	2,2	2,6	1,7	1,3	17,5	10,3	59,2	3,9	0,0	1,3	100,0
Sahel	32,7	3,4	0,0	2,0	3,7	27,9	26,4	1,2	2,8	0,0	100,0
Est	32,1	0,8	0,5	0,8	4,2	3,7	55,7	1,7	0,0	0,5	100,0
Sud Ouest	23,1	2,3	0,0	0,0	4,2	4,3	64,6	0,5	0,0	0,9	100,0
Centre Nord	15,5	6,9	2,2	1,6	3,3	2,8	63,6	0,8	0,0	3,2	100,0
Centre Ouest	20,2	5,7	4,7	2,0	3,8	11,9	48,7	2,0	0,0	1,1	100,0
Plateau Central	5,2	0,0	0,0	0,5	1,2	14,0	73,9	1,6	0,0	3,4	100,0
Nord	2,2	14,6	2,6	0,7	6,6	2,4	68,7	1,5	0,5	0,3	100,0
Centre Est	16,5	2,0	0,2	1,0	3,5	17,9	57,4	1,1	0,0	0,4	100,0
Centre	1,2	8,4	9,3	9,1	1,5	22,8	31,2	14,0	0,4	2,0	100,0
Cascades	25,1	1,6	0,9	4,4	6,5	0,0	57,3	0,8	3,4	0,0	100,0
Centre Sud	7,8	1,6	0,0	1,0	1,3	9,7	73,3	3,4	0,0	1,9	100,0
Groupe socio-économique											
Salarié du secteur public	1,4	9,0	8,8	6,8	12,1	17,3	32,8	10,6	0,0	1,2	100,0
Salarié du secteur privé	2,0	15,8	15,3	5,0	3,3	29,5	23,5	5,6	0,0	0,0	100,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	9,8	5,7	3,1	5,0	10,1	11,9	46,5	7,4	0,6	0,0	100,0
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	9,3	1,2	8,6	4,1	5,1	12,2	56,2	0,8	0,0	2,6	100,0
Agriculteurs de coton	16,4	2,5	0,5	2,2	2,3	4,5	68,7	1,7	0,8	0,3	100,0
Autres agriculteurs	18,0	4,5	1,3	1,6	2,7	10,1	58,1	1,9	0,3	1,6	100,0
Inactifs	9,6	8,4	2,9	7,7	7,1	12,0	46,3	5,3	0,0	0,7	100,0
Salarié du secteur informel	5,2	5,0	6,2	6,8	8,4	21,2	38,7	5,8	0,5	2,3	100,0
Chômeurs	8,0	3,7	6,9	8,5	13,0	14,0	38,7	5,6	0,0	1,5	100,0

Tableau 4.6 : Pourcentage de femmes de 13 à 49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête par âge de la mère et pourcentage de ces naissances pour lesquelles la mère a reçu des soins prénatals

	13 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 39	40+	Ensemble	Soins prénatals
Ensemble	0,1	7,8	19,3	19,0	13,4	4,0	11,2	76,8
Milieu de résidence								
Rural	0,1	8,4	21,8	19,9	14,0	4,0	11,8	74,1
Urbain	0,2	5,4	11,8	15,2	10,6	4,3	8,5	92,0
Région de résidence								
Hauts Bassins	0,0	9,1	13,7	12,2	10,1	2,7	9,1	93,3
Boucle du Mouhoun	0,0	9,4	17,7	14,6	11,2	4,0	10,3	70,8
Sahel	0,0	12,3	18,4	24,9	12,2	6,5	13,7	47,5
Est	0,0	10,6	18,3	16,1	19,5	3,4	12,3	75,9
Sud Ouest	0,7	9,3	27,9	31,7	18,2	6,9	15,3	68,3
Centre Nord	0,6	8,9	22,9	19,2	17,6	4,7	12,6	82,0
Centre Ouest	0,0	7,4	27,9	24,5	17,9	4,4	13,9	78,8
Plateau Central	0,0	4,3	22,8	25,0	15,4	4,9	11,3	88,8
Nord	0,0	11,9	23,4	28,2	12,1	5,5	14,4	73,7
Centre Est	0,0	3,2	16,8	18,8	9,2	1,5	8,1	72,7
Centre	0,4	2,3	13,6	13,9	11,2	2,1	8,0	93,5
Cascades	0,0	4,8	13,4	15,0	11,1	3,4	9,3	79,3
Centre Sud	0,0	6,3	25,0	11,9	10,0	4,2	9,2	62,0
Groupe socio-économique								
Salarié du secteur public	0,0	0,5	5,4	11,6	15,4	3,4	6,7	92,6
Salarié du secteur privé	0,0	1,5	26,2	20,3	7,5	0,0	10,5	86,9
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	0,0	10,0	14,3	16,9	11,7	4,1	10,5	90,4
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	3,5	5,5	16,9	10,3	13,4	7,1	9,5	62,8
Agriculteurs de coton	0,0	8,5	21,1	18,0	11,8	3,4	11,4	78,6
Autres agriculteurs	0,1	8,3	21,6	21,5	14,4	4,5	12,0	72,1
Inactifs	0,6	5,6	14,0	11,6	11,6	1,6	7,6	86,9
Salarié du secteur informel	0,0	8,6	21,2	14,3	16,0	7,4	14,1	92,9
Chômeurs	0,0	0,0	12,5	15,8	10,3	3,5	6,9	78,7

Table 4.7 : Répartition (en %) des naissances des cinq années précédant l'enquête par lieu de naissance

	Hôpital/ maternité	À la maison	Autre	Total
Ensemble	54,9	44,9	0,2	100,0
Milieu de résidence				
Rural	49,4	50,5	0,1	100,0
Urbain	92,0	7,6	0,4	100,0
Région de résidence				
Hauts Bassins	79,9	20,1	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	46,7	52,9	0,4	100,0
Sahel	20,9	79,1	0,0	100,0
Est	66,9	33,0	0,1	100,0
Sud Ouest	27,6	72,4	0,0	100,0
Centre Nord	43,2	56,8	0,0	100,0
Centre Ouest	51,7	47,4	0,9	100,0
Plateau Central	47,8	52,0	0,2	100,0
Nord	47,0	53,0	0,0	100,0
Centre Est	56,5	43,3	0,3	100,0
Centre	92,6	7,2	0,2	100,0
Cascades	62,2	37,8	0,0	100,0
Centre Sud	74,3	25,7	0,0	100,0
Groupe socio-économique				
Salarié du secteur public	97,0	2,7	0,3	100,0
Salarié du secteur privé	88,0	12,0	0,0	100,0
Indépendants ou employeurs hors Agriculture	83,9	15,6	0,5	100,0
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	39,9	60,1	0,0	100,0
Agriculteurs de coton	56,1	43,8	0,1	100,0
Autres agriculteurs	46,9	53,0	0,1	100,0
Inactifs	62,9	36,7	0,4	100,0
Salarié du secteur informel	90,5	9,5	0,0	100,0
Chômeurs	86,9	13,1	0,0	100,0

Table 4.8 : Répartition (en %) des naissances des cinq années précédant l'enquête par type de personne qui a assisté l'accouchement

	Docteur	Infirmière	Sage- femme	Accoucheuse traditionnelle	Autre/ personne	Total
Ensemble	0,8	16,2	40,0	39,9	3,0	100,0
Milieu de résidence						
Rural	0,6	17,8	33,2	45,1	3,3	100,0
Urbain	1,8	6,2	85,3	5,3	1,4	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	0,2	8,7	71,9	17,8	1,4	100,0
Boucle du Mouhoun	3,6	14,0	33,0	44,7	4,7	100,0
Sahel	0,8	6,6	14,1	75,9	2,7	100,0
Est	0,2	32,5	35,0	31,9	0,4	100,0
Sud Ouest	0,0	7,6	21,3	70,5	0,6	100,0
Centre Nord	0,1	7,9	36,0	55,2	0,8	100,0
Centre Ouest	0,3	16,9	34,3	36,8	11,7	100,0
Plateau Central	0,9	23,0	24,8	46,1	5,2	100,0
Nord	0,3	17,4	42,3	38,3	1,7	100,0
Centre Est	0,1	15,0	42,3	37,7	5,0	100,0
Centre	1,4	4,2	88,7	4,6	1,1	100,0
Cascades	2,4	14,6	48,7	32,4	1,9	100,0
Centre Sud	0,6	41,5	27,5	30,2	0,2	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié du secteur public	4,4	6,9	85,7	2,8	0,3	100,0
Salarié du secteur privé	7,2	10,9	71,7	7,2	2,9	100,0
Ind ou empl hors Agriculture	2,1	11,8	71,6	13,4	1,2	100,0
Aides famille, bénévoles etc.	0,6	7,4	35,6	52,4	4,0	100,0
Agriculteurs de coton	1,1	19,2	36,4	41,2	2,1	100,0
Autres agriculteurs	0,3	17,2	32,1	46,5	3,8	100,0
Inactifs	0,0	12,6	52,9	31,7	2,7	100,0
Salarié du secteur informel	0,9	5,1	85,0	8,6	0,5	100,0
Chômeurs	0,0	9,0	80,2	10,9	0,0	100,0

Tableau 5.1 : Indicateurs nutritionnels

	% retard de croissance	% émacié	% insuffisance pondérale	Participation à programme nutrition	suivi croiss.
Ensemble	51,3	18,4	46,1	29,3	59,1
Milieu de résidence					
Rural	54,0	18,8	48,9	30,1	58,3
Urbain	34,6	15,9	29,2	23,9	64,2
Urbain pauvre	41,0	13,0	28,7	18,0	52,6
Région de résidence					
Hauts Bassins	43,1	9,4	28,9	4,0	44,4
Boucle du Mouhoun	69,8	18,9	63,8	7,7	28,5
Sahel	64,1	35,0	72,4	7,5	51,8
Est	60,1	12,0	42,3	62,7	62,6
Sud Ouest	60,1	14,2	46,4	9,5	28,4
Centre Nord	37,3	24,6	41,3	16,8	67,4
Centre Ouest	57,2	19,9	50,3	45,4	69,4
Plateau Central	36,2	20,4	40,7	37,7	72,2
Nord	57,8	28,5	59,3	62,3	65,1
Centre Est	55,6	13,4	44,8	22,7	56,5
Centre	27,7	11,0	21,7	20,6	78,9
Cascades	44,5	8,7	30,0	9,4	69,0
Centre Sud	41,1	16,7	48,4	46,0	77,4
Groupe socio-économique					
Salarié du secteur public	29,5	11,9	22,0	30,9	70,8
Salarié du secteur privé	31,5	20,1	20,5	30,7	72,1
Ind ou employeurs hors Agriculture	40,5	18,4	35,0	27,7	66,7
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	54,7	15,9	44,1	22,2	57,0
Agriculteurs de coton	56,1	14,6	44,5	23,1	55,4
Autres agriculteurs	53,5	20,2	50,4	32,4	59,4
Inactifs	44,0	18,0	48,0	21,4	44,8
Salarié du secteur informel	33,7	18,5	34,7	28,4	64,6
Chômeurs	39,1	21,5	31,3	34,6	60,9
Sexe et âge révolu					
Garçon					
0	52,2	18,9	47,5	29,0	59,6
1	26,9	17,1	30,4	25,4	57,0
2	58,7	24,7	58,0	33,1	64,7
3	60,6	20,7	59,4	31,3	61,3
4	58,0	17,4	49,6	29,5	60,1
5	56,4	15,1	40,0	25,9	55,0
Fille					
0	50,3	17,9	44,7	29,5	58,6
1	27,6	17,2	26,3	28,9	58,7
2	56,0	22,6	52,8	31,7	60,8
3	57,2	19,2	54,1	27,3	58,4
4	59,7	16,6	52,1	29,7	59,0
5	54,8	14,3	41,6	30,3	56,2

Tableau 6.1 - Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi

	Employé régulier	Employé à la tâche	Travailleur non payé	À son compte	Total
Ensemble	4,4	0,8	56,1	38,8	100,0
Milieu de résidence					
Rural	0,9	0,2	61,3	37,6	100,0
Urbain	25,4	4,4	24,5	45,7	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	7,1	1,1	53,2	38,6	100,0
Boucle du Mouhoun	2,5	0,4	51,3	45,8	100,0
Sahel	1,4	0,1	32,1	66,5	100,0
Est	1,4	0,4	61,8	36,3	100,0
Sud Ouest	1,0	0,7	68,2	30,0	100,0
Centre Nord	1,4	0,4	67,1	31,2	100,0
Centre Ouest	3,3	0,5	40,0	56,2	100,0
Plateau Central	1,0	0,1	76,3	22,5	100,0
Nord	2,3	0,6	64,0	33,0	100,0
Centre Est	2,4	0,7	62,3	34,7	100,0
Centre	27,2	4,6	23,5	44,6	100,0
Cascades	2,4	0,0	62,2	35,4	100,0
Centre Sud	0,3	0,0	72,6	27,0	100,0
Sexe et âge					
Homme	6,2	1,3	35,0	57,5	100,0
15-29	3,8	1,7	68,4	26,2	100,0
30-49	10,6	1,4	10,4	77,6	100,0
50-64	5,1	0,3	3,6	91,0	100,0
65+	0,7	0,3	5,6	93,5	100,0
Femme	2,6	0,3	76,8	20,4	100,0
15-29	2,0	0,3	82,9	14,8	100,0
30-49	3,7	0,3	73,7	22,3	100,0
50-64	2,0	0,1	66,0	31,9	100,0
65+	0,5	0,0	60,3	39,2	100,0

Tableau 6.2 - Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur

	Gouvernement	Para-public	Société privée	Individu/Mé-nage privé	Total
Ensemble	2,4	0,3	9,6	87,7	100,0
Milieu de résidence					
Rural	0,7	0,1	8,1	91,0	100,0
Urbain	12,4	1,5	18,5	67,6	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	2,9	0,5	39,5	57,1	100,0
Boucle du Mouhoun	1,8	0,3	1,0	96,9	100,0
Sahel	0,7	0,1	0,8	98,4	100,0
Est	0,6	0,1	1,0	98,2	100,0
Sud Ouest	2,5	0,3	1,0	96,2	100,0
Centre Nord	0,7	0,1	0,8	98,4	100,0
Centre Ouest	1,9	0,3	1,4	96,4	100,0
Plateau Central	1,0	0,0	0,6	98,3	100,0
Nord	1,8	0,1	1,2	96,9	100,0
Centre Est	1,6	0,0	2,0	96,4	100,0
Centre	13,2	1,3	15,6	69,9	100,0
Cascades	1,0	0,1	90,1	8,9	100,0
Centre Sud	0,6	0,1	0,2	99,1	100,0
Sexe et âge					
Homme	3,4	0,4	10,8	85,4	100,0
15-29	1,6	0,2	10,6	87,6	100,0
30-49	6,2	0,6	12,7	80,5	100,0
50-64	3,2	0,3	9,3	87,3	100,0
65+	0,4	0,1	4,7	94,8	100,0
Femme	1,4	0,2	8,4	90,0	100,0
15-29	0,8	0,1	9,4	89,7	100,0
30-49	2,4	0,2	8,9	88,4	100,0
50-64	1,1	0,3	4,5	94,1	100,0
65+	0,2	0,3	3,0	96,5	100,0

Tableau 6.3 - Répartition (en %) de la population qui travaille par branche d'activité

	agriculture chasse sylviculture	pêche pisciculture aquaculture	activité extratives	activités de fabric	production distribution Elec .eau	constr	commerce réparation activ.domest	Hotels restaurants Com. réparat.art.	transport activ. Aux, com		activités financières	Immo location serv.eses	Administr publique	Educ	santé action sociale	activités carac. collec. Pers.	Activité ménages pers. domest	activités organisme Extra territoire	Total
Ensemble	84,7	0,1	0,3	2,0	0,2	0,6	6,7	0,3	0,6		0,4	0,3	1,5	0,8	0,6	0,5	0,5	0,1	100,0
Milieu de résidence																			
Rural	93,6	0,1	0,3	1,1	0,0	0,1	2,9	0,1	0,1		0,1	0,3	0,7	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	100,0
Urbain	30,8	0,4	0,2	7,4	1,1	3,7	29,8	1,5	3,7		1,8	0,8	6,4	4,3	2,8	2,4	2,4	0,5	100,0
Région de résidence																			
Hauts Bassins	73,4	0,0	0,2	2,7	0,2	1,2	14,1	0,4	1,0		0,6	0,2	2,1	1,2	1,2	0,8	0,4	0,1	100,0
Boucle du Mouhoun	90,7	0,1	0,2	1,7	0,1	0,5	3,4	0,6	0,1		0,1	0,0	1,5	0,3	0,3	0,2	0,1	0,0	100,0
Sahel	86,6	0,0	2,3	6,1	0,0	0,0	2,5	0,5	0,1		0,1	0,4	0,5	0,2	0,1	0,4	0,2	0,0	100,0
Est	93,6	0,2	0,0	0,5	0,1	0,2	3,5	0,0	0,3		0,0	0,2	0,7	0,3	0,1	0,2	0,1	0,0	100,0
Sud Ouest	89,1	0,0	0,2	1,9	0,0	0,3	5,6	0,1	0,1		0,2	0,6	0,6	0,1	0,2	0,0	0,8	0,0	100,0
Centre Nord	94,2	0,0	0,2	1,1	0,0	0,3	3,1	0,0	0,1		0,0	0,1	0,3	0,3	0,2	0,0	0,1	0,0	100,0
Centre Ouest	89,4	0,1	0,0	0,7	0,0	0,6	4,0	0,4	0,2		0,2	0,9	1,4	0,7	0,6	0,4	0,4	0,0	100,0
Plateau Central	92,7	0,4	0,0	0,5	0,0	0,1	3,4	0,0	0,0		0,3	0,2	1,5	0,2	0,4	0,1	0,2	0,0	100,0
Nord	91,6	0,0	0,1	1,5	0,2	0,4	3,0	0,2	0,3		0,0	0,3	0,4	0,8	0,5	0,1	0,6	0,1	100,0
Centre Est	90,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,2	4,8	0,1	0,7		0,3	0,2	1,8	0,6	0,1	0,1	0,0	0,1	100,0
Centre	29,1	0,7	0,1	6,5	1,3	4,0	29,9	1,1	4,2		2,2	0,7	7,0	4,1	2,7	3,1	2,6	0,7	100,0
Cascades	91,7	0,0	0,1	0,3	0,1	0,0	6,1	0,0	0,1		0,0	0,1	0,3	0,6	0,3	0,3	0,0	0,0	100,0
Centre Sud	96,2	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0		0,7	0,7	0,8	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1	100,0
Sexe et âge																			
Homme	82,2	0,1	0,3	2,1	0,3	1,2	6,8	0,2	1,1		0,4	0,4	2,1	1,1	0,6	0,6	0,3	0,1	100,0
15-29	84,2	0,2	0,4	2,0	0,2	1,1	7,4	0,1	0,8		0,3	0,2	1,3	0,6	0,3	0,5	0,3	0,1	100,0
30-49	75,6	0,2	0,3	2,6	0,5	1,7	8,0	0,3	1,7		0,6	0,6	3,4	2,0	1,1	0,8	0,3	0,2	100,0
50-64	87,1	0,1	0,2	1,7	0,3	0,9	3,5	0,2	0,7		0,4	0,3	2,1	1,0	0,7	0,5	0,2	0,2	100,0
65+	95,5	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	1,8	0,0	0,1		0,3	0,4	0,6	0,0	0,2	0,2	0,2	0,0	100,0
Femme	87,1	0,1	0,2	1,8	0,0	0,1	6,6	0,4	0,1		0,3	0,3	0,9	0,4	0,5	0,3	0,6	0,0	100,0
15-29	87,9	0,1	0,2	1,7	0,1	0,1	6,3	0,4	0,2		0,3	0,4	0,7	0,2	0,2	0,4	0,8	0,0	100,0
30-49	85,0	0,1	0,1	1,8	0,0	0,0	7,8	0,4	0,1		0,5	0,3	1,3	0,8	0,7	0,2	0,6	0,1	100,0
50-64	89,8	0,1	0,1	2,0	0,0	0,1	4,8	0,2	0,1		0,2	0,3	0,8	0,2	0,8	0,2	0,2	0,1	100,0
65+	89,6	0,0	0,0	2,1	0,0	0,2	5,4	0,1	0,0		0,3	0,2	0,4	0,3	0,3	0,2	1,0	0,0	100,0

Tableau 6.4 - Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi, sexe et branche d'activité

	Employé régulier		Employé à la tâche		Travailleur non payé		À son compte		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Agri.chas.sylv	5,6	9,1	7,9	42,7	93,9	95,9	85,1	64,8	82,2	87,1
pêche,pisci.aqua	0,2	0,9	0,5	0,0	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Activ.extratives	0,2	0,0	1,0	0,0	0,2	0,0	0,4	0,7	0,3	0,2
Activités de fabr.	5,9	2,8	11,6	9,3	1,2	0,5	2,0	6,3	2,1	1,8
prod.dist.elec/gaz,,	3,5	0,4	1,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,3	0,0
Construction	3,2	0,8	31,7	2,1	0,2	0,0	0,9	0,2	1,2	0,1
Com.réparat,art.	7,7	6,9	27,7	11,3	2,7	1,9	8,7	24,3	6,8	6,6
Hotels restaurant	2,1	2,5	1,1	7,2	0,0	0,1	0,0	0,9	0,2	0,4
Transport activ	9,9	4,1	6,2	0,0	0,3	0,0	0,5	0,1	1,1	0,1
Activités financiers	4,6	7,9	0,5	1,9	0,1	0,1	0,2	0,2	0,4	0,3
Immo.location	1,5	2,6	1,7	0,0	0,1	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3
Activités admin,/p	25,8	18,5	0,6	1,8	0,6	0,5	0,5	0,3	2,1	0,9
Education	15,7	15,3	1,4	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	1,1	0,4
santé action sociale	7,6	16,4	1,8	6,1	0,0	0,0	0,2	0,2	0,6	0,5
carac,collec,pers	2,8	4,2	3,0	5,9	0,1	0,1	0,5	0,8	0,6	0,3
ménages pers,domest	2,2	6,7	1,8	11,7	0,1	0,4	0,1	0,7	0,3	0,6
orga,extra territoire	1,4	0,8	0,4	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0

Tableau 6.5 - Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur, sexe et branche d'activité

	Gouvernement		Para-public		Société privée		Individu/Ménage privé		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Agri.chas.sylv	7,3	14,5	1,7	24,9	64,4	82,6	87,8	88,8	82,2	87,1
pêche,pisci.aqua	0,3	1,0	0,0	0,0	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Activ.extratives	0,3	0,0	3,0	0,0	0,1	0,0	0,3	0,2	0,3	0,2
Activités de fabr.	1,6	0,4	25,4	0,0	4,3	1,9	1,7	1,8	2,1	1,8
prod.dist.elec/gaz,,	1,6	0,0	16,3	0,0	1,0	0,1	0,1	0,0	0,3	0,0
Construction	0,0	0,0	1,2	0,0	5,3	0,3	0,7	0,1	1,2	0,1
Com.réparat,art.	1,0	1,0	2,8	6,2	9,6	6,1	6,7	6,8	6,8	6,6
Hotels restaurant	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,7	0,1	0,3	0,2	0,4
Transport activ	3,0	0,3	7,2	9,2	4,9	0,7	0,5	0,1	1,1	0,1
Activités financiers	3,8	4,8	7,2	9,0	1,3	1,6	0,1	0,1	0,4	0,3
Immo.location	0,2	0,4	0,0	0,0	1,1	0,8	0,3	0,3	0,4	0,3
Activités admin,/p	44,0	32,2	25,5	13,5	0,9	0,5	0,5	0,4	2,1	0,9
Education	25,2	21,7	0,0	5,4	1,1	1,1	0,2	0,0	1,1	0,4
santé action sociale	10,3	20,6	8,4	20,2	1,5	1,5	0,1	0,0	0,6	0,5
carac,collec,pers	0,1	1,0	1,2	0,0	1,6	1,2	0,5	0,2	0,6	0,3
ménages pers,domest	0,3	1,8	0,0	11,7	0,7	0,7	0,2	0,6	0,3	0,6
orga,extra territoire	1,0	0,4	0,0	0,0	0,5	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0

Tableau 6.6 - Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur, sexe et statut de l'emploi

	Gouvernement		Para-public		Société privée		Individu/Ménage privé		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Employé régulier	90,8	80,9	87,0	63,7	21,5	9,9	0,6	0,5	6,2	2,6
Employé à la tâche	0,4	0,3	8,0	5,6	7,1	0,6	0,6	0,2	1,3	0,3
Travail. non payé	4,4	15,7	1,6	27,5	26,8	81,5	37,4	77,4	35,0	76,8
À son compte	4,5	3,1	3,4	3,2	44,6	8,0	61,4	21,8	57,5	20,4

Tableau 6.7 - Répartition (en %) de la population sous-employée par statut de l'emploi

	Employé régulier	Employé à la tâche	Travailleur non payé	À son compte	Total
Ensemble	2,6	1,9	34,8	60,7	100,0
Milieu de résidence					
Rural	0,7	0,5	38,7	60,1	100,0
Urbain	13,2	9,6	13,2	64,1	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	6,5	4,6	27,3	61,6	100,0
Boucle du Mouhoun	6,7	0,0	0,0	93,3	100,0
Sahel	0,7	0,1	29,1	70,1	100,0
Est	4,5	3,6	24,8	67,1	100,0
Sud Ouest	0,7	0,7	65,3	33,3	100,0
Centre Nord	0,8	0,0	49,1	50,1	100,0
Centre Ouest	2,6	1,6	22,9	72,9	100,0
Plateau Central	4,4	0,0	44,3	51,3	100,0
Nord	2,0	0,8	43,7	53,5	100,0
Centre Est	2,0	5,5	56,0	36,5	100,0
Centre	8,7	8,5	17,7	65,1	100,0
Cascades	4,5	0,0	47,8	47,7	100,0
Centre Sud	0,0	0,0	42,2	57,8	100,0
Sexe et âge					
Homme	3,4	2,8	19,7	74,1	100,0
15-29	2,6	3,6	43,8	50,0	100,0
30-49	4,8	2,7	5,0	87,5	100,0
50-64	2,4	1,3	2,9	93,3	100,0
65+	0,0	0,0	4,4	95,6	100,0
Femme	1,6	0,8	54,6	43,1	100,0
15-29	2,0	1,1	56,5	40,4	100,0
30-49	1,1	0,6	55,2	43,1	100,0
50-64	1,4	0,0	46,6	52,0	100,0
65+	0,0	0,0	41,8	58,2	100,0

Tableau 6.8 - Répartition (en %) de la population sous-employée par employeur

	Gouvernement	Para-public	Privé formel	Privé informel	Total
Ensemble	0,9	0,2	5,2	93,7	100,0
Milieu de résidence					
Rural	0,4	0,1	3,5	96,0	100,0
Urbain	3,7	0,5	14,4	81,4	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	0,0	0,4	39,8	59,8	100,0
Boucle du Mouhoun	6,7	0,0	0,0	93,3	100,0
Sahel	0,2	0,0	0,7	99,1	100,0
Est	3,0	0,7	3,6	92,7	100,0
Sud Ouest	0,9	0,0	1,6	97,5	100,0
Centre Nord	0,8	0,0	0,7	98,5	100,0
Centre Ouest	1,6	0,4	1,6	96,4	100,0
Plateau Central	4,4	0,0	0,0	95,6	100,0
Nord	0,7	0,0	1,6	97,6	100,0
Centre Est	0,7	0,0	5,7	93,6	100,0
Centre	2,1	0,4	9,6	88,0	100,0
Cascades	1,7	0,0	91,5	6,8	100,0
Centre Sud	0,0	3,8	0,0	96,2	100,0
Sexe et âge					
Homme	1,3	0,3	6,4	91,9	100,0
15-29	0,5	0,2	6,2	93,0	100,0
30-49	2,1	0,5	7,9	89,5	100,0
50-64	1,7	0,0	3,9	94,4	100,0
65+	0,0	0,0	1,4	98,6	100,0
Femme	0,4	0,0	3,6	96,0	100,0
15-29	0,2	0,0	4,2	95,7	100,0
30-49	0,7	0,0	3,2	96,0	100,0
50-64	0,5	0,0	3,0	96,5	100,0
65+	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0

Tableau 6.9 - Répartition (en %) de la population sous-employée par branche d'activité

	Agriculture chasse Silvicult	Pêche Pisciculture - aquacult	Activité e extractiv e	activités de fabricat	Production distributio n electricité	Constru ct	Commer ce réparatio n	Hotels restaurants	Transport activ. Aux, communi cations	Activités financière s	Immo locatio n serv.es es	Administ r publique	Educatio n	santé actio n sociale	activités carac.colle c. Pers.	Activité ménages pers.domest	activités organisme extra territoire	Total
Ensemble	77,3	0,1	1,5	4,6	0,2	1,2	10,4	0,6	0,6	0,2	0,4	0,4	0,4	0,3	1,0	0,6	0,1	100,0
Milieu de résidence																		
Rural	87,3	0,0	1,6	3,9	0,1	0,2	4,6	0,5	0,1	0,1	0,4	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	0,0	100,0
Urbain	23,6	0,5	0,8	7,9	1,0	6,9	41,8	1,4	3,5	0,5	0,4	1,3	2,1	0,7	4,9	2,0	0,7	100,0
Région de résidence																		
Hauts Bassins	62,4	0,0	3,6	5,6	0,3	4,0	17,7	1,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,6	1,0	1,8	1,5	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	58,4	0,0	0,0	0,0	6,7	5,4	13,3	9,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,7	100,0
Sahel	85,5	0,0	3,4	7,4	0,0	0,0	1,7	0,7	0,0	0,2	0,6	0,1	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	100,0
Est	61,2	0,0	0,0	1,5	0,0	3,8	22,9	0,0	3,8	0,0	0,0	0,7	3,0	0,0	3,1	0,0	0,0	100,0
Sud Ouest	87,3	0,0	0,4	1,2	0,0	0,3	9,4	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	100,0
Centre Nord	95,3	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre Ouest	89,2	0,0	0,0	1,0	0,0	1,2	3,3	1,5	0,0	0,0	0,0	1,2	0,8	0,6	0,6	0,6	0,0	100,0
Plateau Central	83,3	0,0	0,0	2,9	0,0	0,0	8,3	0,0	0,0	0,0	0,0	3,1	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Nord	84,5	0,0	0,4	4,4	0,2	0,7	7,7	0,3	0,7	0,2	0,3	0,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,0	100,0
Centre Est	86,1	0,0	0,0	4,2	0,0	0,5	4,7	0,0	0,0	1,3	0,0	1,3	0,0	0,7	1,1	0,0	0,0	100,0
Centre	25,2	0,7	0,5	4,7	1,1	5,4	45,6	0,6	3,6	0,4	0,2	0,4	1,2	0,4	6,1	3,1	0,9	100,0
Cascades	88,7	0,0	0,0	0,0	1,7	0,0	7,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre Sud	86,6	0,0	0,0	3,8	0,0	0,0	5,8	0,0	0,0	0,0	0,0	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Sexe et âge																		
Homme	78,7	0,1	1,8	2,0	0,3	2,1	10,0	0,2	1,0	0,2	0,6	0,6	0,7	0,2	0,9	0,4	0,2	100,0
15-29	77,0	0,2	2,9	1,5	0,4	1,5	13,3	0,0	0,5	0,0	0,5	0,3	0,7	0,1	0,3	0,7	0,1	100,0
30-49	75,6	0,0	1,2	3,0	0,5	2,7	9,8	0,3	1,8	0,5	0,5	0,9	0,6	0,4	1,7	0,3	0,2	100,0
50-64	87,3	0,3	1,0	0,4	0,0	2,3	4,1	0,0	0,3	0,0	1,3	0,9	1,0	0,0	0,5	0,3	0,3	100,0
65+	98,3	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Femme	75,5	0,0	1,2	8,0	0,1	0,1	10,9	1,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	1,1	0,8	0,1	100,0
15-29	75,8	0,0	1,7	6,9	0,0	0,0	11,0	1,3	0,1	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	1,4	1,0	0,1	100,0
30-49	74,7	0,1	0,6	8,1	0,2	0,1	12,3	1,2	0,1	0,0	0,1	0,0	0,4	0,3	0,9	0,9	0,0	100,0
50-64	75,8	0,0	1,0	11,1	0,0	0,0	7,2	1,4	0,0	0,0	0,5	0,0	0,4	1,8	0,4	0,0	0,4	100,0
65+	82,6	0,0	0,0	13,4	0,0	2,4	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0

Annexe X : Indicateurs du chômage

	Homme	Femme	Total
Ensemble	46,2	53,8	100,0
<i>Milieu de résidence</i>			
Urbain	50,2	49,8	100,0
Rural	45,2	54,8	100,0
<i>Région de résidence</i>			
Hauts Bassins	48,1	51,9	100,0
Boucle du Mouhoun	48,8	51,2	100,0
Sahel	51,5	48,5	100,0
Est	48,4	51,6	100,0
Sud Ouest	44,1	55,9	100,0
Centre Nord	42,0	58,0	100,0
Centre Ouest	41,5	58,5	100,0
Plateau central	42,8	57,2	100,0
Nord	43,1	56,9	100,0
Centre est	46,6	53,4	100,0
Centre	50,5	49,5	100,0
Cascades	46,9	53,1	100,0
Centre Sud	42,3	57,7	100,0

	Homme	Femme	Total
Ensemble	48,3	51,7	100,0
<i>Milieu de résidence</i>			
Urbain	56,8	43,2	100,0
Rural	46,9	53,1	100,0
<i>Région de résidence</i>			
Hauts Bassins	52,2	47,8	100,0
Boucle du Mouhoun	60,8	39,2	100,0
Sahel	53,5	46,5	100,0
Est	49,2	50,8	100,0
Sud Ouest	44,7	55,3	100,0
Centre Nord	42,5	57,5	100,0
Centre Ouest	40,0	60,0	100,0
Plateau central	42,7	57,3	100,0
Nord	43,2	56,8	100,0
Centre est	48,3	51,7	100,0
Centre	55,3	44,7	100,0
Cascades	47,7	52,3	100,0
Centre Sud	42,5	57,5	100,0
<i>Groupe d'âge</i>			
15-29	46,8	53,2	100,0
30-49	48,6	51,4	100,0
50-64	53,2	46,8	100,0
<i>Niveau d'instruction</i>			
aucun niveau	43,6	56,4	100,0
primaire	64,4	35,6	100,0
primaire achevé	65,8	34,2	100,0
secondaire	64,4	35,6	100,0
secondaire achevé	70,6	29,4	100,0
supérieur	77,1	22,9	100,0
professionnel	66,3	33,7	100,0

	occupé	inoccupé déjà travaillé	quête de premier emploi	Total
Ensemble	96,0	2,4	1,6	100,0
Sexe				
Homme	97,3	1,4	1,3	100,0
Femme	94,7	3,4	1,9	100,0
Milieu de résidence				
Urbain	81,7	10,1	8,2	100,0
Rural	98,9	0,9	0,2	100,0
Région de résidence				
Hauts Bassins	93,9	2,8	3,4	100,0
Boucle du Mouhoun	90,4	7,7	1,9	100,0
Sahel	99,0	0,7	0,2	100,0
Est	99,1	0,6	0,4	100,0
Sud Ouest	99,2	0,5	0,2	100,0
Centre Nord	99,1	0,7	0,2	100,0
Centre Ouest	97,9	0,9	1,2	100,0
Plateau central	99,8	0,2		100,0
Nord	97,0	3,0		100,0
Centre est	99,2	0,3	0,5	100,0
Centre	81,2	9,8	9,0	100,0
Cascades	99,9	0,0	0,1	100,0
Centre Sud	99,9	0,1		100,0
Groupe d'âge				
15-29	94,0	3,2	2,8	100,0
30-49	97,6	1,8	0,5	100,0
50-64	98,7	1,3	0,1	100,0

	Milieu		
Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Hommes	12,3	0,3	2,7
Femmes	26,3	1,8	5,3
Classe âge			
15-24	32,9	1,7	6,4
25-34	16,5	1,2	4,4
35-44	7,7	0,6	1,9
45 et +	6,8	0,4	1,3
Niveau d'instruction			
Aucun niveau	13,2	1,1	2,1
primaire	19,3	1,5	7,6
1er cycle secondaire	27,5	1,7	16,8
2nd cycle secondaire	21,2	2,9	16,5
Formation prof.	15,9	1,8	11,6
Supérieur	17,9	0,0	16,6
Région			
Hauts Bassins	17,0	0,2	6,1
Boucle du Mouhoun	17,0	8,6	9,6

Sahel	17,2	0,5	1,0
Est	20,4	0,1	0,9
Sud Ouest	5,6	0,5	0,8
Centre Nord	10,4	0,2	0,9
Centre Ouest	11,7	0,9	2,1
Plateau central		0,2	0,2
Nord	17,4	0,8	3,0
Centre est	7,2	0,3	0,9
Centre	23,0	1,6	18,8
Cascades	1,1	0,0	0,1
Centre Sud		0,1	0,1
Type de chômeurs	Part dans la population des chômeurs		
Primo demandeurs	16	9,1	14,4
Anciens occupés	84	91,9	86,6